.. LA CHAPELLE ET SON PASSE ..

1789 - 1800

Souhaitant retrouver le passé de notre village nous avons dépouillé les archives municipales conservées depuis 1793 et les archives paroissiales depuis 1674. Pour la période 1789-1793 nous avons consulté les archives départementales et notariales et pour la période 1795-1800 (pendant laquelle la commune fut administrée au canton) nous avons utilisé les archives de Ligueil. L'ensemble de la documentation étant trop important pour FIGURER DANS LE PRESENT bulletin nous en avons fait ici un résumé. vous pouvez trouver EN MAIRIE la totalité des textes et des noms dans LE CLASSEUR DOCUMENTAIRE qui y est déposé et peut être consulté sur demande. Nous espérons que les Chapellois seront heureux de faire avec nous le cheminement de leur histoire. Nous avons laissé certaines orthographes particulièrement savoureuses entre guillemets.

1789

- *Comment peut-on imaginer notre village à cette époque ?*
- *Comment était-il administré ?*

La paroisse de La Chapelle qui ne deviendra une commune qu'en 1790 devait comprendre plus de 900 habitants dont une bonne centaine dans le bourg. Le village était tassé autour de son église, de ses puits et de son cimetière (l'actuelle place Jasnin). Au XVIIème siècle il est fait mention du petit cimetière près de l'église (certains notables ou bienfaiteurs ont même été enterrés dans l'église) mais au moment de la révolution on ne retrouve plus trace de celui-ci. On parle aussi d'une boulangerie qui aurait existé près de l'église, (une pièce dans l'actuelle maison de Mme Demay où il y à l'oeil de boeuf), mais il s'agit sans doute du four banal ou communal, car ce n'est que bien plus tard que s'établit le 1er boulanger à La Chapelle. Les maisons elles-mêmes, étaient bien modestes souvent faites de torchis avec toits de chaume, elles comportaient le plus fréquemment une pièce à feu (la cuisine) une chambre basse avec grenier au-dessus et un petit jardin devant ou derrière (le courtil).

Il y avait 2 ROUTES PRINCIPALES : celle de Loches à Chinon passant par Ste-Maure qui descendait par le bas bourg et gagnait la PETITE CROIX à travers l'actuel cimetière. L'autre allait de Ligueil à Cormery et était de construction récente. Mais toutes deux étaient fort mal entretenues... ce qui n'était rien à côté des ruelles du village, quand on lit les recommandations faites pour assurer... la salubrité de l'air; il était "recommandé de ne pas laisser dans les rues les cadavres de bêtes mortes, les fumiers et eaux croupissantes où allaient divaguer les cochons, les poules et les chèvres" !! ?

Dans les campagnes, les fermes occupaient à peu près leurs emplacements actuels. Les bâtiments étaient faits de torchis et les toits de chaume étaient souvent la proie des flammes car les gens avaient l'habitude de faire sècher le chanvre, après rouissage, dans leurs fours à pain. Quant aux rares chemins vicinaux, ils n'avaient que 2 m de large, et les arbres n'étaient pas élagués ni les bordures fauchées. L'hiver ils se transformaient en bourbiers impraticables.

La superficie des terres se répartissait comme suit (1 arpent : 0.66 ha):

2.500 arpents de terres labourables
1.710 arpents de près
924 arpents de pacages et bruyères
366 arpents de tailles
312 arpents de vignes
200 arpents de friches

.../...

Les cultures étaient essentiellement le "bled" (blé), l'orge le "méteil" (blé et seigle semés ensemble) le seigle, l'avoine, le chanvre. Dans les jardins on récoltait les pois, les fèves, les raves, les choux, les navets, peu de carottes, la pomme de terre était pratiquement inconnue. On élevait des chèvres, quelques vaches, beaucoup de moutons et de cochons, de la volaille, les plus fortunés quelques chevaux et des boeufs.

L'ensemble des terres n'appartenait pas aux paysans (à peine 1/3 et de toutes petites parcelles) ils étaient métayers, gagistes ou journaliers. On comptait à peine une dizaine de propriétaires. Dans le bourg, il y avait un cabaretier, un tisserand, trois maçons, deux maréchaux, un charpentier, un notaire royal, un prêtre et son vicaire, et bien entendu le châtelain résidant à Grillemont : René Constance Dangé d'Orsay.

L'Administration Villageoise

La paroisse était administrée par une ASSEMBLEE DE VILLAGEOIS, ayant à leur tête un SYNDIC. Son rôle était des plus limité, elle était chargée de répartir et de recueillir les impôts directs (la taille), d'établir les corvées et de veiller à l'entretien de l'église. Les délibérations avaient lieu soit dans l'église soit au dehors après que le rassemblement eut été effectué "au son de la caisse et au battement de la cloche"

Cette assemblée comportait en général 5 à 6 "laboureurs" (propriétaires) le seigneur, le prêtre, un greffier. La présence du Notaire Royal était indispensable car,seul, il avait qualité pour authentifier les délibérations.

En 1789 : Le syndic était MOREAU
Le notaire (procureur fiscal et greffier) - TOUCHARD le jeune
Le prêtre - TOUCHARD de Granvaux
Le châtelain Dangé d'Orsay

Les propriétaires :

Frappier le jeune	Delalande
Verna (sergent)	Boireau
Pidoux	Bertault
Michau	Millonet

Pour compléter ce tableau pré-révolutionnaire indiquons que sur toute la France le 17 Juillet 1788 s'abattaient de terribles orages de grêle qui ruinèrent les récoltes de céréales et ne permirent pas l'ensemencement ; l'hiver 88-89 fut un des plus rudes et au printemps 1789 la disette menaçait. Le 24 Janvier 1789 une lettre parvient dans les paroisses annonçant la convocation des Etats Généraux pour le mois de Mai et demandant que soit rédigé dans chacune de celles-ci UN CAHIER DE DOLEANCES. Il fut, à La Chapelle, rédigé et approuvé le 9 Mars 1789.

VOUS TROUVEREZ A LA FIN DE CET ARTICLE L'EXPOSE COMPLET DE CE CAHIER DE DOLEANCES. Il fut porté à Tours où se réunit une assemblée pour désigner les représentants de la Touraine chargés de porter ces cahiers aux Etats Généraux à Paris qui s'ouvrirent le 5 Mai 1789.

Pour la Touraine ce furent :

Noblesse : 4 représentants :

- Baron d'Harembure
- Duc de Luynes
- Marquis de Lancosme
- Baron de Menou

Clergé : 4 représentants :

- de Congié, évêque de Tours
- Cartier-curé de la Ville aux Dames
- Guespin de St-Pierre-des-Corps
- Dom Estin prieur de Marmoutier

Tiers Etat : 8 représentants :

- Gauthier avocat à Tours
- Vallet négociant à Tours
- Moreau avocat à Tours
- Boucher procureur à Chinon
- Lepine-Baulieu de Joué-les-Tours
- Payen de Boisnier de Chinon
- De Baigneux lieutenant criminel à Chinon

.....

... maison fut vidée

Comment fut vécue à La Chapelle la journée du 14 Juillet 1789 nous ne le savons pas, mais nous n'ignorons pas, par contre, que dut se manifester dans la 2ème quinzaine de Juillet, comme partout en France, la grande peur. L'excitation est à son comble. Preuilly, Ste-Maure, Loches demandent du secours ; le tocsin sonne car on signale des brigands ; les paysans s'arment de piques et brûlent chateaux et abbaye. Cette grande peur n'était guère fondée, il y avait pas ou peu de brigands, mais elle causa une telle frayeur à la noblesse et au clergé que, dans la nuit du 4 Août, ils décidèrent d'abolir les droits féodaux (nous verrons ce qu'il en advint à La Chapelle) et en Novembre 1789 tous les biens du clergé furent mis à la disposition de l'Etat. Ces biens représentaient une valeur énorme... deux milliards dont 4.340.000 pour la seule Indre-et-Loire. A LA FIN DE CET ARTICLE VOUS TROUVEREZ LA LISTE DES BIENS DU CLERGE QUI FURENT VENDUS EN BIENS NATIONAUX à La Chapelle.

1 7 9 0

26 Février est signé le décret de FORMATION DU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (en gros les anciennes limites de la province de Touraine) ce département comportera 7 districts dont celui de Loches auquel nous serons rattachés. Il remplacera l'ancien bailliage et l'appartenance au grenier à sel (à Loches face au chateau on peut encore voir l'écriteau grenier à sel).

12 Janvier l'administration municipale est mise en place et notre paroisse devient commune avec :

- 1 Maire élu par les habitants (tout au moins ceux qui paient des impôts (soit un minimum de la valeur de 3 Journées de travail) il y en avait peu. Les domestiques et les femmes n'ont pas droit de vote.

5 ou 6 officiers nos actuels conseillers appelés aussi les écharpis qui devaient comme le Maire, acheter leur écharpe tricolore et la porter dans leur fonction.

1 procureur chargé de l'application des nouvelles lois.

Tous devaient prêter serment de haine à la Royauté et fidélité à la République. Une douzaine de notables qui n'ont que voix délibérative.

1 7 9 1

A La Chapelle eurent lieu des transactions très curieuses dont on verra le cheminement jusqu'en 1800 et qui furent peut-être à l'origine des difficultés financières de Dangé d'Orsay.

Balthazar Dangé d'Orsay, oncle du propriétaire, avait en 1777 fait, avec son épouse Anne Jarry, une donation testamentaire aux différentes communes dans lesquelles ils avaient des propriétés, pour venir en aide aux pauvres des dites communes.

- La Chapelle reçut	***20.603,67 livres***	*- Bournan*	***2.242,72***
- Sepmes	***967,35 livres***	*- Mouzay*	***4.535,18***
- Vou	***4.535,18***		

En ce qui concerne notre commune, cette somme avait été primitivement destinée à être placée en rentes sur l'Etat auprès d'un notaire de Tours. Or, une décision du Conseil Municipal de La Chapelle en 1791, permit à un certain nombre de personnes honorables et solvables de cette commune de se voir prêter des sommes variables, à charge pour elles, de constituer une rente et payer les interêts dans des délais fixes. L'argent leur fut prêté, mais lorsqu'ils durent le rendre par une autre décision du Conseil Municipal de 1793, ce fut en assignats tout à fait dépreciés qu'ils le firent. Une vraie monnaie de singe, on verra plus tard quel marché de dupe conclut alors Dangé d'Orsay (la liste des emprunteurs figure sur les documents plus complets déposés en mairie).

.....

1 7 9 2

12 Février — On signale du brigandage dans les environs.

26 Février — LA GARDE NATIONALE est reorganisée dans le Canton pour lutter contre le brigandage.

La garde nationale avait remplacé en 1790 les anciennes milices bourgeoises créées en 1789 pour lutter contre le brigandage. Le service était obligatoire pour tous les hommes de 18 à 60 ans (non rémunéré). Elle était surtout chargée de défendre les acquis de la révolution. c'était une force civile. On appelait parfois les gardes nationaux les BLEUETS (habit bleu, gilet blanc, parements rouges) sur leur drapeau bleu, blanc, rouge était inscrit: le Peuple Français, la Liberté, la Mort.

Août 1792 — On déclare la patrie en danger, les communes doivent fournir des volontaires (il y en aura 6 à La Chapelle) les soldats de la révolution remporteront en Septembre la glorieuse bataille de Valmy.

1 7 9 3

L'ANNEE TERRIBLE la France est aux abois. Le 21 Janvier Louis XVI est guillotiné c'est le prétexte ou l'occasion pour les souverains de Prusse, d'Autriche et d'Angleterre de reformer une coalition et d'attaquer la France au Nord, à l'Est et au Sud. Il faut donc au plus vite lever une armée pour défendre nos frontières. Ce sera LA LEVEE DES 300.000 HOMMES décrètée le 27 Février, cette conscription est très mal acceptée dans l'Ouest, en Vendée. Les Vendéens se révoltent ce qui ajoute encore aux problèmes graves énoncés plus haut. Il faut des hommes, des vivres, des équipements ! et les obtenir ne sera pas chose facile, ce qui ne pourra être obtenu par bonne volonté devra l'être par la force, et les premières délibérations du Conseil Municipal figurant sur le registre conservé à la mairie vont être le reflet de ces graves préoccupations. Dans les moments de crise il y aura plusieurs délibérations par jour à la maison commune (sans doute une pièce du presbytère) les habitants, le Maire, les officiers municipaux seront convoqués au son de la cloche et au battement de la caisse.

4 Mars 1793 : 1ère Délibération figurant au registre

Maire Jacques Bertault
Procureur Ducatel (ancien régisseur de Grillemont)
Officiers municipaux : Martin Grangé - Louis Marchais - Martin Boireau - Louis Gillet - Albert Villeret

Notables : Martin Viou - Antoine Boucher - Jean Jugé - Laurent Barnabé - Pierre Coutant - Lambert Marchau (curé et notable) - Laurent Saulquin - Pierre Roullet - François Moirin - Goubeau (absent à Paris).

Le 4 Mars est un lundi ! On a convoqué dans l'église, les citoyens pour leur faire savoir que selon un décret de la convention en date des 21 et 24 Février il fallait lever un contingent de 12 volontaires à La Chapelle dans le cadre de la levée des 300.000 : un registre allait être ouvert pendant 3 jours pour recevoir les inscriptions. Si le nombre n'était pas atteint il faudra tirer au sort parmi les citoyens de 18 à 40 ans et, de plus, il faudrait déclarer et déposer à la maison commune les habits et les armes sous peine de 3 livres d'amende et de visites domiciliaires - 7 hommes se presentent qui se rendent à la maison commune à 4 h de relevee (de l'après-midi)

.../...

accompagnés de Barnabe Martin et François Bernier qui nous ont dénoncé un citoyen comme ayant tenu des "propaux" capables "d'auter" la bonne volonté à ceux qui se destinent à la défense de la patrie !!! Ce citoyen reconnait que les "propaux" lui ont échappé par imprudence et qu'il s'en repentait ! Le procureur l'a condamné à 10 livres d'amende au profit des enrôlés... d'autre part il serait détenu au corps de garde tant que le contingent demeurerait incomplet et qu'il serait de droit soldat de la patrie en "punission de ses propaux!!" (on ne plaisantait pas avec le patriotisme républicain).

5 MARS

Des habits pourront être fournis : lesquels seront estimés par Marnier tailleur à Ligueil afin d'être payés aux donateurs. Hélas ! si on peut fournir les habits il est impossible aux citoyens de cette commune de "fer faire" deux père de soulliée pour chaque homme pour la raison qu'il n'y a pas de cordonnier dans la commune (orthographe d'origine conservée).

6 MARS 1793

On demande de faire sortir le citoyen de la maison d'arrêt. Les 7 enrolés volontaires plus le citoyen puni sont examinés par le commissaire Guérineau de Loches. qui les déclare sains et de force suffisante... quoique petits. Guérineau informe que le district de Loches suppléerait à ce que nous ne pouvions fournir pour équiper les hommes.

8 MARS

Au son de la cloche on rassemble les citoyens pour leur faire savoir que c'est bien 12 hommes qu'il fallait et non huit. Il est donné lecture de trois certificats d'infirmité l'un par Barnabé Chartier qui a une "vistule" à la jambe gauche (le pauvre) Touchard fils est privé de la vue de l'oeil gauche et Pierre Gérard est actuellement boîteux. Heureusement à trois heures de l'après-midi se présentent quatre autres volontaires. Le contingent est au complet (il n'y aura pas de tirage au sort)... Guimas cabaretier au bourg fait état des dépenses faites chez lui par les enrôlés ! 82 livres (de quoi se donner du courage).

LE 10 MARS

Dangé d'Orsay fait don de 400 livres pour équiper les volontaires. le Conseil exprime sa gratitude. Par ailleurs une lettre lue au prône de l'église demandait que les citoyens fassent des offrandes pour soutenir et soulager les besoins de nos frères d'armes... mais hélas cette collecte fut infructueuse (délibération du 17 Mars).

18 MARS

Lutte pour la Vendée (c'est en effet le 2 Mars 1793 à Cholet où avait lieu la levée d'un contingent pour fournir les 300 000 hommes que, refusant les enrôlements. les Vendéens commencèrent leur révolte). A la maison commune est lue une lettre du Maire du canton de Ligueil indiquant qu'il fallait réunir les citoyens au son du tambour pour les avertir du danger qui menace la patrie et qu'ils soient prêts à marcher si les gardes nationaux les enjoignent. Ceux-ci doivent monter la garde dans le bourg et autres lieux jusqu'à ce que l'ennemi aujourd'hui en Vendée et Bas-Poitou. soit repousse (les chouans viendront jusqu'à Chinon dont Tallien assurera la défense).

2 AVRIL

Saturnin Chrétien demande un CERTIFICAT DE CIVISME. Il était auparavant regisseur de Grillemont

(Le certificat de civisme attestait qu'on était bon patriote. bon republicain. qu'on n'avait pas emigré. et qu'on etait de bonne vie et moeurs. Il etait necessaire avant de l'obtenir de faire une petition écrite affichee 8 jours à la porte de la maison

.....

commune. Au bout de ce délai s'il n'y avait eu aucune réclamation ou contestation il était délivré au demandeur qui pouvait ainsi justifier à tout moment de son attachement au régime).

8 AVRIL

Se présente Lecomte Belgard Maréchal et convoyeur de Tours. Il nous a informé qu'il n'avait pas de PASSEPORT. Les citoyens Goubeau et Ducatel ont répondu pour lui et lui avons permis de passer non sans avoir pris son signalement : il avait le nez "aquilain" le "frond" petit et portait perruque"(un passeport établi et signé par le Maire était obligatoire lorsque l'on se déplaçait hors du canton).

Dénonciation - Pierre de Louzillière volontaire de la commune de Bournan était chez Guimas aubergiste de la commune pour prendre sa faction à 8 H 30 quand un citoyen l'avait abordé. Louzillière lui dit qu'il voudrait déjà être à la frontière pour y avoir victoire !! Ce citoyen lui avait répondu qu'il aurait le temps d'y être et qu'il irait bailler le bec !! Notre citoyen reconnaît avoir tenu ces propos sans conséquence et sans y attacher une mauvaise idée. Jusque là il n'avait jamais fait preuve d'incivisme.. mais à la grand'messe du jour et à la 1ère messe dimanche prochain, après que le tambour aurait battu, accompagné des gardes nationaux il devrait dire que c'est à tort et sans réflexion qu'il avait tenu les propos ci-dessus et qu'il en est fâché, demande excuse à la nation et à ses concitoyens faute de quoi il sera condamné a une amende (n'oublions pas que nous sommes sous la terreur).

28 AVRIL

Désarmement des châteaux en application du décret de la convention. Le désarmement des personnes habitant Grillemont a été effectué le 20 Août 1792, le patriotisme des gens de Grillemont n'étant pas "équivauque" une nouvelle visite domicilaire n'est pas nécessaire. Ducatel fondé de procuration générale du citoyen d'Orsay signale qu'il y a 2 étrangers au château.

9 MAI

Avons convoqué à l'instance au son de la cloche et au battement de la caisse, les citoyens pour leur donner lecture de l'objet du rassemblement à savoir le "dangé" pressant de la patrie, ce secours à porter au district de Chinon. Nous avons requis ceux qui veulent s'offrir volontairement pour aller au devant de l'ennemi de se présenter à cet effet. Après avoir attendu il ne s'est présenté personne... aussi avons-nous pensé que le moyen le plus prompt et le plus efficace serait de les désigner en notre âme et conscience, ayant garde à ceux qui sont utiles à l'agriculture. Avons choisi 20 citoyen parmi les célibataires ou veufs sans enfants.

Quant à l'équipement nous avons désigné un certain nombre de fusils... mais il n'y a pas de munitions sauf 6 livres de poudre et 2 livres de plomb à Grillemont. Plusieurs citoyens se sont offerts de nous procurer des "pochées" de céréales qu'il conviendrait de convertir en farine et de transporter au lieu de rassemblement. Quelques particuliers ont omis de déclarer leurs fusils. Ils ont 2 H pour le faire, sinon des visites domiciliaires vont être faites. Ceux qui seront en faute paieront 3 livres d'amende et seront contraints de marcher à l'ennemi à la place des requis qui ne se seraient pas présentés.

JEUDI 9 MAI

Reprise de séance à 8 H du soir. Le danger encouru par les villes de Chinon et Loudun ayant occasionné un rassemblement de citoyens enrolés du district de Loches.

La paroisse de La Chapelle se trouve sur la route de travers de Loches à Chinon et devient un point de rassemblement et de repos. Hier mercredi il est passé 100 hommes accompagnés de voitures et les citoyens de La Chapelle se sont empressés de bien les recevoir et de leur procurer des "raffraichissements" en leur pouvoir "comme a de zelers defenseurs de la patrie".

.....

Ce jour, il est passé 100 hommes des paroisses de Vou Mouzay, Varennes, Beaulieu et Montrésor qui ont pareillement reçu subsistance ; étant informé qu'il devait encore en passer un plus grand nombre (et qu'il fallait prévoir le retour). Les dits habitants n'auront pas la faculté nécessaire pour subvenir aux dépenses. Il faudrait donc demander aux administrateurs du directoire de Loches et aux commissaires aux subsistances pour les forces armées du canton de Ligueil, l'autorisation de prendre sur les quantités de farine mises à la disposition de la municipalité, le nombre de boisseaux pour être convertis en pains et fournis à l'étape pour les citoyens en route pour Chinon et d'être aussi autorisé à pourvoir en vin. La Chapelle devait donc être déclarée lieu d'étape pour les hommes et les bêtes, cette autorisation prescrivait la garantie pour la municipalité d'être remboursée de ses avances. Les administrateurs devront aussi donner à cette municipalité de la poudre et du plomb, car compte tenu du passage, il faut monter la garde de jour et de nuit ce qui ne peut se faire sans fusils chargés.

11 MAI

La demande D'ETAPE PROVISOIRE pour La Chapelle est accordée étant donné le mauvais état des routes de Loches à Ste-Maure.

Les citoyens Touchard et Lambert Marchau sont chargés de la distribution: 1 l de pain pour les hommes, 1/4 d'avoine et 8 livres de foin par cheval de trait, 1/4 d'avoine 5 livres de foin pour les chevaux de selle.

Les prix des fournitures seront fixés par la municipalité de Loches (des amendes sont prévues pour ceux qui refuseraient les livraisons).

DIMANCHE 2 JUIN

Nécessité pour les citoyens de déclarer leurs réserves de grains (si les citoyens ne se présentent pas avant 2 H de relevée (après-midi) visites domiciliaires effectuées par les officiers municipaux accompagnés des gardes nationaux !) 230 livres de sel seront répartis entre les habitants de La Chapelle provenant du grenier à sel de Loches. (LA GABELLE avait été supprimée en 1791). Plusieurs personnes qui ont livré leurs grains se plaignent de ne pas avoir été payées.

12 JUIN

Nouveaux secours pour la Vendée, nécessité de fournir un contingent de 8 hommes a tirer au sort parmi les célibataires (qui devront rejoindre Ligueil avec 5 à 6 jours de vivres) les plus hauts de taille et les plus forts de constitution "phisique". Ceux qui avaient fait partie du précédent contingent et étaient de retour devraient se rendre dans le bourg, et rejoindraient le nouveau contingent, à Ligueil. Personne ne se présente. Plusieurs de ceux qui revenaient de Chinon ne semblaient pas disposés à se rendre à Ligueil. Le Procureur a alors expliqué le danger qui menaçait le département d'Indre-et-Loire à l'approche des révoltés s'ils ne trouvaient devant eux aucune résistance. Ils dévasteraient les campagnes, feraient des prisonniers et causeraient la ruine du pays. Les célibataires disent qu'ils veulent bien être tirés au sort, si les veufs et les mariés sans enfants, sans tenir compte de la force "phisique", participent aussi à ce tirage.

Nous avons reconnu là les effets dangereux du retour sans congés des citoyens de l'armée de Chinon, dont le grand nombre a apporté découragement parmi les citoyens de cette paroisse.

Il n'y a pas, en outre, le nombre de fusils nécessaires pour armer la garde nationale et arrêter les déserteurs passés hier au nombre de 200... la plupart armés.

29 JUIN

La convention a envoyé plusieurs décrets prescrivant aux municipalités d'exercer la plus grande surveillance pour arrêter les suspects.

La garde doit être montée de jour et de nuit. il faut donc s'assurer d'avoir toujours un nombre de gardes nationaux disponibles.

7 JUILLET

Lambert Marchau, prêtre, curé de la paroisse demande un certificat de civisme pour toucher son traitement. demande également faite par Jean Leclerc. vicaire. pour toucher son traitement. Touchard notaire depuis 40 ans, Goubeau percepteur font une pétition pour obtenir ce même certificat.

10 AOUT (célébration de la fin de la Royauté)

FETE DE L'UNION célébrée avec pompe et solennité malgré le peu de temps pour la préparer. Du lieu de rassemblement les citoyens se sont rendus à l'église où la messe a été célébrée : les officiers municipaux ont été à la chambre commune chercher l'acte constitutionnel qui a été porté en grande pompe, entouré de la garde nationale en armes. et déposé sur l'autel de la patrie qui avait été construit à cet effet. Le citoyen Marchau a prononcé un discours patriotique après lequel a été fait le baiser fraternel. A la suite, la constitution a été lue pendant que les citoyens buvaient en silence dans la même coupe le vin versé par les officiers municipaux : la cérémonie s'est terminée par le serment prêté avec joie par les citoyens.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Lecture d'un avis pour la levée en France de 30 000 hommes de cavalerie. Un homme de cette paroisse devra être choisi parmi les célibataires d'au moins 5 pieds 2 pouces de tailles (ces derniers devront se rendre à Ligueil pour la sélection).

Désignation de 5 chevaux de selle (sans utilité pour l'agriculture) à conduire à Ligueil mercredi prochain. Les transporteurs et livraisons de grains doivent être étroitement surveillés. Le recensement de tous les grains battus ou en gerbes doit être fait et contrôlé par le Maire et deux officiers municipaux.

22 SEPTEMBRE - BRULEMENT DES TITRES DE FEODALITE

Manthelan demande que les titres des propriétés de Dangé d'Orsay sur la commune de Manthelan soient déposés au greffe de cette commune pour y être brûlés. La commune de La Chapelle décide que les titres du chartrier de Grillemont seront déposés au greffe de cette commune, à charge pour Manthelan d'envoyer un commissaire que l'on aura prévenu du jour du brûlement.

Ce même jour est lue une lettre de la convention prescrivant d'établir une double liste: celle des citoyens de 16 à 45 ans et celle des citoyens de 18 à 25 ans. Cette demande fait présager une prompte réquisition des jeunes : or il faut informer les administrateurs qu'une levée de jeunes est impossible avant l'ensemencement des terres c'est-à-dire au moins 6 semaines ! Qu'on aille pas interpréter cette délibération comme un refus d'obéir à la loi !!!

10 OCTOBRE

Séance importante FIXATION DU MAXIMUM DES GAGES, SALAIRES ET DENREES (pour enrayer la spéculation) le décret du 21 Septembre fixe le maximum soit environ 30 % de plus qu'en 1790...mais la vie a tellement augmenté. La liste complete des salaires fixés pour La Chapelle figure sur le registre à la mairie. nous n'en donnerons que quelques exemples en faisant remarquer que certains salaires (les journaliers. les charpentiers. les maçons ont des salaires différents selon les périodes de l'annee).

.../...

Journaliers	en 1790	en 1793
periode la mieux payée	16 sols nourris 18 sols non nourris	24 sols nourris 30 sols non nourris
femmes hors la moisson	4 sols nourries 10 sols non nourries	6 sols nourries 15 sols non nourries
un domestique menant des chevaux, gagés	26 livres par an	39 livres par an
un garçon meunier le mieux payé	100 livres par an	150 livres par an

Une lingère nourrie en 1793 gagne 6 sols.

1 livre = 20 sols ou sous
1 sol = 12 deniers

La liste des salaires est intéressante mais que pouvait-on acheter avec en 1793 :

- le pain blanc vaut 4 sols 5 deniers la livre
- le pain bis vaut 3 sols 6 deniers la livre
- le pain noir vaut 3 sols la livre
- boeuf, veau et mouton valent de 7 à 12 sols la livre.
- le beurre 30 sols la livre
- la toile fine 3 livres 8 sols l'aune
- la toile ordinaire 2 livres 12 sols
- la chandelle de suif 24 sols la livre

N'oubliez pas que l'homme mangeait 1 l 1/2 à 2 livres de pain par jour, la femme et les enfants 1 l . Voyez qu'avec les salaires on n'allait pas loin et qu'on avait avantage à être gagé ou nourri.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1793

Important. Tous les titres, toutes LES PIECES RELATIVES AUX DROITS SEIGNEURIAUX ABOLIS doivent être déposés au greffe de la mairie. Nous avons reconnu qu'il avait été dépose 4 grands paniers "d'ozier" remplis de papiers et de registres que Ducatel, ancien régisseur, et responsable du séquestre, nous a dit être ceux du cy-devant fief de Grillemont. Suit la liste impressionnante des terres et bois, des rentes payables en avoine, etc.. (la liste complète est sur le registre).

La plupart des titres étaient des AVEUX (acte par lequel un seigneur reconnaît un homme pour vassal) et DENOMBREMENT DE FOI et HOMMAGES (devoirs du vassal envers son seigneur dont il détient la terre) : s'y trouvaient également des registres de recettes, de rentes, de TERRIERS (terriers = livre concernant le dénombrement des droits seigneuriaux qu'il était d'usage de renouveler tous les 30 ans pour éviter la conscription).

L'ensemble des écrits consignant les droits et le règlement des intérêts s'appelle le CHARTRIER).

Outre tous ces documents se trouvaient des REGISTRES d'AUDIENCE (le seigneur tenait en son château des assises et avait droit de basse et moyenne justice).

Les plans concernant la propriété territoriale seront déposés au district.

.....

4 FRIMAIRE AN II (fin Novembre début Décembre 1793)

1ère mention du CALENDRIER REPUBLICAIN qui avait été établi par FABRE D'EGLANTINE (celui qui a écrit : il pleut, il pleut bergère) l'année commençait le 1er vendémiaire jour de l'equinoxe d'automne. Chaque mois (il y en avait 12) était divisé en 3 décadis = 10 jours - LE DIMANCHE EST SUPPRIME: ce n'est qu'en 1806 que le calendrier grégorien redeviendra officiel, c'est Bonaparte qui rétablira le dimanche.

Dangé d'Orsay informe de son intention de faire don à la commune de 250 livres pour les plus nécessiteux, il y aura 40 lots de 6 livres 5 sols.

ONZE FRIMAIRE 3 DECEMBRE

Liste des revenus de 1792 pour établir la contribution foncière. Y figurent seulement 35 noms.

- Seuls 2 revenus de plus de 1 000 livres: Dangé d'Orsay - 8 400 livres et MOREAU 1 400 livres. Le reste va de 850 à 35 livres.

- Une liste des gens qui ne possèdent rien est dressée pour participer aux secours qui leur sont destinés sur les biens des émigrés (on a vu aucun résultat concret de la publication de cette liste qui figure au complet sur le registre).

20 DECEMBRE 1793

Un emprunt forcé est lancé... personne n'est susceptible d'y souscrire en raison de la modicité des revenus.

28 DECEMBRE 1793

Desséchement des étangs et réutilisation. L'étang neuf -3 arpents- la bonde a été emportée par l'innondation en Juillet 1792. On ne peut en faire qu'un pré .

L'étang du grand clos -9 arpents- bon à faire seulement un pré.

1 7 9 4

12 Nivôse an II : 1er Janvier 1794

REMISE DES REGISTRES PAROISSIAUX A LA MUNICIPALITE ainsi que celui de la publication des bans, des naissances, mariages et décès par Lambert Marchau curé.

2 JANVIER

Transport au district de Loches des ferrets de cuivre et autres métaux servant au culte ! y compris les battants de cloche. Il faut une voiture et un cheval pour transporter le tout (liste complète sur registre).

Nomination d'un PERCEPTEUR des contributions. C'était un citoyen du village qui se chargeait de l'établissement et du recouvrement (tâche ô combien ingrate!) des contributions foncières et mobilières. Pour cela une adjudication était lancée et c'était celui qui proposait le moins cher par livre de contribution qui obtenait le marché. Ainsi en ce 2 Janvier l'adjudication avait été proposée à 12 deniers par livre. C'est finalement Bernier qui l'obtint en ne demandant que 2 deniers par livre. nécessité était pour lui de fournir une caution du 1/3 de la somme à recouvrer.

AVRIL

Après avis de la Société populaire. et selon l'avis de l'agent national nécessité d'appliquer les décrets de la convention nationale sur la destruction du régime féodal en ARRACHANT LES ANCIENNES BORNES DE FEODALITE (qui limitaient les terres seigneuriales) sur les herbages, les terrains cultivés. , Les friches , devront être transportées à une distance d'au moins 50 toises du lieu où elles étaient ceci dans les 15 Jours. Quant aux bornes qui pourraient être sur les terrains communaux ou les bois séquestrés au profit de la nation, Leroux, commissaire. sera chargé de les arracher et elles seront vendues au profit de la commune !

IMPORTANT : ELARGISSEMENT DES RUES du bourg.

Le citoyen Jean Parpais réduira les terres qui sont entre le pignon de la maison et la rue, sans faire de dommage à L'ARBRE DE LA LIBERTE ET DE LA RAISON. Où était-il (cet arbre avait été planté dans chaque commune dès 1790 en l'honneur de la Révolution). Il convient de laisser le moins de terre et de pierres possibles devant les maisons, il faudra les utiliser pour mettre dans les chemins légaux. Les citoyens journaliers qui voudront trouver à s'embaucher, devront se trouver devant l'arbre de la liberté au carrefour dans le bourg (!!) à 6 H du matin tous les quintidis et décadis.

Le citoyen Lambert Marchau va recevoir son certificat de civisme ! car il a donné l'exemple de préjugé nuisible vaincu. Ci-devant curé constitutionnel de cette paroisse démissionnaire propriétaire et notable, marié légitimement avec Françoise Marchau sa cousine, il est membre de la société populaire de Loches depuis sa formation ainsi que de celle de Ligueil et de La Chapelle et a fait preuve de son civisme en publiant le principe de morale universelle, en participant aux dons patriotiques et civiques à plusieurs reprises. Comme il n'y a eu aucune réclamation pendant le délai d'affiche aussi ce jour 24 Avril 1794 lui a-t-on donné ce certificat.. On aurait pu aussi lui donner un certificat d'opportunisme quand on pense à toutes les tâches qu'il s'est débrouillé pour remplir au cours de sa longue vie... il est mort en 1836 à 90 ans (une exception à cette époque). Peu de personnages ont joué un rôle aussi varié dans la commune. Né à Ciran la Latte il fut CURE sous le régime de la Royauté. CURE CONSTITUTIONNEL et DEMISSIONNAIRE pendant la révolution, il racheta les terres de son ancienne cure vendues en bien national, devint NOTABLE et PROPRIETAIRE, PRESIDENT de la société populaire, CAPITAINE DE LA GARDE NATIONALE, un moment INSTITUTEUR comme nous allons le voir... pour ne pas perdre le logement qu'il avait au presbytère dont une partie servit de salle de classe. Sous le Directoire 1795-1799. il fut à Ligueil ADJOINT à l'agent national et chargé de plusieurs fonctions de COMMISSAIRE, de PERCEPTEUR!! Le consulat et l'Empire le verront MAIRE de La Chapelle Pour la petite histoire il eut un fils et 3 filles dont l'une, répondant au doux prénom d'Aspasie, épousa un gendarme -Brion- dont elle vécut séparée, mais c'est à un des héritiers Brion que M. Mme Roche achetèrent la belle maison du haut-bourg construite sur un terrain qui avait été racheté en bien national par Lambert Marchau et ayant appartenu à l'ancienne cure ! Un petit Talleyrand local !!!

25 AVRIL 1794

Le Comité de salut public dans un décret de fin Mars demande une collecte de vieux linges, chiffons, rognures de parchemin, vieux drapeaux pour être transformés en papier. Ces vieux linges seront payés au prix du maximum. Ils devront être portés à Loches. Il en sera trouvé 750 livres dans la commune (la livre pesait entre 450 et 495 grs).

9 MAI

Nécessité de fournir le 1.8eme des cochons de la commune -soit 6 cochons de 3 mois et des cochons mâles-

.....

27 JANVIER

On commence à exiger le remboursement de ces fameuses rentes constituées fin 1791 !

31 JANVIER

Caillau délégué du directoire de Loches s'est présenté pour recenser les couvertures disponibles : Aucune de disponible chez les particuliers, seulement à Grillemont. Villeret et Saulquin iront les chercher.

2 FEVRIER

Réquisition des toiles et fils pour équiper 1 000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

11 FEVRIER

Important - Ducatel est nommé agent national.

ETABLISSEMENT DE LA SOCIETE POPULAIRE. Cette société est affiliée aux Jacobins de Tours. Elle est essentiellement le comité de surveillance révolutionnaire installé dans la commune.

En feront partie : Lambert Marchau (!) Michel Touchard. Vincent Frappier. Henri Parpais. René Moreau. François Saturnin Chrétien, Charles Boireau. François Bernier. Ils s'assembleront tous les quintidis et décadis (soit 2 fois tous les 10 jours) à 4 H du soir provisoirement à la chambre commune après les séances. A l'unanimité la municipalité a répondu qu'elle voyait avec plaisir les progrès de l'esprit public dans cette commune. Cette société propagerait en plus les lumières et la surveillance la plus exacte de l'exécution des lois.

20 FEVRIER

(Compte tenu des complications du calendrier républicain toutes les dates sont approximatives à quelques jours près). Recensement des fils et chanvres. Lambert Marchau (encore lui) commissaire pour les contingents dans le canton de Ligueil déclare qu'il existe dans cette commune 1 700 livres de fils blanc et écru et 2 212 livres de chanvre.

1er MARS

Inventaire du linge de la sacristie (détail au régistre) présenté par Verna sacristain. Le linge est conservé provisoirement au TEMPLE (c'est le nom donné désormais à l'église).

3 MARS

Pétition pour une réduction d'un contingent de 900 boisseaux de blé à fournir dans le mois. En effet, cette année il n'y a pas de potages et de légumes, il faudra donc de plus grande quantité de pain. Il est reconnu que les cultivateurs et les gens qui travaillent aux champs consomment plus de 2 l de pain et il entre plus d'orge que de blé dans leur nourriture.

LAMBERT MARCHAU CULTIVATEUR PROPRIETAIRE (avec les terres de son ancienne cure racnetees en biens nationaux ..) DEMISSIONNE DE SON POSTE DE PRETRE ET DEMANDE un certificat de civisme.

.....

1795

1er JANVIER -IMPORTANT- NOMINATION D'INSTITUTEUR ET D'INSTITUTRICE

Verna secrétaire de la Municipalité se présente pour le poste. Il est de bonnes moeurs, marié et sincèrement attaché au nouveau régime. Mais il n'a pas encore rempli de fonctions pour apprendre à la jeunesse. S'est présentée Monique Moreau. 21 ans célibataire, tenant une conduite honnête dans les principes de la Révolution. Seront finalement choisis... devinez qui ? Lambert Marchau le 24 Janvier et Marie Flisseau qui ont les qualités requises tant par l'instruction que par les moeurs.

24 JANVIER

Ce sera donc Lambert Marchau proposé par le Conseil Municipal, et accepté par le jury du district de Loches qui sera le 1er instituteur Laïc de la commune (pour peu de temps!!). Il renonce pour cela à sa place de notable.

Voilà quel est son programme !!

Il compte (autant que les forces et la lumière lui permettront) atteindre l'instruction que l'homme doit à Dieu, à la patrie, à ses semblables dans les relations les plus intimes. Il a besoin d'encouragement dans le plan qu'il va mettre à exécution. Ses intentions n'ont pour objet que le bien public, il ne doit pas être calomnié par la malveillance qui s'agite en tous sens pour tourner en ridicule et éloigner des campagnes l'instruction publique. Il demande à la municipalité (liste complète sur registre).

1°) Un local, des tables et des bancs

2°) De fixer l'heure et la durée de l'école et voir s'il conviendra de sonner la cloche pour signaler le début et la fin de la classe.

3°) La municipalité devra chaque mois choisir des sujets et aussi "assister" chaque mois à la dite école pour s'informer de la manière dont elle est tenue, des leçons qu'on donne et des progrès que peut faire la jeunesse. On dressera un procès-verbal !!!

Lambert Marchau prête serment (comme tout fonctionnaire public) de maintenir la république une et indivisible, la liberté et l'égalité, de remplir sa tâche selon les voeux de la loi et l'attente des citoyens.

Marie Flisseau 5 jours plus tard est nommée institutrice prête serment... et demande un logement.

1er FEVRIER

L'heure de la classe devra être déterminée par la municipalité en tenant compte des saisons. 2 heures après le lever du soleil l'hiver ; à 10 H les autres mois

La municipalité se fera un plaisir d'assister de temps à autre à l'instruction des enfants afin d'examiner leurs progrès et féliciter en encourager ceux qui se distingueraient.

Il faudra quelqu'un pour sonner la cloche. Hélas ! la municipalité n'a pas d'argent pour le dédomager, pas d'argent non plus pour acheter des tables, des bancs... on prendra ceux qui servaient autrefois à l'église !! tant pis !!

- Grand livre de la Bienfaisance -

Il faut établir UN ROLE DES INDIGENTS. Il y a 7 classes d'indigents; la liste complète est sur le registre. Sachons seulement que l'indigent de 1ère classe est celui qui peut attester de 20 ans à la culture. d'un certificat d'indigence délivré par la commune en plus d'un certificat de résidence et de naissance.

L'indigente de 7ème classe doit fournir un certificat d'indigence. un certificat de naissance pour ses trois enfants, un certificat de décès du mari.

Tous ces certificats seront à vérifier par l'agent national.

10 JUIN

Fixation du prix (maximum) pour les journées de moisson -sans nourriture-

- moissoneurs - chargeurs..... **30** sols
- lieurs de gerbes..... **28** sols
- scieurs de grains..... **25** sols
- batteurs de gerbes..... **25** sols
- femmes..... **18** sols

Voiturage par bordées de 2 lieues (4 heures), Pour 2 mulets. 2 boeufs ou 4 bourriques : **3** livres, Pour 4 bêtes et 2 hommes : **6** livres..

11 JUIN - PETITION POUR UN INSTITUTEUR (IMPORTANT)

Toujours pas d'instituteur malgré la demande. C'est un préjudice inestimable pour les citoyens de cette commune d'être privés de l'éducation nationale que la législative voulait procurer à nos enfants pour en faire de vrais républicains. Nouvelle demande à Loches (ainsi qu'à la société populaire) pour nous procurer des sujets capables de nous instruire.

9 THERMIDOR - 27 JUILLET

CHUTE DE ROBESPIERRE - AUCUN ECHO DANS LA COMMUNE (fin de la terreur)

29 et 31 Août : Les Cendres pour faire le salpêtre devront être déposées chaque décadi dans une chambre du cy-devant presbytère. Touchard sera responsable (il y avait une salpêtrière près de l'église à Ligueil).
Comme il n'y a pas "d'orreloge" pour annoncer au peuple les heures du jour, il faudrait trouver quelqu'un pour sonner midi. les jours de décadi et d'assemblées civiles. Il faut quelqu'un d'assidu Jean Verna sacristain de la commune accepte le service et recevra en dédommagement l'herbée venant du cimetière!!

5 Octobre : Remise des registres de l'état-civil de 1793-1794.

28 MARS

Le district de Loches accorde 8 000 livres dont 150 reviendront à La Chapelle pour répartir entre les indigents (voir noms au registre).

Le district de Loches a donné 150 livres pour faire continuer le chemin ferré à la sortie du bourg sur le chemin de Ligueil dont la longueur entière serait de plus de 600 toises.

Ces 150 livres ne seraient pas suffisantes pour entreprenare la réparation d'autres chemins vicinaux bien qu'ils soient en très mauvais état. Les gelées et les pluies de l'hiver dernier n'ont pas permis de s'occuper des travaux de la campagne. Il va falloir faire en 2 mois ce qu'on fait normalement en 6. Par ailleurs le nombre de journaliers est insuffisant pour les travaux de l'agriculture, et il n'existe dans cette commune aucun chariot à chevaux ou mulets simplement des voitures à boeufs pour les travaux de l'agriculture... Ceci étant dit, en toute autre occasion la commune se prêterait volontiers à des travaux publics.

9 AVRIL

Le citoyen Bergeron "artiste vétérinaire" de l'école d'Alfort est envoyé par la commission de l'Agriculture et des Arts pour combattre l'épizootie qui affecte les "bestes à laine".

14 JUIN

IMPORTANT - Obligation de REMETTRE A LA MAISON COMMUNE L'ARGENT DES RENTES CONSTITUEES sur le legs de Balthazar Dangé d'Orsay. Pour conserver les dites sommes et pour que les pauvres ne soient pas frustrés des secours.

Il serait proposé au citoyen René Constance Dangé D'Orsay de prendre les dits fonds remboursés à titre de constitution de rentes, à charge pour lui de verser les intérêts pour que les pauvres ne soient pas lésés. Mais hélas cette magnanimité va coûter cher à Dangé d'Orsay car l'argent qu'on lui rend est en assignats sans valeur.



(L'ASSIGNAT est le papier monnaie dont la dépréciation fut constante entre 1790 et 1796 date où on cessa de l'émettre. C'est ainsi qu'un assignat de 100 livres en valait seulement 96 en 1790, 51 en 1793, 18!! en 1795. Personne n'avait plus confiance en cette monnaie, et les paysans cedaient leurs marchandises que contre monnaie d'or ou d'argent. Jusqu'en 1796 on donna un cours forcé à cette monnaie de singe). C'est en mars 1796 que ce papier monnaie perdra son cours légal, remplacé par le franc et la monnaie metallique.

12 JUILLET

Une somme de 18 000 livres est donc donnée à Dangé d'Orsay, il en signe reconnaissance et obligation. La décharge de ce versement sera mise aux archives de la commune.

27 JUILLET

MORT AU CHATEAU DE GRILLEMONT DE RENE CONSTANCE DANGE D'ORSAY (non mentionnée sur le registre municipal).

9 AOUT

Le 5 Août à 10 H du soir, une grande nuée d'orage et de grêle, fera perdre au moins 1/4 des récoltes. Quatre commissaires ont été nommés pour vérifier les dégâts.

24 AOUT

Se sont présentés à la chambre commune la grande majorité des citoyens pour nous faire savoir que plus des 2/3 des terres avaient été dévastées par ce terrible orage de grêle. 1/3 de la moisson et des récoltes de toutes espèces sont détruites. Il n'y aura pas de quoi ensemencer ! Cela est d'autant plus dramatique que le prix du grain est à un taux que ne peut atteindre sans se ruiner celui qui ne récolte pas. Ils seront réduits à la misère.

OCTOBRE - DISSOLUTION DE LA SOCIETE POPULAIRE de La Chapelle

(FIN de la Terreur qui prépare l'arrivée du DIRECTOIRE).

Jean Verna secrétaire de la société populaire remet toutes les pièces concernant la dite société à savoir 21 bulletins des lois, 29 fois 4 rapports, 64 discours et instructions, 2 décrets constitutionnels, 24 jugements, 14 lettres, 4 indications pour les fêtes à célébrer.

LE DIRECTOIRE

Fonctionna du 27 Octobre 1795 au 10 Novembre 1799, il appliqua la constitution de l'an III votée en Août.

Dans cette constitution il était prévu de supprimer le District, le département comprend désormais cantons et communes. TOUTE COMMUNE DE — 5000 HABITANTS N'A PLUS DE MUNICIPALITE PROPRE. Un agent municipal et un adjoint la représenteront aux délibérations qui auront lieu au canton. A la tête de cette représentation cantonale il y aura un président nommé par les agents municipaux. Ces municipalités de canton fonctionnèrent mal et ne survécurent pas au Directoire. Elles étaient surchargées de travail (répartition et levés d'impôts en tous genres et comme les finances du Directoire étaient toujours au bord de la faillite ce n'était pas tâche facile) les membres étaient des bénévoles, mal préparés. Cette assemblée cantonale ne pouvait pas remplacer le Conseil Municipal local qui avait lui-même remplacé l'administration paroissiale. Les séances étaient interminables et se passaient en lecture de lois, d'arrêtés de messages émanant des instances financières, politiques, militaires, policières de Paris. Par ailleurs comme il y avait 9 communes de représentées on comprend fort bien que l'agent municipal de Sepmes se désintéresse de ce qui se passait à Mouzay par exemple. La fréquentation devint de plus en plus aléatoire. Les documents qui vont suivre sont extraits des archives de Ligueil, que M. Guignaudeau a bien voulu nous permettre de consulter. Il est évident qu'ils seront moins fournis car nous n'utiliserons que ceux qui concernent La Chapelle.

.....

12 JUIN 1797

Rappel - Interdiction de sonner les cloches sauf pour des évènements extraordinaires et sur ordre de l'administration.

Les adjoints des communes doivent cadenasser la porte de la tour où est la cloche... si cela est impossible il faut enlever la corde de la cloche (mesure radicale!!).

20 JUILLET

Prix de pension et de nourrice pour les enfants abandonnés :

- 1ère, 2ème année..... : **12 Frs** par mois
- 3ème jusqu'à la 9ème année..... : **15 Frs**
- 10ème, 11ème, 12ème gratuit en raison des petits travaux que pensent faire les enfants.

- Innondations et mauvaises récoltes. On suspend LA VAINE PATURE (droit qui appartient à chaque habitant d'une commune de mener paître ses bestiaux sur les terres lorsque les foins et les récoltes ont été enlevés) pour l'année 1797.

. Imposition des différentes communes :

- LIGUEIL.....	15.000 livres	Esves.....	2.581 livres
- Bournan.....	3.958 livres	La Chapelle.....	**7.264** (donc la
- Ciran.....	5.401 livres	commune la plus imposée après Ligueil)	
- Mouzay.....	3.399 livres	Varennes.....	2.274 livres
- Senoch.....	3.924 livres	Vou.....	6.309 livres
- Sepmes.....	7.039 livres		

13 AOUT

Les propriétaires de chiens devront munir chacun d'eux d'un bâton transversal passé dans le col pour les empêcher d'occasionner des dommages dans les vignes et jardins. les "voulailles" devront être enfermées.

- Nombre de citoyens qui peuvent être assujetis à la côte personnelle et somptuaire :

- LIGUEIL.....	224	- Mouzay.....	40
- Bournan.....	56	- Senoch.....	66
- Ciran.....	55	- Sepmes.....	106
- Esves.....	56	- Varennes.....	40
- LA CHAPELLE.....	138	- Vou.....	52

- Il n'existe aucune fabrique ni manufacture dans le canton. Les rassemblements des agents municipaux seront fixés désormais au quintidi de chaque décadi (c'est-à-dire le 5ème jour de chaque période de 10 jours. le décadi) si ce jour tombait un jour de Marché. la réunion aurait lieu le lendemain.

- La surveillance des émigrés. des étrangers. des prêtres réfractaires doit être renforcée. Les communes de Vou. La Chapelle et Mouzay n'ont pas envoyé au canton les registres d'état-civil de l'année précédente.

SEPTEMBRE 1797

Célébration a Ligueil d'une pompe funèbre pour la mort du général Hoche. La garde nationale est convoquee. le tambour sera recouvert d'un crêpe. Il y aura un discours pour faire le panégyrique du défunt. la Marseillaise sera chantée au milieu des cris de "Vive la République".

.....

La 1ère représentation cantonale se composait de :

Président : Jean-Benoist - Ligueil

Agents Municipaux : Ducatel - La Chapelle (adjoint: Marchau)
Gaudrumeau - Mouzay ; Jacques Baudin - Esves-le-Moutiers
Vincent Fournier - Sepmes ; Gochard - Senoch Barbeneuve ;
Lambert Bertheau - Ciran ; Guérineau - Varennes ;
Pierre Moreau - Vou

FIN DECEMBRE 1795

Lecture à l'assemblée d'une communication du gouvernement visant à arrêter les déserteurs qui tendent de désorganiser l'armée et de livrer notre territoire aux ennemis jurés de la République. Chaque commune devra établir la liste des déserteurs rentrés dans leurs foyers et celle des jeunes gens requis qui ne se sont pas présentés pour rejoindre l'armée. Les aubergistes sont tenus d'établir un registre comportant le nom des voyageurs, âge, date de départ et d'arrivée.

1796

JANVIER

Le citoyen commissaire fait état d'une lettre du receveur de l'enregistrement qui a recouvré plusieurs titres de rentes constituées dues à la charité suite au don fait par le citoyen Balthazar Dangé d'Orsay et son épouse Anne Jarry pour les pauvres des communes de Sepmes, Mouzay, Vou, Bournan et La Chapelle. On a négligé de s'occuper de cette somme qui devrait être considérée comme bien national et être utilisée pour fonder un hospice civil dans le canton. Une commission de surveillance va être formée pour veiller à l'exécution ; Charles Boireau de La Chapelle en fera partie.

- Les agents des communes sont invités à venir célèbrer au canton (à la date correspondant au 21 Janvier), l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français et à prêter serment de jurer haine à la royauté et à l'anarchie et fidélité à la République et à la constitution de l'an III.

Le pain et la viande n'ont pas été taxés depuis Juillet dernier, les prix sont en diminution :

- le pain blanc : 2 sols 9 la livre
- le pain-bis : 2 sols 3
- le pain troisième : 1 sol 9 deniers (la moins bonne)

- Viande de boeuf : 5 sols la livre
- Viande de veau : 6 sols

1797

MARS

Le citoyen Dangé d'Orsay propriétaire de Grillemont et héritier de René Constance Dangé d'Orsay fait remarquer que son revenu est de 5.237 livres et pour l'impôt foncier il est imposé à 2.703 livres. Comme l'imposition foncière ne doit pas être superieure au 1/4 du revenu il demande que l'impôt foncier soit ramené à 1.282 livres.

.....

3 citoyens dont la probité est la plus intacte (!!) et le civisme le mieux prononce vont être nommés pour l'évaluation des biens nationaux restant à vendre dans le canton.

- Lambert Marchau, de La Chapelle (on s'en serait douté)
- Cornet, de Ciran
- Jourmier, de Bournan

Une liste de ces biens devra être affichée dans un endroit visible de la salle des séances.

26 DECEMBRE 1797

Lecture d'une lettre du ministre de la police qui prévient le département que l'audace des brigands est à son comble... réunis en troupes nombreuses, organisées et soumises à un chef... ne daignant même plus se couvrir du voile de la nuit (!!) le soleil éclaire leurs attentats ; les voitures publiques, le courrier, les voyageurs isolés ne sont pas à l'abri de leurs attaques qui ne paraissent avoir pour objet principal que le pillage du trésor national, l'enlèvement de la correspondance du gouvernement dans le but de paralyser son action (certains de ces brigands étaient des chouans qui avaient fui la Vendée).

1 7 9 8

20 FEVRIER 1798

Boireau est agent municipal de La Chapelle et Lambert Marchau son adjoint.

Il faut procéder à la nomination d'une commission composée d'un administrateur du département, de l'ingénieur en chef, du professeur de mathématique et de physique afin d'établir le rapport entre les anciennes mesures et les mesures Républicaines.

LE SYSTEME METRIQUE fut élaboré par UNE LOI DU 7 AVRIL 1795 mais très laborieux à mettre en place.

Les anciennes mesures étaient :

longueur	la toise	: 2 m (la taille maximum d'un homme)
	l'aune	: 3 pieds 8 pouces = 1.18 m environ (distance des bras écartés)
	le pied	: 0.32 m environ
	le pouce	: 2.7 cm environ
poids	1 once	: 30 grs environ
	1 livre	: 16 onces environ
capacité	boisseau	: 23 l 7 onces mais très variable selon les régions
	pinte	: 0,93 l
distance	1 lieue	: 4 km 500 nombre moyen de km effectués pendant 1 heure de marche.

environ parce que nous n'avons pas tenu compte des décimales

Les poids et mesures de capacité (en fer ou en étain) devront être envoyées par voie de messagerie à Tours sans doute, mais on fait remarquer qu'il est impossible de les envoyer: elles servent les jours de marché et on ne peut pas les redonner tant qu'on n'a pas reçu les nouvelles.

20 AVRIL 1798

La liste des militaires, des réquisitionnés des dispensés doit être établie. Depuis 1795 Bonaparte guerroyait sans cesse, Italie, Allemagne, Egypte et n'oublions pas que depuis 1792 la France n'avait guère connu de moments de paix, les hommes étaient las de guerroyer.

20 AVRIL

On a célébré à Ligueil la FETE DES EPOUX une des nombreuses fêtes qui devaient être célébrées dans les villages (dont les habitants n'avaient que faire, et qui étaient plutôt des "corvées" patriotiques).

En voici la liste mais on ne sait pas de manière précise lesquelles ont été célébrées à La Chapelle. D'abord les FETES DECADAIRES, les 10ème, 20ème, 30ème jour du mois. L'administration municipale en costume devait se rendre au lieu de réunion des citoyens. On devait y lire le bulletin décadaire ainsi que le bulletin des lois. Par ailleurs le tableau des autres fêtes était envoyé aux communes :

- 7 fêtes devaient être célébrées -

1er Vendemiaire	**23 Septembre**	FETE DE LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE
10 Germinal	**31 Mars**	FETE DE LA JEUNESSE
10 Prairial	**30 Mai**	FETE DE LA RECONNAISSANCE
10 Messidor	**29 Juin**	FETE DE L'AGRICULTURE
9-10 Thermidor	**27 Juillet**	LA FETE DE LA LIBERTE
10 Fructidor	**28 Août**	FETE DES VIEILLARDS

sans oublier la CELEBRATION DU 14 JUILLET et le 21 JANVIER (mort de Louis XVI) et le 10 AOUT (chute de la royauté).

Dans le registre de Ligueil un nombre important de pages est consacré à la description de la célébration de ces fêtes, nous n'en n'avons qu'une pour exemple, nous la décrirons à sa date de célébration.

15 MAI

Lambert Marchau est nommé commissaire pour la vérification des comptes de l'an V et de l'an VI.

Verna est garde champêtre de La Chapelle et d'une partie de Bournan (ce n'est que plus tard qu'il sera nommé pour La Chapelle seulement). Chaque garde champêtre doit porter sur le bras une plaque d'étoffe où seront écrits en caractères blancs, le nom de la commune, du Canton, son nom, et il a droit pour toute arme, à une pique. Il touchera 200 Frs par an et devra porter les procès-verbaux de contrainte moyennant 30 sols.

29 JUIN

Célébration de la FETE DE L'AGRICULTURE à Ligueil. L'ensemble des notabilités, le juge de paix, les instituteurs et institutrices, 24 laboureurs choisis parmi les plus anciens de la commune tenaient dans une main un ustensile de labourage et dans l'autre un bouquet d'épis et de fleurs ! La garde nationale était rangée en ordre sur la place de la Liberté (où était planté l'arbre de la Liberté et l'autel de la Patrie). Le citoyen Voyer, cultivateur, a fait conduire à cet endroit une charrue attelée de deux boeufs... mais compte tenu de la chaleur et par crainte qu'il ne leur arrive un accident les a fait reconduire à l'étable!!! Au pied de l'arbre de la Liberté il a été prononcé un discours de circonstance, des cris de "Vive la République" ont retenti et des hymnes patriotiques ont été chantés.

Au cours des délibérations suivantes, il est recommandé dans chaque commune d'augmenter la surveillance des passeports en raison de la recrudescence du brigandage! les aubergistes doivent être contrôlés.

En raison du désintérêt des communes pour les séances bien trop longues et fastidieuses il arrivait que le nombre des agents municipaux soit insuffisant : il fallut donc menacer ceux qui avait manqué 2 séances consécutives d'être radiés.

.../...

Chaque agent municipal et son adjoint devait porter l'écharpe tricolore pendant les séances et le président 1 chapeau rond orné d'une petite écharpe tricolore surmonté d'une plume panachée aux 3 couleurs. Ils devaient tous, bien entendu avoir prêté serment de haine à la Royauté.

14 JUILLET

Il y a eu un "agadeau" impossible de célébrer la fête à l'extérieur.

17 JUILLET 1798

GRILLEMONT EST VENDU A HYPOLYTE COLLINEAU riche armateur de Nantes.

7 OCTOBRE

Aujourd'hui s'est présenté le citoyen Nicolas Ricault de la commune de La Chapelle désirant exercer les fonctions d'instituteur dans la dite commune. Etant donné ses multiples occupations, Lambert Marchau n'a pas du enseigner bien longtemps si même il a vraiment enseigné, ce qui est signalé nulle part..

On revient sur le legs Dangé d'Orsay au profit des différentes communes depuis 1792-1793 les intérêts n'ont pas été payés par les personnes qui s'en étaient chargées. Bertaut, Benoist, Marchau, Fournier sont nommés commissaires pour faire l'enquête sur les sommes léguées, les intérêts non versés, la manière dont elles ont été placées.

Un citoyen fait observer qu'il y a longtemps que cette enquête a été faite et les pièces remises au citoyen Fournier de Sepmes!! lequel est chargé de les remettre le 26 de ce mois au plus tard, faute d'être tenu responsable des sommes et des intérêts (saura-t-on jamais la fin de cette ténébreuse affaire).

Necessité d'établir des TABLEAUX DE CONSCRITS. Il fallait lever 200 000 hommes et il y avait 3 classes de conscrits : 1ère (les plus jeunes), 2ème et 3ème les noms étaient tirés au sort sur ces tableaux et un grand nombre cherchait à se faire dispenser.

Voici deux exemples de demande de dispense et il y en a bien d'autres.

- Le citoyen Ondet de Ligueil qui est conscrit de 1ère classe est "attaqué d'une obstruction de la rate, d'un gonflement et embarras de tous les muscles du bas ventre avec une fièvre hectique !... la faiblesse de son tempérament annonce le marasme pourquoi il doit être définitivement exempté" (on croirait entendre Ouvrard, le chansonnier).

- Jean Cartier conscrit de 1ère classe est "attaqué d'une "emphésie" commençante, il a une toux sèche qui annonce une chaleur de poitrine! il prétend avoir des crachements de sang". Il faudra l'envoyer à l'hôpital de Tours 8 jours pour contrôle.

- Pour équiper un conscrit il fallait :

- 2 chemises
- 2 paires de souliers
- 2 paires de bas
- 1 havresac

et la solde. Pour équiper les conscrits de La Chapelle 150 Frs seront nécessaires.

8 DECEMBRE

Etablissement D'UN IMPOT SUR LES PORTES ET FENETRES.

Les adjoints des communes sont tenus dans les 10 jours de faire un état des portes et fenêtres imposables.

A l'agent municipal de La Chapelle sont adjoints pour faire ce travail :

- *Pierre Gabriel Ricou propriétaire*
- *Julien Touchard - Notaire*
- *Louis Dupuis*
- *Jean Verna*

Guère d'enthousiasme pour remplir la fonction !! Cet impôt subsista longtemps et fut très impopulaire.

- *Lambert Marchau assiste régulièrement aux séances, ce n'est pas comme Grochard de Barbeneuve qui n'assiste jamais aux séances et néglige les fêtes républicaine... et fait sonner la cloche!!*

1 7 9 9

JANVIER

DEPENSES COMMUNALES DE LA CHAPELLE

Registre d'état-civil	***18 livres***
Frais d'Agence Municipale	***10 livres***
Sonnerie des fêtes décadaires et autres	***6 livres***
Contribution foncière et mobilière	***116 livres***
Chemins vicinaux avec moitié du bout de l'Arche	***12 livres***
Bulletin décadaire	***12 livres***

Certains arbres de la Liberté sont morts, il faudra les replanter le jour anniversaire de la mort de Louis XVI.

- *Fixation des dates de fermages ou métayages.*

Entrée en jouissance, sortie, congés, termes de location des terres devant se faire aux dates suivantes :

- *22 Septembre* - *21 Mars*
- *21 Décembre* - *20 Juin*

- Les gagistes seront gagés le 20 Juin -

Toujours autant de difficultés à récupérer les conscrits. Aussi un "garnisaire" (un individu mis en garnison, à loger, vêtir, nourrir) sera placé chez les parents de conscrits qui n'auraient pas rejoint l'armée, et on sera amené à les considérer comme des émigrés.

C'est au milieu de l'anarchie financière, politique, municipale, que va s'achever le Directoire qui mènera inéluctablement Bonaparte au pouvoir, le 18 Brumaire (en Novembre 1799). La dernière délibération municipale au canton de Ligueil est datée du 24 Mai. Ces assemblées furent d'un maniement difficile, chargées de tâches multiformes : de l'Administration, de la gestion financière au milieu de la débacle monétaire, de l'application des lois policières, des finances locales et des quereiles propres à chaque commune, de la nécessité de célébrer d'innombrables fêtes (nationales et décadaires). Tout cela avait fini par lasser les participants qui n'étaient concernés que par leur village. Nous n'avons guère d'information sur ce qui se passa entre Mai 1799 et le 20 Juillet 1800 où nous allons retrouver (après rétablissement des municipalités locales) devinez qui ? Lambert Marchau : "moi Lambert Marchau ai commencé

.../...

ce jour l'administration de la commune en qualité de Maire" (nous verrons dans le prochain bulletin 1800/815 comment il se comporta).

Pour finir en beauté citons cet éloge du 1er Préfet d'Indre-et-Loire Monsieur POMMEREUL (1800-1806). Cette commune a très valeureusement combattu les chouans et conserve une énergie qu'il serait très imprudent de fonder !! (qu'est-ce à dire ?).

Nous espérons que cette évocation vous aura intéressés. Elle n'avait d'autre prétention que de vous informer, car nous ne sommes pas historiens de profession et le déchiffrage des registres nous a causé bien des migraines. Que soient remerciés M. de Saint-Seine qui a bien voulu nous permettre d'avoir accès aux registres, Mme BUSQUETS que nous avons souvent dérangée dans son secrétariat ; M. Guignaudeau, Maire de Ligueil, qui nous a permis de consulter les registres de sa commune. A Mme Saulquin qui nous a aidée à dépouiller les documents (en particulier ceux sur les biens nationaux) nous tenons à exprimer notre gratitude.

R . JANVIER

1789

CAHIER DE DOLEANCES

PAROISSE DE LA CHAPELLE-BLANCHE

Cahier des plaintes, doléances et remontrances des habitants composant le tiers état de la paroisse de la Chapelle-Blanche, rédigé en conséquences de la lettre du Roi du 24 Janvier 1789.

Les députés (1) demandent, observeront et remontreront :

1°) La suppression des impôts qui donnent lieu à la contrebande et à la fraude, tels sont les gabelles, les droits sur les vins et sur les huiles.

2°) Pour tenir lieu de ces impôts, deux impôts suffiront (2) : le premier, qui sera la taille réelle, sera supporté par tous les propriétaires nobles, écclésiastiques et roturiers. Le deuxième sera supporté, sous forme de capitation, par tous les particuliers, fermiers, métayers, gens de robe, etc...

3°) La réduction sur les droits de contrôle (3) et non sa suppression parce que l'Etat doit tenir à l'ordre public et conserver l'intérêt des familles.

4°) Que l'assemblée municipale (4) soit conservée ; qu'il lui soit donné le droit de répartir les impôts sur "les trois ordres" indistinctement afin que la contribution soit plus juste que celle qui a lieu jusqu'à présent par les collecteurs, ce qui donnait lieu à quantité de procès ruineux.

5°) Que les corvées (5) sur les grandes routes soient supprimées pour cette paroisse pendant six années pour la réfection de la route conduisant de Ligueil à La Chapelle et de là à Manthelan et à Cormery, laquelle, commencée depuis quelques années, est des plus intéressantes puisqu'elle favorise entièrement le commerce des grains pour l'approvisionnement de la ville de Tours.

6°) Que les propriétaires des moulins tiendront en état les levées, ponts et gués afin de faciliter le passage et d'éviter le "submergement" des terres et des pres qui les entourent.

7°) De réformer la forme de procédure tant dans les justices subalternes que dans celles d'où elles ressortissent, soit immédiatement, soit médiatement.

...../...

8°) De n'approuver que deux seuls degrés de juridictions, à savoir : la première qui est la justice de Grillemont et la deuxième directement au président de Tours; en même temps que les affaires seront jugées dans les six mois et que les juges tiendront eux-mêmes leurs audiences.

9°) De rendre la liberté au commerce intérieur du royaume, en réduisant toutes les entraves auxquelles il était sujet jusqu'à présent.

10°) Qu'il ne soit perçu aucun honoraire par les curés ou vicaires (9) au sujet des mariages ; qu'il en soit de même pour les sépultures écclésiastiques et, pour en tenir lieu, que leurs portions congrues soient augmentées par les gros décimateurs et que la suppression des bénéfices simples soit appliquée à leur subsistance.

11°) Que l'impôt une fois fixé et arrêté, il ne puisse y être fait aucune innovation pour l'augmentation sans le consentement du peuple, soit dans une pareille assemblée ou d'une autre manière légale et équivalente.

12°) Qu'il existe dans cette paroisse quantité de bruyères qui sont incultes, faute d'avances nécessaires, lesquelles seraient susceptibles d'une bonne production si le gouvernement y suppléait et s'il était attaché de la considération et de l'encouragement à la classe des cultivateurs.

13°) La suppression de tous les revenus (10) des communautés tant séculières que régulières des bénéfices et des abbayes et que, à chaque individu qui les compose, il doit assigné une pension honnête pour les faire subsister. Et le gouvernement emploiera les deux tiers de ces biens pour les besoins de l'Etat pendant que l'autre tiers, versé au profit des municipalités, des paroisses, servira à la construction des églises, au soutien des pauvres indigents et aussi "pour placer un maître d'école dans chaque paroisse" pour instruire la jeunesse et pour servir d'aide à "l'église".

14°) D'établir une seule loi, une seule coutume dont le texte soit plus clair et plus intelligible que celui de la coutume de Touraine, comme aussi que la mesure à blé des seigneurs pour la perception de leurs rentes, n'excède pas celle du siège royal le plus proche (11).

15°) Que la dîme des grains, chanvre, légumes et charnage (12) soit fixée pour l'avenir sur le pied de la "vingtième" comme il se pratique universellement en Touraine, et non pas à la "seizième" qui se perçoit par MM. de Saint-Martin de Tours sur cette paroisse seulement comme étant gros décimateurs.

16°) Que le remboursement des rentes seigneuriales, (13) à l'exception cependant du cens, soit permis et que la liberté soit accordée à ceux qui ne pourront rembourser, faute d'aisance, de payer leurs grains en nature tels que la terre les produira et que le droit accordé aux seigneurs de prendre des solidaires pour le restant de leurs rentes n'ait lieu que contre ceux qui seront en retard pour payer.

17°) La suppression des droits de banalité de fours et des moulins parce qu'ils gênent la liberté publique.

18°) L'établissement de quatre invalides afin de prêter main-forte pour le maintien du bon ordre, attendu que cette paroisse est éloignée de la maréchaussée de quatre lieues.

19°) Que la milice soit supprimée et que pour en tenir lieu, il soit prélevé annuellement sur les grains, et hommes veufs sans enfants ayant l'âge et la taille requise, une somme modique pour l'engagement des jeunes gens qui se destinent au service militaire.

20°) Que les mercuriales des grains vendus aux marchés soient fixées sur le rapport de deux marchands ayant prêté serment en justice et qui seront tenus de fréquenter les dits marchés.

21°) Que la suppression des corps et communautés de "mendiants soit prononcée".

.....

Signé : Moreau, syndic ; Boireau, Boucher, Bertault, Michaud, Delalande, Verna, Pidoux, Frapier le jeune, Touchard l'aîné, etc..., en tout 15 signatures avec celle de Touchard, le jeune greffier.

Et à la suite, voici le procès-verbal attestant, à la date du 25 février 1789, que par devant Claude-Jean-Baptiste Touchard, le jeune, notaire royal, procureur fiscal de cette paroisse de La Chapelle-Blanche, se sont présentés les sieurs René-Claude Moreau, Bourgeois ; Jean Verna, sergent ; François Millonnet, François Bertault et nombre d'autres habitants de ladite paroisse, lesquels, après lecture à eux faite du présent cahier, l'ont approuvé, en même temps qu'ils ont nommé pour le porter à Tours et le présenter à l'assemblée, le 9 mars prochain, les sieurs Antoine Boucher, François Bertault et François Minerat, lesquels se sont engagés à remplir fidèlement cette mission.

Même signature que dessus, avec celle de Touchard, le jeune, greffier.

* *

Pour aider à la compréhension de ce texte se reporter aux remarques ci-dessous paragraphe par paragraphe.

Par. 2 : Les deux impôts proposés sont l'un sur les biens, la taille, l'autre sur les personnes.

Par. 3 : Les droits de contrôle sont nos actuels droits de mutation.

Par. 4 : Les corvés ne frappaient que les paysans (ni les nobles ni les écclésiastiques ni les domestiques des seigneurs)-(corvée de charroi, d'entretien des chemins, journées de culture pour les seigneurs, etc...).

Par. 8 : La justice de Grillemont était la justice seigneuriale, elle s'occupait de faits semblables à ceux de la justice de paix.

Par. 9 : Demande concernant la suppression des douanes intérieures, de province, de seigneurie à seigneurie qui gênaient singulièrement le commerce ainsi les marchandises portées au marché de Ligueil payaient une taxe d'entrée 1/10 de leur valeur.

Par. 10 : Les gros décimateurs (qui touchaient les Dimes 1/10 des récoltes, des biens de leur domaine. Il s'agissait des abbés, des Evêques ou autres écclésiastiques possesseurs de biens) ne donnaient au curé des paroisses qui dépendaient d'eux que la portion congrue, c'est-à-dire assez peu : 1 200l pour les curés 700 pour les vicaires chaque année (c'étaient tout de même un sort plus enviable que celui des paysans).

Par. 13 : C'est la suppression des biens du clergé qui est demandée, elle sera réalisée à partir de 1790 par l'Assemblée Nationale.

Par. 14 : Unification des poids et mesure, ici réclamée, s'imposait depuis longtemps par exemple le Boisseau à Loches était 21 L de grains.
Preuilly était 21 L de grains
Montresor était 20 L de grains
Ligueil était 15,06 L de grains
Descartes était 11 L de grains

Par. 15 : Le vingtième c'est-à-dire par exemple : la 20ème gerbe ; le 20ème agneau (charnage) et non le 16ème comme était pratiqué par MM. de Saint-Martin de Tours.

Par. 16 : Le remboursement fut décrété au cours de la fameuse nuit du 4 août... Peu le payerent.

.../...

Par. 17 : Les droits de "Banalités" c'est-à-dire ceux à payer pour faire cuire son pain au four du seigneur pour faire pressurer son raisin au pressoir seigneurial, on pouvait dans certains cas ne pas utiliser ce four ou ce pressoir.

Mais il fallait payer une taxe.

Par. 18 : Demande jamais exaucée qui se transforma en création de garde champêtre (le 1er à La Chapelle fut Jean Verna réputé de "bonne vie et moeurs" en 1806 au salaire de 150 Frs par an.

Par. 19 : La milice était une armée territoriale qui se recrutait par tirage au sort parmi les jeunes gens de la paroisse celle-ci était tenue d'équiper les miliciens (1 ou 2 par commune) si on avait les moyens on pouvait payer un remplaçant !...

Par. 20 : Très important : il s'agit de moines mendiants franciscaines et dominicaines qui quêtaient de fermes en fermes, soit disant pour leurs couvents il s'introduisaient dans les familles et apportaient souvent scandale et désunion.

La lecture de ce cahier de doléances, comparé à d'autres de la province appelle deux remarques :

Il est relativement modéré et non plein d'emphase comme celui d'Yzeures-sur-Creuse ou encore l'empreint de détresse profonde comme dans ceux de Civray et de Bossée paroisses proches :

BOSSEE

La paroisse de Bossée est composée de 150 feux c'est un plat pays et "a couatique" !! les 3/4 des terres sont possédées par deux seigneurs et plusieurs roturiers qui ne paient aucune charge.

Que les dites terres ne sont bonnes pour le blé que lorsqu'elles ne sont pas inondées par les eaux, telles que l'année dernière où il n'a pas été récolté de quoi ensemmencer !!.. il ne s'y fait aucun commerce, l'entrée et la sortie des denrées étant praticables par suite du mauvais état des chemins... s'il meurt un habitant pauvre ou autre, il faut payer pour l'inhumation à l'église... les gens sont réduits à la dernière nécessité et dans l'impossibilité d'élever leurs familles. Il est facile d'apercevoir que chaque cultivateur n'a pas l'espoir de jouir du 1/4 du revenu du bien qu'il cultive pour sa vie son entretien et celui de ses enfants.

CIVRAY

Le 3 août 1783 à 2 heures de l'après-midi un ouragan perdit entièrement leurs récoltes et causa une ruine presque entière des bâtiments et détruisit la charpente, la couverture, le pignon de la nef de l'église...

Qui occasionna une dépense de 10 400 livres répartie sur une aussi petite paroisse composée seulement de 76 feux (soit un peu plus de 300 habitants comparée aux 210 feux de la Chapelle) en 1788 les habitants ont été encore privés de leurs récoltes en grands et menus blés (seigle, orge, épeau) par la grêle. Les malheureux habitants de Civray se trouvent réduits à une misère inexprimable.

- Achats de biens nationaux souvent par adjudication -

16 Mars 1791 : La Métairie de la Tuffelière par M. le Prince de Paris 15 700 livres.

5 Juillet 1791 : 40 chaînées de terre, pièce de la fortune 45 Frs (de la cure de la Chapelle) à M. Joseph Marchais.

5 Juillet 1791 : 81 chaînées de terre en 2 morceaux 75 F. (de la cure de la Chapelle Blanche) a M. Prou François.

6 Juillet 1791 : 40 chaînées de terre et taille de la Barronnière du dépôt de la cure de Montrésor 80 Frs à M. Pierre Roullet.

13 Juillet 1791 : La métairie des usages (semences et bestiaux) de la paroisse et municipalité de Manthelan 8.500 F. appartenant aux chartreux adjugée a René François Constance Dangé d'Orsay à Paris.

18 Juillet 1791 : 70 chaînées de terre dont 6 de pré dépendant de la cure de la Chapelle-Blanche 90 Frs à M. Boireau.

1er Août 1791 : 60 chaînées de terre et 60 autre chaînées environ 305 livres à François Bertault.

24 Novembre 1791 : Le Gué des Besnards appartenant à la cure de la Chapelle-Blanche au prix de 320 Frs a Pierre Céré de Chévigny.

28 Novembre 1791 : Un arpent de pré en deux morceaux plus 80 chaînées de terre appartenant au chapitre de Tours, Saint-Martin, au Sieur Ducatel, régisseur de Grillemont pour le compte de René François Constance Dangé d'Orsay (Maréchal du camp des armées du Roi 815 livres).

29 Novembre 1791 : 50 chaînées de terre de la cure de la Chapelle-Blanche 60 livres à M. Lambert-Marchau, curé du lieu.

20 Août 1791 : Un arpent de terre de bruyères adjugé à Laurent Saulquin (500F.) à La Chapelle-Blanche.

4 AOUT 1793 : 3 arpents de terre de bruyères, au chapitre Saint-Martin de Tours 1 525 livres à Laurent Saulquin de La Chapelle-Blanche.

4 Août 1794 : Vente par soumission 3 arpents de terre de Bruyères du chapitre Saint-Martin de Tours à Lambert-Marchau propriétaire à la Chapelle Blanche : 3ème année 600 livres, 4ème année 400 livres = 1000 livres.

4 Août 1794 : 15 chaînées de friches à Bernier et Marchau de La Chapelle : 305 livres.

4 Août 1794 : 43 chaînees, 18 pieds de bruyères de Saint-Martin de Tours à Charles Saulquin cultivateur à la Chapelle-Blanche 615 livres.

12 Août 1794 : 20 arpents de bruyères à Berthaud de la Chapelle-Blanche (de St-Martin de Tours) [illegible] livres.

18 Août 1794 : 12 arpents, 61 chaînees, 11 pieds de terre de Bruyeres de la Chapelle-Blanche à Luc Saulquin de Manthelan (St-Martin de Tours) [illegible] livres.

- Comme on le voit ce sont essentiellement des biens ecclésiastiques qui ont été vendus, lesquels appartenaient soit à l'évêché de St-Martin de Tours soit à la Cure de La Chapelle (connes autrefois à celle-ci par des particuliers) soit aux chartreux de Ligugé-Montresor.

LA CHAPELLE ET SON PASSE

JUILLET 1800 - JUILLET 1816

Nous allons donc continuer notre histoire de la Chapelle consignée dans les archives municipales et reprendre notre récit où nous l'avions laissé en 1799, lorsque Bonaparte après le coup d'Etat du 18 Brumaire (9 Novembre 1799) institue le consulat et fait très rapidement adopter la constitution de l'an VIII (13 Décembre 99) qui va donner un nouveau visage à l'administration française.

Notre commune, comme les autres, va retrouver son identité et être administrée par un Maire, non plus élu, mais désigné par le Préfet sur une liste de notables (propriétaires) présentée par le Sous-Préfet qui sera le représentant du pouvoir centralisateur dans la commune.

Le 20 Juillet 1800 notre Lambert-Marchau entre en fonction (1 Maire provisoire Boireau et son adjoint Touchard avaient été nommés en intérim) il va retrouver sa commune après 4 ans de vie cantonale à Ligueil sous le Directoire. A-t-elle beaucoup changé pendant cette période ? Oui et Non : non, parce que l'aspect du village reste le même, la population est toujours aussi besogneuse et le nombre des pauvres y reste très élevé, les routes et les rues sont encore plus mal entretenues, l'église menace ruine ; si le changement n'est pas apparent il est tout de même réel. D'abord le régime a changé mais surtout ce qui constituait autrefois le fondement de la vie paroissiale : le Prêtre et le Châtelain ont disparu. René Dangé d'Orsay qui, n'ayant pas émigré a conservé ses biens (mis sous séquestre certes) décédé le 24 Juillet 1795, son fils Balthazar lui succède, mais en 1798 doit vendre Grillemont et autres biens faisant partie du domaine à Hyp. Colineau riche armateur Nantais qui avait fait fortune dans la traite des noirs, le commerce des épices et épousé une riche héritière. Peut-être Dangé d'Orsay avait-il eu des problèmes financiers puisqu'il n'avait pu rembourser les 18.000 livres de rentes constituées ni en payer les intérêts, un des premiers soins de Lambert-Marchau sera de demander une hypothèque sur Grillemont pour somme non payée par le vendeur, il sera cité à comparaître par Colineau, inutile de dire que les rapports de Colineau et de Marchau seront mauvais (ce sera le seul Châtelain de Grillement à ne pas participer à la vie communale, tous les autres depuis cette époque seront ou Maires ou Conseillers).

Par ailleurs en 1800 il n'y a pas de prêtre nommé à La Chapelle, le presbytère a été vendu (à Lambert-Marchau). L'église comme nous l'avons dit, est en mauvais état, les objets du culte ont été dispersés ou fondus, il n'y a plus de sonneries de cloches, la vie religieuse a pratiquement disparu, les mariages sont encore célébrés par le Maire les jours de décadis, le calendrier républicain qui supprime les dimanches reste en vigueur. Autre changement significatif, le nombre de propriétaires terriens a sensiblement augmenté, ils ont acquis des petites parcelles de terre en biens nationaux issues des biens d'églises et quelques arpents cédés par Dangé d'Orsay (les propriétés n'ont guère plus de 5 à 6 ha). La Chapelle suit en cela la tendance générale de la France qui verra le nombre de ses propriétaires terriens passer de 3 à 7 millions entre 1789 et 1810.

Donc, une fois ce tableau préliminaire dressé, nous voici le 1er Juillet 1800, Lambert-Marchau fier de son titre tout neuf que sa qualité de notable a fait choisir comme Maire sur une liste présentée par le Sous-Préfet ! mais la fonction ne ressemble plus à celle qu'il a vu exercer par Jacques Bertaut en 1793. C'est un Maire désigné et non plus élu par ses concitoyens, il jouit d'un faible prestige, il n'est pas payé, il ne peut convoquer le Conseil (lui aussi désigné) que sur ordre du Préfet, une seule réunion ordinaire par an est prévue de 15 jours en Février pour la présentation du budget, éventuellement toute autre session souhaitée devra avoir l'autorisation préfectorale). Les tâches personnelles du Maire sont nombreuses (et très contrôlées)

.....

tenue de l'état-civil, établissement de la liste de conscription (tâche ô combien mal vue), contrôle des passeports, correspondance suivie avec les autorités, recensement des populations, des récoltes, des animaux et plus tard réquisitions. Tâches ingrates et ternes qui ne débouchent sur aucune perspective de promotion honorifique ou politique.

*Ah ! doit-il penser, il est bien loin le "**bon temps**" où l'on rassemblait la population Chapelloise au battement de la caisse ou au son de la cloche, où il y avait plusieurs sessions de conseils par jour en cas de nécessité. Il va devenir un fonctionnaire sous tutelle, il suppléera à son inexpérience et trompera un peu l'ennui que lui cause ce vide politique en nous contant par le menu ses faits et gestes et ceux de ces concitoyens ! vieille habitude héritée de ses activités révolutionnaires. Ce sera un excellent chroniqueur de la vie chapelloise ; quand il cessera d'être Maire en 1808 et jusqu'en Janvier 1813 où il sera à nouveau nommé nous n'avons pratiquement aucune trace de documents municipaux pendant cet intervalle, mais il reprendra allègrement la plume à sa seconde nomination ; on peut dire qu'entre 1789 et 1816 **il aura été la personnalité Chapelloise marquante** : Révolutionnaire par tempérament et par intérêt (achat de biens nationaux) il acceptera sous l'empire qu'il déteste (et qu'il n'appelera que le nouvel ordre des choses) une fonction officielle à 2 reprises ; ayant acclamé la mort de Louis XVI en 1793 il chantera sans vergogne les louanges de Louis XVIII en 1814. Bon catholique puisqu'il est prêtre en 1789, il verra sans déplaisir démanteler son église et disperser ses biens, à la révolution il démissionnera de son état de prêtre et se mariera ! mais il sera le plus fervent paroissien à chanter le Te Deùm au Retour de Louis XVIII. Sa seule fidélité aura été celle liée à ses intérêts personnels ! on le lui reprochera.*

- Comme ces archives de 1800 à 1815 comporte plusieurs recensements de la population, à la fin de cet article nous ferons une petite étude des habitants de la commune pendant cette période. Les faits énoncés dans ce bulletin sont le résumé de la documentation complète qui est déposée dans le classeur à la mairie.

1er THERMIDOR AN 8 - (20 JUILLET 1800)

Moi, Lambert-Marchau Maire de la dite commune, ai commencé l'administration municipale de celle-ci et eu pas moins de 42 rubriques (du 1° au 42°) il va nous dire ce qu'il a fait entre le 20 Juillet et le 1er Décembre, c'est ainsi que nous apprenons, qu'il a été obligé d'aller à Loches et d'y coucher pour répondre à l'assignation de Colineau ! il lui en coûte 2f 12 sous, qu'il a acheté à Loches chez Gallichet la ceinture de Maire avec la frange !! qu'il a payée 9 f ; que pour la mairie il a acheté 2 bâtons de cire à cacheter : une "boîte" de petits pains pour 2 F. 11 ; 2 mains de papier commun et une de papier à lettres pour 1f et il ne manquera pas de nous dire qu'il a donné 17 sous à Gilles Harang mendiant et malade mais outre l'exposé de ses menues dépenses une dizaine de rubriques sont consacrées aux lettres qu'il a reçues ou envoyées aux autorités supérieures sur les sujets les plus divers allant de l'établissement des rôles, aux renseignements sur la récolte de l'an 8, au dénombrement de la population pour cette même année, aux consignes concernant les mariages (qui ne peuvent toujours qu'avoir lieu à la mairie et aux décadis) aux lettres qui doivent être adressées concernant un certain nombre de conscrits ; notre Lambert-Marchau semble débordé par ces tâches administratives en tous genres, ces nouvelles lois qu'il doit appliquer et le courrier régulier qu'il doit tenir.

DECEMBRE 1800

Avec les Adjoints : Martin, Boireau, Henri Parpais, Pierre Roulet, Charles Proust. ***Avons dressé la commune en 11 sections*** *(toutes les limites sont indiquées de façon précise) :*

1. *Section du Bourg*
2. *Section de Grillemont*
3. *Section de La Houssaye*
4. *Section de la Cailleterie*
5. *Section de La Girardière*
6. *Section de La Tuffetière*
7. *Section de La Ghatellière*
8. *Section de la "Chèze"*
9. *Section de La Cotterie*
10. *Section de La Davière*
11. *Section de La Basse Pommerie*

6 DECEMBRE 1800

Remise des effets mobiliers, titres et papiers dépendant de la commune :

1° - *une vieille armoire en chêne fermant à clef et garnie de ses tablettes*

2° - *un petit coffre-fort avec son cadenas et clefs*

3° - *12 chaises en bois*

4° - *1 paire de chenêts à pomme de cuivre jaune*

5° - *1 petite table garnie de son tiroir*

6° - *1 pinte, 1 chopine, 1 setier de fer blanc (anciennes mesures de capacité)*

7° - *1 pinte, 1 chopine, 1 setier en cuivre*

8° - *1 paire de balance en cuivre jaune garnie de ses 2 fléaux en fer, 1 poids de 4 L un de 12 L en fonte.*

9° - *une autre balance en fer*

10° - *1 jauge de bois pour toiser les hommes*

11° - *1 drapeau garni de son fourreau de toile et 2 tambours garnis de fer blanc*

12° - *5 registres couverts de parchemin vert (il nous en reste 2 dont celui des archives que nous utilisons ici).*

13° - *registres de l'état-civil depuis 1601 à 1800 (les archives de l'état-civil depuis 1601 sont à Tours, nous n'avons que celles depuis 1674 à la mairie)*

14° - *18 cartons*

- *Voilà l'inventaire de notre mairie à cette date.*

14 DECEMBRE

*Lambert-Marchau fait avec "**modestie**" **un premier bilan de ses activités** "il est de notoriété publique qu'il m'aura fallu pendant une partie de l'hiver m'occuper des affaires de la commune tant publiques que particulières et tant pour ceux qui avaient relation avec moi pour mon ministère que pour moi-même il m'a fallu une force particulière ce qui aura lieu encore plusieurs fois au cours de l'hiver" et sans autre forme de liaison nous dit qu'il a dépensé 8 F de chandelle pour éclairer le quinquet (objet d'importance indispensable), 2 f 35 pour 2 bouteilles d'encre et 5 bâtons de cire, 4 f pour un abonnement de 3 Mois au journal d'Indre-et-Loire (car il est avantageux de se procurer la connaissance de ce qui se passe dans la politique et l'administration).*

75 centimes participation de La Chapelle à l'émissaire du canton :

3 questions sont à l'ordre du jour :

*1°) Une **affaire** lui tient toujours à coeur ce sont les 18.000 frs du legs d'Orsay **pour les pauvres** toujours impayés, Colineau l'a fait comparaître devant les tribunaux de justice de Ligueil pour essayer de lever l'hypothèque qu'il a fait inscrire par Grillemont, mais pour poursuivre cette affaire il lui faut l'autorisation et le consentement spécial de son Conseil Municipal qu'il demande présentement.*

*2°) **Les chemins**, trois surtout ont un urgent besoin de réparations, d'abord **le chemin pavé** qui va du Bourg à Ligueil, il faudrait le paver (l'empierrer) sur 200m supplémentaires.*

***La Rue Fondais** du Bourg à la petite Croix, si utile et en si mauvais état.*

*Le troisième est **le chemin de Loches à partir du Bourg** qui va toujours en se rétrécissant par éboulement naturel et dégâts des eaux surtout à la hauteur du carroi aux loups.*

*3°) Troisième objet d'intérêt général ce sont les **réparations de la couverture du clocher et du toit du temple** sans lequel cette commune ne serait bientôt plus qu'un hameau ce qui pourrait entraîner la réunion de cette commune à d'autres (pas de village sans église ! l'église a été le fondement de toute paroisse).*

Un devis a donc été proposé par Guimas le charpentier qui se monte à 696 f. Il y a d'ailleurs un ormeau bien vieux auprès de cette église et sa position est dommageable pour les murs et la couverture du temple, le Conseil devrait décider s'il doit être vendu.

***Emissaire** - Il n'y avait qu'un bureau de poste au Canton, et les émissaires passaient 1 fois ou 2 par semaine dans les communes pour emporter ou apporter le courrier ! c'est le destinataire qui payait le port.*

1801

Lambert-Marchau est débouté des actions entreprises contre Colineau la main levée d'hypothèque a été obtenue. Ce dernier reste propriétaire de Grillemont. Voilà un épilogue sans gloire pour une affaire qui a débuté en 1791.

Liste des réquisitionnaires de 1801 :

1 - Pierre De Louzillière - Requis
2 - Pierre Bertrand- Marié
3 - Pierre Menigou - Marié
4 - François Bertaut - Renvoyé 4 doigts mutilés
5 - Antoine Delouzellière - Marié
6 - Jean Ondet - Marié
7 - Pierre Roy - Renvoyé pour faiblesse de complexion
8 - Jacques Roulet - Incommodé du pied
9 - François Descroix - Habite à Civray
10 - Michel Lecourt - Sabotier - très boîteux - Renvoyé
11 - Louis Boisgard - Malade
12 - Lambert Proust - Marié
13 - Martin Boireau
14 - François Barnabé
15 - Jean Toussaint
16 - Louis Ondet
17 - Louis Saunier ×
18 - Antoine Gaudoin
19 - Louis Michau
20 - Lecourt (le jeune)
21 - Pierre Journier

. Sur les 21 requis compte tenu des hommes mariés, des infirmes ; après tirage au sort, seuls 6 partiront:ceux soulignés.

La conscription ou levée de soldats pour l'armée de Napoléon a été la grande préoccupation de tous les villages de France. La grande tristesse aussi car beaucoup des appelés restaient 5 à 6 ans en campagne dans des pays lointains (Prusse, Autriche, Espagne, Allemagne, Russie) et ne revenaient bien souvent pas dans leurs foyers et mouraient dans les hôpitaux faute de soins. En 1804 il y avait 20 militaires dans la commune en 1807(29 et en 1813 (34) et le nombre de veuves était de 48 à cette dernière date.

Les Maires devaient dresser la liste des jeunes gens ayant 20 ans dans l'année auxquels on attribuait un numéro après avoir retiré de cette liste les hommes mariés, les infirmes, et ceux qui n'atteignaient pas la taille réglementaire de 1,60 m (1/5 des Tourangeaux de 20 ans ne l'atteignait pas) et les mutilés, on établissait une liste définitive, et le Maire et ceux qui étaient portés sur cette nouvelle liste se rendaient au canton, pour y tirer un numéro selon les besoin en hommes, le contingent à fournir par le département était plus ou moins élevé. En 1805 par exemple on a levé 235 hommes dans le département ce n'était pas une année de grandes batailles. Beaucoup de jeunes se mutilaient pour ne pas partir, ils se coupaient des doigts, s'arrachaient des dents pour ne pas pouvoir déchirer les cartouches ; d'autres encore s'enfuyaient de leurs maisons et vivaient plus ou moins en marge de la Société ; ils étaient bien entendu renvoyés immédiatement à l'armée en cas d'arrestation. Un autre moyen, beaucoup moins désagréable d'échapper à la conscription était...le mariage. ce qui rendait encore la conscription plus odieuse c'est qu'avec de l'argent on pouvait s'acheter un remplacement ; les fils de bourgeois partaient rarement, le poids de l'armée pesa bien lourd sur les paysans. En 1801 il fallait payer 416 f pour avoir un remplaçant plus 100 Frs d'équipement en 1813 (l'année des grandes défaites) 4.900 F.. Aucun Chapellois ne peut s'offrir ce luxe, un seul en eut les moyens à Manthelan. Voici un exemple de ce qu'un pauvre remplaçant de 1813 écrit à celui dont-il a pris la place. Mayence 28 Mars 1813 (nous avons rectifié une orthographe bien défaillante).

"Je vous écris ces lignes c'est pour m'informer de votre santé ! tant qu'à moi si je n'avais pas tant de misères ça irait mieux. Nous sommes arrivés à Mayence le 22 Mars. Si je ne vous ai pas écrit plut tôt c'est que je n'ai pas le temps vu que nous faisons l'exercice 6 H par jour, les revues 3 à 4 fois par semaine. Nous avons marché pendant 7 jours. 11 H par jour sans être payés. On nous retient cela pour notre habillement ; je te dirai que depuis Metz nous avons eu de mauvais logements, les vivres sont chers. Tu m'as demandé avec qui je "restais". Je suis avec Protin, Matilleau, Le Blanc, Devant et Bouchet, des connaissances. Je suis au 2ème bataillon, le 1er a passé le Rhin, nous attendons tous les jours des ordres pour le passer aussi.

.../...

Nous sommes logés à Mayence chez les bourgeois, nous allons être habillés aux 1ers jours. Tu es bien heureux d'être tranquille, car j'ai bien de la misère quoi que j'ai envie de faire mon service tu peux être sûr de moi.

Je pense que tu ne seras pas si ingrat de ne pas faire de réponse de suite et de me faire passer de l'argent. Si tu ne me l'envoies pas je ne sais comment je ferai, ce n'est pas pour boire le vin car il vaut 50 sous la bouteille mais c'est pour mon nécessaire, je t'en prie ne m'oublie pas. Rien autre chose à te marquer pour le moment. Tu sais bien que je n'ai passé procuration à personne. Si je venais à être tué dans la Russie tu pourrais rester tranquille. Je finis en vous embrassant et suis pour la vie ton remplaçant.

Girard

(De Chillé soldat du 37ème de ligne qui avait pris la place de Badiller de la même commune tiré au sort).

Ce bulletin est très postérieur à ceux tirés sous le 1er empire mais il en donne un bon exemple.



22 MARS 1801

Voici les 20 militaires à l'armée en 1801. Laurent Boireau, Pierre Boireau, Pierre Détais, Jean Delhommais, E. Roy, Pierre Collier, Jean Sergeon, Martin (illisible), Le Portier, J. Gervais, Louis Pion, L. Constant, Jean Constant, François Allouard, Louis Cathelin, René Bertaut, Martin Dubois, P. Bernard, Gatien Vion, et le 20ème illisible.

13 AOUT 1801

La Garde Nationale est réorganisée en 2 compagnies : dont les capitaines sont Gabriel Ricou pour la 1ère. Pierre Bernier pour la 2ème. Le tambour est Jean Verna, le porte-drapeau : Henri Parpais. Les hommes ont prêté serment de fidélité au gouvernement et ont fait promesse de faire leur devoir.

23 AOUT

Réunion du Conseil - Des plaintes ont été portées contre plusieurs individus qui se permettent le port d'armes avec attroupements sans prétexte de chasse ! ils portent un préjudice considérable aux récoltes des propriétaires en se permettant de chasser en tous temps sur les propriétés ! Le citoyen Touchard (notaire et adjoint) insiste sur la nécessité de rappeler à l'ordre les contrevenants qui seront denoncés à la police correctionnelle s'ils sont porteurs d'armes à feu et sans permis ou port d'armes. Ceux qui chassaient sur des propriétés sans permission seront cités à la police et les bons citoyens sont invités à nous dénoncer ou aux autorités supérieures ceux qui contreviendraient à la loi (les vieilles habitudes de delation révolutionnaire ne sont pas mortes).

*Second objet de la réunion : **Le Cimetière** !! Jean Verna fossoyeur exige un prix exhorbitant pour l'ouverture de la fosse des défunts alors que par ailleurs il jouit à titre presque gratuit de l'herbe du champ de repos (les pierres tombales ne devraient pas être nombreuses). Aussi ayant convoqué Jean Verna avons décidé ce qui suit :*

- Ouverture de la fosse : enfant	- de la naissance à 10 ans	**1 f.**
	- de 10 à 16 ans.....	**1 f. 50**
	- au- dessus de 16 ans.....	**2 f.**

Quant à la profondeur il doit se conformer au règlement ! il s'oblige à faire réparer à ses frais les brêches (sauf les grandes) au mur du cimetière, à l'entretenir et à le rendre en son état à la fin de son bail de 6 ans... Moyennant quoi il pourra continuer à prendre l'herbe du cimetière !!! (à Manthelan on fait payer 3 f. pour la faucher).

7 OCTOBRE

Vérification des comptes de la municipalité pour l'année 1800-1801

*A noter que le **15 Juillet** de cette année **1801** qu'eut signé **le concordat** qui reconnaissait que la Région Catholique était celle de la grande majorité des Français. Le premier consul nommait les évêques qui nommaient les curés. Les écclésiastiques étaient payés par l'état. en échange ils s'interdisaient de revendiquer les biens achetés en biens nationaux à la Révolution. Décision doublement politique qui rassurait tous ceux qui avaient acheté des biens nationaux, et le rétablissement du culte dans les villages aida grandement à la pacification de la Vendée restée profondément catholique. Pour Napoléon il ne pouvait y avoir d'ordre dans un état sans religion. Nous verrons à La Chapelle comment s'opéra ce retour au culte.*

1802

6 FEVRIER

Arrêté concernant ***l'échenillage*** *obligatoire qui doit être fait avant le 20 Février de chaque année : si les propriétaires ou les fermiers se soustraient à cette tâche il sera fait de force par des ouvriers qui devront être payés et ils auront en plus une amende.*

7 JUILLET

Prêté au citoyen Leclerc desservant de l'église de Paulmy 2 missels de l'ancienne liturgie qu'il doit rendre à la 1ère ***réquisition*** *(le concordat n'est pas encore en vigueur à La Chapelle), mais cela ne va pas tarder.*

29 SEPTEMBRE

16 conscrits sont d'âge réglementaire, mais 1802 étant une année de paix il n'en sera pris que 6.

Le compte des grains récoltés est envoyé à la Préfecture.

OCTOBRE 1802

Sur le réquisitoire du citoyen Touchard concernant les plaintes de plusieurs citoyens mus par l'intérêt et la sécurité communale et considérant que la plupart des incendies qui ont lieu dans ce canton et dans les environs ont été causés par la dangereuse habitude dans les communes rurales de faire sécher ***le chanvre*** *dans le four pour le broyer. Certaines fois les fours ont des fentes ou crevasses par lesquelles la flamme s'insinue ; d'autres fois les bouches du four sont défectueuses ou il n'y en a pas. Ceux qui boulangent hors de l'enceinte de la maison emportent chez eux des braises dans des récipients non couverts et le moindre souffle de vent les emporte dans des endroits dangereux. Ailleurs ce sont des cheminées pas ramonées ou abîmées qui causent les incendies préjudiciables à leurs voisins ; aussi le Conseil a-t-il arrêté ce qui suit :*

1°) Interdiction aux fermiers, propriétaires, locataires de faire sécher aucun chanvre au four.

2°) Ceux dont les cheminées ou les fours sont en mauvais état ; 15 jours pour les réparer à dater d'aujourd'hui.

3°) Ceux qui n'ont pas de bouche-four ou ceux qui sont en mauvais état 15 jours pour s'en procurer ou les réparer.

4°) Interdiction de porter des braises dans un vaisseau (récipient) non couvert.

5°) Interdiction d'allumer du feu à moins de 50 toises (environ 100 m) de toute habitation ou grange, étable, bruyères, vergers, meules de paille et de foin.

6°) Chaque citoyen doit tenir ses cheminées en état pour qu'il n'y ait pas d'accidents.

7°) Interdiction de battre chez soi le soir à la chandelle les grains ou légumes.

.../...

Tout contrevenant sera responsable des dommages résultants de sa négligence. Le présent avis sera affiché à la porte extérieure de la mairie et annoncé au son de la caisse pour la 1ère fois demain à 8 H et la 2ème fois le 18 du mois.

12 DECEMBRE 1802

Le citoyen Caillaut (ex-curé au Louroux) domicilié depuis 7 ans à La Chapelle, nous a dit avoir reçu de M. L'Archevêque des lettres le nommant desservant de cette commune. Il nous a déclaré qu'il se soumettrait à toutes les lois du concordat et n'entendait remplir ses fonctions de ministre du culte seulement jusqu'au moment de l'arrivée de celui qui doit remplir les fonctions de ministre du culte, il ne demande aucun salaire, de ne rien percevoir sur les messes qu'il offre de dire les dimanches et fêtes dans l'intention d'être utile et de faire plaisir aux habitants de cette commune.

1803

2 JANVIER

- Logement du desservant provisoire -

Comme il n'y a aucune édifice public ou national en cette commune pour cet usage. Le logement qui conviendrait le mieux est celui de Jean Leclerc à cause de la proximité de l'église et il est disponible. Il nous en affermerait la moitié à savoir 1 chambre basse, 1 haute à cheminées, 1 cellier avec grenier au-dessus servant de serre-bois, la moitié d'un jardin de 8 chaînés environ et la liberté de loger 1 cheval dans l'écurie. Dans chaque chambre il y a une belle croisée. L'escalier et le corridor seront communs. Le loger sera de 60 F. par an, il faut compter 12 F. pour la réparation du local, 3 F. d'impôt foncier par an, 1 f 90 d'impôt sur les portes et fenêtres et un bail de 3 ans à dater du 21 Janvier.

31 JANVIER

Le desservant nommé à titre définitif est... précisément Jean Leclerc. Qui a "exhibé" à la chambre commune la prestation de serment faite devant le citoyen Lemaître Sous-Préfet de l'arrondissement de Loches délégué par le Général Préfet du département pour recevoir des desservants des succursales le serment prescrit par la loi :en conséquence remis au citoyen Leclerc les clés de l'église (on n'avait pas entendu ce mot à La Chapelle depuis longtemps) et le double du procès-verbal de constation des effets servant au culte qui sont dans cette église et appartiennent à la commune. Avons installé le dit citoyen en qualité de desservant. Les membres du Conseil étant convoqués et réunis avec un détachement de la Garde Nationale.

Conscrits de 1803 :

5 seront pris. sur la liste nominale à côté de la date de naissance. de la taille sont indiqués le lieu de naissance. le nom du père et de la mère. le lieu de résidence et une description physique du conscrit par exemple cette année là : François Sornin né en cette commune le 26 Avril 1783 fils de Jean Sornin et de Marie Létard taille 1 m 570 : cheveux. sourcils et yeux châtains. nez long, front rond. bouche grande. menton pointu. visage long et pâle.

4 FEVRIER

*Réunion du Conseil pour la nomination **de 2 fabriciens** pour veiller à l'entretien et à la conservation du **temple** (église) de cette commune conformément à la demande du Sous-Préfet ont été choisis : Charles Boireau - Vincent Frapier.*

Dépenses Communales pour l'année 1803 :

- *Frais d'Emissaire..... 32,49 F*
- *Registre de l'Etat-Civil ..... 40,00 F*
- *Abonnement Journal d'Indre-et-Loire..... 15,00 F*
- *Expert du Département..... 10,00 F*
- *Abonnement au bulletin des Lois..... 10,00 F*
- *Frais de Mairie..... 40,00 F*

Location de la maison commune... 30,00

Location de la maison commune du desservant... 60,00

Frais de bail..... 9,50

Imposition portes et fenêtres..... 2,40

Chemins vicinaux 40,00

(il n'y a pas eu grand travail de fait à ce tarif) **292,34**

Le Chanvre était cultivé dans la plupart des fermes. La graine était semée au printemps dans la chenevière. La plante était récoltée à partir de la Saint-Jean, on faisait ensuite rouir les tiges dans une mare ou un ruisseau, mais ce ruissage qui est en fait un pourrissage était dangereux par ces émanations aussi était-il réclamé de le faire rouir à au moins 200 mètres des habitations. Quand ce rouissage était terminé on laissait sécher ce chanvre un certain temps sur la berge et on le ramenait près de la maison en le plaçant en gerbe. Fin septembre, on commençait à le broyer à chaud après avoir été passé au four (ce qui causait les accidents comme on l'a vu plus haut). Une fois broyé, les fibres étaient peignées avec un peigne à chanvre puis mises en quenouilles et filées par les femmes à la veillée. Le fil ainsi obtenu était portés au tisserand, ou celui-ci venait à domicile, pour tisser les toiles sur son métier.

Le Général Préfet : Il s'agit du général de Pommereul qui fut Préfet d'Indre-et-Loire de 1800 à 1806 (un 1er Préfet Graham avait été nommé au début de 1800 il ne resta que quelques mois en fonction). Il était officier d'artillerie et professeur à l'école de Brienne où il fut un des examinateurs de Bonaparte. C'est un homme dynamique, qui s'occupe activement de son département lit tout les rapports. Il s'occupe peu d'agriculture qui restera très routinière en Touraine. C'est un anticlerical notoire il sera remplacé par Lambert en 1806 et le Comte de Kerganiou en 1812. Lemaître sera Sous-Préfet.

Une Succursale : C'est une petite église avec un desservant.

Une Cure : C'est une église plus importante avec un curé à sa tête.

Fabricien : Membre de la fabrique. On désigne sous ce nom l'ensemble des personnes nommées pour administrer les biens d'une paroisse. La Fabrique sera supprimée lors de la séparation de l'église et de l'Etat par la loi de 1905. La Chapelle a conservé les comptes de sa Fabrique jusqu'à cette date (il subsiste actuellement un conseil de paroisse dans le cadre du regroupement des paroisses desservies).

Le Journal d'Indre-et-Loire était le seul toléré dans le département (aucune liberté de la presse sous l'Empire) il comportait 4 pages en tout et était pour les 2/3 composé de bulletins de la grande armée ou des nouvelles du déplacement de l'empereur. Quelques nouvelles de politique générale et étrangère, pour le reste des rubriques de vente ou achat de propriété, parfois d'affaires criminelles. Il ne présentait guère d'intérêt... et puis dans la commune combien pouvaient le lire ?? il achèvera sa parution en 1926

OCTOBRE 1803

Pour désigner les fabriciens parmi les personnes les plus aisées. Les 30 citoyens les plus imposés de la commune sont :

1 - *Hypolite Colineau*
2 - *Martin Leclerc*
3 - *Martin Boireau*
4 - *Vincent Frapier*
5 - *François Bertaut (qui sera le prochain Maire)*
6 - *Louis Gillet*
7 - *Charles Boireau*
8 - *Pierre Girard*
9 - *Louis Bernier*
10 - *Louis Bodier (ou Bodin)*
11 - *Pierre Caillaud*
12 - *Louis Dupuis*
13 - *René Berlaut (?)*
14 - *René Doucet*
15 - *Jean Payas*
16 - *Jean Jugé*
17 - *Lambert Marchau*
18 - *André Bodet*
19 - *Martin Girard*
20 - *Pierre Bertaut (ancien Maire)*
21 - *Jean Boisgard*
22 - *Alexis Huet*
23 - *François Girard*
24 - *Joseph Bertrand*
25 - *Antoine Lecourt*
26 - *Michel Lecourt*
27 - *Martin Viou*
28 - *Sylvain Ceré*
29 - *Pierre Roulet*
30 - *Martin Proust*

1804

AVRIL 1804

Recensement de la population dont le total est de 968 (dont 18 militaires). Ce recensement est exceptionnel car il nous fournit une masse de renseignements. Nous consacrerons un chapitre à la fin de cet article à l'évolution de la population entre 1800 et 1815 et à ses conditions de vie.

Mais cela a demandé beaucoup de travail à Lambert-Marchau ! il a travaillé pendant un mois sans désemparer s'étant conformé aux intentions du Général Préfet ce qui a rendu son opération plus longue et plus difficile que prévue. Aussi demande-t-il que lui soit octroyé une somme de 80 F. demande adressée au Préfet.

Etablissement de ***la liste des Conscrits pour 1804****, pour les jeunes gens nés entre le 20 Septembre 1783 et le 20 Septembre 1784. Sur les 17 jeunes gens de cette classe : 5 sont morts, 12 "existent". Il en sera pris 6.*

Lambert-Marchau réduit ses prétentions et ne demande plus que 36 F. pour son recensement.... il finit par n'en demander que 18 si M. le Préfet le juge légitime!... on ne sait pas s'il a finalement touché quelque chose.

4 SEPTEMBRE 1808

François Bertaut habitant à la Michenerie est nommé Maire et le restera jusqu'en 1813. Pratiquement aucun des documents de cette période ne nous restent. dans l'inventaire que Marchau fera en Janvier 1813 nous verrons que beaucoup ont dû être faits sur des feuilles séparées et le gros registre servant depuis 1793 n'a pas été utilisé à une ou 2 exceptions près que nous allons mentionner ***en 1808****. F. Bertaud écrit que son éloignement de cette commune et ses occupations particulières l'obligent à déléguer pour recevoir les actes d'état-civil de cette commune Gabriel Julien Touchard adjoint qui accepte la commission.*

12 AVRIL

Réunion du conseil pour chiffrer une nouvelle fois les réparations à faire au Temple. Cette fois-ci le chiffre a beaucoup augmenté (les dégâts aussi sans doute) puisque le devis se monte à 1.513 F.. Décidément on s'occupe beaucoup de religion, puisqu'une nouvelle réunion a lieu le 13 Mai pour fixer le traitement du desservant sur les revenus communaux. le montant des frais d'ameublement de sa maison et enfin, ceux nécessaires à l'achat des objets du culte que l'on chiffre à 260 F.

A l'égard de l'ameublement le dit citoyen desservant se trouvant par lui-même à avoir ce qui lui est nécessaire et s'en contentant, le conseil estime inutile de lui allouer une somme pour cet objet compte tenu de ***l'indigence*** *de la commune. Quant au traitement du desservant, bien que cette* ***commune soit très pauvre*** *(bien que très étendue) afin de donner une marque d'attachement et de considération elle vote une augmentation de son traitement (fixé et payé par l'état) de 250 F.. Pour le reste le produit des quêtes de l'église devra suffire.*

10 JUILLET

Laurent Bonvalet nous a présenté un animal qu'il a tiré hier à 7 H du soir à la métairie des bois. Il s'agit d'un louveteau de 2 mois, avons taillé l'oreille gauche de l'animal pour servir de marque ; le dit Bonvalet n'a pas su signer le procès-verbal.

14 JUILLET

Au son de la cloche (elle résonnait à nouveau) avons procédé, après avertissement écrit à la conscription des charpentiers (1) un bâtiment existant dans cette commune et dans les communes voisines, 7 en tout ; les 3 de La Chapelle Guinar, Girard, Bonnard ne sont pas partis car une attestation d'utilité dans le pays pour la construction ou la réparation des bâtiments ruraux avant la récolte leur a été délivrée par le Maire sur les 4 restant 1 n'est pas parti en raison de son âge (58 ans).

---

(1) Pour permettre la construction de bateaux pour envahir l'Angleterre dans la campagne projetée par Napoléon, qui se préparait au camp de Boulogne, des charpentiers étaient requis dans les différentes régions de France. Cette invasion n'eut pas lieu.

21 DECEMBRE 1806

Un garde-champêtre (1) est désigné et son traitement est fixé à 150 F. par an. Jean Verna cultivateur demeurant en cette commune dont les bonnes vies et moeurs nous sont connues est nommé et entrera en fonction après approbation de M. le Préfet et apres avoir prêté serment devant le juge de paix de Ligueil.

17 SEPTEMBRE 1808

Grillemont est vendu par Hypolite Colineau à Auguste Pillé riche négociant d'Orléans. Il semble qu'il ait eu de grosses difficultés financières. Il y avait déjà eu séparation de biens d'avec sa femme (épousée avec contrat de mariage en 1791) en 1799.

En 1806 Colineau avait emprunté 7.500 F. à Goubeau de Loches avec sans doute hypothèque sur Grillemont, il avait également emprunté de l'argent à sa femme qui, elle, restait encore fort riche. Nous ne savons pas ce qu'il advint des Colineau: dans le recensement de 1820. Rose Colineau veuve Royer âgée de 19 ans est déclarée sans état et sans fortune, c'est la seule qui soit mentionnée dans la commune.

Pillé n'a peut-être pas résidé à La Chapelle au début ; le domaine avait à sa tête un régisseur -Dumaige qui succèdera à Marchau en 1816 comme Maire.

EN 1808

Egalement, mais cela nous le savons par les archives de Manthelan (celles de Ligueil ont été rendues jusqu'en 1836) ont eu lieu de très nombreuses réquisitions de chevaux et de voitures pour servir de relais aux troupes se rendant à la guerre d'Espagne.

-- La même année, fixation à 3 le nombre des moutons que pourront avoir les exploitants par arpent, et défense à qui que ce soit ayant des moutons ou des cochons de les introduire dans les prairies, ces sortes d'animaux sont extrêmement nuisibles car ils arrachent les plants partout où ils poussent et enlèvent ainsi la subsistance aux boeufs, vaches, veaux et chevaux, ils devront se contenter des terres dépouillées et closes.

EN 1812

Dans les archives de Tours nous avons retrouvé les chiffres du cheptel existant à La Chapelle, à savoir : 34 chevaux, 20 mulets, 106 ânes, 156 boeufs, 170 vaches, 150 porcs, 400 moutons, 1 200 brebis, 400 agneaux, 2 700 poules, 50 dindons, 100 canards - Oie : 0 - Chèvre : 0.

Chaque année en effet le Maire devait envoyer au Préfet le chiffre des récoltes, et faire l'état du cheptel de la Commune.

Une constatation en ce qui concerne les chiffres. Ci-dessus, beaucoup d'élevage de moutons mais il ne faut pas oublier que toute la partie Nord-Est de la commune et une partie des terres de Grillemont était encore couverte de friches et de "bruères" et pourtant par ailleurs il est signalé l'élevage des chèvres dans le Lochois. Est-ce un oubli ?

... ...

1813

1er JANVIER

François Bertaut déclare que Lambert-Marchau est nommé pour le remplacer comme Maire aussi dès le lendemain sur le gros registre vert qu'il va recommencer à utiliser : nous lisons.

2 JANVIER

.... Nous, Lambert-Marchau, reconnaît que le Sieur Touchard (il a perdu son étiquette de citoyen !) adjoint de la dite commune qui, entre parenthèses aura toujours ou presque servi d'adjoint aux différents Maires depuis 1793, nous a remis les documents suivants :

1°) Les registres de l'état-civil de 1601 à 1812 inclus

2°) Les bulletins des lois de 1805 à 1812

3°) Une collection des lois de 1799 à 1812

4°) 16 volumes de bulletins des lois non reliés

5°) 2 tomes reliés du journal des communes de 1809 à 1811

6°) 10 collections de la correspondance administrative de 1804 à 1811

7°) Une collection des bulletins de l'armée d'Allemagne

8°) Les matrices des contributions

9°) Le registre des délibérations tant anciennes que nouvelles (celui que nous avons)

10°) Une liasse de feuillets de correspondance, budgets et autres

11°) Une armoire de 4 battants de bois avec 4 serrures et clefs, 2 chariots avec pomme de cuivre jaune

12°) 2 tambours dont le coffre est en fer blanc, 4 peaux et baguettes

13°) Le drapeau et son fourneau... (on ne parle plus des 12 chaises!! elles doivent toujours y être)

14°) Le volume des statistiques commerciales

15°) Le manuel de la conscription

16°) Le volume du Code Napoléon

*De tout ceci que nous reste-t-il ? Les **registres d'état-civil depuis 1674. Le gros registre vert. un extrait des Instructions à l'usage des Maires** complété par un extrait du **manuel des Maires de 1811.** Il nous paraît intéressant d'indiquer ici quel rôle était prescrit aux Maires sous l'empire.*

*a) **Le Maire** est le **dépositaire** unique dans la commune de **l'autorité administrative** sous la direction et la surveillance immédiate du Sous-Préfet et celles du Préfet.*

*b) Il doit établir les **constats d'insolvabilité.***

*c) Le Conseil **Municipal n'est pas une autorité**, c'est une réunion d'hommes choisis pour faire connaître les besoins de la commune, donner son avis sur l'emploi des revenus communaux. la session peut durer 15 jours. La session ordinaire a pour but essentiel l'établissement du budget de l'Etat des dépenses.*

.../...

S'il doit y avoir session extraordinaire, elle peut avoir lieu qu'après autorisation du Préfet et ne porter que sur l'objet pour lequel elle a été convoquée.

d) Un Maire qui serait insulté ou menacé devrait à l'instant arrêter le comptable et l'envoyer à la Maison d'Arrêt de l'arrondissement.

e) **Seul le Maire** (ou l'adjoint en cas d'absence) a le droit de **rédiger les actes d'état-civil**, 4 fois par an il doit fournir au receveur de l'enregistrement un relevé des décès survenus au cours du trimestre précédent.

f) **Le Maire est tenu d'avoir dans la commune un registre** contenant les noms des habitants de plus de 12 ans.

g) Le chapitre concernant l'ordre, la sûreté et la tranquillité est particulièrement fourni, **la police d'empire a été une des plus rudes.** Le Maire se doit de faire respecter la liberté du culte religieux et empêcher que l'ordre ne soit troublé par le tumulte à l'intérieur ou à l'extérieur du temple. Il doit surveiller de manière particulière les personnes suspectées de favoriser la débauche ou de corrompre les jeunes des 2 sexes, d'empêcher qu'un individu ne se baigne publiquement dans un endroit voisin des habitations et de prohiber la vente ou l'exposition d'images obscènes !! il doit également maintenir la tranquillité des rues, des places publiques en écartant de tout lieu de rassemblement les diseurs de bonne aventure, les "escrots" qui volent l'argent des habitants des campagnes par des loteries ou jeux de hasard. Il doit faire fermer à des heures convenables les cabarets ou autres lieux de réunions publiques. Les aubergistes et logeurs doivent servir avec exactitude le registre prévu par la loi de 1791. Le Maire ne doit pas accepter dans sa commune un individu sans présentation de son passeport indiquant d'où il vient, où il va et quelles sont ces moyens d'existence. Il convient de prendre des renseignements sur tout nouvel habitant dont les déclarations sont douteuses (tout ceci pour essayer d'enrayer les désertions de plus en plus nombreuses jusqu'en 1815).

h) Le Maire en sa qualité de **Commissaire de Police** fait constater par des procès-verbaux les infractions faites aux lois, le Maire a le droit d'entrée à tout moment dans les lieux publics (cabarets par exemple), mais il n'a pas le droit d'entrer, même de jour, dans la maison d'un citoyen sauf dans un cas prévu par la loi.

i) Il doit enfin veiller à faire réparer ou démolir des bâtiments qui menacent la sûreté des citoyens.

. **Extraits du complément au régime général** adressé en 1811 aux **Maires des Communes rurales** !! qui donnent une idée de ce que pouvait être le bourg d'un village à l'époque ! le nôtre, en particulier !!

1°) Les abreuvoirs doivent être maintenus en bon état et présenter une pente douce et un abord facile. Il ne faut pas mener plus de 2 chevaux à la fois à l'abreuvoir. et il est défendu de les énerver dans la rue et de laisser divaguer dans les rues des porcs ou autres bêtes malfaisantes.

Comme l'air exerce une grande influence sur la vie des hommes ; une police sage et prévoyante ne doit négliger de lui conserver la salubrité ; les matières infectes comme cadavres de bêtes mortes, eaux croupissantes, saleté habituelle des rues : peuvent vicier l'air, le Maire doit y porter une attention particulière.

2°) En ce qui concerne la sécurité des habitants, il est prescrit aux maçons et couvreurs de suspendre aux maisons ou aux murs où ils travaillent une corde tombant dans la rue à laquelle sont attachées plusieurs lattes ceci sous peine d'amende. Dans les rues les puits doivent être couverts et fermés à clefs (?) la nuit. il est interdit de fronder, de crosser, de jouer aux quilles et de faire dans les rues aucun exercice qui puisse nuire aux passants ; ainsi que déjà jeter des verres cassés ou des bouteilles! enfin les bruits nocturnes propres à troubler le repos des citoyens sont au nombre des délits que doivent réprimer les Maires et prévoir d'amende ? On comprend que la vie villageoise ait du être bien morne pendant cette période.

Quant aux bulletins de la grande armée ! que l'on n'a pas retrouvés, ici nous savons qu'ils étaient lus par le prêtre en chaire. et leur arrivée étant annoncée au son de la cloche et du tambour. Nos chapellois ont-ils appris les grandes victoires: Jena, Eylan, Frudland, Wagram, Austerlitz ? c'est probable mais que représentaient pour eux. la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, des pays lointains où étaient partis leurs fils à coup de marches forcées, leur univers se limitait à Ligueil, rarement Loches et Ste-Maure, ces victoires ne leur apportaient rien et leur enlevaient des bras pour travailler la terre. Nous avons pensé que vous seriez intéressés par la lecture d'au moins l'un d'entre eux, le plus glorieux peut-être celui du lendemain de la bataille d'Austerlitz (il se trouve dans le classeur à la Mairie).

Revenons maintenant au **2 Janvier 1813** où notre Lambert-Marchau a repris allègrement le cours de ses chroniques. Année ô combien grave pour la France.

Après la désastreuse campagne de Russie la 6ème coalition qui mobilise toute l'Europe oblige l'empereur à réquisitionner toutes les forces disponibles, en hommes, matériels, chevaux et fourrages. C'est ainsi que sur les 34 chevaux existants à La Chapelle la moitié seront requis ! il faudra aussi 4 voitures attelées de 2 chevaux chacune garnies de paille et de banquettes pour que les militaires soient assis à l'aise. Elles devront se trouver aux "sorbeaux" sur la route de Ste-Maure, et seront ensuite dirigées vers Tours où elles joindront une autre colonne allant à Château Renault, mais les charettes sont trop pesantes pour 2 chevaux il faudra en prévoir 4.

6 MAI 1813

On revient à une chronique plus souriante !! Ballet huissier accompagnés de J. Verna garde-champêtre se sont rendus chez un certain Lhuillier, propriétaire, pour lui faire payer par voie de saisie 10 F. de retard sur ses impôts de 1813 ! Ce dernier en colère avait enfermé l'huissier chez lui et l'avait insulté de paroles. Tous les 3 se retrouvent convoqués à la mairie. Lhuillier déclarant qu'il s'était présenté plusieurs fois chez le percepteur pour payer mais qu'on ne lui avait pas pris son argent! il répondait à injure pour injure.

Marchau accuse alors Ballet de n'avoir pas un procès-verbal de saisie en règle (lequel n'en n'avait pas moins de 13 à distribuer dans la journée) et de n'avoir pas d'autorisation administrative en règle ! Le Sous-Préfet sera avisé ! ne doit-il pas être tenu au courant de tout ?

MAI 1813

Guinas est installé comme adjoint en place de Touchard. F. Bertaut ex-Maire présente les comptes du budget 1812. Au cours de cette séance plusieurs questions sont étudiées.

1°) Les contribuables en grand nombre ont refusé de payer le supplément de pension de Jean Leclerc desservant depuis bien longtemps.

2°) Les reparations de l'église plusieurs fois votées n'ont toujours pas été faites ce qui rendra impossible sous peu l'exercice du culte.

3°) Jean Leclerc propose de vendre sa maison comme presbytère pour 4.000 Francs !! payable en 4 ans à raison de 1.000 F. par an.

4°)Les chemins vicinaux deviennent impraticables, on a comblé les fossés, laissé pousser des arbres, certains n'ont pas plus de 2 m de large par endroit. Des deux chevrons qui servaient au passage a pied du puits Bérau vers Ste-Maure, l'un est tombé à l'eau : l'autre est en mauvais état, il faut d'urgence les réparer.

.....

Au milieu du bourg Parpais a creusé une fosse pour servir d'abreuvoir à ses bestiaux ! en réalité elle ne sert qu'à recevoir les boues amenées du haut du bourg par l'eau pluviale. Même chose pour Delais le maçon, qui a fait creuser sur 75 m dans le bas bourg un fossé qui reçoit les boues et fumiers entraînées par les eaux de pluies. Tout voyageur ou tout animal qui y tomberait, la nuit surtout, périrait à coup sûr. Suit une longe énumération détaillée de tous les mauvais chemins, de tout ce qu'il y aurait à faire (cela prend 3 pages de registre !!) mais ceci restera un voeu pieux jusqu'en 1832 où va être établi à La Chapelle le 1er cadastre (il y est toujours) et 1836 où sera édictée une loi d'ensemble sur les chemins vicinaux.

5°) Le Maire réclame d'avoir des étalons de poids et mesures. Attendu que les jours de dimanches et fêtes il y a un grand rassemblement où se trouvent beaucoup de marchands qui ne peuvent être inspectés à cet égard et les plaintes sont nombreuses. (Le calendrier républicain avait disparu le 1er Janvier 1806 on était revenu aux dimanches et aux 12 mois commençant le 1er Janvier).

- Une liste des habitants de la commune est dressée pour cette année 1813 elle comporte :

- *253 célibataires (hommes)*
- *266 célibatires (femmes)*

} *beaucoup de gagistes des fermes*

- *160 hommes mariés*
- *160 femmes mariées*
- *19 veufs*
- *48 veuves*
- *34 militaires*

942

2 AOUT 1813

95 personnes pauvres de La Chapelle ; des femmes et des enfants sont autorisées à glaner dans les champs moyennant 2 sous (plusieurs n'ont pas pu encore les donner) la liste complète est sur le classeur de la mairie. Le glanage était sévèrement réglementé, il était autorisé aux femmes, enfants, aux nourrices et aux jeunes enfants. Tout ce qui avait trait aux récoltes frumentaires était sérieusement réglementé et surveillé par le garde-champêtre, qui doit l'origine de son nom à garde-champs (sous l'ancien régime on l'appelait garde-messier - garde-moissons).

SEPTEMBRE 1813

Episode Clochemerle !! Nous Lambert-Marchau considérant qu'au mépris des lois de la "dessanse" ' et de la "bienséance" publique beaucoup de particuliers de cette commune et des environs se rassemblent à la principale porte de l'Eglise pendant la célébration des offices religieux "y cause" ou "s'y dispute" de manière à troubler le culte et à scandaliser ceux qui y assistent, ce qui est non seulement une insulte à la religion, si nécessaire au maintien des moeurs, autorisée et protégée par la loi (on croirait lire un passage du concordat) !! Considérant encore que d'autres attachent aux "mures" de l'église leurs bestiaux d'où est déjà résulté des accidents fâcheux et d'où résultent souvent des scènes scandaleuses et "indéssantes". En conséquence, nous enjoignons à notre garde-champêtre conformément aux lois de la police rurale de mettre en fourrière (?), les bestiaux qu'il trouvera autour de l'église, ceux qui gêneront le passage des rues !

Nous défendons également à tout marchand d'installer leurs marchandises sur des bancs près de l'église et devront se mettre à la place qui leur sera indiquée.

.....

Nous prévenons tous ceux qui, après la publication de la présente ordonnance, seront trouvés à la porte de l'Eglise pendant la célébration des offices seront cités à la police ! et condamnés à une amende d'au moins 50 F. par individu et 1 mois d'emprisonnement. (Ah ! mais on applique les règlements ou on ne les applique pas).

Par ailleurs il est enjoint aux boulangers et aux bouchers qui amènent de la viande le jour du rassemblement de se conformer pour le prix à celui établi par la police municipale de Ligueil. Le poids du pain doit être légal et les marchands doivent se servir dans la vente qu'ils font, de balances, au lieu de crochets avec lesquels il est si facile de frauder. (A Ligueil et à Manthelan il y avait des boulangers et bouchers en boutique).

OCTOBRE 1813

Liste des conscrits pour 1814 à envoyer avant le 8 Octobre (devant les besoins croissants des armées, après les rudes défaites de 1812 et 1813 on est obligé d'appeler les conscrits par anticipation et de prendre ceux qu'on avait laissés en réserve sur une liste établie de 22 jeunes gars nés en 1793 et 1794. Huit sont morts. Quatorze se sont présentés.

1814

L'année dramatique, la sainte alliance des coalisés est formée contre la France qui passe le Rhin et commence l'invasion de la France malgré quelques victoires brillantes au début, vaincu à Arcy sur Aube, Napoléon ne peut empêcher les alliés de faire leur entrée dans Paris le 30 Mars. Napoléon signe son abdication le 6 Avril, il ne reste que souverain de l'Ile d'Elle. Pendant ces moments dramatiques que fait-on à La Chapelle ?

1er MARS

On réquisitionne des grains ! pour faire du pain pour les Espagnols prisonniers dans l'arrondissement ! En effet Tours servait à la fois de prison et d'hôpital, pour y loger les prisonniers et accueillir à l'hospice les nombreux blessés des armées dont beaucoup mouraient faute de soins et de médecins compétents. Une épidémie de typhus qui tua des centaines de personnes s'étant déclarée, on répartit les prisonniers hors de la ville c'est ainsi que nous en héritâmes de 77 auxquels il fallut donner pendant les 3 semaines de leur présence 3 livres de pain pour 2 jours. C'est un sergent Espagnol Lorenzo Cuellar qui, boulanger de son état, fit cuire les 2.508 rations prévues d'un bon pain (2/3 froment, 1/3 seigle) !! mais quelle histoire pour trouver le grain nécessaire ! quand les subsistances locales sont déjà si justes.

5 AVRIL

L'hospice général de Tours a un besoin urgent de linge et de pansements et fixe la quantité à fournir à 5 kgs par 100 habitants dans chaque commune. Deux commissaires par section sont désignés pour se rendre chez les particuliers qui devront répondre à la demande selon leurs possibilités.... en cas de refus ils y seront contraints par la réquisition (Ah ces vieilles habitudes !) elle devra être terminée le 11, la collecte sera maigre, 11 livres de vieux linges (2 serviettes, 3 chemises, 1 manche de chemise, 1 drap, 1 petit morceau de linge pouvant servir à s'habiller) pas très étonnant quand on verra la pauvreté d'un inventaire après décès que nous citerons à la fin.

17 AVRIL

Grande nouvelle, le Préfet Comte de Kergariou annonce dans sa correspondance du 9 de ce moïs la déchéance de Napoléon Bonaparte (c'est bien la 1ère fois que Lambert-Marchau prononce son nom) et le rétablissement de l'illustre maison des Bourbons sur le trône de France qu'elle a occupé si glorieusement pendant plus de 13 siècles (est-ce bien le même homme qui célèbrait en 1794 l'anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français, on croit rêver) immédiatement est communiquée au desservant de cette commune la lettre de Mr l'Archevêque pour chanter le Te Deum et faire d'autres prières d'actions de grâces pour une si heureuse révolution Cette cérémonie a été précédée d'un discours aussi attachant que religieux où le Ministre des autels (!!) après nous avoir fait reconnaître et adorer dans les évènements qui viennent de se passer la main d'un dieu qui n'a voulu que nous punir et non nous perdre; il nous a peint avec force les malheurs de la tyrannie sous laquelle nous gémissons qui tenait à faire disparaître du sol français la religion, la morale jusqu'à nos affections les plus chères de la nature. Elle nous ravissait nos "biens" notre liberté et enchaînés jusqu'à la pensée par une contrainte aussi bien armée que frappante, nous montrant qu'en Louis XVIII (le frère de Louis XVI) dieu dans sa bonté a ramené parmi nous le sauveur de la France venu nous gouverner, non comme un prince irrité, mais comme un père généreux et tendre qui ouvre son coeur à des enfants égarés. A l'issue de cette touchante cérémonie, le Maire, les Conseillers, la Garde Nationale et la presque totalité des habitants de la commune qui avaient été convoqués et réunis pour prendre part à la joie publique ; le Maire a fait lecture de l'acte constitutionnel du 6 de ce mois, du discours du Comte de Kergariou à la mairie de Tours et a incité dans les coeurs et les esprits un attendrissement et un enthousiasme général. Toutes les bouches ont répété après moi "gloire et prospérité à Louis XVIII" (il n'y a pas si longtemps il leur faisait crier Vive le Roi, Vive les Bourbons, Vive la République et à bas le Tyran).

Il a été de suite proposé d'envoyer notre adhésion à l'Acte Constitutionnel au Préfet et notre soumission au Gouvernement provisoire.

24 AVRIL

Un procès-verbal de l'adhésion de la commune à l'acte constitutionnel et au gouvernement provisoire sera adressé au Préfet, en assurant de notre fidélité et de notre attachement à notre roi Louis XVIII et à son auguste famille. Les habitants de la commune qui ne savent pas signer ont regretté de ne pouvoir témoigner autrement leur contentement et leur adhésion que par des acclamations et des voeux pour le bonheur de sa majesté. Une lettre adressée au Comte de Kergariou est jointe au procès-verbal une lettre pleine d'emphase qui se termine par :

Monsieur le Comte. Je suis avec votre profond respect votre très humble!

15 MAI

Après la solennité ! l'actualité et là encore digne de Clochemerle à 5 H du soir. Louis Girard charpentier demeurant au Puits Bereau ayant bu plus que de raison, a prononcé des paroles injurieuses contre le desservant dans le bourg! Girard avait en outre insulté de paroles le domestique du sieur curé en la présence de plusieurs personnes qui étaient entrées dans l'église ! il a proféré encore des jurons contre la femme du sacristain venue pour le faire sortir de l'église dont ont été témoins Jean Jugé, Jean Verna, Alexis Huet la femme de Jean Boisgard qui ont dénoncé ces faits... mais néanmoins afin de ne pas donner de suites fâcheuses à ces dénonciations mais tout de même punir jusqu'à un certain point le coupable toujours violent dans le vin ! nous l'avons mandé par notre garde-champêtre qui l'a accompagné ! il a reconnu

.../...

ses torts dûs aux effets de l'excès de vin ; il a promis de se corriger et de demander publiquement excuse au desservant et au public qu'il a offensé... il a promis de payer une amende de 3 F. au profit des pauvres, et les personnes lesées et nous-même avons bien voulu accepter ses excuses ; mais en cas de récidive la copie du présent procès-verbal serait adressée à M. le Procureur impérial.

Conscrits dont-on est sans nouvelles :

- *François Bernier parti en 1812 (dernière lettre de Gravelines)*
- *Laurent Bareau parti en 1812 (dernière lettre de Gravelines)*
- *Martin Pidou conscrit de 1807 (dernière lettre de Paris)*
- *Barthélémy Sornin a du être fait prisonnier (conscrit de 1814)*
- *Martin Lecourt a du être fait prisonnier (de 1806)*

- Conscrits rentrés dans leurs foyers depuis le 4 Avril :

- *Michel Parpais - Conscrit de 1805 - rappelé le 2 Février dernier rendu à ses foyers le 18 Mars pour cause de maladie ; son père paralysé depuis 3 ans est dans la misère, il peut lui être utile ainsi qu'à son frère âgé de 18 mois !*

- *Louis Jobert - Conscrit de 1813, rendu à ses foyers, son père et sa mère sont âgés et de pauvres cultivateurs, n'a qu'un frère très infirme d'une jambe sur laquelle il ne peut se porter depuis 7 ans... il est ainsi le seul appui de sa famille (on ne saurait mieux dire).*

- *Charles Proust : Conscrit de 1806 - rappelé le 20 Février - renvoyé comme fils de veuve et frère d'un conscrit parti depuis 6 ans !*

- *Pierre Détais : Conscrit de 1811, rappelé le 1er Mai dernier, rendu à ses foyers car il peut être utile à son père et surtout parce qu'il a fait les campagnes d'Espagne.*

  Même chose pour Louis Boisgard qui été parti avec Detais.

- *Jean Verna : Conscrit de 1814, incorporé fin Mars mais renvoyé le 4 Avril car il est l'aîné de 6 enfants vivants.*

- *Pierre Collier : Conscrit de 1812, rendu à sa famille depuis 2 Mois comme soutien de son père pauvre journalier de 74 ans.*

- *Jean Travouillon : Conscrit de 1807, rappelé le 27 Janvier 1814 a quitté le drapeau le 11 Février dernier à la suite d'une blessure qui lui avait enlevé l'index droit, son père est un pauvre cultivateur.*

. Début 1814 avant la gravité de la situation Napoléon avait fait appeler des classes par anticipation et rappeler d'anciens soldats qui avaient pourtant déjà bien guerroyé.

26 JUIN

Fac. similé de la page du registre contenant les faits énoncés résumés à la page ci-après afin de vous faire faire connaissance de l'écriture de notre ami Marchau et avec la signature d'une grande partie des notables chapellois dont vous aurez lu les noms au fil des pages.

En présence des notables de la commune, des conseillers, de la Garde Nationale avons lu et enregistré en leur présence la Charte Constitutionnelle (1) que notre roi Louis XVIII a donné à son peuple (quel courage et quelle patience elle n'occupe pas moins de 7 pages de registre !) nous avions auparavant fait lecture des discours qui la précédent surtout celui du roi qui a excité dans les coeurs les sentiments les plus

.../...

Aujourd'hui 20 mars 1814, conformément à l'ordonnance de Son
Excellence du 13 de mois, et aux arrêtés des Sieurs le comte de Lezay préfet
du département, inséré au n° 15 de la Feuille pour année adminis-
trative, 91 et 92, nous maire accompagné des notables de la
Commune nous sommes transportés, des officiers de la garde nationale
à la tête de laquelle marchait, ayant avec nous le Sieur curé
de St Jean desservant à Melle, à la cérémonie ordonnée par
Son Excellence, après avoir entendu la messe dans laquelle il a rappelé
à chacun de nous ses obligations et ses devoirs, avons fait à Sa Majesté
de la manière la plus solennelle la proclamation solennelle de la charte
constitutionnelle que nous avons reçu ainsi que l'acte
à notre Sire le premier Roi, cette lecture a été suivie
Vive le Roi vive Louis 18 a été suivie
par les cris de vive le Roi vive Louis 18 a été suivie
de l'approbation à la fin de la publication de la
paix dans cet intervalle on a tiré dans un jeune
platane dans l'enceinte de la maison de la mairie
Et sur le champ de Mars le comte de Lezay préfet du département
et de nos le chevalier de l'ordre de la Réunion, sous-préfet
du 2e arrondissement, à la fin de la publication de la
paix on s'est rendu en cortège à
l'église où, après avoir entendu le Te Deum la publication
de la paix s'est faite solennellement suivie des mêmes
acclamations qui avaient suivi la lecture de la charte
constitutionnelle, après quoi on a été procédé solennel
au feu de joie, et la journée a été terminée par des danses
et des chants analogues à la circonstance. Lecture de quoi
nous avons rédigé le présent procès verbal où a été
demandé à être mentionné par Mr Jean le clerc curé
desservant de cette commune, Jacques Guimas ci devant
juge au tribunal de district, capitaine de la 2e compagnie de la
garde nationale, Martin le clerc 2e capitaine, Jacques
Bertaud, Jean Vasseur notable, Jacques Guimas fils
cadet le clerc gratteur, Jacques Guimas, Vasseur,
Jean Guillet, Antoine Robin, Blaise,
aimé Bertaud, Pierre-Jacques Blaise, le clerc martin,
soussigné avec nous.

Le Clerc curé desservant Lezay Maire

Montaud adjoint Guimas Vasseur

Bertaud Roy Guillet Leclerc

Louis Pierre Guimas Blaise

Martin Leclerc Derbez Blaise aimé Bertaud

vifs de respect, d'amour et de reconnaissance. Après avoir entendu le discours du desservant ce dernier a procédé à la bénédiction du drapeau (blanc à fleurs de lys) qu'il a remis à la garde nationale. A l'issue de la messe paroissiale avons fait la proclamation solennelle de la charte, interrompue par des cris de "Vive le Roi". A 4 H. de l'après-midi après un déjeuner fraternel où l'on a porté des "toasts" à sa majesté à Monsieur le Préfet et le Sous-Préfet on s'est rendu en cortège à l'église et après avoir entendu le Te Deum, la publication de la paix s'est faite (il s'agit du traité de Paris (2) signé le 30 Mai entre les coalisés et la France) puis on s'est rendu en procession au feu de joie et la journée s'est terminée par des chants "analogiques" à la circonstance.

6 NOVEMBRE

Adjudication pour remettre les madriers du Puy Bereau, sans beaucoup d'enthousiasme Antoine Sornin accepte de faire les travaux pour 24 F., il est urgent que ceux-ci soient faits avant l'hiver.

22 DECEMBRE

Réunion exceptionnelle pour déterminer le mode de paiement du garde-champêtre pour 1815 et non pour le supprimer ce qui serait ouvrir. La "porte" a beaucoup de désordres et de brigandages qui se commettraient journellement au détriment des propriétés foncières (cela situe bien le rôle et l'importance du garde-champêtre à l'époque). Le garde-champêtre est institué pour la garde des propriétés et il lui semblait juste qu'elles contribuent toutes proportionnellement au mode établi dans l'arrondissement de Loches.

Ayant mis la matière en délibération, compte tenu de l'utilité démontrée de la fonction on demandait à garder le garde-champêtre moyennant 150 F. par an, à condition que Jean Verna, qui est en même temps sacristain, pourrait disposer avec l'agrément de M. le Desservant de la plupart des heures d'offices pour en imposer à ceux qui voudraient profiter de la circonstance pour faire quelque dommage.

(1) **La Charte Constitutionnelle**. Le régime politique était calqué sur le modèle Anglais : le pouvoir législatif appartenait à la **chambre des pairs** désignés par le Roi et héréditaire et à **la chambre des députés** élus par les citoyens qui payaient au moins 300 Frs d'impôts. L'organisation sociale et administrative établie depuis 1789 fut conservée, la religion catholique était religion d'Etat.

(2) **1er Le Traité de Paris** : La France gardait ses frontières de 1792. Napoléon n'était plus que souverain de l'Ile d'Elle.

1815

Que se passe-t-il en ce début de 1815 ! Un mécontentement règne en France causé par la politique des Bourbons, les soldats sont mis à l'écart, les manifestations religieuses et les processions se multiplient. Une certaine crainte se manifeste de voir remise en question l'acquisition des biens nationaux. Napoléon est au courant de tout cela et le 26 Février quitte l'Ile d'Elbe en secret. Il débarque en France le 1er Mars, et ce n'est que le 5 Mars que fut apprise la nouvelle ! Il prend la route de Grenoble en 20 jours et triomphalement fera la route de Golfe-Juan à Paris. Dans la nuit du 20 Mars Napoléon entre aux Tuileries où flotte le drapeau tricolore ; dans la nuit du 19 au 20 Louis XVIII s'était enfui à Gand en Belgique. Hélas, se reformera la 7ème coalition qui cette fois abattra définitivement Napoléon à Waterloo le 18 Juin. Louis XVIII reviendra de son bref exil "dans les bagages des Alliés" on ne l'appelera plus que "notre père de Gand." Il rétablira la Royauté, un 2ème traité de Paris sera signé, la France ne retrouvera que ses frontières de 1790. Elle devra être occupée pendant 5 ans et payer 700 millions d'indemnités. Les troupes prussiennes doivent occuper la zone entre Seine et Loire. Le 19 Juillet ils pénétreront en Indre-et-Loire, ils n'entreront pas dans Tours et le 24 Septembre ils évacueront le département.

Pendant ces dramatiques évènements dans le pays que se passait-il dans notre commune....

23 MAI 1815...

On s'occupe de répartir entre les débitants de boisson de la commune les frais de régie pour 1815 ! et comme Frapier n'entend plus exercer l'état de cabaretier ceux-ci vont devoir être répartis entre Boisgard et Guimas à égalité, mais voilà Boisgard n'est pas d'accord estimant que Guimas fait un profit plus grand en raison du logement qui lui donnait le moyen de recevoir des voyageurs, Guimas réplique que ce profit est bien minime car il logeait au plus 2 voyageurs par semaine et que par contre Boisgard étant donné sa position près de l'église, lui procure un débit plus avantageux les jours de rassemblement. (En 1812 il y avait 4 cabaretiers : Ballet, Frapier, Boisgard et Guimas ce dernier établi depuis fort longtemps). Après avoir entendu les deux parties il paraît juste que chacun paie part égale, en effet la démission de Ballet a profité à Boisgard qui était son proche voisin, ce dernier n'a à sa charge que sa femme et sa nièce, alors que Guimas a 4 à 5 compagnons, 4 enfants et une domestique qui lui font de la consommation sans profit.

1er JUIN

Devant le Maire comparaissent Françoise Chartier célibataire demeurant à Ligueil et Louis Renou Chaisier de 26 ans. Devant Vincent Frapier, Aimé Bertaut, Françoise Cornier et Louise Rillaut, la fille Chartier nous a rendu sa plainte que ce jour elle avait été attaquée sur le grand chemin de Ligueil à Manthelan à environ 100 toises du bourg (200 m environ) par le-dit Renou qui lui avait volé sa poupée de bois, lui avait ôté son bâton et l'avait jetée violemment à terre et cherchait à la déshabiller, et l'avait prise à la gorge et cherchait à l'étrangler ses cris avaient attiré Frapier et Bertaut venus à son secours, l'ayant relevée, ils lui ont rendu la poupée de bois qui lui avait été volée. Ils ont déclaré avoir vu le dit Renou attaquer la plaignante la tirer par sa cape, la traîner dans la boue, et lui voler sa poupée. La dite fille s'était écriée d'une voix étouffée "au voleur" ! "au secours." Le sieur Renou ne l'avait lâchée qu'en voyant venir Bertaut et Frapier. Celui-ci, qui parait un fou furieux ! n'a fait aucune réponse lorsqu'on l'a interrogé.

23 JUIN

Il y a tout de même un Waterloo pour Lambert-Marchau, il est remplacé par Touchard (le notaire), sera adjoint, François Bertaut en vertu d'un procès-verbal d'élection datant du 15 Mai et tous les deux ont prêté serment d'obéissance à l'empereur ! Cette nomination ne sera que provisoire puisque le 10 Août il est à nouveau Maire (Louis XVIII est à nouveau sur le trône de France).

10 AOUT

Une femme étrangère ayant été vue dans le bourg, Martin Parpais a suivi sa trace elle l'a rejointe à 200 toises du bourg. Nous lui avons demandé son nom et son passeport elle nous a dit venir du Mans, s'appeler Larnemode et chercher du travail; comme cela nous paraissait suspect, nous l'avons conduite à la mairie, elle nous a avoué s'être sauvée du groupe des prisonnières qui passaient par ici pour se rendre à la prison de Fontevrault. L'avons fait conduire à la mairie de Ligueil.

Des conséquences de la déroute de Waterloo et de la pousée des soldats Prussiens jusqu'aux environs de Tours, La Chapelle va avoir à en subir les effets, entre le 2 et le 18 Août 282 soldats en débandade ont fait halte chez les habitants de la commune. Le 19 Août ce furent 60 soldats, officiers et chevaux, le lendemain 65 il a fallu requérir 47 quintaux de foin pour la nourriture des chevaux, le 28 Septembre on a laissé 6 chasseurs à cheval en garnison jusqu'à ce que soient fournis 150 boisseaux d'avoine.

5 OCTOBRE 1815

Formation de la légion d'Indre-et-Loire par décret Royal d'Août 1815, il s'agissait en réalité de faire le point de tous les soldats rentrés dans leurs foyers sans congés légaux après la débacle des armées de Napoléon, en attendant de leur donner un congé définitf. Six Chapellois au moins se trouvent dans ce cas.

16 OCTOBRE 1815

21 ans après, Lambert-Marchau se souvient qu'il n'y a toujours pas d'école à La Chapelle, lui qui avait voulu être instituteur en 1794, faute de personnes ayant la volonté d'instruire la jeunesse qui est dans une ignorance préjudiciable aux moeurs (ce qui ne semble pas l'avoir inquiété pendant tout ce temps là) aux pensées et au devoir de citoyens. Il est très utile et très urgent ! de se procurer un instituteur primaire c'était le voeu manifesté par la plupart des pères de famille ! il propose d'utiliser les services de Pantaléon Gaubert, ancien professeur du Lycée d'Orléans que le sieur Dumaige (Régisseur de Grillemont et membre du Conseil) vient de choisir pour faire l'éducation particulière de ses enfants : le dit Gaubert est distingué par ses moeurs et son talent. Le Conseil a adopté cette proposition comme très avantageuse et charge le Maire de faire les démarches nécessaires.

☆

1816

21 JANVIER

A la grande colère de Marchau (qui menace de démissionner) doit être rédigée la liste des propriétaires et détenteur d'attelages pour le charroi des pierres et matériaux nécessaires à la réparation des chemins de la commune. C'est ainsi qu'à cette date nous apprenons qu'il y avait 19 chevaux (les réquisitions étaient passées par là).

- *102 boeufs*
- *134 ânes*
- *16 mulets*

26 JUIN

Par décision du Sous-Préfet en date du 15 de ce mois et du Comte de Miramont Préfet en date du 10, Dumaige est nommé Maire et prête entre les mains de Lambert-Marchau, serment d'obéissance à la Charte Constitutionnelle et fidélité au Roi.

10 JUILLET 1816

Voilà l'Epilogue (sans gloire) de cette longue histoire.

Dumaige reçoit l'inventaire des effets de la Mairie. Dans une lettre en date du 1er Mai qu'il lui remet il fait état de sa demande de démission de la place de Maire à cause du désagrément de la commission d'établir la liste des propriétaires et animaux pour les charrois, il fait la récapitulation des cotes foncières et mobilières ! Il a été accusé d'avoir exigé 6 F. de plus à Dumur et 5 F. à la veuve Granger ! et pourtant il est prouvé que j'ai été honnête et que j'ai toujours lié mon intérêt particulier à l'intérêt général!!!

Parmi les autres documents, il indique que les actes de mariage, décès, naissances ont été envoyés au Greffe de Loches ! on lui reproche d'avoir été trop exact; certaines personnes donnant de fausses déclarations (pour éviter la conscription, bien sûr, et favoriser les retours illégaux de l'Armée) pour la dernière fois il signera, mais: Marchau ex-maire. Jusqu'en 1830 c'est-à-dire à 84 ans il mettra son nom sur la liste des plus imposés de la commune.

Voilà donc terminée l'évocation de ce qui s'est passé dans notre commune pendant ces années, ce n'est pas la grande histoire qu'on nous apprend à l'école (grandes batailles, généraux glorieux, fastes d'un couronnement, sanglantes défaites) mais la vie de ceux qui sont d'histoire et la vie d'un village de la France profonde à l'écart des invasions et des querelles religieuses mais qui a connu comme tous les autres 2 calamités dont la mention revient sans cesse REQUISITIONS - CONSCRIPTION. Depuis 1792 et surtout depuis 1800 on a pensé qu'à la guerre. La période suivante, la restauration pensera à la paix, nos villages pourront vivre pour eux-mêmes, réparer leurs chemins et leurs églises, développer leur agriculture et leur élevage sans la hantise de se voir réclamer des hommes et des denrées. Puisque nous avons la chance d'avoir des recensements complets, des registres d'état-civil et des actes notariés aux archives de Tours. Nous essaierons de brosser un portrait des Chapellois eux-mêmes.

- LES CHAPELLOIS 1800-1816 -

Combien sont-ils ? où vivent-ils ? que font-ils et comment vivent-ils ? La réponse à ces questions nous sera fournie grâce aux divers recensements, aux patentes, aux actes notariés et au registre d'état-civil.

I. COMBIEN SONT-ILS ?

Le premier recensement en notre possession date de 1800 il avait pour but de comptabiliser les propriétaires pour établir l'impôt. Nous en avons 4 autres dont un nous servira de base d'étude car il est très complet c'est celui que Marchau rédigea en 1804 (... pour lequel il réclamait un paiement de 80 F. pour toute la peine qu'il s'était donnée).

La commune qui a une superficie de 3 580 arpents compte en 1800 : 903 habitants.

- ***1804*** *: 958 - dont 18 militaires*
- ***1807*** *: 915 - dont 29 militaires*
- ***1813*** *: 942 - dont 34 militaires*
- ***1814*** *: 787 - dont 32 militaires*

(Recensement purement fantaisiste les chiffres sont falsifiés pour éviter la conscription).

La Chapelle est donc une commune peuplée, mais n'oublions pas que la France de cette époque l'est également avec 28 millions d'habitants (contre 15 seulement en Angleterre.

II. COMMENT SE REPARTISSENT CES 958 HABITANTS :

(Les 18 militaires sont comptés à part 940 + 18)

- *118 habitent le Bourg*
- *13 habitent la Demenerie*
- *14 habitent les Racinaux*
- *20 habitent le Puy Bereau*
- *8 habitent la Houssaye*
- *5 habitent la Motte*
- *26 habitent la Morasse*
- *12 habitent la Petite Croix*
- *4 habitent l'Aventure*
- *5 habitent Borderie des Guimas*
- *8 habitent Les Bois*
- *11 habitent la Métairie Neuve*
- *12 habitent La Voltière*
- *16 habitent La Barre Paumerie*
- *38 habitent Grillemont*
- *11 habitent Michenerie*
- *11 habitent la Porcherie*
- *37 habitent La Cotterie*
- *9 habitent La Blanchardière*
- *9 habitent Gruteau*

- *206 habitent Les Girardières (mais qui englobent des hameaux non encore différenciés comme les Pinsonnières, la Baronnière, Cosnier, La Folleterie, la Ratellière, La Hercellière, La Guicheterie, La Varenne, Montfouet, etc...).*

- *8 habitent la Place - Le Moulin d'Epée*
- *30 habitent La Chaise*
- *16 habitent La Bellardière*
- *35 habitent Les Chaumes*
- *25 habitent Les Bodineries*
- *26 habitent La Menaudière*
- *32 habitent Les Boireaux*
- *22 habitent la Place*
- *6 habitent les Mériaux*
- *30 habitent La Groselliere*
- *11 habitent Près*
- *22 habitent Lousseau*
- *7 habitent La Garanderie*
- *78 habitent La Davière*

.../...

Rappelons que ce n'est qu'en 1832 que sera établi le 1er cadastre (qui est encore en Mairie) où s'effectuera la différenciation plus précise des hameaux.

Que nous apprend d'autre ce recensement ? Si l'on est nombreux on n'y vit pas vieux. 23 personnes seulement ont plus de 65 ans (dont 6 ont 75 ans et plus) le doyen a 84 ans le seul a avoir dépassé les 80 ans. Actuellement sur 620 habitants (donc 1/3 en moins) 110 personnes ont plus de 65 ans.

Les écarts d'âge entre les conjoints sont importants, Marchau en est un exemple: il a 59 ans sa femme 34. les différences de 10-15 et même 20 ans entre les 2 époux ne sont pas rares.

- Enormément de femmes veuves 51 dont 7 ont moins de 30 ans ce chiffre est à rapprocher de celui de Manthelan qui compte 71 veuves pour 1 191 habitants et qui dit ,veuve, dit femme sans ressources, le mari ne pouvant plus assurer la subsistance.

- Peu de familles nombreuses : 1 seule famille a 6 enfants vivants, 4 familles en ont 5, la moyenne est de 3. En réalité il nait beaucoup d'enfants (nous le verrons à l'étude de l'état-civil) mais il en meurt tellement, de 30 à 40 % dans leur première année.

II QUELLES SONT LES OCCUPATIONS DES CHAPELLOIS

(Toujours d'après le recensement de 1804)

- 1 châtelain
- 1 notaire
- 3 propriétaires
- 3 prêtres
- 92 cultivateurs
- 63 journaliers
- 79 gagistes
- 4 maçons
- 5 charpentiers
- 1 menuisier
- 7 tisserands !!
- 2 maréchaux
- 1 terrassier
- 3 sabotiers
- 2 meuniers
- 1 cardeur de laine
- 1 garde
- 1 jardinier
- 1 cabaretier

} à Grillemont

Ces chiffres méritent une explication. Trois propriétaires, ce sont des gens qui possèdent la terre mais ne la cultivent pas, il convient d'y ajouter le châtelain et le notaire. Mais parmi les 92 cultivateurs un certain nombre possèdent en totalité ou partiellement la terre qu'ils cultivent, les autres sont des métayers (9/10 de terre en métayage) on peut estimer à une quinzaine le nombre de propriétaires, ils seront 24 en 1816 quand le 1er comptage officiel sera fait. Le vote du Code Civil en 1804 donnant au père le droit de tester en faveur de tous ses enfants et non de réserver en totalité le bien à l'aîné, ce qui émiettera considérablement les propriétés et accroîtra le nombre des propriétaires. Petit à petit des journaliers à force de peine acheteront de minuscules lopins de terre ou de vigne (la propriété moyenne est de 5 à 6 ha).

- Trois prêtres cela peut paraître étonnant au lendemain du Concordat, mais parmi ceux-ci se trouve Caillaut (qui n'était que desservant provisoire) et Jean Leclerc desservant en titre, quant au 3ème, Chalmet il a été prêtre à la Chapelle de Grillemont.

- On compte 5 charpentiers cela paraît aussi beaucoup mais n'oublions pas que les charpentiers étaient en même temps, menuisiers, tonneliers, charrons. Ils confectionnaient non seulement les charpentes mais fabriquaient aussi les meubles à base de planches sans ornementation.

- Le chiffre de 7 tisserands s'explique par l'autonomie vestimentaire de la vie villageoise ; nous avons parlé de l'importance de la culture du chanvre dans la commune ! le fil de chanvre qui avait été filé à la veillée était peigné et tissé par le tisserand (Tersier ou Texier) soit à domicile soit chez lui, et avec la toile de chanvre ainsi obtenue on faisait les vêtements d'hommes et de femme et le linge domestique (nous en reparlerons) le fil de chanvre, mêlé au fil de laine donnait le droguet et la laine pure la serge.

.../...

- Les 4 maçons construisaient les murs en torchis (parfois en pierre) les puits les abreuvoirs. Les maréchaux monopolisaient la fabrication d'objets en fer ; crémaillères, landiers, outils, ustensiles de cuisine, charrues et ferrages des chevaux, boeufs.

Nos 3 sabotiers pourvoyaient le village en sabots. Il s'agissait donc d'une vie en économie fermée. Tout se faisait, s'achetait, se troquait au village. Aucun médecin (1 officier de santé à Ligueil et à Manthelan). Aucune sage-femme ; une vie renfermée sur elle-même dont le mauvais état des routes et des chemins ne favorisait guère l'extension.

Ces chiffres de 1804 se trouveront modifiés vers les années 1813-1815 comme en attestent les patentes. Le nombre des cabarets augmente il y en aura jusqu'à 4 en 1812, il en reste 2 en 1815. On voit apparaître : 1 marchand de bois, 1 marchand de laine, 1 huilier par contre le nombre des tisserands passera de 7 à 3, car en effet au fur et à mesure que se rétabliront les messes et offices religieux ; des marchands de l'extérieur commenceront à venir vendre (on leur reprochera en 1813 de se mettre trop près de l'église ; ils proposeront, du pain, de la viande, des étoffes, quelques objets usuels mais il faudra attendre la fin de l'époque Napoléonnienne pour voir se développer le colportage (très sévèrement contrôlé pendant cette époque).

IV COMMENT VIVENT-ILS ?

La très grande majorité habite la pleine campagne, 118 seulement dans le bourg. Les maisons faites de torchis pour la plupart sont basses, presque enterrées, parfois un grenier dessus ; les ouvertures sont petites (l'impôt sur les portes et fenêtres n'incitait pas à les agrandir) elles étaient fermées par des portes et volets pleins. Il n'y avait le plus souvent qu'une pièce rarement deux, c'était la pièce à feu (le foyer) elle servait de cuisine, de salle à manger et de chambre, les lits (1) étaient enfoncés dans des alcoves profondes ; assez surélevés ils se composaient de 4 planches et étaient garnis de paillasses de balle d'avoine, très rarement de draps, et sur le dessus une couette de plumes de volailles. Il fallait souvent un banc coffre pour y accéder, dans ce coffre étaient rangés les quelques vêtements et biens de la famille. Au centre se trouvait la table flanquée de 2 bancs de bois rarement de chaises (celles-ci étaient parfois de simples billots de bois équarris) et tout de même près de la cheminée 1 chaise-coffre pour le sel et souvent une maie. Le sol était de terre battue.

Les domestiques dormaient à l'écurie ; les domestiques filles au grenier. Il n'y faisait guère clair une fois les contrevents fermés, on s'éclairait à la chandelle de résine quand on pouvait en acheter, sinon on brûlait l'huile de noix dans des sortes de chaleils, et il y faisait souvent froid. car le vent passait à travers ces volets ou ces portes mal jointes. A l'appui de ceci voici l'inventaire après décès d'un chapellois et encore pas parmi les plus pauvres (il a 2 boeufs et 1 cheval !!) :

- 1 crémaillère et son crémaillon
- des chenêts
- 1 pelle en fer
- 1 poëlon airain - 1 poële en fer
- 2 marmites - 1 seau en bois et son godet
- 1 chaudron - 1 fusil - 2 grands plats et quelques pots à lait
- 1 chandelier de bois
- 3 chaises - 1 table - quelques paillons - 1 vieille maie - 1 coffre - quelques hardes dont 1 veste en drap de laine
- 2 boeufs - 1 charrette - 1 cheval âgé - 15 l de sel

- **Quels étaient les salaires** un peu meilleurs qu'avant la révolution car beaucoup de jeunes étant partis à l'armée, les journaliers et gagistes gagnaient un peu plus.

- 1 f 20 à 1 f 50 à un journalier

- 0 f 50 les gagistes nourris.

.../...

Le pain coûtait 0,45 la livre et la viande 0,35, mais on en achetait guère, on boulangeait à la maison le pain fait avec la mouture (blé, seigle) et on tuait quelques volailles, et le cochon ; il devenait plus facile de conserver les denrées ; la gabelle ayant été abolie on pouvait librement acheter le sel. De quoi étaient composés les repas.

- le matin : la soupe trempée, un morceau de fromage.

- à midi : 1 potage avec du salé (pas tous les jours, beaucoup de légumes frais, fèves, haricots, carottes, la pomme de terre n'ayant pas encore fait son apparition sur les tables.

  On mangeait aussi des omelettes, des fruits quand c'était la saison.

- à 4 heures: en été pain et caillé. Une famille consommait facilement 3 kgs de pain par jour. Le soir : potage et les restes.

On vivait sur le jardin et la basse-cour, la seule dépense était l'approvisionnement pour le pain. (Pas de sucre, le miel quand il y en avait). Comme boisson de l'eau, de la boisson de fruits, un peu de vin.

- **Comment étaient-ils vêtus** : le costume était sommaire. Pour les hommes chemise, culotte et guêtres de toile de chanvre : 1 veste en droguet gris bleu pour l'hiver, sur leurs cheveux, gardés longs, ils mettaient un chapeau à larges bords et bien sûr des sabots aux pieds. Ils dormaient sans quitter leurs vêtements et... ne se lavaient guère. Les femmes portaient une jupe et un corsage de droguet ou de toile et un devantiau de toile, une cape pour l'hiver, sur la tête une coiffe à bavolets sur chaque côté de la tête... pour les sous-vêtements on n'en fait guère mention. Les bébés tout petits étaient maillotés comme des "momies" ils dormaient dans des baillottes ou des berceaux et étaient placés sur des chevalets, quand ils étaient un peu plus grands, ils étaient vêtus d'une sorte de robe et faisaient leurs premiers pas dans une promenade.

- Il y avait énormément de pauvres ; de miséreux, on en a pour preuve les 95 demandes de permis de glaner en 1813 pour les sans ressources ; l'insolvabilité était bien fréquente n'a t-on pas vu l'huissier avoir 13 permis de saisies à distribuer dans sa journée.

A cette **détresse matérielle** s'ajoutait une grande **détresse physique et morale.** Il y avait énormément d'infirmes, de gens malingres, à 20 ans les conscrits arrivaient à peine à 1 m 55, on payait les famines de la Révolution, et les charges sous le poids desquelles avaient souffert les paysans. Le manque d'hygiène était la cause de mortalité précoce par dysentrie, et l'inconfort des maisons, l'insalubrité générale amenaient les méningites, les pneumonies surtout chez les jeunes enfants. Beaucoup de ces infirmes, de ces malheureux devenaient des mendiants (60 % avaient - de 40 ans) et de la mendicité passaient au brigandage, quand ils étaient pris ils étaient envoyés dans les dépôts de mendicité à Tours (en 1813) 55 Frs étaient prévus au budget de la commune pour sa participation à l'entretien du dépôt de mendicité).

La détresse morale était grande car les familles avaient souvent leurs fils partis aux armées dont peu revenaient (sur les 2.000.000 de soldats enrolés, la moitié moururent, beaucoup dans les hôpitaux suite de blessures et manque de soins) et puis tout était bon pour échapper à la conscription des hommes jeunes se coupaient les doigts, s'arrachaient les dents ; en 1813-1814 et 1815 on prenait des jeunes qui n'avaient pas 20 ans ou on rappelait des anciens qui avaient plusieurs années de campagne ! les paysans étaient las de ces campagnes interminables.

Pour achever ce tableau il convient de parler de l'analphabétisme ! si peu savaient lire et écrire, certains avaient appris à dessiner leurs noms ! mais d'une manière générale en Indre-et-Loire, villages et campagnes confondues, 682 conscrits sur 1000 ne savent pas lire (guère mieux que la Bretagne 685, mais moins que les 800 dans le massif central) des chiffres guère flatteurs ; mais il ne semble pas que celui n'ait

.../...

beaucoup inquiété Lambert-Marchau, qui, ayant souhaité en 1794 devenir instituteur pour loger les élèves dans le presbytère qu'il récupérera (projet sans lendemain). Lancera un appel vingt ans après pour rechercher un candidat ! le problème ne l'aura pas beaucoup tourmenté pendant ce temps là. Cette période est-elle plus sombre que la précédente? peut-être pas mais on en connaît beaucoup mieux les détails et ceci grâce aux chroniques de Marchau, il faut lui rendre cette justice.

En terminant cette évocation il nous a paru intéressant de parcourir les données de l'état-civil de La Chapelle que Mme Saulquin a bien voulu dépouiller pour nous, pour établir deux tableaux comparatifs de la population de la commune sur une période de 10 ans. Les chiffres de cette statistique ne manqueront pas de nous étonner.

TABLEAUX COMPARATIFS DE POPULATION

- 1er Janvier 1806 - 31 Décembre 1815 -

POPULATION environ 945	NAISSANCES	DECES	dont ENFANTS		MARIAGES	DECES DE MILITAIRES (inclus dans décès)
			- 1 an	- 12 ans		
1806	34	54	14	24	15	
1807	30	24	11	12	5	1 (à Cologne)
1808	32	33	6	13	5	5 (dont 1 en Bretagne)
1809	27	41	11	23	9	1
1810	32	26	9	12	10	2
1811	30	19	4	10	12	1 (hôpital de Lyon)
1812	33	20	7	7	4	1 (hôpital de Lyon)
1813	27	32	5	10	20	2 (à l'hôpital)
1814	28	36	8	11	2	1 (à l'hôpital de Tours)
1815	41	30	11	14	14	1 (au siège de Pologne)
TOTAL :	314	315	86	136	96	15 (sous réserves de lacunes

136 décès enfants dont
86 de moins d'un an.

1er Janvier 1976 - 31 Décembre 1985

POPULATION environ 625	NAISSANCES	DECES	ENFANTS - 12 ans	MARIAGES
1976	8	4	0	10
1977	1	4	0	9
1978	4	5	0	5
1979	2	5	0	4
1980	4	4	0	4
1981	7	17	0	4
1982	2	10	0	3
1983	6	6	0	4
1984	6	6	0	5
1985	2	5	0	3
TOTAL :	42	66		51

. Les 17 décès de 1981, chiffre exceptionnel sont ceux de G. Bergeault, E. Bouffeteau, Eugène Gallion, G. Mariau, M. MAbère (décès accidentel), M. Miklovicova, A. Bariller, V. Barton (à Grillemont), Destouches, Veuve Janvier, Veuve Gagneux, M. Michener, E. Naulet, A. Pellerin, Veuve Lelu, Mme Guimpier, L. Brault.

Nous avons voulu mettre en parallèle les chiffres de la population sur 10 ans afin d'apprécier les données démographiques ; pour cela nous avons choisi la période du 1er Janvier 1806 au 31 Décembre 1815 d'une part et celle du 1er Janvier 1976 au 31 Décembre 1985 d'autre part.

Le chiffre global de la population étant environ de 945 pendant l'empire et de 625 pour la décennie 1976-85. En consultant le tableau on s'aperçoit que le nombre des naissances est énorme -314- mais 136 de ces enfants décèdent avant leur douzième année (dont 86 d'entre eux n'avaient pas même atteint un an), encore convient-il a ajouter à ce nombre celui des bébés morts-nés qui n'étaient pas déclarés et étaient enterrés dans les jardins ou les champs ; la periode correspondante (1976-85) n'accuse de 42 naissances mais aucun enfant de - 12 ans ne meurt.

.../...

Chiffres peut-être encore plus frappants ceux des décès. Pour la décennie de l'empire 315 décès contre 314 naissances l'équilibre de la population est maintenu par contre pour la décennie actuelle 66 décès pour 42 naissances, "solde" donc négatif. Pour en terminer avec le chapitre des décès notons que si 136 enfants étaient morts sur un total de 315 avant 12 ans sur les 179 restants le 1/3 au moins mourait avant 40 ans, l'espérance de vie à l'époque ne dépassait guère les 50 ans. Sur les 15 militaires décédés il convient de remarquer que la majorité décédait à l'hôpital des suites de blessures, les hôpitaux d'empire étaient des mouroirs plutôt que des centres de soins.

Pour aborder un sujet plus souriant parlons des mariages maintenant ; nous sommes frappés par la recrudescence de ceux-ci en 1813 et 1815, années de fortes conscription pour les armées en déroute de Napoléon (les hommes mariés ne partaient pas). Alors que la moyenne d'âge en mariage pour les garçons se situait entre 27 et 30 ans pour ces 2 années, sur les 34 unions célébrées 18 mariés n'avaient pas 25 ans. Les jeunes filles se mariaient également tardivement aux environs de 25 ans (sur 10 années on compte seulement 9 jeunes filles ayant convolé avant 20 ans).

Et puis nous avons également constaté un phénomène fréquent celui du remariage des veufs entraînant de gros écarts d'âge entre les conjoints ; un Parpais veuf de 58 ans épouse une jeune fille de 29 ans. André Vaugé 2 fois veuf à 43 ans épouse une fille de 36 ans, François Delalande veuf de 50 ans épouse Jeanne Prudhomme âgée de 24 ans et les exemples pourraient être multipliés. Une petite étude parallèle nous a amené à constater qu'en 1804/1806 sur 20 mariages 12 ne comportaient aucune signature sur le registre d'état-civil, 10 ans plus tard sur 16 mariages 4 seulement ne comportaient aucune signature (certains il est vrai avaient appris à dessiner leur nom sans pour autant savoir écrire).

Voilà donc terminé notre petit périple historique, qu'il nous soit permis de remercier M. de St-Seine et Mme Busquets qui nous ont donné la possibilité d'accéder aux précieuses archives et Mme Saulquin qui n'a pas dépouillé moins de 800 actes d'état-civil pour nous permettre d'établir notre statistique. Les précieux conseils et corrections de M. Maurice qui connaît sa Touraine mieux que quiconque nous ont permis eux aussi de mener à bien notre tâche, que lui soit exprimée ; à notre gratitude. L'ensemble de la documentation, le recensement de 1804 et les données de l'état-civil se trouvent dans le classeur de la mairie.

R. JANVIER

LA CHAPELLE ET SON PASSE

1816 - 1848 (suivi d'une étude sur l'agriculture pendant cette période)

Voici donc la 3ème partie de l'histoire de notre commune depuis 1793. Elle débutera sous la Restauration et s'achèvera à la Révolution de 1848. Lambert MARCHAU cède la place de Maire à F. DUMAIGE le 10 Juin 1816 (il a 70 ans et vivra encore 20 ans ; quand on connaît la brièveté de la vie à l'époque, on peut dire qu'au physique... comme au moral il a été un personnage peu commun. Avant d'entrer dans le détail de l'histoire de La Chapelle, essayons de brosser un tableau général de l'époque. Après une première restauration manquée en 1814, et après le désastre de Waterloo, Louis XVIII revient d'exil en Belgique dans "les bagages des alliés" en 1815, notre père de Gand, comme on l'appelle, est resté 23 ans hors de France après la mort de son frère Louis XVI ; c'est un retour douloureux. La France vaincue est envahie par les soldats étrangers, il y en a 1.236.000 sur le territoire, 46 départements sont totalement occupés, 15 partiellement dont l'Indre et Loire car les occupants s'arrêteront à Tours à la Loire. Il faut de plus payer une formidable indemnité, 700 millions et bien entendu nourrir les troupes d'occupation. Le territoire ne sera libéré qu'en 1818 (l'indemnité sera remboursée grâce aux prêts des banquiers Hollandais et Anglais) - A partir de cette date, la France va essayer de "souffler" un peu après les tourments de la Révolution et les guerres d'Empire sous le règne de Louis XVIII (1818-1824) puis de Charles X (1824-1830), le pays en paix va pouvoir faire l'inventaire de ses ressources, et un peu mieux les exploiter car la main d'oeuvre est à nouveau disponible plus de conscription ni de réquisition. Sous le règne suivant, celui de Louis Philippe 1830-1848 un certain nombre de lois très importantes seront votées (chemins, enseignement, transports). Mais au milieu d'une agitation politique constante, Louis Philippe n'échappera pas à moins de 8 attentats et devra lui aussi s'exiler après une révolution aussi brutale que sanglante en Février 1848 -

Par opposition notre Lochois (zone purement rurale) restera calme et vivra retranché sur lui-même. Donc en 1816, Charles François DUMAIGE régisseur de Grillemont devient maire. Il devait d'ailleurs être régisseur depuis que Colineau BOINE avait vendu le château à Mr PILTE, gros marchand de grains d'Orléans en 1808. Ce dernier ne résidait pas dans la commune à l'époque, il avait confié à DUMAIGE (probablement natif aussi d'Orléans et ami de PILTE) la responsabilité du domaine. DUMAIGE a eu 12 enfants dont certains naîtront à La Chapelle et très curieusement alors que l'on entend plus du tout parler de lui après 1824, deux de ses filles célibataires seront enterrées dans l'actuel cimetière (ce sont deux des plus anciennes tombes en entrant à gauche par la porte principale)- pendant les 8 années de son administration, il semble avoir limité la vie municipale à son strict minimum à savoir 1 réunion de Conseil par an en Mai dont l'objet est le suivant : vérification du budget de l'année précédente, établissement de celui de l'année suivante- demandes d'impositions exceptionnelles pour réparations de l'église du presbytère et des chemins. C'est un miracle que nous ayons pu conserver trace des délibérations municipales qui furent consignées sur des feuilles volantes attachées avec du fil,- en toute justice il faut dire que le maire n'était guère bavard (on est bien loin de Marchau) mais qu'au moins il écrivait très lisiblement et... sans faute. La signature reproduite ci-dessous contraste singulièrement avec celle des conseillers et est sûrement très révélatrice du personnage par son emphase.

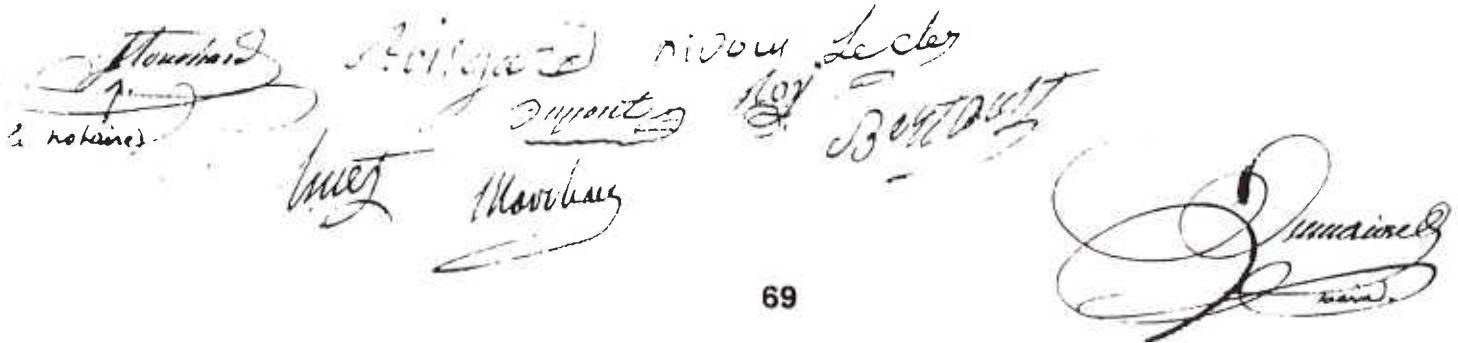

Si les délibérations sont rédigées avec brièveté, nous avons la chance de pouvoir être très bien renseignés sur les consignes données aux municipalités par le préfet car nous possédons les Recueils Administratifs du département d'Indre et Loire année par année depuis 1815 (toutes les communes ne peuvent pas en dire autant). Donc nous pouvons facilement dresser "le portrait" de notre commune en 1816. Les routes sont toujours dans un état déplorable, l'église menace ruine et fait nouveau il y a une recrudescence du vagabondage engendrée par la déroute ou la misère. Les armées de Napoléon dans leur débandade ont abandonné quantité de soldats, de déserteurs qui ne pouvant regagner leurs foyers errent dans les campagnes vivant plus ou moins de larçins ; ces soldats devenaient parfois brigands et menaçaient le nouveau régime royaliste.

En plus il y avait d'innombrables indigents en quête de leur pain quotidien ; la récolte catastrophique de 1816 par suite des pluies et la nécessité de fournir des subsistances aux troupes d'occupation avaient laissé les greniers bien vides. On peut dire que jusqu'en 1824 au moins, la hantise du vagabondage incontrôlé va être au coeur des préoccupations préfectorales. Le renforcement du contrôle des passeports est sans cesse rappelé.

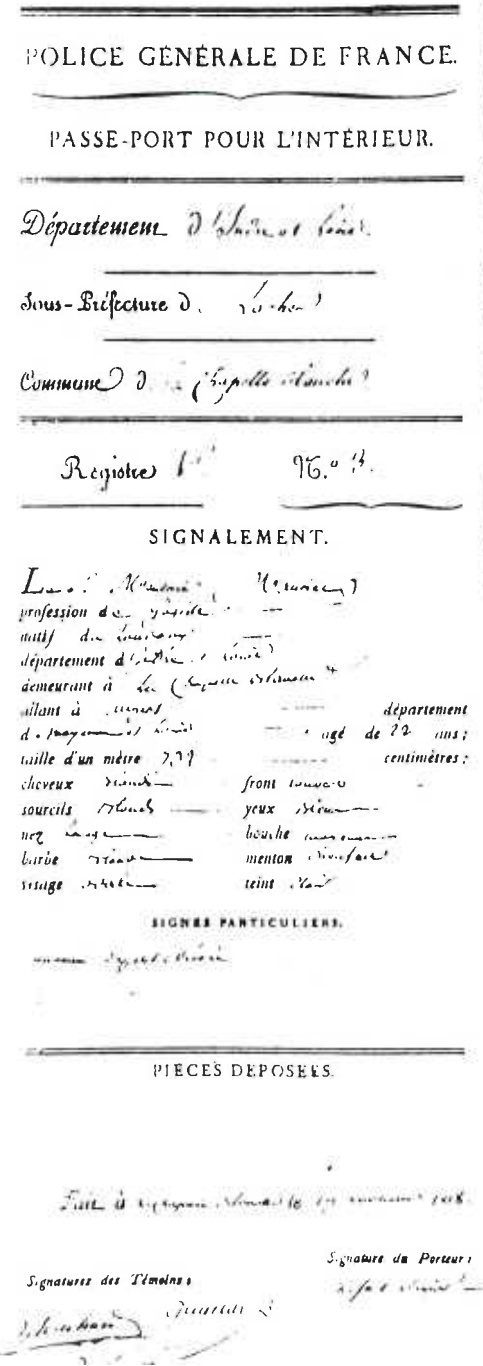

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT POUR L'INTÉRIEUR.

Département d'Indre et Loire

Sous-Préfecture d. Loches

Commune d. la Chapelle Blanche

Registre 1er N.° 3.

SIGNALEMENT.

Louis Maurice Maurice
profession de [illegible]
natif de [illegible]
département d'Indre et Loire
demeurant à la Chapelle Blanche
allant à [illegible] département
d. [illegible] agé de 22 ans ;
taille d'un mètre 7,77 centimètres ;
cheveux [illegible] front [illegible]
sourcils [illegible] yeux [illegible]
nez [illegible] bouche [illegible]
barbe [illegible] menton [illegible]
visage [illegible] teint [illegible]

SIGNES PARTICULIERS.

[illegible]

PIECES DEPOSEES.

Fait à [illegible] 1818.

Signature du Porteur :

Signatures des Témoins :

On se souvient que le passeport avait été instauré en 1792, aucun français ne pouvait circuler hors de son canton sans posséder ce document (payant 2 F) délivré par le maire et qui devait être visé par les maires des villages traversés. Un passeport spécial était délivré gratuitement aux indigents étrangers à la commune et une allocation exceptionnelle de 3 sous par lieue leur était attribuée pour qu'ils retournent chez eux - les réunions de mendiants étaient interdites (Fac similé d'un passeport datant de 1818). Ce tableau brossé voyons maintenant chronologiquement les faits essentiels.

1816

Dimanche 4 Août

En présence de la Garde Nationale, du Maire, du Curé Leclerc et d'une grande partie des habitants on a fait, à la maison commune, l'inauguration du buste de sa Majesté Louis le Désiré, avec "toute la solennité que les circonstances et les moyens de la localité pouvaient permettre". Ceci s'est terminé par un feu de joie à la suite duquel il y a eu un dîner de famille (SIC) où la joie et le plaisir d'être réunis pour une semblable circonstance se sont manifestés par la gaité des convives et les chants de quelques couplets analogiques (SIC) à la circonstance".

Ce même jour a été donné lecture d'une lettre adressée au préfet relative aux moyens de remédier aux ravages de l'inondation de Juillet, seule la prairie de Monfouet peut être gardée à regain, interdiction de pacage avant septembre-

- 25 **SEPTEMBRE** -

Réunion exceptionnelle pour l'établissement d'un devis pour réparer l'église (un de plus). Une première tranche d'urgence a dû être faite pour éviter la chute de l'édifice (coût 45 F). Tout est à reprendre, le pavage intérieur est défoncé et devra être refait en utilisant les pierres des tombes qui se trouvent à l'extérieur de l'église. Le clocher doit être refait, la Croix qui le surmonte doit être descendue et refaite, sur chaque branche de celle-ci devra être posée une fleur de lys.

1817

Réunion du Conseil Ordinaire en Mai. Il est mentionné qu'un forçat Joseph Durand , récemment détaché de ses chaînes au port de Lorient où il avait été envoyé après avoir été condamné en 1809 pour faux en écritures publiques, a sollicité une feuille de route pour se rendre à Neuilly Pont Pierre. Il a ensuite demandé à résider à La Chapelle Blanche et à s'y marier -ayant épousé Anne Deplay il habite à la Courtrie comme journalier charpentier.

1818

- **JANVIER** -

Des demandes d'autorisation de défrichement sont adressées à la mairie par Albert Guimas, Claude François Saulpierre Marc Blotin, Marchau et Dumaige (pour Grillemont). on se rappelle qu'en 1792 des terres pauvres situées au Nord Est de la commune (vers les Bruyères, la Loubite) avaient été achetées en biens nationaux, elles faisaient partie de la baronnie de Ligueil. Cette demande est faite afin de pouvoir établir un impôt foncier sur des terres qui vont être mises en culture.

- **29 JUIN** -

A une réunion extraordinaire de conseil, pas un membre ne s'est présenté !... cela donne un peu l'image de l'enthousiasme municipal qui devait régner.

- **9 AOUT** -

Dégâts catastrophiques causés par la grêle. Il est urgent d'en avertir le sous-préfet pour obtenir un dégrèvement de l'impôt. Une épidémie de variole s'est déclarée mais il y a toujours une forte réticence paysanne contre la vaccination qui est payante. Les médecins font des tournées de vaccination et touchent une prime pour cela · Patry officier de santé à Ligueil n'a guère de succès sauf auprès des enfants indigents... qui sont vaccinés gratuitement.

Cette même année est votée la loi Gouvion St Cyr qui établit le service militaire obligatoire pour 7 ans !!! avec possibilité d'acheter un remplaçant chez un marchand d'hommes (il y en avait toujours dans les cantons) à Ligueil en particulier. Le tirage au sort qui est toujours en vigueur aura lieu et il faudra 13 conscrits pour une population totale au canton de 9785 habitants ce qui est peu. (R.A.).*

Toujours cette même année recrudescence des loups et des chiens enragés. Les chiens enragés doivent être abattus, les loups empoisonnés ou abattus aussi, toute tête rapportée à la mairie sera récompensée par une prime :

18 F pour une louve pleine — *12 F pour un loup*
15 F pour une louve non pleine — *6 F pour un louveteau (R.A.)*

1819

Aucune délibération de consignée !

* Renseignements trouvés dans le Recueil Administratif d'Indre et Loire et sont indiqués par une frappe différente tout au long de cette évocation historique.

1820

1 seule séance extraordinaire en Octobre pour informer le sous-préfet qu'il y a un déficit communal causé par la réfection urgente faite à l'église, les 525 F nécessaires ont été avancés par 3 particuliers qu'il faudra rembourser.

Cette même année est fait un recensement (très incomplet) de la commune. Il ne fait état que de 801 habitants alors qu'il y en a au moins 950. Ce recensement par contre renseigne sur la situation des gens, ou leur état de santé: on apprend ainsi que Lambert Marchau (73 ans) est un propriétaire "à son aise", que Touchard le Notaire est "fort à son aise", que Pierre Berthet est infirme et malheureux, Jean Jasnin est aveugle, et Joseph Lheullier est mendiant. Plus intéressant, on apprend qu'à la "Bellardière" réside Catherine Audebert, qualifiée de sage-femme ainsi que sa fille épileptique. L'histoire de cette Catherine mérite d'être racontée et pour cela d'opérer un retour dans le passé.

En 1813, cette femme qui exerce, sans diplôme, le "métier" de sage-femme vient d'être accusée par la femme Mercier, sage-femme "brevetée" de Ligueil d'exercer illégalement à La Chapelle. Notre Lambert Marchau de sa plus "belle" écriture envoie une lettre au sous-préfet pour lui dire que, si il est vrai que Catherine Audebert n'a pas de diplôme, depuis 10 ans elle pratique les accouchements avec prudence et adresse et qu'elle a la confiance générale ! et Marchau continue, "la femme Mercier demande 9 à 12 F par accouchement, les gens de campagne préfèrent exposer la mère et l'enfant aux plus fâcheux accidents (SIC) plutôt que d'appeler une femme qu'ils ne connaissent pas et plus de la moitié des pauvres journaliers préfèreront laisser périr la femme et l'enfant plutôt que de payer un prix qui les priverait des substances de première nécessité." Un jugement de la police correctionnelle de Loches lui interdisant de continuer à exercer, à moins de réussir à des épreuves du Jury qui se tient à l'hôpital de Tours, Marchau dans une seconde lettre dit "qu'elle ne peut quitter sa fille en danger de mort après un accident et que, de plus, elle est si pauvre qu'elle devrait mendier en chemin pour se rendre à Tours !! et puis ajoute-t-il, la veuve Mercier est seule autorisée, mais que se passera-t-il s'il y a plusieurs accouchements le même jour ? Ne pouvant se rendre partout, mères et enfants seront de ce fait condamnés à la souffrance et à la mort ! Y aurait-il un moyen plus court et moins onéreux de lui faire obtenir ce brevet ? Ceci se passait en 1813, au recensement de 1820, elle est toujours sage-femme à La Chapelle. Brevetée ???

1821

Tous les ans le 21 Janvier est célébré dans les communes l'anniversaire de la mort de Louis XVI avec lecture du testament. C'est un jour ferié (R.A.). De faux médecins et chirurgiens, charlatans dangereux, vont dans les marchés pour exercer un art dont ils n'ont aucune notion, ils comptent sur la crédulité des gens et opèrent sur des tréteaux, certains se font précéder par des affiches fastueuses et de faux certificats (R.A.).

- 7 JUIN -

André Rocher, journalier aux Chaumes, commune de Mathelan, ayant informé le maire qu'un cadavre venait d'être retiré d'un fossé plein d'eau sur le chemin des Chaumes à Bossée ; Dumaige se rend sur place après y avoir convoqué Guérin, chirurgien de Manthelan. Ce dernier ayant examiné le cadavre a conclu qu'"il n'y avait pas eu de mort violente mais que cette fille était tombée dans un accès de "mal-caduc" auquel cette jeune fille est sujette". André Rocher nous informe qu'il s'agit de sa soeur Madeleine.

1822

Bouin et Coursault (ce nom rappelera sûrement des souvenirs aux anciens), bouchers à Ligueil ont été condamnés à l'amende de 11F, confiscations de leur marchandise pour utilisation de poids et mesures non règlementaires (R.A.). Il y avait chaque année une vérification des poids et mesures.

1826

Rien, hormis la délibération annuelle!! - *Très grosse crue de la Loire en Décembre (R.A.).*

1827

Démission en Octobre de Pilté remplacé par un certain Boë qui restera 1 an en fonction et dont nous n'avons trouvé nulle trace de son nom dans les recensements, il ne signera que 2 actes, c'est une énigme. Avant de quitter Grillemont, Pilté qui était resté veuf avec 9 enfants procéda à un échange le 14 Avril avec le Comte François de Gasville, sous préfet de l'Eure ; ce dernier cédait sa terre de Tracy estimée à 312.000 F en échange de celle de Grillemont estimée à 760.000 F ; de Gasville restait donc redevable la somme de 443.000 livres qu'il ne pourra rembourser · Par ailleurs, sa malheureuse tentative d'exploitation de la betterave au Fay ne fera que parachever sa ruine. Toute la propriété, les biens mobiliers, seront vendus aux enchères (des acquéreurs ne s'étant pas présentés) en 1850 à Mr Gerasime Lecointre, banquier à Poitiers pour la somme de 824.000 F

1828

Après le passage éclair de Boë à la mairie, il est remplacé par B. Harang qui sera suspendu 1 an plus tard. On ne peut guère parler de stabilité dans l'administration communale, pourquoi ?

1829 - MAI -

Malgré l'état des chemins dressé en 1824 sur lequel les remèdes à apporter étaient indiqués, "Aucune réparation n'a été faite, ils sont dans un tel état qu'il est à craindre que les communications seront interrompues en plusieurs points et il est de l'intérêt de la commune d'y porter un prompt remède afin de ne pas laisser augmenter les dégradations dont la réparation reviendra en définitive à la charge de la commune. Il faut prévoir pour l'année 1829 un rôle de prestations en nature pour ces travaux ... la conversion des sommes dues en journées de travail est fixée comme suit :

1 F 00	équivaut	à	1	journée d'homme
1 F 50	"	"	"	de cheval
1 F 50	"	"	"	de boeufs
1 F 50	"	"	"	en charrette attelée
1 F 50	"	"	"	de mulet
0,75 F	"	"	"	d'âne

Au cours de cette même séance, il a été décidé que Mr de Gasville ayant donné une portion de terres à la fabrique le 26 Avril 1828 pour y construire une sacristie. La fabrique n'ayant aucun fonds, et l'utilité de cette sacristie étant reconnue, la commune décide de vendre un orme placé à côté de l'église et estimé à 80 F. Cette même année, Harang est suspendu de ses fonctions et remplacé par François Leclerc !! Hélas ce François ne restera qu'un an maire de la commune, on s'est trompé de prénom. C'est en réalité Martin Leclerc qui aurait dû être nommé, est-ce d'émotion que ce dernier signe sur le registre Leclerc mère !!!

1830

Alors que la vie communale reste bien calme (malgré tous les changements de maires) dans les villes et à Paris surtout, gronde l'émeute, la ville se hérisse de barricades où flotte le drapeau tricolore (remplaçant le blanc à 3 fleurs de lys). Les 27-28-29 Juillet c'est la Révolution. Le Duc d'Orléans, futur Louis Philippe escamotera cette révolution à son profit. Au balcon de l'hôtel de ville il agite le drapeau tricolore et arbore la cocarde bleu-blanc-rouge. Charles X abdique le 2 août, le 8 août Louis Philippe est appelé roi des Français (et non plus roi de France, toute la nuance est là)- la nouvelle charte est publiée. La religion catholique n'est plus religion d'état. De cette fantastique agitation et du changement de roi, rien à La Chapelle ne paraît changer sauf que le Maire et les adjoints doivent prêter un nouveau sermentde fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du royaume.

- MAI -

Réunion du Conseil (date normale, il est évident que nous ne mentionnons que celles qui présentent un intérêt). Il est décidé à l'unanimité d'ériger un nouvel autel sur lequel serait placée une statue de St Martin patron de cette église. Cette statue serait en terre cuite décorée de tous les ornements et attributs pontificaux, on ferait en outre l'acquisition d'un ciboire dont la coupe serait en argent et le pied en cuivre argenté. Le Maire se chargera de l'acquisition d'un autel en marbre ainsi que de la statue à condition que les habitants de la commune l'indemnisent de l'argent déboursé -avec le mobilier qu'il faudra aussi acheter, il y a lieu de prévoir une imposition de 600 F pour le budget de 1823.

1823

Une seule délibération en mai ! C'est maigre.

1824

- 28 JUILLET -

Vote à Paris d'une loi très importante sur les chemins (R.A.). Nous avons parlé maintes fois de leur état déplorable, des libertés que prennent les riverains en empiétant sur la voie, en ne curant pas les fossés et en les encombrant trop souvent de matériaux, ils n'ont plus, bien souvent, que la moitié de la largeur règlementaire.

Voici les dispositions de la dite loi :

*1 - **Reconnaissance et classification des chemins** (pour la 1ère fois en France).*

*2 - La confection, la réparation et l'entretien sont **à la charge de la commune.***

3 - Le devis des travaux devra être soumis au conseil et le montant ayant été fixé, il y aura lieu de répartir l'imposition par habitant ; cette imposition pouvant être payée en espèces ou en nature (journées de travail, charrois).

4 - La largeur conforme est de 6m (R.A.)

- 16 SEPTEMBRE -

Décès de Louis XVIII, Charles X lui succède (R.A.) aucun écho à La Chapelle.

- 23 DECEMBRE -

Démission de Dumaige, qui est remplacé dans ses fonctions par Pierre Pilté le chatelain de Guillemont qui restera maire pendant 2 ans. Pour quelles raisons Dumaige démissionne-t-il ? Peut-être était-il impopulaire ? Une chose est certaine, c'est que pour la seule année 1824, dans les archives judiciaires, sont mentionnés 3 procès intentés à des Chapellois pour non paiement de coupes de bois. Cette même année, Pilté devient veuf avec 9 enfants !!! -Le 10 Décembre 1824 est établi en vertu de la loi du 24 Juillet, par Guimas adjoint, le premier état des chemins de La Chapelle. Ce document est extrêmement intéressant, il serait bien entendu trop long d'en exposer ici le détail. Sachez seulement qu'il en était répertorié 7 dont la longueur totale était de 18 km 514 - la photocopie faite à partir de l'exposé sur le "registre" municipal a été mise dans le gros classeur réservé à la documentation qui se trouve en mairie.

1825

Délibération habituelle en Mai et réunion extraordinaire en Juillet pour déterminer quel bureau de la poste aux lettres conviendrait le mieux à la commune pour recevoir les lettres. C'est Loches qui est choisi.

Le 29 Mai, Charles X est sacré à Reims -des fêtes et réjouissances ont eu lieu à La Chapelle pour célébrer l'évènement- la St Charles devra désormais être fêtée le 4 Novembre (R.A.). Le 9 Août, une violente explosion a lieu à la poudrerie du Ripault qui fait 12 morts ! une souscription est ouverte pour venir en aide aux familles des malheureux. (R.A.)

- 4 MAI -

Au cours de la séance annuelle, le maire demande le remboursement de quelques petits frais engagés et en particulier ceux pour couper les fleurs de lys qui avaient été mises sur la croix du clocher. *Par ailleurs, on ne fêtera plus le 21 Janvier l'anniversaire de la mort de Louis XVI (R.A.).*

1832

Année importante à plusieurs titres. *An Avril, le choléra se déclare à Paris et on en signale plusieurs cas à Tours. Les remèdes proposés qui doivent être communiqués aux municipalités sont les suivants : dès les premiers symptômes (diarrhée) faire prendre une infusion chaude et purifier les habitations et les vêtements par des fumigations de chlore ou de vinaigre ou des aspersions de chlorure de sodium !!! (R.A.)*

- 15 MARS -

Le premier cadastre de La Chapelle est rédigé par le géomètre Fanost. Il s'est rendu dans la commune auparavant pour vérifier les plans parcellaires et les limites exactes de chaque propriété, (Ce précieux document est encore en Mairie). Il sera définitivement achevé le 24 Novembre. Nous n'avons pas résisté au plaisir de vous donner quelques uns des noms les plus évocateurs de parcelles ne figurant plus sur le nouveau cadastre.

Secteur	La Houssaye	Juche Poule, La Ternue
	Le Bourg	Pièce des Vignes Besnon, La Piotterie
	La Courtrie	La rue de Chèvre, Chasse lièvre, Carroi de la Fortune, La Vigne de l'Auberge
	Lussault	Les Joubardes, les Constantins, le Pommier aigre, le Champ des Limousins, La Roche Godard
	Ratelière	Les chants d'Oiseaux, Le Colombier, les Castelles, les Crochets, le Noir de la Croix, Les Ambuches, Les Rondes raies, Les Chafards.

- 5 NOVEMBRE -

La Municipalité n'a toujours pas de maison commune (une mairie à elle) les réunions se faisant dans ce qu'elle appelle la maison commune mais qui n'est en réalité, et ce depuis la Révolution, qu'une partie de l'église ou du presbytère) et il en résulte une foule d'inconvénients aussi demande-t-elle à la fabrique de lui louer un petit bâtiment qui dépend du presbytère mais en est séparé. "Le loyer au bénéfice de la fabrique sera de 12 F par an et les réparations se monteront à 28 F, il faudra en plus prévoir 20,50 F pour l'achat de 12 chaises et autre mobilier. Compte tenu des réparations effectuées, le loyer ne sera exigible qu'en 1835.

1833

- Une très importante loi sur l'enseignement primaire est votée le 18 Juin (loi Guizot) - 39.000 communes de France n'ont pas d'école primaire. Pour y remédier, voici ce qui est proposé :

1) Toute commune soit seule, soit en s'unissant aux autres est tenue d'entretenir au moins une école primaire,

2) Il sera fourni un instituteur communal, mais la municipalité devra lui fournir un local pour lui et les élèves,

3) Son traitement ne devra pas être inférieur à 200 F par an, et en plus une indemnité mensuelle sera due par les parents des élèves fréquentant la dite école (quelques gratuités pourront être accordées aux indigents),

4) Les comités locaux de surveillance scolaire seront créés - un inspecteur départemental sera nommé,

5) Les instituteurs devront posséder un brevet de Capacité,

1831

- FEVRIER -

Le drapeau est désormais le drapeau bleu blanc rouge, les cachets officiels des mairies ne devront plus comporter les fleurs de lys, les maires devront porter l'habit bleu, le chapeau français, la ceinture tricolore à franges or - les conseillers auront la frange blanche.



Cachet de la mairie de La Chapelle époque Restauration avec la couronne et les 3 fleurs de lys.



Cachet de la mairie de La Chapelle époque Louis Philippe. Les emblêmes de la royauté ont disparu.

- MARS -

Le 21 Mars a été votée une loi très importante qui annule celle de 1800 : les membres du conseil municipal sont désormais élus et non désignés par le préfet sur une liste de Notables. Les conseillers seront élus au suffrage censitaire (ceux qui paient des impôts et par ordre décroissant auront le droit d'être électeurs et élus), le maire et l'adjoint sont désignés par le préfet mais ils doivent être choisis sur la liste des conseillers élus. Selon cette nouvelle modalité sont nommés Maire : Jacques Dupont - Adjoint : P. Paulmier - les conseillers sont : le Comte de Gasville, Bery, Harang, Beaugilet, Guimas A., Claude F., Saulquin, M. Gandry, François Leclerc, F. Bertaut, Joseph Pagé.

- 24 AVRIL - (Important)

Le conseil a été réuni pour donner son avis sur la demande faite par Bournan d'un échange de territoire.

1° Ayant examiné : la délimitation de la commune
2° le croquis figuratif de l'échange proposé
3° un état de la population des lieux et les contributions payées;par les habitants de ceux-ci.

Il apparaît que l'échange proposé : à savoir la Davière et la Durellière qui ont respectivement 56 et 8 habitants = 64 habitants contre la Turmellière, Géron, La Genière et la Renardière qui ne totalisent que 28 habitants soit un déficit de 36 personnes ; notre commune gagnerait 24 arpents de superficie mais perdrait 2 F 04 de revenus fonciers ! la perte de population est la véritable richesse d'une commune. Le prétexte invoqué est "frivole" car le maire de Bournan d'une part dit que la Davière est proche du clocher de Bournan, et que les habitants de ces 2 villages désirent être rattachés à la commune de Bournan. La perte d'habitants impliquerait pour La Chapelle une diminution annuelle de prestations utilisées pour la réparation des chemins se montant à 60 F- et de plus la portion de territoire qui nous reviendrait est divisée par des ruisseaux qui débordent souvent. De ce fait une partie des habitants de la commune se trouverait isolée et privée du secours spirituel, qui retarderait les inhumations et pourrait ainsi compromettre la salubrité publique !!!

Malgré les subtils arguments du maire, la Davière et la Durellière seront rattachés à Bournan officiellement le 1er Décembre 1832 mais déjà sur le Cadastre établi en Mai 32 les deux villages n'en font plus partie.

- 24 AVRIL également -

Nouveau recensement de la population, il est intéressant de noter qu'au château de Grillemont il y a une très nombreuse domesticité (30 personnes en tout) et en particulier un garçon boulanger Aubert qui sera le premier à s'établir à La Chapelle.

6) Garçons et filles devront être séparés et entrer par une porte différente (on verra comment La Chapelle aura résolu la question).

Cette loi qui ne résoudra pas tous les problèmes de l'enseignement (qui n'est encore ni obligatoire ni gratuite) est tout de même un gros progrès en 1829, 45 % seulement des conscrits savent lire, ils seront 65 % en 1848. (R.A.)

- 12 MAI -

Séance annuelle. La municipalité a accepté la donation faite par Mr de Gasville d'un terrain pour la Sacristie. Ce dernier et le Curé Baranger donnent une somme de 502,95 F pour la construction du bâtiment, le devis se montant à 631 F, si l'on inclut la vente de l'ormeau de 80 F, il ne restera que peu à verser par la commune.

- 10 AOUT -

Séance extraordinaire : la lettre du Préfet du 23 juillet concernant la création d'écoles est lue en réunion mais étant donné que :

1° - La commune est vaste et peuplée ne peut être réunie à aucune autre ;

2° - que la commune n'a ni local ni fonds pour faire face à la dépense En un premier temps on pourrait prendre à loyer pour 80 F la maison de Mr Château de Montrésor.

- 25 NOVEMBRE -

La commune qui ne peut avoir trop de reconnaissance pour les bienfaits de feu le comte Dangé d'Orsay, autorise que ses cendres soient transférées du parc du château de Grillemont au cimetière de la commune.

1834

Dernière signature à peine lisible de Lambert Marchau (au titre de Notable) sur le compte-rendu de délibération. Il a 88 ans !! et en tout 45 ans de participation à la vie communale.

- 2 FEVRIER -

Présentation du premier instituteur Jean François PETIT qui a obtenu son brevet de capacité en Décembre, ce n'est finalement pas le local du Château qui sera loué mais celui du sieur Marchais plus pratique au prix de 110 F de loyer annuel. Cette maison comporte 3 pièces au rez-de-chaussée surmontés d'un grenier, 1 bâtiment à usage d'écurie et de boulangerie (four à pain) un troisième à usage de cave, occupée actuellement par le sieur Simon Aubergiste. Nous avons pu localiser cette maison, c'est celle (très différente sûrement) occupée par Me et Mme R. Michaud. Intéressant également de noter qu'elle avait servi de café- par ailleurs, il est décidé que les parents devront payer par mois :

0,50 F = enfants apprenant à lire
1,00 F = enfants apprenant à lire + à écrire
1,50 F = " " à lire + à écrire + le calcul
2,00 F = les plus grands

Chaque année doit être célébré en Février l'anniversaire de la Révolution de 1830. (R.A.)

- 3 MAI -

Réunion extraordinaire pour déterminer la première classification des terres et propriétés de la commune pour fixer le revenu foncier. Le tableau de ce classement très intéressant est instructif mais ne peut être mis ici, comme le tableau des chemins, il est inséré dans le classeur à la mairie - (l'agent voyer s'appelle Collet).

- NOVEMBRE -

Laurent Dupont est choisi par le préfet comme maire et Paulmier comme premier adjoint sur la liste des conseillers élus par les chapellois.

Le Curé recevra 200 F par an au lieu de 150, le Garde Champêtre 150 au lieu de 120. Le budget communal se monte à 2450 F. Le nombre de conscrits pour tout le canton se monte à 22 (sur 10 communes, cela ne fait pas beaucoup).

La route de Ligueil Montbazon n°23 via La Chapelle est classée route soumise au règlement de grande voirie.

1835

Peu de chose. Le Tribunal de Police de Ligueil condamne à 11 F *d'amende et confiscation d'objets saisis le meunier François Moreau de Gruteau pour utilisation de mesures non conformes à la loi (R.A.).*

Louis Philippe échappe à un nouvel attentat à Paris (machine infernale de Fieschi). L'évènement est transmis par télégraphe à toutes les villes de France (et en particulier à Tours) dans les heures qui suivent, il est inscrit sur le n.° du recueil Administratif du mois en cours ; donc peut être lu par le maire et les conseillers; ce qui paraît incroyable à notre époque de surinformation c'est de constater que cela ne semble nullement troubler la vie des chapellois. *On recommande bien de faire chanter dans les églises un Te Deum d'action de grâces (R.A.)* cela se borne là ! mais rien ne transparaît dans les délibérations.

La route n°24 Ligueil Ste Maure par Bossée ainsi que 47 nouvelles routes sont classées en Indre et Loire.

1836

Recensement de la population assez complet (960 hbts) mais les localisations sont imprécises. Nouvel état des chemins, plus d'une dizaine de kms supplémentaires sont faits. *26 Juin nouvel attentat contre le roi - dépêche télégraphique à 1 H du matin reçue à Tours à 4 H et demie (R.A.)* - Délibération normale du budget, rien d'autre.

1837

L'Instituteur ayant fait une dépense de 121 F pour le mobilier d'école il en demande remboursement - Elections de conseillers : Laurent Dupont (choisi comme Maire), Paulmier Adjoint.

1838

Démission du sieur Petit comme instituteur. La place n'était guère lucrative, il sera nommé à Ligueil (et recevra la médaille de bronze pour son bon travail). Jean Viard est nommé pour le remplacer.

Marteau Coursault, boucher à Ligueil est condamné à 12 F d'amende, confiscation d'objets saisis pour utilisation de faux poids sur son étal au marché de Ste Maure (R.A.). Les amendes peuvent être réglées en journées de travail à raison d'une journée pour 1 F.

1839

Laurent Dupont étant trop âgé et ayant donné sa démission, c'est la Nomination de Allouard comme maire (Paulmier Adjoint) il ne veut bien prendre ses fonctions que lorsque l'inventaire de la mairie aura été fait.

Terribles orages et nuées de grêle du 14 au 18 Juin (La Chapelle a été la commune la plus dévastée d'Indre et Loire) toutes les récoltes sont anéanties. "Considérant que la commune est couverte d'une nombreuse population de journaliers (1/5 de celle-ci) qui n'ont d'autres ressources pour vivre pendant l'hiver que le battage des grains dont ils seront privés cette année - pour leur venir en aide, il serait urgent de leur faire effectuer des travaux sur les chemins mais pour cela il faudra des secours en argent attribués par la préfecture : au moins 2.150 F (à plusieurs reprises le maire parle de notre "malheureuse commune")

- 15 SEPTEMBRE -

Le Garde Champêtre étant décédé, il est remplacé (après un vote entre Gabillet et Loos) par ce dernier.

1840

Rien, hormis le budget voté en Mai.

1841

- 30 AOUT -

Important : Lettre au Préfet : "Il existait autrefois à La Chapelle une foire annuelle aux bestiaux de toutes espèces, depuis longtemps le mauvais état des chemins jamais réparés avait rendu très difficiles les rapports de la commune avec ses voisins ; les cultivateurs ont été forcés de se créer d'autres habitudes et la foire est tombée en désuétude.

Aujourd'hui que le bourg est traversé par 2 routes départementales et que la réparation des chemins vicinaux s'exécute de toutes parts et que les conditions vont devenir plus faciles, dans ce nouvel état de choses on voit des motifs de prospérité pour le pays et en conséquence la nécessité d'établir de nombreux débouchés pour la vente des bestiaux. LA PRINCIPALE industrie des habitants de la commune consiste dans l'élevage de bestiaux de toutes espèces, les communes voisines se livrant à la même industrie, il serait avantageux pour leurs habitants de trouver un moyen facile de vendre ou d'acheter les bestiaux selon leurs besoins. Nous demandons donc que l'ancienne coutume d'une foire (que des circonstances bien indépendantes de sa volonté ont contribué à abandonner) soit rétablie elle ne serait pas une création mais une rénovation de droits acquis. De plus les travaux agricoles ont pris un développement considérable non seulement dans notre commune mais dans celles du voisinage en raison des défrichements. Il n'est pas exagéré de dire que le nombre des bestiaux a augmenté de moitié et que les améliorations récemment faites dans le système agricole du pays ont également contribué à augmenter le nombre des "élèves". Pour ces diverses considérations les membres du conseil demandent 2 foires par an : la 1ère le 2ème jeudi d'avril, la 2ème le 2ème jeudi de Septembre".

D'autres communes comme Sepmes, Bossée, Bournan à peu près en même temps demandent elles aussi la création de foires, ce qui est la confirmation de ce que nous tenons dans notre chapitre sur l'Agriculture, à savoir que la période de 1830 à 1840 a été une période importante pour la région. Grâce à la paix, aux défrichements, au développement rapide des voies de communication, à quelques améliorations dans les procédés de culture ; une nécessité d'échanges se fait sentir, et dans ces foires viendront aussi des marchands d'étoffes et de vêtements qui créeront des besoins dans la population qui devront être satisfaits par une production génératrice de numéraire et non plus limitée au troc et à la subsistance pure et simple.

- *Cette même année crue exceptionnelle de la Loire. L'Algérie étant pacifiée (elle avait été conquise en 1830) on demande des ouvriers pour aller y travailler, les salaires offerts sont alléchants 1,50 F à 2 F pour les terrassiers, 3,50 F, 4 F jusqu'à 5 F pour les autres (plus du double de celui offert en métropole) et des concessions de terrain seront accordées (R.A.). La carte géologique de la France est terminée (R.A.)*

Toujours pas d'instituteur, (Viard ne semble pas être resté non plus) les candidats objectent que le nombre d'élèves est insuffisant pour assurer leur subsistance. La commune paie un loyer pour un local où il ne vient personne aussi essaie-t-on d'augmenter la somme qui pourrait être allouée à l'instituteur à 250 (au lieu de 200).

1842

- 12 JUIN -

"Considérant qu'il importe d'assurer aux enfants et spécialement à la classe indigente le bienfait de l'instruction primaire, ce but ne peut-être légalement atteint que par l'ouverture d'une école communale. Le Sieur Antoine

Petit (frère ou parent de Jean-François??) réunit toutes les qualités pour occuper ce poste. Le local du sieur Marchais (occupé peu de temps) a des réparations à faire se montant à 128 F qui seront prélevés sur les fonds disponibles provenant de l'indemnité prévue pour un instituteur pendant les années où il n'y en a pas eu. En novembre de cette même année, A. Petit demande à ce que outre le prix de 1F, 1,50 F, 2 F que devraient payer les parents des écoliers (1 F lire, 1,50 écrire, 2 F écrire et calculer) il leur soit demandé en supplément 25 cts pour le chauffage pendant les mois d'hiver. Les gratuités seront accordées en priorité aux fils de veuves. Les parents ont une fâcheuse tendance à n'envoyer leurs enfants que pour apprendre à lire !!! au tarif de 1 F.

1843

Mars : Tremblement de terre à la Guadeloupe (R.A.). Allouard est toujours maire.

- MAI -

Au cours de la séance annuelle le maire fait remarquer qu'un très gros effort a été fait par la commune pour la création des chemins, mais il faut maintenant les entretenir, aussi il y aurait lieu de prévoir la "création" d'un cantonnier pour tenir cet emploi, il serait possible d'utiliser l'actuel garde champêtre en lui donnant un supplément de salaire 300 F au lieu de 200 F (il devrait fournir ses outils). L'actuel garde champêtre Loos refuse, un vote a lieu pour en nommer un autre, des deux candidats Debais et Pantonnier c'est ce dernier qui est nommé - (seuls 4 élèves auront droit à la gratuité à l'école)

Règlementation départementale concernant les sépultures (R.A.)

1 - Plus aucune sépulture dans les églises

2 - Mur d'enceinte de 8 m, fosses séparées par 80 cm de large et profondes de 1m50 à 2 m

3 - Interdiction d'élever une maison ou de creuser un puits à moins de 100 m d'un nouveau cimetière

4 - Il y aura 3 types de concessions : - perpétuelle
- trentenaire
- temporaire
Le prix de celles-ci ira moitié aux hospices moitié aux pauvres.

5 - Aucune inscription ne doit être placée sur les tombes ou monuments "funèbres" sans l'approbation du maire.

1844

Le permis de chasse est substitué à celui de port d'armes (établi sous l'Empire).

3 modes de chasse autorisés : au fusil, à courre, au furet (appeaux, lacets, collets interdits). Une série de règlementations sur la chasse est promulguée. (R.A.)

- 12 MAI -

Pierre Ailouard maire, changeant de domicile, démissionne. Il est remplacé par Laurent Dupont, son adjoint et Albert Guimas (est-ce le fils de Laurent Dupont qui avait démissionné en raison de son âge ?)

- 22 SEPTEMBRE -

Devis (encore un) pour réparation du clocher, du presbytère et du puits situé sur la place publique qui sert à une grande partie du bourg et qu'il faut empêcher de se combler. L'instituteur demande un nouveau poêle pour sa classe on est d'accord sur le prix : 30 F. *Il n'y a aucun enfant trouvé placé dans le canton de Ligueil. Thomas médecin à Ligueil a vacciné 229 personnes et touché 91 F de prime. (R.A.)*

1845

- JANVIER -

Janvier : Marchais (qui a loué son local à l'école) demande la translation du cimetière nuisible à son bâtiment. Or le cimetière est dans une position conforme à la loi de 1843 et le sieur Saulquin dont l'habitation est la plus proche du cimetière (actuelle mairie ancienne épicerie Saulquin) déclare n'avoir jamais eu à se plaindre. La demande est déboutée.

- NOVEMBRE -

Antoine Petit instituteur démissionne. Il est remplacé par Alphonse Fortier. La commune voudrait bien pouvoir construire une vraie maison d'école mais le préfet refuse son aide. Ligueil qui avait demandé une foire à la louée le 1er août essuie un refus de La Chapelle qui donne comme motif qu'il n'y aurait plus personne à La Chapelle ce jour là et que, de plus, il y a déjà le 15 août férié dans le mois.

Pendant toute cette période se construit le chemin de fer Paris-Orléans-Tours, qui sera inauguré à Tours en 1846. Nous pensons en reparler dans le prochain bulletin où nous ferons une étude un peu plus détaillée sur les transports. Cette même année, les officiers d'état major vont établir la carte de l'Indre et Loire dans le cadre général de la Carte de France qui est en cours de réalisation. (R.A.) Pour le 15ème anniversaire de la Révolution de Juillet les pièces de 10 ctes, 15 sous et 30 sous avec la lettre N. sont démonétisées.

1846

- JUILLET -

Très important recensement, le premier valable et complet établi depuis 1804. Nous allons l'étudier en détail car il nous offre beaucoup de renseignements sur la commune.

1°) Population 963 habitants (ce sera le chiffre maximum, après, la population décroîtra lentement) chiffre sensiblement égal à celui de 1804 (957).

2°) La population du bourg se monte à 168 personnes logées dans 45 maisons c'est-à-dire 1/6 de la population (actuellement le bourg en compte 200 réparties en 80 maisons ou logements soit 1/3 des 620 chapellois)

3°) Les De Gasville sont partis ruinés. Dès 1842 De Gasville ne participait plus à la vie communale. Il avait fait construire au château une aile en briques terminée par une lanterne de couleur. Mal construite elle fut abattue en 1890. Au château il ne reste plus que 20 personnes (cultivateurs et un régisseur).

4°) Grande différence dans la population. On compte maintenant 4 rentiers 25 propriétaires 57 cultivateurs (possédant de petits lopins de terre) 23 fermiers, 78 domestiques et 72 journaliers et leurs familles, soit 208 personnes dont le sort n'était guère brillant (1/5ème de la population). Les professions sont plus nombreuses. 1 boulanger, 1 géomètre, 1 huilier, 1 voiturier, 1 lingère, 4 couturières, 3 sabotiers, 7 charpentiers, 5 maçons, 1 carrier, 1 menuisier, 1 serrurier, 2 maréchaux, 1 cabaretier, 1 prêtre, 1 sacristain, 1 instituteur, 4 tisserands.

- 6 AOUT -

Laurent Dupont étant maire va utiliser un vrai registre pour transcrire les délibérations, le 1er depuis 1813. Pour l'année scolaire 46-47, seront admis gratuitement à l'école : Emmanuel Bertrand, Sylvain Thomas, Jacques Rideau-François Cotreau, Jacques Rillardon, Jean Simon, Sylvain Detais, Adrien Pichon, Jules Bernier, soit 9 garçons. Nous verrons un peu plus loin qu'il n'y avait que 22 garçons en classe, on comprend aisément que le maître d'école ne devait pas faire fortune ! Remarquez aussi qu'aucune fille n'a droit à la gratuité. Les enfants admis gratuitement devront tout de même payer 25 ctes de chauffage et leurs fournitures.

Année très grave en Indre et Loire. En octobre une des plus terribles inondations de la Loire. Beaucoup de familles ont tout perdu (on fait des souscriptions). Par ailleurs, les chaleurs continues de l'été, jointes au désastre de l'inondation font craindre le pire. Le prix du blé monte terriblement, graves désordres dans l'Indre à Buzançais, à Tours, Azay-le-Rideau, Château Renault où les paysans forment des rassemblements pour empêcher la libre circulation des grains ; les maires sont responsables des désordres qui pourraient se produire dans leur commune et devront faire appel à la Garde Nationale pour rétablir l'ordre. Certaines communes demandent à ce que la mendicité soit tolérée, et des bureaux de bienfaisance créés · Mais tous ces indigents font peur à un régime déjà très ébranlé ! A partir du 1er Janvier 1847 il faudra arrêter tout mendiant venant d'une autre commune et toute personne trouvée à mendier sur les routes devra être conduite aux autorités judiciaires et même ceux qui mendient dans leur propre commune n'y seront plus autorisés, ils devront s'adresser à l'établissement de charité local - encore faudrait-il qu'il y en eût un. A La Chapelle, un bureau est créé ; Jean Primant, François Berthault et René Cathelin en font partie mais il n'a aucun moyen, il faudrait une imposition extraordinaire ou faire des quêtes!!!

Comme nous avions fait le point des naissances, mariages, décès en 1806, nous allons le faire à nouveau 40 ans plus tard.

1806 : Naissances : 34 (14 enfants meurent avant un an)
Mariages : 15
Décès : 54 (y compris les soldats à l'armée)

1846 : Naissances : 16 (3 morts-nés)
Mariages : 8
Décès : 18 (6 enfants décédés avant 5 ans)

Il reste encore dans les décès (y compris les 3 morts-nés) 6 enfants décédés avant 5 ans. Donc il y a moins de naissances pour une population égale (la moyenne est de 18 par an), moins de décès aussi, ce qui explique la stabilité de la population. Par contre, le décès de jeunes enfants reste élevé, près d'1/3 de moins de 5 ans. Les raisons de cette mortalité infantile n'ont encore guère varié : accouchements dans des conditions d'hygiène déplorables, vaccinations impopulaires ! le médecin coûte cher, on ne l'appelle pas et comme disait ce vieux paysan "chez nous, on se meurt soi même". Il reste que la stérilité est un déshonneur et que tout jeune ménage souhaite un garçon pour le premier né ! Voici d'ailleurs la recette pour en avoir un : concevoir quand la lune est croissante et le vent haut, le père doit manger des cervelles de boeuf ou de mouton ; la mère doit porter sur elle une petite champlure !!! (Honte à nos généticiens qui n'ont encore rien trouvé !). Lorsque le premier garçon naît, on dit au père "V'êtes rénové" = Votre succession est assurée, et on porte à la mère une rôtie de vin chaud (vie quotidienne en Touraine au temps de Balzac).

1847

En ces années 1846-47, une terrible maladie de la pomme de terre sévit en France (et en Europe) elle fait d'horribles ravages dans la population Irlandaise dont c'est l'unique nourriture, il y aura des centaines de milliers de morts et les rescapés iront émigrer aux U.S.A. Chez nous, même si la récolte est catastrophique, elle ne constitue pas l'essentiel de notre alimentation qui reste le pain, mais néanmoins la mauvaise récolte de céréales en 1846 jointe à celle déficitaire de la pomme de terre, vont créer un climat de tension et d'insécurité qui sera propice à la propagation de l'agitation politique anti-royaliste qui se manifeste un peu partout.

Le bail de l'école vient à expiration et le propriétaire du local Marchais demande 20 Frs de plus par an. La municipalité refuse l'augmentation et prend à bail une autre maison très convenable appartenant à François Saulquin pour 105 F par an (l'actuelle mairie construite très différemment).

- 6 FEVRIER -

Violent ouragan dans la nuit du 25 au 26 janvier qui a endommagé la couverture de l'église, il a fallu faire d'urgence des réparations pour éviter que la pluie ne tombe à l'intérieur (coût 40 F).

- 8 AOUT -

La commune est encore privée d'un service journalier pour la distribution des lettres · La commune étant très étendue, le facteur rural qui ne passe que 2 à 3 fois par semaine ne peut distribuer tout le courrier le même jour et finit la distribution à son prochain passage.

Une enquête importante est faite dans toute la France sur la non fréquentation de l'école. Voici les motifs invoqués à La Chapelle :

1°) Il n'y a pas de maison d'école proprement dite mais une simple maison prise à loyer ne présentant pas toutes les conditions d'hygiène (ce n'est sûrement pas le motif principal). Le mobilier d'école est insuffisant pour le nombre d'enfants qui la fréquentent.

2°) Grande misère des parents qui sont presque tous journaliers et ont bien du mal à subvenir à la nourriture et à l'entretien de leurs enfants.

3°) Les parents préfèrent confier à leurs enfants la garde des troupeaux et des tâches domestiques.

4°) A La Chapelle où il n'y a plus qu'une seule pièce comme salle de classe (et les garçons et filles devant être séparés) on a mis au milieu une cloison de 1m20 de haut - fallait y penser ! Quant aux effectifs : sur 112 enfants entre 6 et 12 ans, il n'y en a en moyenne que 30 qui vont à l'école 22 garçons, 8 filles (chiffres de 1849) et sur les 22 garçons 9 y vont à titre gratuit ! On comprend que l'instituteur ne fasse pas fortune et ne trouve pas la commune rentable !

1848

Tout est calme à La Chapelle en ce début d'année et pourtant la révolte gronde à Paris après 3 jours d'émeutes les 22 - 23 - 24 Février les insurgés envahissent les Tuileries (la Garde Nationale n'a pas défendu le Roi). Louis Philippe abdique en faveur de son petit fils et il doit s'enfuir. Un gouvernement provisoire est formé qui proclame la République (la 2ème) nous verrons comment cette nouvelle révolution sera escamotée... au profit d'un empereur cette fois. L'an prochain nous verrons de plus près les conséquences de cette Révolution de 48 dont l'essentiel sera d'établir le suffrage universel, ce qui fera de chaque français et de chaque paysan un électeur à part entière et dont il faudra désormais tenir compte, la population restant encore au 3/4 rurale. Nous pensons étudier la période 1848-1875 (de la 2ème à la 3ème République) et insister sur le développement des communications.

1848 - 1872

De la *2ème à la 3ème REPUBLIQUE* en passant par *LE SECOND EMPIRE.* Voici la 4ème partie de l'histoire de notre commune, (d'après les documents d'archives,) depuis 1793. On remarquera qu'il est très souvent fait mention des événements historiques généraux ; mais La Chapelle comme presque toutes les communes de France *PARTICIPE DESORMAIS AUX GRANDS MOUVEMENTS DE L'ACTUALITE* d'alors : suffrage universel, création des chemins ; construction des écoles, développement du chemin de fer ! sans oublier l'occupation par les Prussiens en 1871. Le ton des délibérations municipales, devient plus officiel et plus contrôlé aussi; l'heure n'est plus aux "apprentissages" de la fonction de Maire ; pas plus qu'aux querelles de clocher ! Pas question de raconter les démêlés avec le sacristain ou, les désagréments causés par les boeufs qui meuglent près de l'église pendant les offices ! Monsieur Dupont dans ces conditions ne serait pas resté longtemps Maire.

Nous tenons tout particulièrement à *REMERCIER Mr de St-SEINE et les CONSEILLERS MUNICIPAUX* pour avoir bien voulu commencer à faire relier les très précieux registres de délibérations les plus anciens. *MADAME de St-SEINE* nous a *FOURNI DES RENSEIGNEMENTS TOUT A FAIT INEDITS* sur l'acquisition du château de Grillemont, nous lui exprimons ici notre gratitude. Cette 4ème partie sera complétée par une rubrique sur l'histoire des chemins et du chemin de fer dans la commune.

Nous allons comme d'habitude essayer de dresser *UN PANORAMA GENERAL DE L'HISTOIRE* de France pendant cette période qui nous permettra de mieux saisir son influence sur notre Commune. Ce fut *UNE PERIODE D'OMBRES ET DE LUMIERES,* commencée par une *REVOLUTION* elle se termina par une guerre et une *HONTEUSE CAPITULATION* suivie par une *GUERRE CIVILE MEURTRIERE,* - mais elle vit aussi le développement de la France moderne sur le plan politique économique et financier et surtout après la défaite de 1870 *L'EMERGENCE DU SENTIMENT NATIONAL* et la prise de conscience de l'unité Française. Voyons le domaine politique d'abord, après quelques jours d'insurrection et de barricades ; Louis Philippe abdique et la République est proclamée dès le 25 Février 1848. Cette 2ème République sera une fois de plus usurpée au profit d'un Bonaparte (Napoléon III deviendra empereur en 1852) mais elle a 2 conséquences immédiates, elle instaure *LE SUFFRAGE UNIVERSEL,* le 1er Mars 9.680.000 personnes dont 75 % de ruraux deviennent électeurs, et supprime l'esclavage aux colonies. Le règne de Napoléon III durera de 1852 à 1870 et une capitulation sans gloire verra la naissance de la *3ème REPUBLIQUE* qui, celle-là, durera *JUSQU'EN 1940.*

Sur le plan économique c'est là que les résultats furent les plus brillants. Thiers avait dit aux Français "Enrichissez-vous" le conseil fut largement suivi entre 1850 et 70 l'enrichissement est de + de 35 % ; à la ville des fortunes colossales s'édifient ROTHSCHILD, PEREIRE, le *DEVELOPPEMENT INTENSIF DES VOIES FERREES* et des routes, permet l'essor de l'Agriculture qui peut exporter et s'approvisionner, le traité de libre échange avec l'Angleterre amplifiera celui-ci ; à la campagne les paysans assouvissent leur "faim de terre" achètent tout ce qui est à vendre les banques modernes, Crédit foncier surtout leur permettent de ne plus dépendre des usuriers. L'argent circule depuis la découverte de l'or en Californie en 1849. Avec le métal jaune, "les Napoléons" furent frappés lesquels iront grossir les bas de laine. L'Industrie n'est pas en reste, surtout l'industrie lourde pour la construction des trains et des voies ferrées. C'est à cette époque également que se *CREENT LES GRANDS MAGASINS* : Bon Marché, Louvre, on va maintenant pouvoir acheter par correspondance (ce sera la fin du Colportage). La presse, bien que sous haute surveillance, va se développer. Le Figaro 1854. Le Petit journal 1863. Le Petit Parisien 1876.

Pendant ces trois décennies la population de la France croîtra peu, passant de 35 Millions 7 à 37 Millions 8, des 1860 l'Angleterre et l'Allemagne seront plus peuplées, et encore dans cet accroissement de 2 Millions y-a-t-il lieu d'y compter les 600.000 personnes devenues Françaises après l'annexion de Nice et de la Savoie et les 700.000 immigrants étrangers que comptait la France (phénomène nouveau).

Le rayonnement de la France fut perçu par elle-même et par les autres nations lors des 2 grandes *EXPOSITIONS UNIVERSELLES* qui se tinrent à Paris en 1855 et 67, chacune attira une foule innombrable de visiteurs.

- Que se passait-il dans notre commune entre 1848 et 1872? Peu d'événements importants mais de notables changements ; d'abord dans la *GESTION MUNICIPALE* qui devient *TRES STABLE* ; après les nominations plutôt fantaisistes et peu durables de la période précédente ; un maire va rester en fonction de 1846 à 1866 (sauf pendant 2 ans) Laurent Dupont (dont le père avait été, lui-même, Maire entre 1834 et 39) il a 47 ans en 1846 habite, La Folie, vit de ses rentes avec sa femme et 2 orphelins qu'il avait recueillis. Il n'y a qu'à regarder la 1ère page du registre pour comprendre tout de suite que c'était un homme instruit qui écrivait pratiquement sans faute, on est bien loin des gribouillis de Marchau, on ne lit plus, par contre, de ses histoires cocasses. Laurent Dupont commença sa carrière sous le règne de Louis Philippe, puis sous la 2ème République, et cria Vive l'empereur en 1852 il avait intérêt à le faire car, sous le 2ème empire, le Maire est nommé par le préfet sous sa surveillance, et *SA LIBERTE D'ACTION SINGULIEREMENT LIMITEE.*

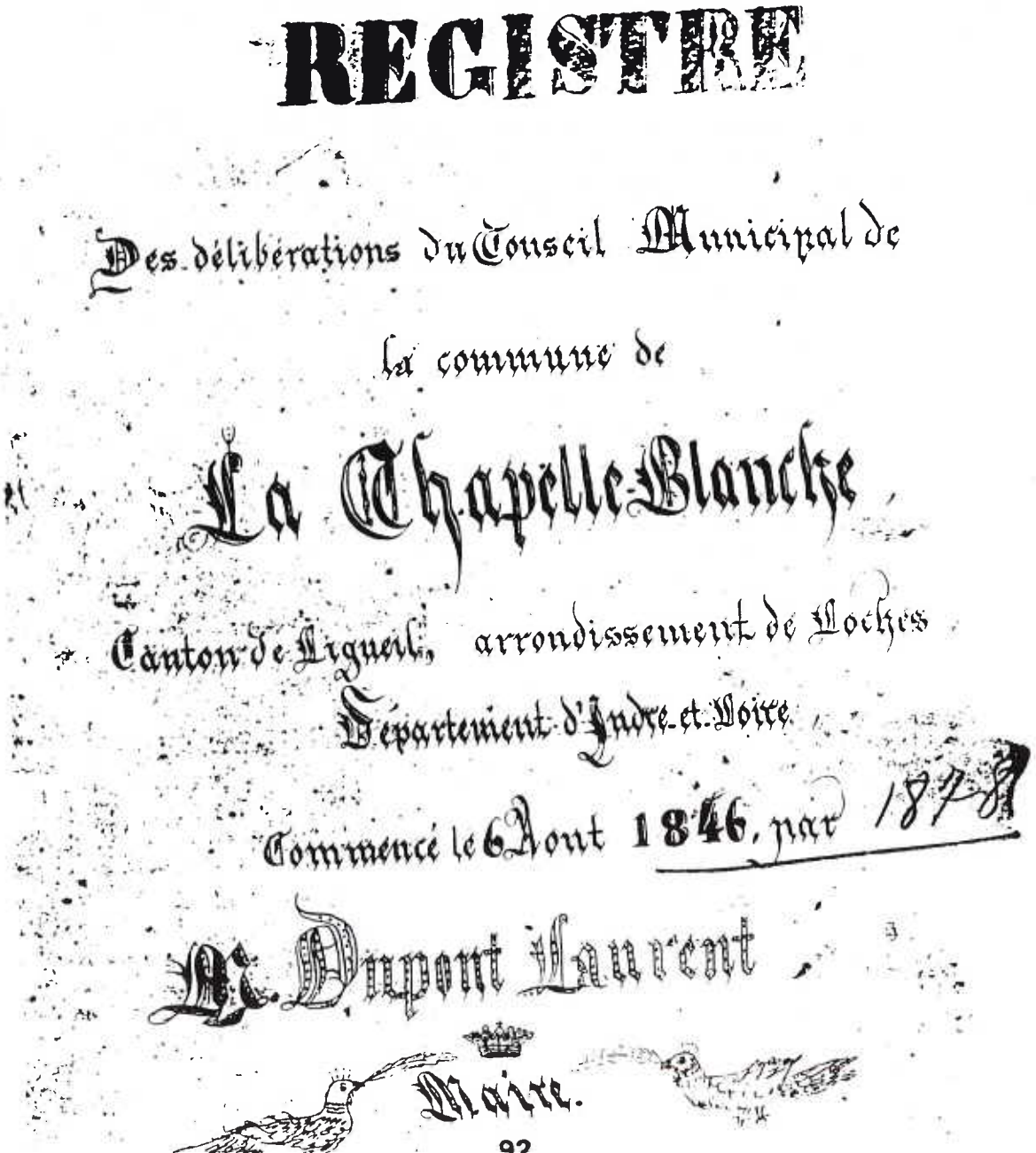
REGISTRE

Des délibérations du Conseil Municipal de

la commune de

La Chapelle-Blanche,

Canton de Ligueil, arrondissement de Loches

Département d'Indre-et-Loire.

Commencé le 6 Aout 1846, par 1877

M. Dupont Laurent

Maire.

Les fonctions du Maire vont aller en se diversifiant et en s'amplifiant il recevra des ordres stricts qu'il lui faudra exécuter et ne pourra plus "gémir que sa pauvre commune n'ayant pas de fonds", il ne peut rien faire", il lui faudra *CONTRACTER DES EMPRUNTS* pour construire et entretenir les chemins, pour *EDIFIER UNE MAISON D'ECOLE ;* il devra préparer élections et plébiscites qui ne seront plus une petite affaire avec le suffrage universel, établir règulièrement les recensements de la population, des conscrits, des récoltes, exercer des contrôles sur les passeports, les débits de boisson. La tenue des registres d'état-civil des délibérations, de la comptabilité est vérifiée en haut lieu : *LAURENT DUPONT EST DONC LE 1er MAIRE "MODERNE"*, il est vrai qu'il sera aidé par l'instituteur qui commence à faire fonction de secrétaire de Mairie. Même stabilité sur le plan religieux. Mr le Curé Brissard sera prêtre dans la commune entre 1847 et 85 (c'est le Curé Marcault !!! qui lui succèdera). La *POPULATION* encore stable en *46-51 VA COMMENCER A DECROITRE* légèrement, mais c'est surtout dans sa nature que l'on va trouver les changements: accroissement sensible du nombre des rentiers, des propriétaires exploitants, même des journaliers propriétaires (la possession de terre, même limitée, vous donne droit à la considération) *LES COMMERCANTS FONT LEUR APPARITION.*

La Chapelle se dote d'une maison d'école (avec local de Mairie) en 1868 mais ce ne sera pas sans mal.

- *L'AGRICULTURE* va *PROGRESSER* mais plus encore l'élevage.

- Enfin le changement le plus visible, le plus apprécié sera l'extension des chemins et routes qui vont permettre le désenclavement des fermes et villages et qui sera complétée dans la décennie suivante par le passage du chemin de fer (nous en reparlerons dans la rubrique à la fin de la présente évocation).

Nous savons de manière très précise par les recueils administratifs d'Indre-et-Loire toutes les consignes qui sont données au Maire, nous y ferons souvent appel et nous les indiquerons en écriture "Italique gras". Voici maintenant la chronologie des événements.

1848

De la révolution elle-même aucun écho sur le registre. La 2ème république est proclamée le 25 Février, le *SUFFRAGE UNIVERSEL* institué le 1er Mars, il s'agit d'élire 960 députés pour donner une constitution nouvelle au pays. ***Tous les hommes de 21 ans, français ou naturalisés ayant au moins 6 mois de résidence dans la commune pourront être électeurs ; ils recevront une carte ou un billet signé du Maire.*** La liste des électeurs doit être close le 26 Mars, les élections auront lieu le 23 Avril. Une proclamation est remise au Maire qui doit l'afficher ou la lire :

> ***"Liberté, Egalité, Fraternité - la République est le gouvernement du peuple par le peuple".***
>
> ***Salut et Fraternité***

Pour célébrer l'avènement du nouveau régime, les élèves ont un congé les 3 et 4 Mars. Il y a désormais *4 SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL* par an : Février, Mai (budget), Août et Novembre.

Séance : du 27 Mai à la discussion du budget on décide d'accorder 350 Francs au garde champêtre (au lieu de 200) car en plus de ses fonctions habituelles il devra entretenir tous les chemins confectionnés et son travail vérifié tous les mois ! (mission impossible ! un cantonnier devra être nommé plus tard).

Séance : de Septembre (celle normale du mois d'Août ayant été reculée en raison des élections municipales provisoirement le Maire et son adjoint sont choisis au sein du Conseil élu au Suffrage universel).

Un nouveau Maire est élu, il s'agit de Boisgard (Dupont restant conseiller) et comme on est en régime républicain il devra avoir ***une écharpe tricolore à frange or en soie, elle sera blanche à frange argent pour les adjoints.***

A cette session il est reconnu que, c'est à tort, que l'on a voulu cumuler les fonctions de cantonnier et de garde champêtre ; il est décidé que l'on donnera 150 Francs au garde champêtre et 200 au cantonnier qui sera désigné (ce sera le 1er).

L'Assemblée élue en Avril pour donner une nouvelle constitution celle-ci devra être ***lue par les Maires aux habitants des communes, le 19 Novembre elle est placée sous l'invocation de Dieu et des prières devront être dites par le prêtre.*** Cette constitution prévoit l'élection d'un président de la République, elle aura lieu au Canton le 10 Décembre, à une énorme majorité le Prince Napoléon devient Prince Président.

1 8 4 9

1er Janvier : *INSTITUTION DU 1er TIMBRE POSTE* qui remplacera le tarif paye par le destinataire selon poids et distance, désormais c'est l'expéditeur qui paie le timbre. Le premier timbre français sera un cerès noir de 20 cts (jusqu'à 7,5 gr) orange 40 cts (jusqu'à 15 gr) vermillon 1F jusqu'à 100 gr et en plus il y aura une oblitération sous forme de grille noire. Le courrier (peu nombreux !!) arrive à Ligueil au relais de la Malle poste (est-ce l'ancien hôtel de la Croix-Blanche à l'entrée du bourg au croisement des routes Loches - Ste-Maure - La Chapelle-Tours. ??) ou à l'hôtel de la poste ?? un facteur piéton doit ensuite le distribuer dans les communes voisines, où il "récolte" dans la boîte postale du village le courrier à envoyer. Les premières boîtes postales furent installées en 1837.

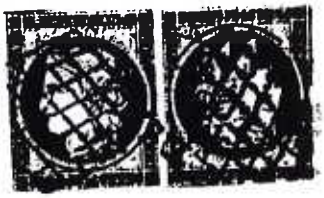

1849 France

le 1er timbre poste

Séance de Février : Mr le Maire expose que de toutes les communes du canton La Chapelle-Blanche est une de celles qui se trouvent privées d'un service journalier pour la distribution des lettres ; diverses délibérations et des réclamations auprès de l'autorité compétente sont restées sans effet, déjà en 1847 le Conseil se plaignait que cette distribution n'était faite qu'une ou 2 fois la semaine, aussi une nouvelle demande est faite pour que cette distribution journalière ait lieu le plus tôt possible.

Par ailleurs le gouvernement souhaite dans chaque commune la création d'une bibliothèque avec un crédit de 200 à 300 Francs pour acheter des livres appropriés par exemple : "Les Nouvelles institutions de la France", Culture et Horticulture "Description de la Patrie", des livres sur la religion et la morale, des chefs-d'oeuvre en prose et en vers, !!! mais la commune qui a dû déjà voter une imposition extraordinaire de 3 cts pour les chemins vicinaux prie Mr le Ministre de bien vouloir comprendre que cette acquisition est impossible.

Les impositions extraordinaires comme celle indiquée ci-dessus doivent être votées par les personnes les plus riches de la commune pour cette année 49 ce sont Granger, Biard, Deletang, Bertault, Guérin. Marchais, Bodin, Moreau Lucien, Catherine Rene, Rougé, Beaugilet. Dupont, Roulet.

Séance de Mai une somme de 35 F est votée pour la célébration de l'anniversaire de la République qui sera en même temps une fête religieuse ; une distribution de pain sera faite aux pauvres.

Séance d'Août : C'est à la session d'Août que sont désignés les enfants à admettre gratuitement à l'école. Pour cette annee ce seront : Louis Ondet, Pierre Aubert, Louis Rillardon, Jules Bernier, Eloi Berlot (sic), Jean Signolet, Sylvain Thomas, Jacques Bouquet.

Par ailleurs, ***le chemin de fer Tours-Angers ayant été inauguré le 31 Juillet, le Prince Président s'est rendu à Tours où les habitants ont eu à coeur de saluer le digne héritier d'un si grand nom qui à laissé dans leurs coeurs de si glorieux et nobles souvenirs.*** (On soigne la publicité et on prépare l'avènement du second empire).

Séance extraordinaire de Septembre : Le bail de la maison d'école louée à Saulquin (actuelle mairie) expire le 24 Juin 1850 ; ce local ne possède pas de cour et les enfants sont obligés de jouer sur la grand route et se trouvent exposés à des accidents de la part des bestiaux et des voitures qui passent continuellement sur celle-ci, aussi Mr le Maire propose-t-il de prendre à loyer la maison des époux Duveau dite -le Pavillon-, plus retirée de la route et qui possède une cour.

1850

Séance extraordinaire de Janvier. Les époux Duveau refusent de signer un bail qui ne serait que pour 3 ans, le Préfet pressant de plus en plus les communes d'acquérir une maison d'école en les menaçant de supprimer toutes les subventions ; aussi est-il nécessaire de relouer la maison de Mr Saulquin pour l'instant.

Janvier 1850 - Vote de la loi Falloux sur l'enseignement, qui favorise l'enseignement libre, les congréganistes ont toute facilité pour devenir instituteurs, et pour les religieuses une simple lettre d'obédience suffit. Les instituteurs devront être surveillés par les autorités administratives; ce qui permit aux préfets de révoquer un certain nombre de "mal pensants" et qui, en Touraine, comme ailleurs, donna un essor à la Franc maçonnerie (4.000 instituteurs furent ainsi révoqués).

Mai 1850 - Nouvelle loi électorale qui est une régression par rapport à la précédente de 1848. Il faut maintenant 3 ans de résidence pour être électeur, les ouvriers migrants, les condamnés politiques, les indigents (et ils étaient nombreux) ***n'ont plus le droit de voter.***

Le nombre des électeurs passe de 9 Millions 600.000 à 6 Millions 800, cette loi sera supprimée en 1852 et le suffrage universel rétabli.

ACHAT DU CHATEAU DE GRILLEMONT - Depuis 1847 le château était à vendre après la faillite de Gasville (tout le mobilier avait dû être vendu auparavant aux enchères). L'affiche de la mise en vente sur saisie immobilière en date du 26 Août 47 auprès du tribunal de Loches est en possession de Mr & Mme de St-Seine, ce document ne mesure pas moins de 2,30 m de long !! la propriété comprend 596 parcelles, situées sur les communes de La Chapelle, Bossée, Vou, Bournan, Civray, Manthelan le tout d'une contenance de 3.000 ha pour une mise à prix de 330.000 Frs (le budget de La Chapelle cette année là était de 2.500 Francs). Mais il n'y avait pas d'acquéreurs malgré plusieurs vacations ; on savait que Mr Gérasime Lecointre banquier à Poitiers était venu la visiter, mais au cours des premières ventes aux enchères il ne s'était pas présenté. En 1850 au cours d'une

.../...

nouvelle vacation dans la salle du tribunal l'on cherchait vainement le monsieur de la ville, bien vêtu ; faute d'acquéreur ! les prix baissaient et la vente allait s'achever quand une voix s'éleva et déclara: j'achète, au prix de 824.000 francs à la stupéfaction générale un homme vêtu d'une blouse de marchand de bestiaux sortit de dessous celle-ci un premier acompte. C'était Mr Géasime Lecointre qui avait utilisé ce stratagème pour obtenir le prix le plus intéressant. Il avait acheté la propriété surtout comme résidence de vacances pour sa nombreuse famille il avait en effet 17 enfants !! il était originaire du Merlerault en Normandie et avait épousé sa cousine Dupont, fille de banquier à Poitiers. C'était un homme très cultivé, très bon, passionné de numismatique (médailles) il avait fondé à Larnay près de Poitiers une institution pour les sourds-muets. Sur les recensements communaux son nom ne figure pas au château de Grillemont, seuls y résident en permanence le Régisseur et les domestiques.

Séance extraordinaire de Décembre - *BOISSEAU* qui a 47 ans et habite Géron remplace Boisgard comme Maire. Il donne lecture d'une lettre adressée au préfet (que celui-ci renvoie au Conseil pour examen) par le Sieur Bardon qui accuse l'instituteur Fortier de vouloir faire admettre gratuitement 40 enfants à l'école et qui réclame 600 francs pour ces admissions gratuites ; le sieur Bardon ayant été convoqué et après qu'on lui eût demandé d'écrire et de signer, de l'avis unanime son écriture ne ressemble en rien à celle de la lettre, qui a été rédigée par des gens qui en veulent à l'instituteur et espèrent le chasser de la commune.

Depuis 5 ans qu'il est établi il n'y a rien à lui reprocher, tant sur sa conduite que sur son travail, et on ne peut que le remercier des services qu'il a rendus et rend journellement à la commune (secrétariat de mairie) Monsieur le Préfet, "dans sa sagesse éclairée saura comprendre qu'il s'agit d'un écrit calomnieux".

1851

Peu de délibérations importantes mais un *RECENSEMENT* très instructif; la population est de 963 habitants comme en 1846. Ce sera le plus haut chiffre atteint. 803 habitent la campagne, 160 le bourg. On compte 465 hommes et 498 femmes dont 56 veuves contre 14 veufs) et dans le total : 3 aveugles, 3 borgnes, 2 sourds-muets, 1 unijambiste et un pied-bot !! Le régisseur de Grillemont est un polonais du nom de Cléophas Pilchluki !! Ce qui est très caractéristique c'est la *MODIFICATION DANS LE NOMBRE DES PROPRIETAIRES* (... ils étaient une dizaine en 1804, il y a maintenant 62 rentiers (hommes ou femmes), 122 propriétaires cultivateurs, 14 fermiers propriétaires et surtout 94 journaliers propriétaires (bien sûr 139 ne le sont pas) en cela L.C. suit la tendance générale: 7.800.000 personnes sont propriétaires en France. Quelques professions nouvelles font leur apparition : Cantonnier, Agent voyer, arpenteur, entrepreneur et 18 couturière, lingères, brodeuses.

2 Décembre 1851 - Le Président dissout l'assemblée, RETABLIT LE SUFFRAGE UNIVERSEL, dissout le Conseil d'Etat.

C'est le coup d'état préparé en secret à Paris. Il devra être suivi par un plebiscite le 14 Décembre.

Gros succès en Indre-et-Loire pour Napoléon : 77.952 oui,
4.399 Non

mais le nouveau régime est encore mal assis et on redoute la réaction ; Presse, cabarets, sociétés secrètes sont à surveiller.

1852

1er Janvier - Il *CONVIENDRA DE RETIRER LES INSCRIPTIONS PLACEES SUR LES EDIFICES PUBLICS EN 1848* - Liberté - Egalité - Fraternité qui n'offraient aucun caractère d'utilité (SIC) dégradent les monuments et rappellent les plus mauvais temps de la discorde !! il faudra aussi arracher les arbres dits de la liberté... mais il est par contre recommandé de mettre dans les mairies un buste en plâtre du Prince Président, coût 25 F., et 30 F. s'il est un uniforme !!!

Séance ordinaire du 8 Mai - Les élus municipaux doivent prêter serment : "je jure obéissance à la constitution et fidélité au président." On ne peut pas dire qu'entre 1789 et maintenant on n'aura pas prêté de serments en tous genres... dans la commune, mais ce n'est pas fini !

Entre le 8 et le 30 Mai Boisseau décède, et le 7 Juillet une nouvelle loi fait nommer le Maire et l'adjoint par le Préfet. *LAURENT DUPONT* est à nouveau Maire ; compte tenu du caractère de sa nomination, il est totalement dévoué au régime et à ses consignes.

25 Septembre - Un complot contre le prince président a lieu à Marseille. Les habitants d'Indre-et-Loire doivent accourir pour montrer leur sympathie au prince Président.

Séance du mois d'Octobre - Installation du nouveau Maire qui donne lecture de la "manifestation de sympathie" sous forme d'une lettre dont voici les termes.

MONSEIGNEUR

"Le Conseil Municipal de La Chapelle-Blanche pénétré d'indignation à la nouvelle du crime odieux qui a été tenté contre vous, sent le besoin de vous offrir son hommage et de vous exprimer la reconnaissance pour *L'ACTE COURAGEUX* du 2 Décembre dernier (coup d'état) par lequel *VOUS AVEZ PRESERVE LA FRANCE* de la guerre civile et de l'anarchie ; interprète de tous les habitants de la commune il émet le voeu que, le plus tôt possible, vous consolidiez entre vos mains le pouvoir dont vous faites un si noble usage, en plaçant sur votre tête la couronne que vous a léguée *VOTRE ONCLE DE SI GLORIEUSE MEMOIRE* (Marchau doit se retourner dans sa tombe!!) et qui vous appartient à juste titre comme étant le sauveur de la France.

Daignez agréer, Monseigneur, avec les voeux que nous adressons au ciel pour votre conservation, *L'ASSURANCE D'ETRE VOS TRES HUMBLES ET TRES OBEISSANTS SERVITEURS".*

Le Maire lit ensuite la circulaire préfectorale du 15 Septembre par laquelle il invite le Conseil Municipal de la commune à se trouver à Tours le 15 Octobre pour la réception du Prince président (qui faisait ainsi une tournée en France pour asseoir sa popularité et préparer en secret sa nomination d'empereur).

Chaque commune devra se pourvoir d'une *BANNIERE* avec son nom et une devise, le Conseil Municipal de La Chapelle, jaloux de rendre son hommage en personne au prince président décide qu'il se rendra à Tours le jour de son passage et vote à l'unanimité une somme de 30 F. pour l'acquisition d'une bannière de coton bleur clair, sur laquelle sera inscrite, outre le nom de la commune, la devise.

IL EST GRAND COMME LE MONDE !!!

*7 Novembre - **Vote du sénatus Consulte rétablissant l'Empire - les électeurs le 22 Novembre devront répondre par oui ou par non sur un papier blanc sans signature s'ils l'acceptent ou le rejettent*** les Préfets adressent de pressantes "invitations" à aller voter ! ***Venez légaliser le voeu que vous avez inscrit sur vos bannières".***

Compte tenu de ce qu'il y avait sur la nôtre on ne s'étonnera pas que sur 259 inscrits et *236 VOTANTS* il y ait eu *236 OUI ;* au canton sur 2.292 votants il n'y eut que 4 non.

Proclamation de l'Empire à La Chapelle - 5 Décembre

Laurent Dupont accompagné de ses adjoints, de Fortier l'instituteur, de J. Guimar agent voyer, de Messieurs Guimpier, Detais, Champion, Simon, Loos, anciens militaires de l'empire ; se sont rendus sur la principale place de cette commune, le Maire a fait battre le roulement et a donné lecture, en présence de la plupart des habitants rassemblés, de la proclamation de l'empire.

"Napoléon par la grâce de Dieu, la volonté nationale, Empereur des Français, à tous, présents et à venir salut.... Le Sénatus consulte du 7 Novembre ratifie par le plebiscite du 22 devient loi d'état... *LOUIS NAPOLEON BONAPARTE EST EMPEREUR DES FRANCAIS* sous le nom de Napoléon III".

Aussitôt après cette lecture, le cri de Vive l'Empereur, Vive Napoléon III a retenti, proféré par la municipalité et les habitants de la commune.

- ***Un autre événement moins spectaculaire se produisait au même moment; le 10 Décembre 1852 était crée LE CREDIT FONCIER qui devait remédier à la disette d'argent dont souffrait le monde rural*** (réduit jusque là aux prêts usuraires des notables ou des notaires) dès 1853, 27 Millions furent prêtés par cet organisme.

1853

*1er Janvier - **AFFICHAGE dans toutes les mairies : Annonce DU MARIAGE de Napoléon III avec Eugénie "j'ai préféré une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue dont l'alliance eût des avantages mêlés de sacrifices".***

Le mariage sera célébré le 30 Janvier... mais on peut déjà acheter un buste ou un portrait de l'impératrice.

- ***Le colportage est mis sous stricte surveillance surtout celui qui fait commerce de livres. Un cachet BLEU doit être mis sur chaque livre pour les livres vendus dans toute la France, un rouge est mis sur ceux devant circuler en Indre-et-Loire seulement. Tout colporteur doit être muni d'une autorisation délivrée par le Préfet de la région parcourue.*** On craint les publications séditieuses que certains colporteurs mettent dans le double fond de leurs boîtes.



Cachet d'Autorisation

Séance du 20 FEVRIER

Le prix des concessions au cimetière sont les suivants :

Perpétuité	- 100 francs le m²	50 francs aux pauvres 50 francs à la commune
Trentenaire	- 50 francs	25 francs aux pauvres 25 francs à la commune

(Cela représente une somme pour des journaliers gagnant 1 franc par jour).

Monsieur le Maire donne, par ailleurs, lecture de diverses circulaires préfectorales recommandant de faire relier les collections, de bulletins des lois, de recueils administratifs, d'état-civil. Il attire l'attention du conseil sur ce travail si nécessaire. Tout en reconnaissant cette nécessité, le conseil pense qu'il doit être exécuté progressivement ; pour l'année 53 un crédit de 15 francs est voté à cet effet (on se souvient que depuis la Restauration surtout, les affaires municipales avaient été négligées, faute de consignes et de contrôles et surtout le changement continuel de Maires n'avait guère favorisé la continuité (à La Chapelle entre 1816 et 1846 les délibérations étaient sur des feuilles volantes).

Séances de Décembre (extraordinaire) - Cette année les récoltes ont été particulièrement mauvaises et le gouvernement a décidé de venir en aide aux plus nécessiteux en leur fournissant du travail pendant la saison rigoureuse. Le Maire demande au Préfet de bien vouloir faire un prêt de 1.000 francs à la commune sur les 4 Millions à répartir entre les communes dépourvues de ressources (des frais ayant été engagés pour l'église et le presbytère). Cette somme serait affectée comme suit pour travaux de ramassage de pierres et terrassements.

- Chemin du Bourg à la Demenerie..... 100 francs
- Chemin de la Girardière à St-Martin..... 200 francs
- Chemin du Bourg à la Place..... 100 francs
- Chemin de la Varenne à Monfouet..... 200 francs
- Chemin de la Garaudière au Chemin Vicinal..... 150 francs
- Chemin du Bourg à la Chaise..... 100 francs

Ce sont ainsi les chemins en cours d'exécution à cette date.

Décembre - Les Maires sont chargés de réglementer les déplacements des saltimbanques, joueurs d'orgue, musiciens, chanteurs (ils deviennent plus nombreux en raison du meilleur état des chemins qui facilitent leurs déplacements).

1°) Le Maire doit leur délivrer un certificat de bonne vie et moeurs pour exercer la profession.

2°) Ils ne sont autorisés à se déplacer que de 8h du matin à 18h en hiver et de 8h du matin à 21h en été.

3°) Ils ne doivent pas avoir avec eux des enfants de moins de 16 ans *(on les accuse d'en voler).*

4°) Ils ne doivent pas pronostiquer ou expliquer les songes.

5°) Ne rien chanter ou mettre en vente qui n'ait été estampillé.

1854

Mars - Monsieur le Maire doit faire apposer l'affiche suivante :

- Tout *INDIVIDU* valide ou invalide trouvé *MENDIANT* dans une commune doit être mis à la disposition du procureur impérial pour être poursuivi, s'il ne retourne pas immédiatement dans sa commune d'origine. Il y a nécessité de mettre à l'entrée de chaque commune des tablettes ou écriteaux portant mention que la *MENDICITE EST DEFENDUE DANS LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE* ; par ailleurs il doit annoncer aux mendiants de sa propre commune d'avoir a cesser sur le champ tout acte de mendicité sou peine de poursuites. Il faut faire cesser le fléau de la mendicité et du vagabondage. (Vagabonds, mendiants ou saltimbanques) il devait y avoir du monde sur les routes !!! C'est ce que nous soulignons dans la rubrique annexe.

Séance de Novembre - Mr le Maire indique qu'autour du cimetière existe une portion de terrain vacante, les riverains encombrent cette voie publique de morceaux de bois qui parfois endommagent le mur du cimetière, ceux qui continueront à le faire devront payer une somme à la municipalité et s'engager à ne pas dégrader le mur.

Les *CACHETS* de la Mairie doivent porter désormais *LE SIGLE DE L'EMPIRE.*

- C'est en 1854 aussi que parut le 1er Calendrier des postes pour les étrennes du facteur.



Cachet de l'Empire,



Cachet de la République

1855

Séance de Février - Le Garde Champêtre Louis Desais vient de décéder. Pierre Gabillet 55 ans de bonne vie et moeurs est chargé de le remplacer il sera payé 200 francs l'an. Pierre Detais 63 ans ancien militaire d'empire; encore actif !! est nommé cantonnier en remplacement d'Hercule Perret sacristain qui ne peut assurer les 2 fonctions. Il touchera 28 francs par mois pendant 10 mois pour entretenir les chemins vicinaux, l'été il aura 2 mois pour les moissons.

Séance de Mai -Le Budget atteint maintenant 4.000 francs et dans les dépenses plus du quart est utilisé pour l'entretien des chemins (on peut ainsi mesurer l'importance prise par ceux-ci dans la commune).

Une *IMPOSITION SUR LES CHIENS* est votée :

- 1 franc pour les chiens de garde (si utiles aux petits cultivateurs)
- 8 francs pour les chiens de 1ère classe.

Mai 1855 (11 Mai - 27 Novembre) 1ère exposition universelle Française elle reçoit 5 Millions de visiteurs. Il y a 24.000 exposants de 36 nations de nombreuses inventions mécaniques sont présentées dans la galerie des machines (futur grand Palais) l'entrée coûte 17 cts et 20 centimes le dimanche.

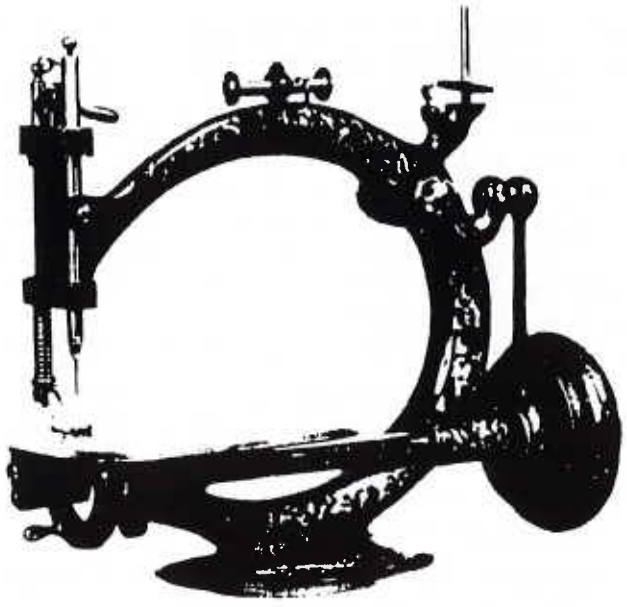

Documents Musée Thimonnier de la Machine à coudre - Lyon

Une des premières machines
à coudre présentée à l'exposition
de 1855.

Séance de Novembre - Important (Cette demande avait déjà été faite en 1841)

Monsieur le Maire expose la requête suivante à Monsieur le Préfet. Il existait autrefois à La Chapelle une foire annuelle aux bestiaux de toutes espèces ; depuis très longtemps le mauvais état des chemins devenus impraticables faute de réparations, avait rendu difficiles les rapports de la commune avec celles avoisinantes ; l'approche du bourg était presque impossible ; marchands de bestiaux et cultivateurs s'étaient créé d'autres habitudes, la foire avait perdu de son importance. Mais aujourd'hui, Mr le Préfet, que le bourg est traversé par la départementale n° 23, que la réparation des chemins vicinaux est presque exécutée de toutes parts et que les communications sont faciles et assurées, le conseil voit dans cet état de choses de grands motifs de prospérité. La principale "industrie" des habitants de la commune consiste (comme dans les communes voisines) dans "l'éducation" des bestiaux, il serait très avantageux que se trouve à La Chapelle un lien pour vendre ou acheter des bestiaux.

De plus les travaux agricoles ont pris un accroissement considérable par suite des nombreux défrichements, et davantage de bestiaux doivent être employés à la culture (boeufs, chevaux, mulets). Monsieur le Maire souhaite que Mr le Préfet veuille bien accorder *LA TENUE D'UNE FOIRE* qui *EXISTAIT DEPUIS DES TEMPS IMMEMORIAUX* et qui fut suspendue pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cette autorisation ne serait que la rénovation d'un droit acquis. Il serait souhaitable qu'elle eut lieu le 26 Septembre.

- Par ailleurs Mr le Maire souhaite faire voter une somme de 10cts supplémentaire du franc d'imposition sur les impôts, pour pouvoir donner du travail aux malheureux sur les chemins vicinaux. Mr Lecointre Dupont propriétaire de Grillemont s'offre de prêter sans intérêts la somme qui serait retirée des impôts et d'y ajouter en plus une somme de 200 francs. La somme totale devra être employée à procurer pendant la mauvaise saison du grain à prix réduit, à raison de 15 francs l'hl de grain (contenant 1/3 blé ; 2/3 orge) aux indigents dont la liste aura été dressée par Mr le Maire. Cette distribution commencerait le 1er Janvier 1856. Quant aux invalides et infirmes ils recevront une quantité de pain fixée pour chacun.

- Mr le sous-Préfet est, en outre, informé que les années passées se présentent dans les fermes, par bandes de 4 ou 5, des mendiants de Loches ou de Beaulieu qui "intimident" les femmes dans les maisons où ils se présentent, il serait bon que ces mendiants soient suffisamment secourus et empêchés de se déplacer en groupe.

- Pendant la période 1854-1855 eut lieu la guerre de Crimée, qui ne rapporta rien à la France, cette guerre inutile. Les Français perdirent 30.000 hommes dont 11.000 de maladie. L'état sanitaire des troupes était effroyable. Elle se termina par la victoire de Sébastopol après un siège de plus de 300 jours - UN TE DEUM FUT CHANTE dans toutes les eglises de France.

1856

Recensement quinquennal de la population, légère diminution 949 habitants dont 156 dans le bourg, 793 dans la campagne, ils habitent dans *269 MAISONS.* 254 ont seulement un rez-de-chaussée et 15, 1 étage, il n'en reste que *4 COUVERTES* en chaume. On compte *276 MENAGES* dont *16 SONT COMPOSES DE 6 PERSONNES ET 20 DE PLUS DE 7 PERSONNES.*

Une comparaison très intéressante va nous permettre de faire le point sur les pertes de population subies par les différentes communes du secteur.

	1856	1988	
La Chapelle	949	610	
Ligueil	2.044	2.426	+
Bossée	697	309	
Bournan	534	231	
Grau	607	293	(Chiffres du Calendrier
Esves	327	161	des Postes 88)
Louans	703	466	
Le Louroux	673	354	
Manthelan	1.272	1.093	
Mauzay	510	354	
Varennes	428	203	
St-Senoch	428	382	
Vou	526	205 !!	

Les villes de moyenne importance progressent :

Loches	5.040	7.019
Ste-Maure	2.697	4.130
Tours	38.055	136.500

Un autre recensement très intéressant pour l'année 56 est celui des conscrits. Il y avait toujours un tirage au sort et le service militaire était de 7 ans, un système de remplaçants continuait à fonctionner, il n'était plus aux mains des "marchands d'hommes" mais était officialisé . L'exemption coûtait de 2 à 2.500 francs versés à la caisse de l'armée ! qui pouvait à la campagne payer une telle somme? 78 % des conscrits n'étaient pas remplacés ; heureusement il fallait peu d'hommes. 26 seulement dans le Canton de Ligueil qui comptait 9.872 habitants pour l'année 1856.

A La Chapelle même sur 10 appelés de 20 ans, 1 seul fut déclaré bon pour le service s'il tirait un mauvais n°. Quant aux 9 autres leurs motifs d'exemption ne manqueront pas de vous faire sourire. Hernie, défaut de taille (et la toise était à 1,54 m), idiot, mal au doigt de la main droite, faible de complexion, mauvaises dents, mal confectionné ! engorgement des testicules (sic) ! corps trop plat, etc... sur d'autres recensements de conscrits nous avons trouvé des variantes comme "2 anneaux aux testicules, 1 doigt de pied monté sur l'autre, jambe plus courte, poitrine rétrecie." décidément nos jeunes Chapellois étaient bien mal bâtis ! mais toutes ces malformations, ces insuffisances de taille avaient des causes (communes chez tous les autres jeunes ruraux de cet âge).

1. Grossesses des mères non suivies mais nombreuses - accouchements mal pratiqués faisant naître des enfants difformes.

2. Régime alimentaire des jeunes enfants et hygiène déplorables favorisant les maladies de toutes sortes (variole, diphtérie, gastro-entérite).

3. Les carences alimentaires de la jeunesse freinaient le développement, les enfants allaient travailler dur, trop jeunes, et lorsqu'ils se cassaient un membre, le rebouteux n'était pas toujours un "artiste".

4. Les jeunes comme les adultes étaient insuffisamment protégés du froid, de la pluie et quand survenait la maladie il n'y avait guère que les remèdes de bonne femme pour essayer de l'enrayer.

Séance de Février - Autour du cimetière il y a 13 peupliers qui au lieu de prospérer ne font que décroître, il est urgent de les vendre.

Séance de Mai - Une portion du mur du cimetière longeant la D. 23 s'est effondrée, il en coûtera 253 francs à la commune qui devra respecter les alignements.

En Juin 1856 - Terrible inondation de la Loire (hélas ! une tous les dix ans : 1846, 56 et 66) des souscriptions sont ouvertes dans les mairies.

- un COMMISSARIAT DE POLICE EST CREE A LIGUEIL. Le commissaire doit faire des tournées dans les communes pour diverses vérifications et... par la même occasion doit RAPPORTER LES PROPOS MALVEILLANTS CONTRE LE GOUVERNEMENT et l'attitude des hommes connus par leur hostilité au régime !!!

1857

Séance de Février - Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il vient de faire l'acquisition pour l'école communale d'un tableau appelé "composteur" réalisé par Mr Henry, instituteur à Descartes pour faciliter l'enseignement du calcul et du système métrique ! au prix de 20 francs. Il expose également le travail fait par Mr Jardonnet, instituteur de La Chapelle, pour réaliser l'inventaire des archives de la mairie même celles d'avant 1790 selon des modèles de classement qui lui ont été fournis par le ministère de l'Intérieur, cela permettra de faciliter les recherches souvent nécessitées par les demandes des habitants. Ce fut un travail long et minutieux auquel il a passé un temps considérable. Il est donc juste que le conseil vote une somme de 30 francs pour le récompenser. (On voit que l'instituteur commence à jouer un rôle dans la vie communale).

1858

Janvier - ***Nouvel attentat contre Napoléon III par Orsini, l'empereur y échappa miraculeusement, il faudra chanter un Te Deum dans les églises pour remercier dieu.***

Mr Gérasime Lecointre fait don d'un beau reliquaire renfermant les reliques du grand St-Martin, une procession a lieu le 4 Octobre. 4 jeunes gens en Dalmatiques ont porté celui-ci autour du cimetière.

1859

Guerre d'Italie - ***Une guerre sans profit encore. Il faudra dans les églises chanter un Te Deum pour célébrer la victoire de Magenta le 12 Juin et Solférino le 30. La bataille de Solférino fit beaucoup de morts inutiles et les conditions humanitaires étaient très mauvaises. Henri Dunant qui était suisse, soigna les blessés des 2 camps et pour éviter que les soldats soient ainsi abandonnés décida*** la création de la *CROIX ROUGE* internationale.

1860

24 Mars - TRAITE DE LIBRE ECHANGE avec l'Angleterre qui donnera un essor important à l'Agriculture.

15-20 Avril - NICE ET LA SAVOIE DEVIENNENT FRANCAISES (après un plébiscite favorable).

- Les Maires des communes doivent fournir chaque année, un état des cultures, prévisions des récoltes. Il nous a paru intéressant de vous donner une synthèse pour le canton de Ligueil cette année là.

Superficie du canton : 28.358 ha.

Répartition : 21.900 ha - Terres labourables
1.164 ha - Prés
334 ha - Vignes
1.028 ha - Bois
1.115 ha - Jardins
3.048 ha - Autres superficies cultivables
609 ha - Autres superficies non cultivables (maisons, routes, cimetières, etc...).

Nature des cultures :

6.970 ha - pour le Froment
3.128 ha - pour l'Avoine
1.580 ha - pour l'Orge
136 ha - pour le Méteil (seigle + blé ensemble)
31 ha - pour betterave à sucre
392 ha - pour la Seigle
30 ha - pour le Colza
72 ha - pour le Chanvre (chemins)
103 ha - pour la Pomme de terre

par contre cette année là 3.717 ha sont en jachère.

Par rapport aux enquêtes de décennies précédentes il convient de noter : *AUGMENTATION DES CEREALES NOBLES ; FROMENT, ORGE, AVOINE.* Diminution des céréales pauvres. Méteil, chennevis, la Culture de la betterave à sucre et celle de la pomme de terre sont en plein essor. L'utilisation d'engrais "locaux" chaux et marne est en progression en attendant ceux qui arriveront avec le chemin de fer (le Guano à partir de 1850 fait son entrée en France suivi des nitrates et des phosphates vers 1860). L'élevage progresse encore plus rapidement : + 12 % pour les boeufs, 16 % les vaches, 13 % les porcs ; celui des moutons est en régression - 7 % en raison des défrichements qui se généralisent ; les concours agricoles se multiplient et on ne compte pas moins de 548 comices en France en 1860.

Comme nous venons de faire le point sur l'Agriculture, il serait bon de faire celui sur le niveau de vie. (Les chiffres donnés ci-dessous pour 1850 augmenteront légèrement sous le second empire)

Combien gagnait : par jour

1 forgeron maréchal.....	3 f.
1 charpentier.....	2,50 f
1 maçon.....	2,00 f
1 journalier..... : homme	1,25
femme	1,00 f
1 blanchisseuse..... (nourrie)	0,85 f
1 couturière..... (nourrie)	0,60 f
1 ouvrier boulanger..... (nourri)	0,50)

par an :

1 commis de ferme gagnait.....	150 f
1 instituteur.....	600 f

Combien coûtait :

1 kg de pain..... (1,500 kg par jour consommé par personne)	0,40 f
1 l de sel.....	0,40 f
1 paquet de chandelles.....	3,00 f
1 paquet de tabac.....	0,20 f
1 habit d'homme.....	20,00 f
1 journal.....	0,25 f
1 lit et sa paillasse.....	40,00 f
1 robe d'hiver pour femme.....	13,00 f

1 montre en or : 120 à 140 francs.

(inutile de dire que cette dernière représentait un signe de notabilité).

1 visite de médecin entre 3 et 4 francs.

1 8 6 1

Population en 1861

1ère colonne : nombre de maisons
2ème colonne : nombre de ménages
3ème colonne : nombre d'habitants

total 931
Bourg 170
Campagne 761

	1e	2e	3e
Le Bourg	57	60	170
La Folie	1	1	2
La Domainerie	4	4	10
La Baronnière	4	4	11
La Ratellière	8	8	23
La Hercellière	3	3	14
La Folletterie	7	7	19
Les Saulquins	1	1	5
Les Pinsonnières	15	15	41
La Voltière	8	8	22
La Motte	1	1	7
La Gennière	3	3	5
La Métairie-neuve	1	1	7
L'Aventure	1	1	5
Les Bois	1	1	7
Les Racinaux	5	5	12
Les Thremellières	2	2	9
La Renardière	1	1	7
Géron	1	1	7
La Place	9	9	24
Les Boisdinières	5	5	20
La Blanchardière	5	5	12
La Chollettérie	1	1	2
Trompe souris	1	1	7
Prix	5	5	11
La Garandière	4	4	9
Le Carroir Baudouin	1	1	6
La Martinière	1	1	7
La Porcherie	3	3	7
Les Mereaux	1	1	8
La Grosellière	1	1	4
Pied moulin	1	1	3
La Justice	4	4	3
La Petite Garanderie	2	2	8

	1ère	2e	3e
Le Verger	1	1	5
La Tuffelière	3	3	13
La Gablinière	2	2	6
La Haute-Paulmerie	5	5	24
La Girardière	7	7	26
Cognet	9	9	29
Monfoué	1	1	3
Bellevue	2	2	11
La Brosse	2	2	9
La Tuilerie	2	2	7
La Petite-Croix	3	3	19
La Houssaie	1	1	6
Grillemont	4	4	17
La Basse Paulmerie	3	3	11
Le Puibéreau	4	4	14
La Michonnerie	3	3	15
La Noirace	1	1	3
Les Chaumes	11	11	31
La Chaise	15	15	38
La Morellerie	3	3	4
Les Boireaux	2	2	8
La Courterie	8	8	23
La Massottière	1	1	17
Les Châtaigniers	1	1	2
La Bellardière	5	5	15
La Rue	2	2	7
Toussault	1	1	6
La Menandière	3	3	9
Gruteau moulin	1	1	6
La Rougetterie	1	1	2
La Menandière	3	3	7
Toussault	1	1	4
Les Sables	1	1	6

Nouveau recensement - La population continue à décroître légèrement 931 habitants. Voici d'ailleurs la répartition complète par maisons, ménages et nombre d'habitants. L'instituteur est Duveau 61 ans mari de Caroline la fille de Lambert-Marchau.

Un détail à noter : apparition du 1er boucher Armand Croué, du 1er épicier L. Guimpier preuve que la consommation augmentait tant en viande qu'en épicerie (café, sucre, sel, chandelle, merluche, cotonnades, mercerie, pétrole pour les lampes qui font leur apparition).

Séance de Mai - Le bail de la maison d'école venant à expiration en 1862. Il y a lieu de le renouveler au prix de 140 f l'an.

- Sur le Recueil administratif à côté des très nombreux textes de lois.
- Circulaires à observer par les Maires (et rappels à l'ordre s'ils ne sont pas exécutés). On lit parfois de plaisantes chroniques :

"Le sieur POILVILAIN du Château Lavallière a eu son cabaret fermé pour outrage à la morale publique et religieuse." ou encore "Le sieur Fafeu, louche et a même perdu un oeil mais c'est peu apparent, cet oeil était presque aussi brillant que l'autre" pas gâté par la nature le pauvre Fafeu.

1 8 6 2

Séance de Mai - Le bail de la maison d'école finit fin Juin, mais le Préfet estime que celle-ci n'est pas convenable pour une commune de 931 habitants ; il faudra donc construire ou en acheter une, mais pour l'instant on demande au préfet de bien vouloir maintenir pendant un an encore, le bail de celle-ci.

Séance de Juin - Le Conseil est appelé à donner son avis sur l'acquisition de la maison appelée *"HOTEL BELLEVUE"* dans le bourg appartenant à Louis Marchau domicilié au Louroux, moyennant le prix de 9.000f., par 6 voix contre 5 le conseil refuse.

Séance d'Août - Soeur Marie Donatien membre de l'Institution de la Providence, a l'intention *D'OUVRIR* à la rentrée *UNE ECOLE LIBRE* de filles ; qui ne coûtera aucun frais à la commune (avec la loi Falloux c'est devenu chose possible).

Séance de Novembre - En prévision d'une construction d'Ecole, comme aucune décision définitive n'est encore trouvée, le conseil municipal fait l'acquisition *D'UN TERRAIN SUR LA ROUTE DE MANTHELAN*, d'une contenance de 13 ares 60 pour 819,80F qui appartient à François Berrué. Ce sera le futur emplacement du premier bâtiment d'école qui existe encore.

1 8 6 3

Le commerce de la boulangerie sera libre, le Maire ne fixant plus qu'officieusement le prix des 3 qualités de pain, depuis 1792 c'était lui qui fixait officiellement les tarifs dans sa commune.

1 8 6 4

Nous avons fait *UNE DECOUVERTE PARTICULIEREMENT INTERESSANTE* dans une vieille caisse d'un habitant de La Chapelle décédé depuis longtemps. La collection presque complète du "Petit Journal Illustré" pendant l'année 1864 qui paraissait chaque semaine au prix de 0,10 frs. Le premier "Petit Journal" simple avait paru en 1863 pour la 1ère fois.

- La presse était "muselée" sous le second empire. Pour éditer un journal il fallait :

1. une autorisation préalable
2. une caution (5.000 à 15.000 Frs)
3. un droit de timbres
4. en cas de "déviation", 1 avertissement, et suspension en cas de récidive.

Le journal "le papier qui parle" comme on l'appelait, était lu en public car peu nombreux étaient ceux qui l'achetaient.

Le journal "illustré" était donc un luxe, il avait 4 pages, les articles étaient assez variés : chroniques des événements importants, description d'une ville (Blois sur la gravure) découvertes scientifiques (qui nous paraissent bien élémentaires), modes, charades, vie mondaine et impériale. Ce qui frappe le plus à la lecture des rubriques au cours de l'année entière c'est l'exotisme !! on parle de l'Italie (Solférino n'est pas si loin !), du Mexique (ou avait lieu une malheureuse intervention française), de l'Algérie et de la Chine (les Franco-Anglais ont pénétré le continent depuis la guerre, de l'opium) et tout ceci avec des illustrations qui devaient étonner les lecteurs habitués jusque là aux abécédaire, calendriers, almanachs et livres de prières.

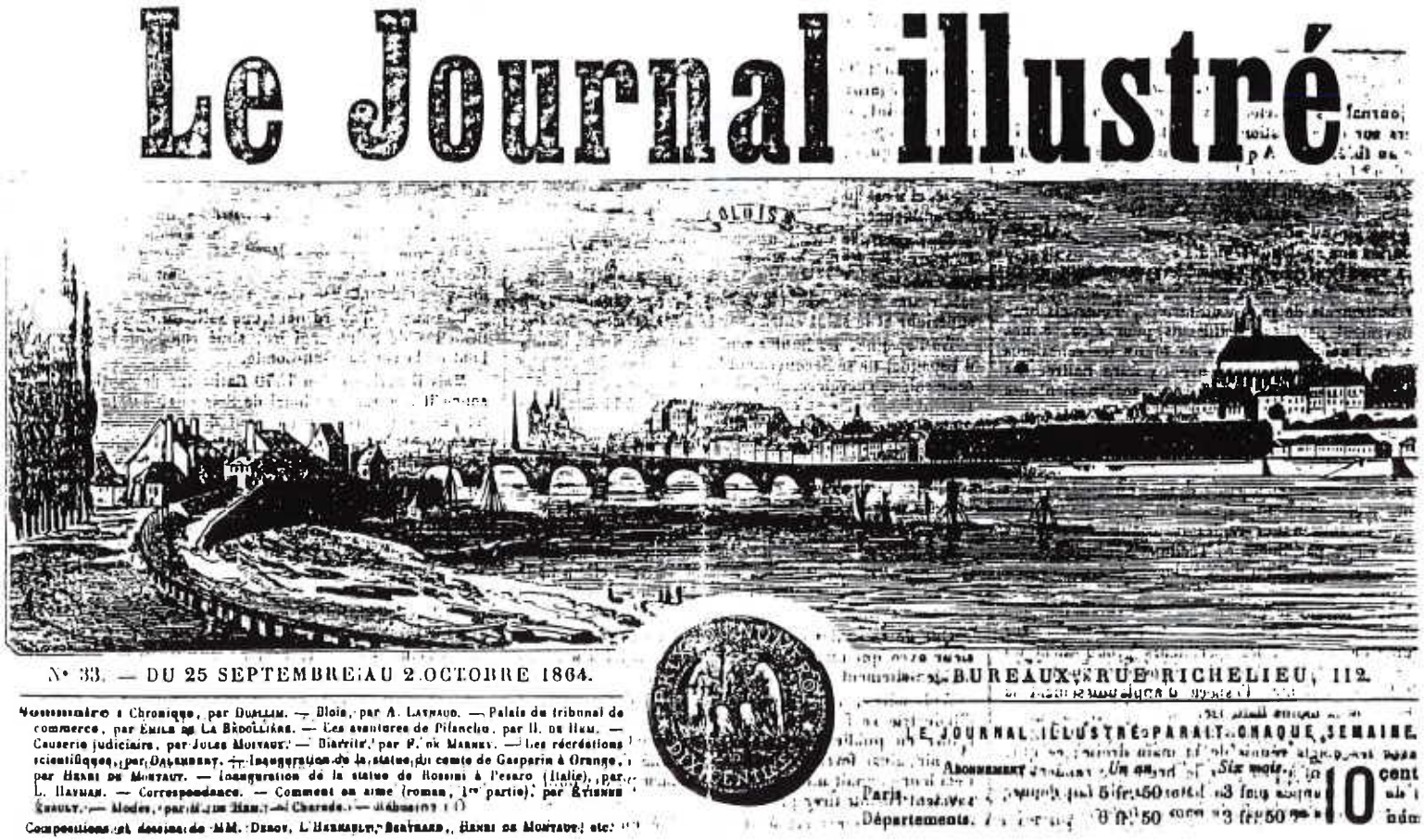
Le Journal illustré

BLOIS

N° 33. — DU 25 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 1864.

BUREAUX, RUE RICHELIEU, 112.

LE JOURNAL ILLUSTRÉ PARAIT CHAQUE SEMAINE.

Sommaire : Chronique, par Duflam. — Blois, par A. Lavaud. — Palais du tribunal de commerce, par Emile de La Bédollière. — Les aventures de Pifanchu, par H. de Ham. — Causerie judiciaire, par Jules Mostaut. — Biarritz, par P. de Marney. — Les récréations scientifiques, par Dalembert. — Inauguration de la statue du comte de Gasparin à Orange, par Henri de Montaut. — Inauguration de la statue de Rossini à Pesaro (Italie), par L. Havvan. — Correspondance. — Comment on aime (roman, 1re partie), par Etienne Arnoult. — Modes, par Mme Ham. — Charade. — Rébus, etc.

Compositions et dessins de MM. Deroy, L'Hermelin, Bertrand, Henri de Montaut, etc.

La Frontispice du N° du 25 Septembre au 2 Octobre a été choisi parce qu'il représente Blois et la navigation sur la Loire avec des "Gabares" à fond plat qui existait encore.

Séance de Mars - En attendant la construction de la maison d'école un bail est passé avec le sieur Duveau pour une durée de 2 ans.

Séance d'Août - Comme le problème de l'école n'est toujours pas réglé de façon définitive, on a demandé à l'agent voyer de faire un devis pour la construction d'une école, celui-ci a fait un projet qui est très bien conçu mais reviendrait à 15.400 francs que "notre malheureuse commune ne peut payer" le projet est provisoirement abandonné.

Séance de Novembre - Dans un testament Olographe du 27 Mai 1854 de *Mr BALTHAZARD Besnard* qui vient de décéder en septembre à Tours, celui-ci lègue une somme de 400.000 francs (or, bien entendu) pour la construction *D'UN HOSPICE A LIGUEIL* où devront être admis les malades et les vieillards infirmes du canton et ceux de Cussay; ce legs est accepté avec beaucoup de reconnaissance par le Conseil; il ne peut causer un préjudice à la famille Besnard attendu que ses héritiers sont dans une très belle position de fortune (on peut l'imaginer !!).

1865

A plusieurs reprises cette année là, au cours des séances de Conseil on persiste à vouloir acheter l'hôtel Bellevue comme maison d'école : nous verrons plus en détail, l'an prochain, dans l'article que nous consacrerons à l'école de La Chapelle, tous les problèmes et toutes les réticences qui auront précédé son installation à l'emplacement actuel.

- ***Le gouvernement souhaite faciliter la création d'un bureau télégraphique qui peut être installé dans une salle de mairie ou à la maison d'école, sa gestion peut être confiée à un agent municipal ou à l'instituteur, la construction de la ligne est d'un coût modeste et l'entretien n'impose aucune dépense aux budgets muncipaux.*** Ce moyen de communication allait subir un développement extraordinaire à travers toute la France.

Le premier télégraphe fut le télégraphe optique inventé par Chappe au moment de la révolution en 1793. Placé au somet d'une tour ses bras mobiles étaient actionnés selon un code secret par 2 stationnaires qui retransmettaient le message au relais suivant sans en connaître la signification. Ceux de la région étaient à Vouvray la Tranchée, Tours, Chambray, Montbazon, Sorigny, Ste-Catherine, Ste-Maure, Maillé. Il fallait une longue vue pour en distinguer les monuments, mais il ne pouvait, bien entendu, pas fonctionner de nuit ou par temps de brouillard. Son dernier message fut envoyé en 1846. Utilisant les travaux de Volta et d'Ampère sur les électro-aimants l'Américain Morse invente dès 1844 le télégraphe électrique, en 1845 il équipe la ligne Paris-Rouen, en 46 Paris-Lille, en 51 il est mis à la disposition du public, mais dans un premier temps il servit surtout aux nouvelles officielles ; en 1856 toutes les préfectures furent équipées, en 1864 Bourgueil et Montrésor près de chez nous en sont dotées.

Ces trois gravures sont précisément extraites du "petit journal illustré" dont nous avons parlé plus haut.

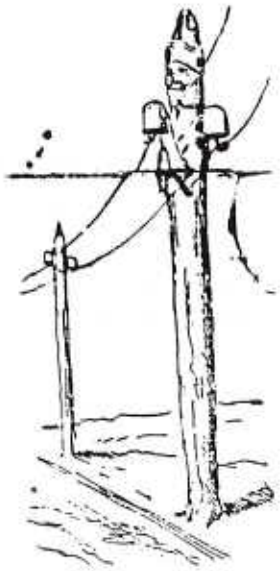

Ceci fut un arbre, on en fit un piquet.



Télégraphe aérien de Claude Chappe.

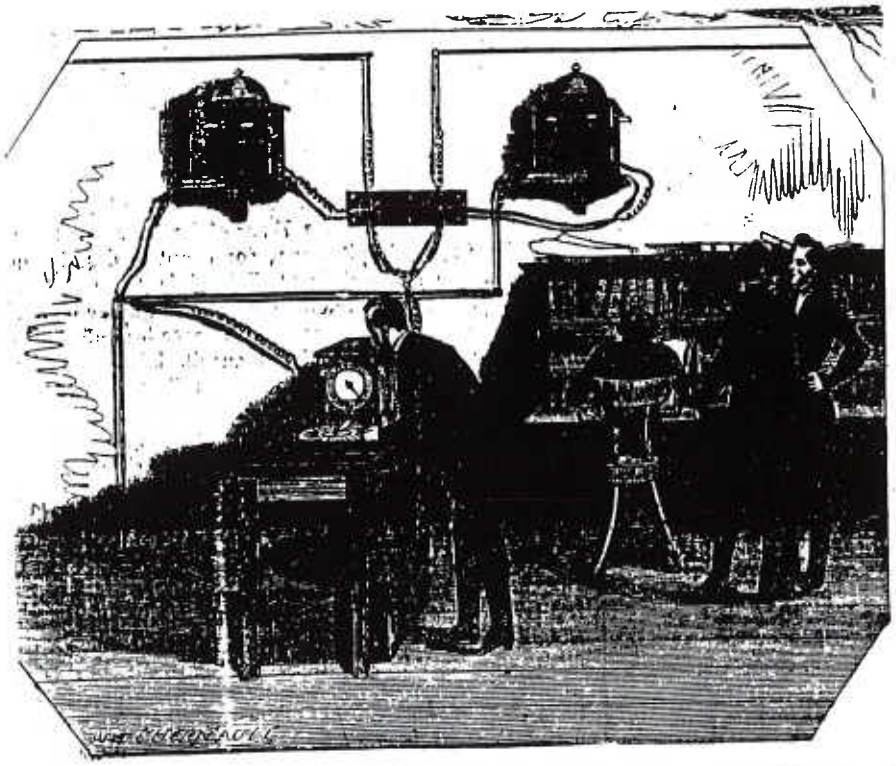

Le bureau du télégraphe électrique.

PARIS I

Séance de Novembre - Les droits à payer pour le legs de Balthazard Besnard représentant une somme élevée ; ils devront être soustraits, pour chaque commune du montant de la succession.

1866

Après de nombreuses tergiversations à la séance du 17 Mars on se met finalement d'accord sur un devis pour la construction de la maison d'école. C'est un lourd sacrifice que s'impose la commune (sur l'insistance de S.E.le Ministre de l'Instruction) accepté par 13 oui, 3 non. Les frais à engager sont de 10.600 francs plus 300 francs pour le mobilier de l'instituteur, 60 francs pour une armoire bibliothèque et 1.400 francs pour les intérêts du prêt qui a du être contracté.

Séance d'Août - Pierre Jasnin est nommé Maire en remplacement de Laurent Dupont (en fonction depuis 46). Il a 62 ans, est veuf, et habite la Brosse.

Séance de Novembre - Nouvelle inondation de la Loire, pour ne pas rester insensible à cette nouvelle catastrophe, le conseil, dans un "noble mouvement de charité" vote un crédit de 100 francs.

Tous les Maires de France sont invités à verser de l'argent pour une souscription pour venir en aide aux colons d'Algérie ruinés par une invasion de sauterelles.

- Nouveau recensement quinquennal effectué par l'instituteur auquel on vote un supplément de 20 francs. La population continue de baisser, 910 habitants parmi lesquels on note 2 religieuses. Philomène Piton et Marie Tahulé qui sont institutrices à l'école libre de filles.

1867

Séance de Mai - Les croque-morts abusent souvent de la liberté qu'ils ont pour le transport des défunts, Monsieur le Maire fixe un tarif maximum à appliquer :

. 3 francs de Monfouet, La Noirasse, les Boireaux, le Massetière, Gruteau, Epré, la Martinerie jusqu'au Bourg.

. 2 francs pour le reste de la commune.

- La maison d'Ecole est en construction, la commune doit emprunter 5.236 francs pour les travaux déjà effectués à la Caisse des Dépôts et Consignations.

- Par ailleurs le Maire fait connaître les directives du Préfet visant à convertir les écoles libres de filles en écoles communales dans les communes de plus de 500 habitants, le Conseil fait répondre qu'à La Chapelle il y a une école libre de fille qu'une généreuse personne se charge d'entretenir gratuitement. Les soeurs Philomène Piton et Marie Tahulé sont institutrices à cette école libre.

- Une Exposition universelle a lieu à Paris au champ de Mars en 1867 qui attire 11 Millions de visiteurs, et 52.000 exposants (on voit que le progrès des communications permet à beaucoup plus de gens de se déplacer).

(1867 aucune délibération importante).

1 8 6 8

LES TRAVAUX DE LA MAISON d'école doivent être terminés *FIN MAI* et pour leur achèvement il y a lieu d'emprunter 6.000 francs à la Caisse des Dépôts et Consignations. Les frais s'élèvent en tout à 11.493 francs.

Séance d'Août - Un arrêté ministériel fixe pour les communes la nécessité de prévoir l'achèvement et l'entretien des chemins vicinaux. Un plan de 10 ans est établi par le conseil qui devra faire un emprunt à la caisse des chemins vicinaux créée en France à cet effet. Construction, entretien reviendront à 17.494,50 !!

Comme on peut le constater *LE TRAVAIL DU MAIRE ET CELUI DU CONSEIL* s'est singulièrement compliqué ; emprunts, devis, construction, justifications aux autorités fiscales et administratives; rien n'y manque, pas même les rappels à l'ordre !

15 Août - Depuis l'avènement de Napoléon III il ne faut pas oublier de célébrer la St-Napoléon le 15 Août, ni de vanter à toutes occasions les bienfaits du régime.

Le Pouvoir est très largement appuyé par le clergé ; on chante, pour tout événement de quelque importance, des Te Deum dans les églises. ***La population doit joindre ses prières pour le souverain confiant et ferme, pour l'auguste campagne qui partage si noblement ses sollicitudes et son dévouement et pour le prince impérial qu'une éducation virile et religieuse forme au gouvernement d'un grand peuple.*** De manière plus prosaïque les paysans disaient qu'il n'y avait personne comme Napoléon III pour maintenir élevé le prix du cochon.

Séance de Novembre - Monsieur le Maire lit une pétition à laquelle est jointe une souscription pour obtenir la translation du cimetière, il répond que la commune ne peut se permettre d'engager de nouveaux frais après les sacrifices qu'elle vient de consentir pour les chemins et l'école.

Par ailleurs, il faut remarquer que le dit cimetière se trouve sur l'endroit le plus élevé de la commune (l'actuelle Place Jasmin) et le plus propre à l'inhumation des corps ; *IL EXISTE DEPUIS PLUS DE 200 ANS* (auparavant les morts étaient enterrés autour et parfois dans l'église). La plus proche des habitations est située à 5 m et la plus éloignée à 17 m, celles-ci sont séparées du mur du cimetière par un chemin ; depuis son installation il n'a jamais été reconnu comme insalubre ; la seule raison de cette demande est pour donner plus de valeur aux maisons des souscripteurs.

1 8 6 9

Début des terribles épidémies de variole, de typhoïde qui vont tuer 128 personnes entre 1869 et 71 (27 décès en 69, 39 en 70, 62 en 1871) en Février 71 il mourait jusqu'à 5 personnes par jour que l'on ne pouvait enterrer tant le sol était gelé.

1870

Les relais de poste sont supprimés à Ligueil, Manthelan, Ste-Maure.

1870, l'année dramatique ; les campagnes grâce au télégraphe électrique, aux journaux, sont rapidement informées des nouvelles et vont partager en commun la terrible défaite.

Le 19 Juillet Napoléon III, mal conseillé, sur un coup de tête, poussé par l'impératrice et certainement déjà très diminué par la maladie (il souffrait de graves troubles rénaux) déclare une guerre improvisée à la Prusse.

Notre armée est mal préparée, peu motivée, mal armée face à celle de la Prusse galvanisée par Bismarck. Le résultat ne se fait pas attendre le 3 Septembre c'est la capitulation de Sedan 15.000 français tués, 91.000 prisonniers, 10.000 repliés sur Paris l'empereur est prisonnier. Prévoyant un rapide encerclement de Paris, *LE GOUVERNEMENT*, les *AMBASSADES*, les *MINISTERES*, la presse *SE REPLIENT SUR TOURS* qui va devenir pour un temps une Babel agitée.

28 Août - le ministre de l'Intérieur ***adresse une proclamation aux habitants de la Touraine : "Paris est sans peur elle sera sans reproche, l'ennemi est encore loin de nous mais il est temps ; levons-nous et veillons, veillons jour et nuit pas un pouce de la Touraine ne doit être deshonoré."***

4 Septembre - Après Sedan - La Déchéance de l'empire est proclamée et c'est l'avènement de la 3ème République.

7 Septembre - Nouvelle proclamation aux habitants d'Indre-et-Loire "Vous avez appris avec un sentiment de soulagement et d'espoir, l'acte de justice et de salut que vient d'accomplir le peuple de Paris en abolissant une dynastie qui a plongé la France dans le deuil et l'humiliation et en proclamant la République."

Séance du 18 Septembre - Réunion du Conseil pour lire la proclamation ci-dessus et engager chacun à prêter son concours et à donner son adhésion. Mais la lutte n'est pas terminée.

Proclamation du 24 Septembre - "La Prusse veut continuer la guerre et réduire la France à une puissance de second ordre ; elle veut l'Alsace et la Lorraine jusqu'à Metz ; Paris exaspérée s'ensevelirait plutôt dans les ruines ! On ne peut répondre à d'aussi insolentes prétentions que par la lutte à outrance. La France accepte cette lutte et compte sur tous ses enfants et fait appel à la garde nationale qui va être créée. Vive la République, Vive la France".

20 Octobre - *LE DEPARTEMENT EST DECLARE EN ETAT DE GUERRE.* Il faut lever en hâte une armée de la Loire qu'il faudra équiper, au prorata de sa population, il doit y contribuer pour 1.267.500 francs.

Séance du 17 Novembre - *LA PART DE LA CHAPELLE* pour l'équipement de cette armée sera de *2.064,50 F.* La commune ne possèdant pas cette somme elle se propose de faire un emprunt ; mais Monsieur Pierre Ecroulant régisseur de Grillemont se propose de prêter 1.064,50 et Monsieur Pierre Jasnin Maire 1.000 F remboursable par 1/3 en 71, 72, 73 avec 5 % d'intérêts ; mais toute cette hâte désordonnée ne servira à rien. Paris subit un siège affreux depuis début septembre, les troupes Prussiennes poursuivent leur avance :

- le 9 décembre elles seront à Blois
- le 9 Janvier 71 elles seront à Tours
- le 4 Février elles seront à Loches

et du 28 Février au 7 Mars à La Chapelle !!!

1 8 7 1

Inutile de dire que le début d'année est vécu dans l'anxiété. l'hiver est très rigoureux, l'épidémie de variole et de typhoide fait rage, les Prussiens approchent!...

Séance du 12 Février - Le Maire a reçu en date du 10 courant, de la part de l'officier *PRUSSIEN COMMANDANT A Ste-MAURE* (comme tous ceux des environs), un ordre d'avoir à se présenter dans cette localité le 14 courant pour s'entendre sur l'approvisionnement et les rations à fournir aux soldats.

On imagine quelle a dû être l'émotion, l'effroi même de voir arriver dans *LA COMMUNE DES CUIRASSIERS PRUSSIENS !* depuis des centaines d'années pas un soldat étranger n'avait foulé notre sol; même en 1815 les armées des coalisés s'étaient arrêtées à Tours; La Chapelle n'avait (pas encore) l'habitude d'une occupation. Ils restèrent dans la commune du 28 Février au 7 Mars, nous ne savons pas combien il y en eut dans le village même, tout ce que l'on sait c'est qu'ils ont fait, en peu de temps, une dépense de 945,54F. en pain, viande, fourrage, avoine, paille sans compter ceux logés au château de Grillemont : 16 hommes, 18 chevaux qui ont coûté 212 francs pour les hommes et 270 francs pour les chevaux soit au total 1.427 francs !!! (quand le budget annuel de la commune tourne autour de 6.000 francs.

Mais cela n'est pas tout, l'Officier Prussien commandant à Loches, réclame *LA PART DE L'INDEMNITE DE GUERRE DEVOLUE A LA COMMUNE* soit 2.839,50. On peut aisément imaginer qu'à La Chapelle en Février 1871 ce devait être la désolation. Il fallait d'urgence commencer à rembourser les commerçants et les personnes qui avaient fourni les rations, aussi la commune décide-t elle de vendre un terrain communal de 4 ha soit 2.087,50F auxquels s'ajouteront 240 F. de concessions au cimetière. Quant à l'indemnité d'occupation 4 personnes se sont offertes de prêter la somme: Mr Brunet : 2.000 F. ; M. Lecointre : 1.000 F. ; Le Curé Brissard: 600 F. ; M. Berthault : 300 F. soit : 3.900 F. à 5 %. Heureusement dans les années qui suivront, le gouvernement, pourra rembourser progressivement ces sommes (ainsi que celles de l'équipement de l'armée de Loire) grâce aux emprunts qu'il fera. et qui seront très facilement couverts.

Pendant que ces événements se passaient à La Chapelle, des faits encore plus dramatiques se déroulaient en France : l'Armistice est signé le 28 Janvier, mais ce n'est pas la paix, les Français doivent élire une assemblée pour décider ou non de celle-ci. Cette assemblée nationale siège à Bordeaux. Thiers est élu chef du pouvoir exécutif ; c'est un partisan de la paix qui signe avec Bismarck le 26 Février des préliminaires de paix ; pendant ce temps, la garde nationale restée à Paris composée en majeure partie d'ouvriers mobilisés, se voit menacée d'avoir sa solde supprimée et d'être obligée de rendre les canons en sa possession. ouvriers et artisans accueillent très mal cette nouvelle. en plus, le fait que l'Assemblée nationale transfère son siège de Bordeaux à Versailles (dont le souvenir révolutionnaire reste vivace), exapère la population.

La garde nationale s'organise en Fédération ! le jour de la signature des préliminaires de Paix (26 Février) on crie *VIVE LA COMMUNE*, Vive la République ! la "Commune" est proclamée le 28 Mars et les canons sont hissés sur la butte Montmartre, mais Thiers ne pouvait admettre cette rébellion, et avec la complicité de Bismarck, pendant la semaine sanglante du 21 au 28 Mai, les "communards "seront écrasés.

Il y aura 17 000 tués dans leurs rangs, et seulement 877 dans les forces de l'ordre : les Versaillais comme on les appelait. En plus il y aura 36.000 arrestations, 13.000 condamnations dont 285 à mort. La Commune sera la 3ème défaite du prolétariat français. Une affreuse guerre civile faisait suite à une affreuse guerre étrangère ! Bismarck pouvait penser que la France était à genoux. Le 10 Avril avait été signé le Traité de Francfort. La France perdait l'Alsace et la Lorraine : 1.500.000 ha, 1.694 communes; 1.600.000 habitants et devait payer à l'Allemagne une indemnité de 5 Milliards or ! *LE 20 JUIN UNE LOI AUTORISE LE GOUVERNEMENT A EMETTRE UN EMPRUNT DE 2 MILLIARDS* à 6 %. *LE 27 JUIN EN 6 HEURES DE TEMPS CE SONT 5 MILLIARDS !!!* qui sont souscrits dont 2,5 par Paris, *1 PAR LA PROVINCE* et 500 millions par les étrangers ; c'est une surprise totale pour Bismarck qui doit, dès la fin Juin, commencer à retirer quelques troupes les 500 premiers millions lui ayant été versés, fin 71 un autre milliard ayant été versé il ne reste plus que 11 départements contrôlés, *LE DERNIER SOLDAT ALLEMAND QUITTERA LA FRANCE LE 13 NOVEMBRE 1873.* Mais l'Alsace et la Lorraine restent annexées. Si la "Commune" n'a pas touché la province; la guerre Franco-Allemande a été ressentie partout, les détails de la capitulation, la dette énorme à payer et surtout l'amputation des deux provinces, vont tout naturellement souder un esprit national et un esprit de revanche qui seront relayés par l'enseignement; des "Hussards noirs" de la République comme on appelera les instituteurs laïcs : présents dans chaque commune à partir de la loi Jules Ferry en 1881-82, apprendront à leurs élèves le sens du mot patrie, leur feront voir sur les cartes de géographie, l'Alsace et la Lorraine devenues allemandes, leur inculperont l'idée de défense et de revanche. Si nous avons parlé si longuement de cette guerre de 70, qui n'est pas bien sûr un événement local, c'est que "l'occupation allemande" même brève, les sacrifices financiers qu'il a fallu faire, l'amputation du territoire, ont éte très douloureusement ressentis ici, peut-être plus encore parce que cette année 71 a été une année de grave épidémie, de misère et de morts ; aussi, au cours d'une séance du conseil municipal Monsieur le Maire fait remarquer "qu'au cours de l'hiver 70-71 qui a été si dur et amené chômage et misère chez plusieurs pères de famille ; en outre une terrible maladie, la variole, règne depuis plusieurs mois dans la localité et qu'elle a fait de nombreuses victimes 1/8 de la population entière ; il devient donc impossible à plusieurs enfant de fréquenter l'école en payant la rétribution scolaire "étant donné qu'ils sont devenus orphelins" pour la rentrée 71 en plus des 8 enfants précédemment prévus pour la gratuité il y a lieu d'en ajouter 11 autres : Anatole Arnault, Charles Blaive, Joseph Billard, Hilaire Coué, Pierre Delalande, Silvaire Dutois, Gatien Foucault, Honoré Granger, Charles Marteau, Joseph Simon, Joseph Signolet.

1 8 7 2

L'an prochain nous reprendrons à partir de cette année là, la chronologie de la vie chapelloise ; mais il nous a paru intéressant pour pouvoir dresser un bilan de ce qui s'est passé dans la période 1848-71 de donner de très larges extraits du recensement effectué en 1872.

- La population est tombée à 878 habitants : (épidémies).

  . 180 le bourg
  . 698 la campagne (contre 763 au dernier recensement)

  et 69 veuves contre 39

- Il y a 278 maisons (12 sont inhabitées) 2 établissements publics : 2 écoles, l'une comprenant la mairie).
- 26 personnes ont plus de 75 ans (c'est une augmentation importante).
- 665 personnes sont occupées à l'Agriculture
- 90 ouvriers
- 20 familles vivent du commerce : 1 boulanger, 1 boucher, 1 épicier, 1 marchand de pocs, 1 marchand de grains, 1 sabotier, 1 commis voyageur.

Toujours beaucoup de lingères, couturières, brodeuses, qui viennent confectionner à domicile les vêtements avec les cotonnades achetées, ou les coiffes dont c'est la grande vogue.

Toujours pas de Mr Lecointre à Grillemont, seulement des domestiques venant de la Sarthe, de la Vienne ou de l'Orne. Le régisseur est P. Ecroulan.

Ce recensement nous donne pour la première fois des renseignements sur le niveau d'instruction.

sur 878 personnes :
- 595 ne savent ni lire ni écrire
- 14 lire seulement
- 295 lire et écrire

C'est un léger progrès, mais l'école laïque aura beaucoup de lacunes à combler ! Très intéressant également le recensement du bétail que nous allons comparer à celui de 60 ans plus tôt.

	1 8 1 2	1 8 7 2
Chevaux	34 (mais il n'en restera que 19 en 1816 après les ponctions de l'Empire).	78
Mulets	20	8
Anes	106	53
Boeufs. vaches, veaux	156	400
Moutons	2.000	652
Porcs	150	110
Chèvres	?	159
Dindons	50	4
Oies	0	3
Canards	100	38
Poules et Poulets	2.700	2.791
Pigeons	?	26
Chiens	?	122

Comme on le voit il y a une forte progression de l'élevage bovin, du cheval. Régression sensible du nombre des moutons. Ainsi que celui des ânes et des mulets. Le Cheval va devenir un élément primordial dans l'agriculture de l'époque.

En résumé on peut dire que de 1850 à 1870 la période a été plutôt favorable dans notre commune, à partir de cette dernière date vont commencer les problèmes sérieux : graves épidémies 69, 70, 71 entraînant la misère dans de nombreuses familles ; sacrifices pour régler les frais de l'occupation allemande ; les produits agricoles vont se vendre moins bien et le phylloxéra va ravager les vignes encore nombreuses ici. Si, il y a un enrichissement réel et achats de terre, cela va se calmer à la période suivante qui verra d'autres progrès se faire jour, laïcisation de l'école, création du chemin de fer local ; modifications des lois municipales et, nous le verrons, assez curieusement des conditions climatiques, sécheresse ou grands froids, qui bouleverseront assez souvent la vie locale en ruinant les espoirs de récoltes. Certains continueront néanmoins à amasser les Louis d'or dans les bas de laine ! argent improductif certes, mais qui mettait ses possesseurs à l'abri des aléas de fortune ! Ces Louis ne ressortiront guère qu'en 1914 lorsque sera lancé un vibrant appel patriotique.

R. JANVIER

LA CHAPELLE ET SON PASSE

1872 - 1900

Nous voici donc parvenus à la 6ème étape de notre périple à travers l'histoire de la commune lequel a débuté en 1789. La période que nous allons étudier fut beaucoup plus calme que les précédentes mais aussi beaucoup plus importante dans l'établissement du Régime et des lois qui nous régissent encore aujourd'hui. Fidèle à notre habitude nous commencerons par brosser un tableau général de l'époque avant de voir ce qui s'est passé dans notre commune. On peut dire, sans exagérer, que la France a fait alors ***preuve de ses capacités de redressements spectaculaires*** mais aussi de ses ***errements*** non moins ***spectaculaires.*** Nous allons en étudier les différents aspects sur le ***plan politique, scientifique, économique*** et ***social.*** Sur le ***plan politique*** d'abord : il ne faut pas oublier que la paix signée entre Thiers et Bismarck était une paix de "droite" comme l'on disait, jusqu'en 1875. On hésita à donner une forme définitive au régime, on ne peut pas dire que la France d'alors était vraiment républicaine : les Bonapartistes, les Légitimistes avec le Comte de Chambord, tous essayaient de récupérer le pouvoir mais ne réussissaient pas à s'entendre, ce n'est qu'en 1875 que furent promulguées les lois Constitutionnelles qui permirent d'établir un régime solide sous lequel nous vivons encore (à quelques modifications près). Ce n'est aussi qu'en ***1875*** qu'avec l'amendement Wallon (voté à 1 voix de majorité), le mot ***République Française*** fut introduit dans les textes officiels.

C'est encore en 1884 que furent votées ***les lois municipales*** dont on a fêté le Centenaire (on se souvient de la célébration de ce centenaire à La Chapelle). Si les institutions furent établies de manière stable et durable ; quelle ***instabilité*** par contre dans les ministères et à ***la présidence de la République*** ! C'est ainsi qu'après la chute de Thiers en 1873, pratiquement aucun président de la République ne réussit à aller au bout de son mandat... Mac Mahon nommé en 1873 démissionna en 79, Jules Grévy qui le remplaça dut démissionner en 87 à la suite du scandale causé par son gendre; Sadi-Carnot, lui, fut assassiné par un anarchiste Caserio, son successeur Casimir Perrier dut démissionner, à son tour, quant à Félix Faure il mourut dans les bras de sa "connaissance" ce qui fit jaser tout Paris. 2 grandes affaires politiques faillirent ébranler le régime : ***le Boulangisme*** et ***l'affaire Dreyfus*** qui partagea la France en 2 clans et fit naître un anti-semitisme durable.

Entre 1891 et 94 : une vague ***d'attentats anarchistes*** secoua le pays, une bombe éclata au Palais Bourbon et Sadi Carnot périt sous le révolver de Caserio comme nous l'avons noté plus haut.

Outre cette instabilité politique ce fut l'époque des grands scandales financiers : ***scandale de Panama, krach de l'Union Générale***, scandale ***Wilson*** (nous en reparlerons) ***l'affaire Thérèse*** Humbert popularisée par un film joué par Simone Signoret... et en fin de siècle les méfaits de l'Emprunt Russe ; il fallait que le régime eût de solides bases pour résister à tous ces assauts.

Sur le plan économique le redressement de la France fut aussi ***spectaculaire*** entre 1871 et 80 puisque nous pûmes rapidement rembourser les 5 Milliards or des exigés par les Prussiens, dès 1873 remboursés, ils durent quitter le sol national..., gardant hélas l'Alsace et la Lorraine. En ***1878*** la France inaugurait une grande ***exposition universelle*** à l'emplacement du champ de Mars (le Trocadéro fut construit à l'occasion) en ***1889*** autre grande ***exposition*** qui célèbrait le ***Centenaire de la Révolution*** et dont la toute nouvelle ***Tour Eiffel*** fut la vedette.

Enfin l'exposition de 1900 fut un énorme succès avec sa grande roue et son trottoir roulant. Toutes ces expositions témoignaient de l'extraordinaire sursaut Français au grand étonnement des puissances étrangères, l'Allemagne en particulier. Ce tableau flatteur ne doit pas faire oublier que la France connut une ***grave crise économique*** alors (elle n'était pas la seule) due

à des conditions particulières ; ce fut la propagation du terrible ***phylloxera***, qui ayant débuté dans le Gard ravagea la plus grande partie du vignoble Français, ruinant plusieurs provinces, un autre aspect de cette crise économique fut la chute considérable des prix des produits agricoles en raison de la ***mondialisation des échanges*** : le blé Américain et la viande d'Argentine revenaient moins chers que les produits locaux ; ce qui obligea le gouvernement à revenir à un protectionnisme dangereux; la conséquence la plus immédiate fut une chute de 30 à 40 % du prix des terres ; l'ha passa de 1.830 Frs en 1879 à 1.244 Frs en 1912 ; beaucoup de propriétaires qui habitaient en ville vendirent pour acheter de la rente ou des emprunts (ce qui alimenta la spéculation boursière... et les krachs).

Ce fut aussi une très grande époque de ***progrès scientifiques*** : dans le domaine industriel: découverte du téléphone, du phonographe, électricité, automobiles : Berliet, Panhard, Peugeot, Renault créent leurs 1ères usines ; les 1ères bicyclettes commencent à circuler vers 1890. Michelin crée son usine de pneus en 1891 ; les frères Lumière inventent le cinéma (1895) et Clément Ader fait ses premiers essais de vol en Avion.

Dans le domaine médical, les découvertes ne sont pas moins promettteuses, celles de Pasteur : ***vaccin contre la rage*** en 1885, contre le charbon des moutons 1877, le choléra des poules ; très importante découverte du Dr Roux avec le vaccin antidiphtérique, le rôle des microbes est mis en lumière ; l'antisepsie et l'hygiène font des progrès.

Pour terminer ce panorama de fin de siècle n'oublions pas le développement des *chemins de fer locaux*, la France entière est quadrillée de voies de chemin de fer ; c'est aussi de cette époque que datent les *lois de Jules Ferry* (1880-81-82-86) qui allaient rendre l'école primaire laïque, gratuite et obligatoire ; les grandes structures du système scolaire étaient mises en place ; c'est également de cette fin de siècle que datent *les grandes conquêtes coloniales*. 1883 : la Tunisie, 83.96 Sahara Afrique Centrale, 82.93 Indochine, 96, Madagascar. La France en 1900 était revenue au rang de Grande puissance et n'était plus diplomatiquement isolée, mais sur le plan social il restait encore beaucoup de misères à soulager dans les campagnes et chez les ouvriers des villes. Désormais, notre commune ne vit plus dans l'isolement comme au début du siècle, elle est un maillon de la chaîne républicaine, et toutes les transformations, les informations que nous avons notées sur le plan général vont trouver leur écho dans la Vie Chapelloise. On se rappelle que les années 70-71 ici avaient été dramatiques en raison des terribles épidémies de typhoïde et de variole, qui avaient causé la mort de 128 personnes entre 1869-71, la population était tombée à 878 habitants, il y avait beaucoup de misère dans les familles où le père ou la mère étaient décédés, par ailleurs La Chapelle avait subi une occupation brève mais marquante pour la population, d'autant plus qu'il lui avait fallu payer une indemnité de 3.000 F. + 1.400 F. de frais aux troupes Prussiennes ; c'est donc dans des conditions difficiles que va débuter en 1872 la période que nous allons étudier.

1872

Pierre Jasnin est Maire depuis 1866 (il le restera jusqu'en 81), grâce à l'argent récupéré par les emprunts de Thiers, les communes seront remboursées des frais d'occupation, mais, dans l'immédiat il y a beaucoup d'indigents à secourir, victimes des épidémies de 70-71 et les 120 Francs des ventes de concessions au cimetière seront à répartir entre eux pour l'achat de vêtements, pain et bois.

Mai : La Commune rejette le projet de participation à l'achat d'un rouleau compresseur intercommunal.

Septembre : On remet en question le problème de la distribution du courrier (déjà !!) qui n'est faite que le lendemain à La Chapelle ; la voiture (malle-poste) qui dessert Montbazon, Veigné, Saint-Branchs, Le Louroux, Manthelan, La Chapelle et Ligueil, s'arrête pour prendre le courrier dans la commune, mais le facteur distributeur résidant à Ligueil celui-ci doit rapporter les lettres le lendemain pour les remettre aux destinataires ; on demande à ce qu'un "facteur-boîtier" réside à La Chapelle.

1873

Le Régime Républicain restant encore fragile **"Toute personne qui distribue des écrits sans autorisation préfectorale doit être condamnée".**

Le 24 Mai, Mac Mahon est élu Président de la République. Une boîte aux lettres est mise dans la commune aux frais du trésor, si l'on en souhaite une 2ème il en coûtera 22 Frs. Chaque commune doit en outre posséder en mairie une série de poids, de mesures ainsi qu'une balance de 20 et 100 kgs pour servir d'étalon, en cas de litiges. Cette obligation date... de 1793.

Octobre : A partir du 1er Juillet les bâtiments communaux doivent être assurés, par ailleurs il faudra établir des passages sur la Riolle desservant les fermes des Termellières, de la Genière, la Voltière et Géron, celle-ci est souvent en crue l'hiver, obligeant à des détours de 2 à 3 kms, deux passerelles sont prévues au Gué Jubert et Géron coût : 200 Frs ; par ailleurs la construction de chemins se poursuit activement, 1/4 du budget de la commune (d'environ 8.000 Frs) leur est consacré.

Cette même année paraît une loi sur l'ivresse publique qu'il faudra afficher dans les débits de boisson (dont le nombre ne fait que croître) : "interdit aux mineurs de - de 16 ans", amendes de 1 à 5 Francs pour ivresse, en cas de récidive dans un délai inférieur à 1 an, emprisonnement de 6 jours à 1 mois assorti d'amendes de 16 à 300 Frs".

1874-75

75 inondations catastrophiques dans le midi 2.000 victimes, 20.000 sans abris. La Chapelle vote une subvention de 100 Francs participation à la quête nationale.

En Février, un violent ouragan endommage la nef de l'église et d'importantes réparations sont à prévoir dans les fondations du Côté Nord. C'est au cours de cette année que sont votées les ***lois constitutionnelles de la République*** et dans toutes les communes **"le dimanche qui suit la rentrée parlementaire, des prières publiques doivent être adressées à Dieu pour appeler à son secours les travaux de l'Assemblée".**
Les premiers ravages du Phylloxera sont signalés dans les vignes du midi.

1876-77

En 1876, M. ***Pierre Lecointre*** est Conseiller Municipal pour la 1ère fois il le restera jusqu'en 1912.

- Introduction du ***livret de famille*** pour les époux, prix : 25 cts.

1878

Loi du 9 Mars, très importante, elle instaure la ***liberté de la presse*** :
"Toute personne peut aujourd'hui colporter et distribuer librement les journaux français sur simple déclaration à la sous-préfecture ou à l'administration municipale qui délivre un récepissé sur papier timbré au Colporteur".

Février : Il n'y a dans la commune qu'un bureau de tabac ; étant donné que celle-ci récolte chaque année des vins en assez grands "produits" il devient insuffisant pour répondre aux besoins ; un bureau de régie avec attribution de licences ou laissez-passer rendrait au pays des services considérables, M. le Directeur des contributions indirectes est d'accord pour établir ***un bureau de régie*** en accordant cette autorisation à M. Cathelin buraliste.

Un grand nombre de chiens enragés errent dans les campagnes causant des dommages à la population (la vaccination de Pasteur n'est pas encore "en service") il convient donc de les abattre.

Cette même année s'ouvre à Paris la 1ère grande exposition depuis la guerre de 70 ; sur le champ de Mars elle reçoit 16 Millions de visiteurs, mais ce n'est qu'un 1/2 succès car elle manque d'attractions, de restaurants exotiques dont on commence à devenir friand. On construit à cette occasion le Trocadéro qui ne sera démoli qu'en 1937.

1879

(Renseignements fournis par Mme de St Seine, extraits du journal de Mme P. Lecointre)

Année dramatique à La Chapelle ; il a fait un froid exceptionnellement rigoureux pendant l'hiver, jusqu'à - 22° les provisions gelaient dans les caves et les maisons (moins bien protégées que maintenant), cela causa une misère extrême, 100 Frs furent votés pour subvenir immédiatement aux besoins des plus indigents.

On note le nom de 10 personnes auxquelles il faut donner de toute urgence 1 part ou 1 part 1/2 de pain, ce ne sont de tous côtés que demandes de secours ; les archives paroissiales font état de l'extrême générosité de M. et Madame Lecointre, cette dernière se rendant dans les familles les plus touchées pour apporter du pain, des vêtements, du bois de chauffage et prodiguant aussi des soins aux malades.

Les gens n'avaient pas de réserves, ni en argent ni en nourriture et lorsque des hivers terribles s'abattaient leur dénuement était extrême ; à la rentrée 1879 pas moins de 19 enfants (sur une quarantaine) sollicitaient la gratuité scolaire.

Mac Mahon démissionne de la présidence de la République et sera remplacé par Jules Grévy.

1880

Les personnes ***les plus aisées*** de la commune continuent à siéger ***pour voter les centimes additionnels***, pour cette année là on note : Messieurs Gaudry, Rondeau, Boisgard, J. Gangneux, Guimas, Perret, Moreau, J. Berrué, Baranger, Brunet, Louis Arnault et Roy.

Au cours du Printemps de grandes manoeuvres de troupes se font dans la région et le village est pris et repris à plusieurs reprises, 40 qx de paille de couchage sont fournis pour ces grandes manoeuvres.



14 juillet 1880. Place de la Bastille. Le chroniqueur du Monde Illustré précise que quatre bougies électriques éclairent le sommet de la colonne de juillet tandis que la base est « toute entourée de rampes de gaz ».

Une nouvelle épidémie d'influenza et de typhoïde sévit à La Chapelle sur des organismes épuisés par la rigueur du précédent hiver, M. Brissard, curé a failli mourir.

Pour la ***1ère fois***, le régime étant désormais solide, on va fêter ***le 14 Juillet*** place de la Bastille à Paris et dans toutes les communes de France, cette fête nationale doit être célébrée, c'est un jour férié et il convient d'offrir du secours aux indigents... quand on pense qu'en 1934 encore, 47 personnes dénuées de ressources recevaient 1 kg de pain pour le 14 Juillet.

Cette année-là encore de très mauvaises récoltes, peu de blé, de fruits.

1881

Les élections municipales qui ont lieu voient la nomination de P. Lecointre comme Maire et Jules Berrué son adjoint.

Le "four" du presbytère, sans doute le four communal qui servait autrefois aux habitants pour cuire leur pain, (on l'appelait la "boulangerie" située à côté de chez Mme Martinaud) étant tombé en désuétude, doit être démoli.

Cette année-là est mise en place la 1ère des lois sur la ***laïcité*** de l'école, votée en Novembre 1880 et la 2ème votée le 16 Juin 1881 sur la ***gratuité*** de l'enseignement primaire.

L'école étant gratuite il n'y aura plus lieu de payer la rétribution scolaire.

14 Août : La commune émet ***un voeu favorable*** à la ***construction d'un chemin de fer***, Le Grand Pressigny, Esvres passant par La Chapelle.

Novembre : 32 m de caniveaux vont être aménagés dans le bourg.

1882

La 3ème très importante des lois J. Ferry est promulguée cette année-là, il s'agit de ***l'obligation scolaire*** pour tous les enfants de 6 à 13 ans, une lettre du sous-préfet enjoint la commune de posséder une école laïque de filles ; le Conseil fait répondre qu'il existe depuis 20 ans une école libre de filles qui ne coûte rien à la commune car elle est entretenue par un généreux donateur ?? ce serait un sacrifice considérable pour un objet dont l'utilité n'est pas démontrée (?)

Mai : M. le Maire (M. P. Lecointre) donne lecture d'une des dispositions de la loi du 22 Avril sur l'enseignement primaire qui oblige 1/3 ou plus des membres du Conseil à faire partie d'une commission pour surveiller et encourager la fréquentation scolaire (sont désignés : M. le Maire, 1 délégué cantonal, 4 membres du Conseil dont J.B. Roy, Jouteux, Gangneux...).

La Caisse des écoles, créée depuis 1867, va fonctionner pour la 1ère fois avec une mise de départ de 20 Frs, son but, permettre d'acheter des fournitures aux enfants les plus malheureux.

Dorénavant, les personnes les plus imposées de la commune, qui depuis 1800 devaient obligatoirement participer aux votes d'emprunts et de centimes additionnels, ne sont plus autorisées à le faire ; c'est la preuve de la compétence et de la confiance grandissantes dans les instances municipales.

Une première fois la translation du cimetière hors du bourg avait été demandée en 1868, une nouvelle pétition est faite pour son déplacement assortie d'une souscription de 750 Frs, mais on n'est pas arrivé à se mettre d'accord sur l'emplacement à acheter.



Le Phylloxera commence ses ravages en Indre-et-Loire, on le signale à Vouvray, Vernou, Ste-Maure, on essaie de le traiter... sans résultats au Sulfate de Carbone et avec encore moins de succès avec des ***Croix de Verdun*** déposées aux pieds des vignes (vous pouvez en voir une photo ci-contre aimablement prêtée par Mme BUSQUETS) Ces croix avaient été imaginées par l'Abbé Verdun (d'où leur nom) elles mesurent 12 cm de haut, 10 cm de large et ont l'aspect de la pierre ponce.

Notre région, qui est à vocation céréalière plutôt que viticole, n'a été que partiellement touchée, mais il est aisé d'imaginer les conséquences désastreuses dans le chinonais ou les régions de Vouvray et Bourgueil.

1883

L'enquête publique pour l'établissement du tracé du chemin de fer : Le Grand Pressigny, Esvres est terminée, une autre ligne Loches, Ligueil est à l'étude. Nous avons longuement évoqué dans le bulletin d'il y a 2 ans, l'histoire de ce chemin de fer, pour lequel M. Pierre Lecointre prêta 20.000 Frs à la commune (sans intérêts) pour lui permettre d'acquérir les terrains nécessaires.

Août : Une nouvelle demande de translation du cimetière est formulée, cette fois elle est acceptée par le conseil qui désigne une commission dont le rôle sera de choisir le meilleur terrain pour l'installer.

Des grandes manoeuvres militaires ont lieu à Ligueil, l'état major et 30 officiers sont logés à Grillemont.

Novembre : Le Curé Brissard desservant dans la commune depuis 1847 demande au Conseil, ***la faveur*** exceptionnelle d'être ***enterré*** dans ***le transept Nord de l'église*** et s'engage de régler à ses frais les dépenses de sépulture, la demande est acceptée car il a rendu bien des services aux malades et a été très généreux avec les pauvres. Il conviendra qu'un architecte vérifie la solidité de l'emplacement choisi et que toutes les garanties d'hygiène soient prises.

On rappelle en ce début d'hiver que les loups continuent à faire des ravages dans les forêts d'Indre-et-Loire, plus de 200 personnes sont mortes cette année par des morsures de loups souvent enragés.

Aussi offre-t-on :

150 F. pour abattre une louve pleine
100 F. un loup ou une louve
40 F. pour un louveteau

1884

Année importante sur le plan municipal, ***le 5 Avril*** sont promulgués des articles d'une loi qui nous régit encore (et dont vous vous souvenez sans doute, on a fêté le centenaire il y a 6 ans) ***à quelques détails près***.

Il est stipulé ceci : entre autres... car il n'y a pas moins de 167 Articles.

1°) Le Conseil est composé de ***12 membres*** élus au suffrage universel (communes de 501 à 1500 habitants).

2°) Pour être ***électeur*** il faut avoir 21 ans et être inscrit sur la liste électorale et posséder une carte d'électeur.

3°) Pour être ***éligible***, il faut avoir 25 ans, être inscrit sur le rôle des contributions, et résider dans la commune depuis le 1er Janvier de l'année du vote.

4°) Ce sont les ***conseillers qui élisent le Maire*** au scrutin secret à la majorité absolue... pour 4 ans (à cette époque).

5°) Le Conseil doit se réunir 4 fois par an en session de 15 jours. Les SESSIONS SONT PUBLIQUES. ***Les réunions*** de Conseil ***ne sont plus soumises à l'autorisation du sous-préfet*** ; les conseillers et le Maire ***n'ont plus à prêter serment.***

6°) Le Maire est chargé de l'administration de la commune ***sa fonction est gratuite*** et il ne peut être révoqué que par un décret du Président de la République.

. Le 1er Vote appliquant la nouvelle loi a lieu le 4 Mai à La Chapelle.

Sont élus : M. Lecointre, Maire
Berrué, Adjoint

Conseillers : Pierre Jasmin, Fenneteau, Perret, Sauvé, Médéric Jouteux, Jean Jourmier, J.B. Roy, Pierre Gangneux, Michel Viou, Laurent Bourreau

Une loi est promulguée ***interdisant la présence de cimetières*** dans les bourgs -une autre abolit l'obligation des prières publiques à l'ouverture des séances parlementaires ; enfin ***le divorce qui avait été supprimé en 1816 est rétabli*** dans le code civil-

Gros scandale financier à Paris celui de l'Union Générale (banque Catholique) qui touche beaucoup de gens.

1885

1er Janvier: ***Le Curé Marcault est nommé dans la commune !!*** il lui en fera voir de toutes les couleurs !!!

Malgré certaines réclamations contre la translation du cimetière, la décision ne sera pas remise en question d'autant que la loi de l'année précédente sur l'interdiction des cimetières dans les villages a été votée.

Février : Le terrain Bertet-Fenneteau d'une contenance de 48 ares est acheté à raison de 15 F. l'are, l'achat et la construction reviendront à 5.455 F, peu de frais à faire (675F) pour le chemin d'accès, la Rue Fondais ancienne route de Manthelan sera utilisée.

La sonnerie des cloches est réglementée : pas à la volée pendant les orages et pas avant:

à partir de 4 H du matin et pas après 21 H de Pâques au 31 Octobre

à partir de 5 H du matin et pas après 20 H le reste du temps.

Comme nous le disions sur le plan général, la crise économique commence à se faire durement sentir dans notre chère Touraine **"Les Conseils Municipaux doivent se réunir pour trouver des travaux à faire pour atténuer la souffrance de nos populations si honnêtes et laborieuses".**

En ***Juillet 85*** : Première ***vaccination de la rage par Pasteur*** sur le petit Joseph Meister.

Nous allons ici ouvrir une parenthèse pour vous montrer combien les nouvelles générales, les informations de toutes natures étaient connues à La Chapelle : une habitante de la commune a bien voulu nous permettre de consulter la collection complète du PETIT JOURNAL ILLUSTRE de 1885 (précisément) à 1907 appartenant à son grand-père, comme vous pouvez le voir sur la gravure ci-jointe le tirage du "petit journal" quotidien et son supplément le "journal illustré" hebdomadaire étaient fort répandus dans le pays. Nous n'avons pu résister au plaisir de vous livrer quelques titres de feuilletons : "chaste et flétrie" "le Pêché de Madeleine" "l'âme ingénue" "l'enfant de la morte" "le secret des larmes" "Mirette" "l'ours à lunettes" "L'héritage de Zouzou"... de quoi pleurer dans les chaumières, plus révélateurs sont les titres de livres proposés: Le tigre blanc, les drames de l'Afrique Australe, de Paris au Brésil par terre ??, les mystères de la Guyane ? Les aventures d'un gamin de Paris au pays des lions, le Sultan de Bornéo : Les conquêtes coloniales, les gravures représentant des personnages habitant les pays lointains fascinaient les Français qui à l'école commencaient à apprendre la géographie et décrouvraient l'exotisme. Il ne manquait pas non plus chaque semaine de détails concernant les crimes ou les accidents avec force "hémoglobine" dégoulinant sur les victimes. Quant aux produits miracles pour se soigner ils étaient légions. Un seul exemple bien révélateur ! "Jeunes filles anémiées, épuisées, faibles de poitrine, chlorotiques, inquiètes, capricieuses, souffrant de troubles digestifs, d'un manque d'appétit ou d'une croissance difficile, mères ridées, vieilles, fatiguées par les soucis, les souffrances des époques cruelles. Vous toutes qui courez vers un dénouement fatal !!! plus ou moins rapproché sans le savoir !!! ne refusez pas les bienfaits du ***régénérateur au Cresson*** composé du Dr Chartrol. Ce puissant ferrugineux est infaillible, il vous rendra en peu de temps, force, couleur, beauté, appétit, santé, fraîcheur, fermeté des chairs ! Traitement complet pillules, élixir, onguent : 5 F. (c'est donné !!).

Un autre sujet de publicité particulièrement abondant ! les moustaches et la barbe des messieurs (signes incontestables de virilité) "dès 15 ans avec le Pilophile Indien" le succès était garanti. Comme la barbe chez les messieurs, les plantureuses poitrines chez les dames étaient à la mode ! que de publicités pour les grosses "doudounes" !!


TOUS LES VENDREDIS
Le Petit Journal
200.000
EXEMPLAIRES
est le SUPPLEMENT du
Petit Journal
LE SUPPLEMENT
LE TIRAGE LE PLUS CONSIDÉRABLE
des Journaux du monde entier
950.000
Exemplaires par Jour
Le Petit Journal
POLITIQUE QUOTIDIEN
Le mieux informé de tous les Journaux
PUBLIANT TOUS LES JOURS DEUX FEUILLETONS INÉDITS
des premiers Romanciers français.
RICHEBOURG
LA GRAND'MÈRE
EDMOND TARBÉE
LE ROMAN D'UN CRIME
PAUL SAUNIÈRE
LA MÈRE MICHEL
Chaque Vendredi 200.000 Exemplaires
Le Journal Illustré
LE PLUS RÉPANDU DES JOURNAUX ILLUSTRÉS
Gravures d'Actualités
Portraits des hommes du jour.
Crimes. Accidents. Sinistres.
Variétés. Sciences. Voyages.
Véritable Journal de la famille.
Le Numéro 15 Centimes
Le Petit Journal
le Numéro 5 Centimes
Le Journal Illustré
le Numéro 15 Centimes
LE SUPPLEMENT
du Petit Journal
le Numéro 5 Centimes

1886

Février : le projet définitif du tracé du chemin de fer est arrêté et approuvé.

3 Mai : M. Jasnin, ancien Maire de la commune en 1866-70-76-78 et Conseiller pour la 1ère fois en 1839,
décède et lègue à la commune la nue propriété de 2 titres de rente à 4 1/2 % pour la création d'un bureau de bienfaisance.

Le nouveau cimetière est organisé, le Carré C à gauche partie supérieure (perpétuités) 70F. m2 pas moins de 2 m, partie inférieure trentenaire, 20 F. Carré D tiers supérieur temporaires 15 ans non renouvelables. Les premières inhumations dans le nouveau cimetière sont celles de Brion 87-88 Fenneteau 89, Dumaige 90.

Cette même année Hubert Lyautey futur maréchal de France qui conquit et pacifia le Maroc, cousin germain de Mme Lecointre, étant nommé à l'état-major de Tours vint souvent à Grillemont.

1887



collection Viollet

Jules Grévy (1807-1891). il remplit deux mandats présidentiels consécutifs mais fut obligé de démissionner après le scandale des décorations.

Grave scandale ; Jules Grévy, Président de la République doit démissionner en Décembre en raison des trafics peu reluisants de son gendre ***Wilson qui était député d'Indre et Loire*** ; et avait épousé sa fille unique, Alice en 1881. Il s'était installé un bureau à l'Elysée et ce bureau servait d'officine aux candidats à l'obtention de la légion d'honneur, lesquels devaient verser 25.000 F. (or) à Wilson pour lui permettre de financer des journaux sans succès ; étant député il était protégé par l'immunité parlementaire ! mais les ministres furieux se mirent en grève et J. Grévy dut démissionner (Ah, quel malheur d'avoir un gendre, chansonnait-on) Wilson fut condamné à 2 ans de prison et 2.000 F. d'amendes il fit appel et acquitté en 1888 ; en 1893-96 il fut élu député de Loches mais mis en quarantaine à la chambre des députés. Le pont Wilson à Tours a été ainsi appelé après la guerre 14-18 pour remercier les Américains de leur entrée en guerre en 1917... et non pour rappeler le souvenir du gendre de Grévy. Jules Grévy sera remplacé par Sadi-Carnot.

C'est aussi cette année-là que la France fit don à l'Amérique de la ***Statue de la liberté*** qui fut solennellement inaugurée à New-York le 4 Juillet 1889.

1888

- Le chemin de fer va être mis en service, le 1er chef de gare de La Chapelle sera M. Lion.

- On prépare déjà l'exposition de 1889 et l'on prend des photos de toutes les écoles de France qui y seront montrées pour célébrer le succès des lois Jules Ferry.

- Le Curé Marcault entreprend des recherches poussées pour prouver que le miracle de

St-Martin et des paralytiques (sujet du Vitrail central de l'église) a bien eu lieu dans notre commune à Monfouet et non à La Chapelle sur Loire.

- Voici un état intéressant des propriétaires les plus riches de l'époque chargés de la répartition de l'impôt.

Fenneteau (le Bourg), Gangneux (la Michenerie), Jourmier (la Voltière), Médéric Jouteux (la Gablinière), M. Viou (Cosnier), Sauvé (la Justice), Plisson, (les Bruyères), Brunet (la Courtrie), Saget (le Bourg), Brédif (la Baronnière). Ne résidant pas dans la commune : Guimas (Richelieu), Boureau Baranger (notaire à Poitiers), Lunais (Preuilly), Rabault Rancher (Ste Maure), Baranger L. (Buxeuil), Arnault (Cussay), Marchais (Vou).

1889

La grande année, ***Centenaire de la Révolution, la Grande Exposition***... (et le scandale de Panama !!) Cette exposition ouvrit ses portes le 6 Mai (pour rappeler l'ouverture des Etats Généraux de 1789) elle les fermera le 6 Novembre ayant reçu 30 Millions de visiteurs. Le clou en sera, bien entendu, la célèbre tour Eiffel construite tout exprès qui a elle toute seule, recevra 2 millions de visiteurs ; elle avait coûté 7.799.000, nécessité l'emploi de 9.000 tonnes de fer, 15.000 pièces et 2 Millions de rivets ; pour monter au 1er étage il en coûtait 2 F. et 3 F. et 5 F. pour les 2ème et 3ème étages. On disait d'elle c'est "enfer et paradis en même temps" et Eiffel, son génial constructeur, ajoutait "j'admire la taille de la Tour mais, Mimi, combien plus le tour de ta taille". Cette fameuse tour reste un des monuments les plus populaires et les plus visités du monde.

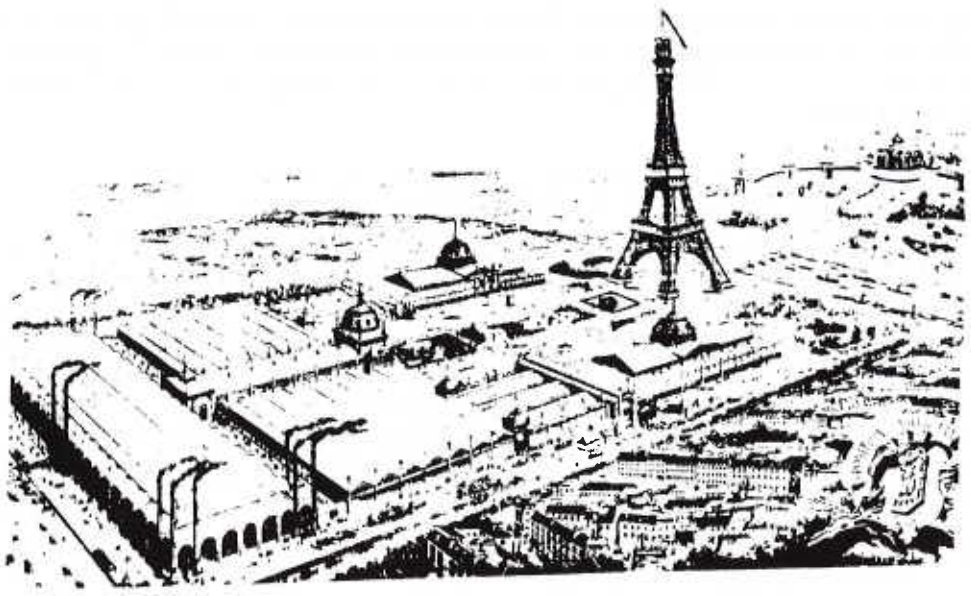

Outre la célèbre galerie des machines et la Tour Eiffel, ce qui fascinait dans cette exposition (et dont nous avons retrouvé beaucoup de gravures dans le petit journal illustré) c'étaient les nombreux pavillons étrangers : Pavillon de l'Indochine, du Sénégal, de Ceylan, de la Tunisie, de toutes les grandes nations d'Europe, et il y avait en plus, foule de restaurants exotiques qui présentaient des attractions du cru, à l'ébahissement des visiteurs et à la stupéfaction médusée de tous les souverains étrangers et coloniaux qui visitèrent cette exposition ; preuve du rayonnement de la France moins de 20 ans après le désastre de 1870.

Autres célébrations à l'occasion du centenaire ; le 4 Août (date symbolique) fut inaugurée place de la Nation, la Statue de la République, le 18 Août ***au banquet des Maires de France*** ! réunit 20.000 participants... 3 tonnes de mayonnaise au repas.

Quant à notre commune aucune célébration spéciale ne marqua le Centenaire et le 14 Juillet qui était un dimanche ne fut qu'une fête nationale comme les autres avec distribution de pain aux pauvres.

- M. Lion, notre chef de gare, aura 12 F. par an pour recevoir et transmettre les télégrammes des particuliers.

- M. Bonamy, maire de Ligueil est suspendu, le Préfet ayant été pris à partie lors d'une réunion à laquelle il assistait, le Maire n'a rien fait pour réprimer le désordre ; deux autres maires ceux de Brétimont et de Cravant sont également révoqués.

1890

Nouvelle année difficile, grave épidémie d'influenza, beaucoup de malades et grande misère dans la commune ; une effroyable ***tempête de 48 H*** souffla cette année-là à La Chapelle, elle bouleversa toitures et hangars, les lits furent poussés par le vent dans les chambres fermées !! (renseignements de Mme P. Lecointre).

Février : Première ***incartade du curé Marcault*** qui demande au Conseil d'engager un procès en bornage à Messieurs Guimas et Brion propriétaires riverains, qui étaient les gendres des petites-filles de Marchau ayant hérité de tout ce qu'il avait acheté en bien national, l'ancienne cure devenue maison Guimas actuellement en ruine et la première maison construite à l'emplacement de l'actuelle maison Roche. La municipalité refuse, à juste titre, de se lancer dans un procès qui ne la concernait pas. Arrêtons-nous quelques instants pour décrire ce personnage peu banal ! 2 Curés ont tenu la vedette dans la commune, Marchau au début du siècle et Marcault à la fin.

Marchau ayant été surtout un ***opportuniste et un profiteur***, Marcault, lui, est un ***personnage plus complexe***, à double face pourraît-on dire : d'une part le lettré qui écrivait parfaitement en latin, et l'historien qui fit de très nombreuses recherches pour prouver que St-Martin avait bien fait des miracles à Monfouet et non à la Chapelle sur Loire, et surtout dégagea à l'église la Pieta murée depuis 300 ans ; ce lettré était, par contre, un chicanier écrivant aussi bien au Préfet, qu'aux ministres ou à l'archevêque !! bien des chapellois se souviennent de son mauvais caractère, de ses histoires de cloches ; il n'était aimé de personne, nous verrons l'an prochain que dès 1905, le Conseil Municipal demande sa démission !! il faut dire qu'il prenait ses fonctions à un bien mauvais moment ; il succèdait au Curé Brissard unanimement apprécié ; les lois de J. Ferry avaient écarté le clergé du contrôle de la vie scolaire, une désaffection très nette du clergé se faisait jour en général, la montée de la Franc-maçonnerie y était pas étrangère (nous reparlerons de ses démêlés avec Léon Julienne). Si, donc les conditions n'étaient guère favorables, il les rendit très désagréables. En tous les cas, leur seul point commun fut de vivre fort vieux l'un jusqu'à 90 ans, l'autre jusqu'à 86, preuve d'un fort tempérament.

1891

Un grand nombre d'habitants demandent l'établissement d'un lavoir sur la Riolle, le terrain appartient à la commune et les frais de construction se feraient par souscription.

Nouvelles exigences de Marcault qui demande l'expropriation d'un bâtiment comprenant cellier et toit, le tout adossé à l'angle Nord de l'église et entretient l'humidité ; on comprendra mieux le pourquoi de tous ces démêlés en regardant le croquis ci-contre retrouvé dans les archives paroissiales ! ce que Marcault voudrait c'est déloger Guimas pour établir une espèce ***de chemin de ronde*** autour de l'église pour faire des processions !! l'extérieur ne lui suffit pas !!

malgré les décisions du conseil et la défense expresse du maire il a transformé une ***fenêtre grillagée*** de la sacristie en porte donnant accès au passage commun et ***fait une barrière clôturant*** les servitudes de Guimas. Il veut aussi supprimer les cabinets d'aisance dans le jardin du presbytère. Le Conseil lui donne 10 jours pour remettre tout en place et s'il veut supprimer les cabinets qu'il le fasse à ses frais.

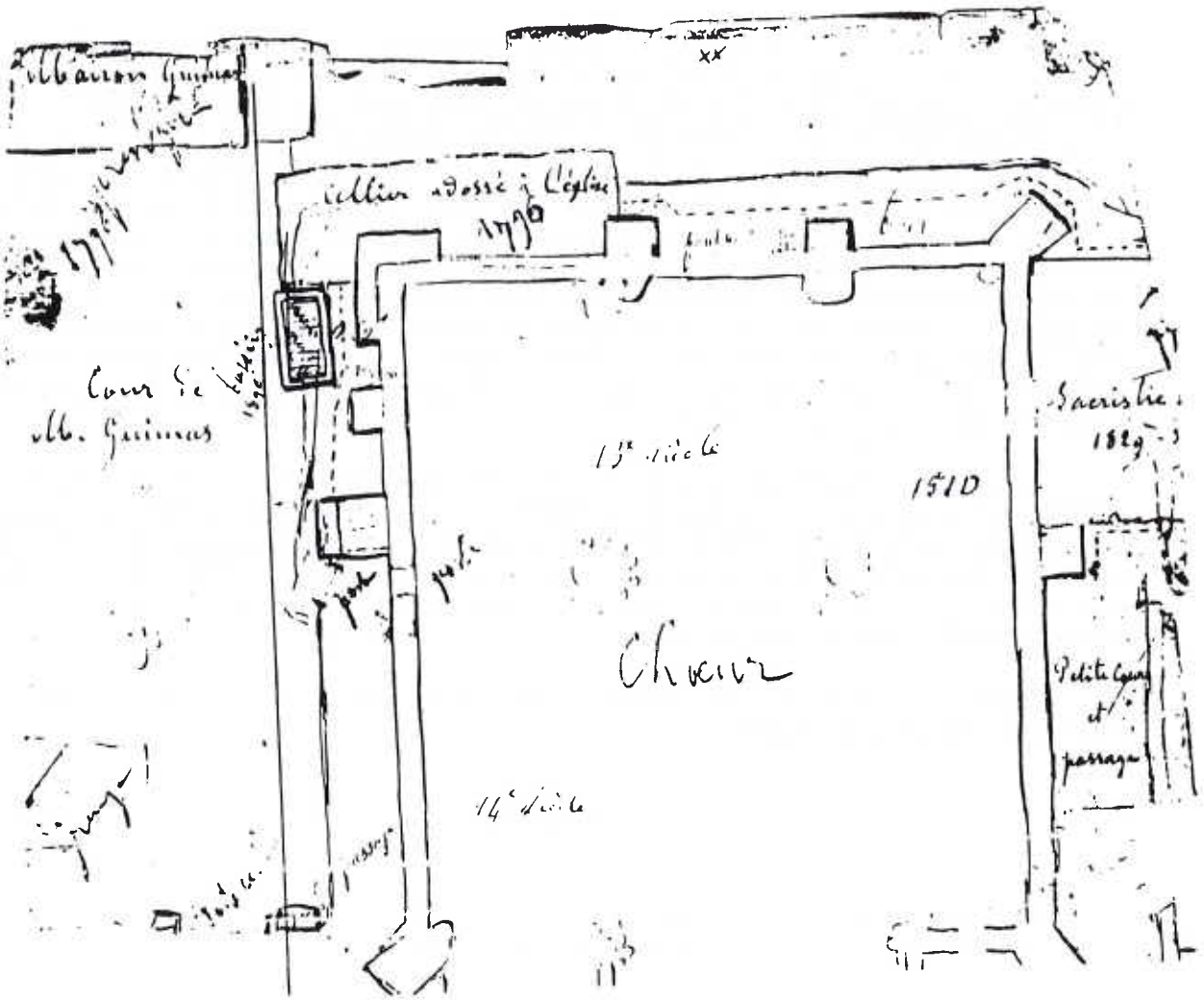

L'objet des litiges de Marcault avec ses voisins.

Jean Roy devient maire de La Chapelle. J. Perret, adjoint ; Monsieur Lecointre reste conseiller et Léon Julienne entre au Conseil, nous reparlerons ultérieurement de cet homme exceptionnel en son genre.

L'hiver 91-92 est très rigoureux, les retours tardifs du froid firent beaucoup souffrir les récoltes.

En Décembre 92, Mme Lecointre fonde un atelier de lingerie dirigé par Soeur Samuel.

1893

Année exceptionnelle sur le plan climatique dans la commune ; en ***Janvier grosses chutes*** de neige qui empêchent toutes communications.

Dès le printemps, commença ***la très grande sécheresse***, en Avril il faisait déjà 30° à 35° à l'ombre, il y eut en Juillet de terribles incendies de forêts, on voyait chaque jour monter au loin d'immenses colonnes de fumée, les bois du Grand Pressigny, Chanceaux, Comacre, Villandry furent la proie des flammes, certains de ces incendies étaient d'origine criminelle, le 16 Août il faisait 43° à l'ombre, le 21 le feu fut mis au bois de la Catin dans les semis de pins, le feu fut sans conséquence et les malfaiteurs arrêtés le soir même. Il n'y eut aucune récolte, tout avait séché au pied, dans certaines régions les cultivateurs étaient si affolés qu'ils ***vendirent leurs bestiaux à vil prix*** 20 F., une vache, 5 à 10 F. un cheval ; la commune bien boisée souffrit un peu moins, les futaies offraient un abri au bétail et une provision de feuilles comme fourrages et litières, partout les mares étaient à sec et à plusieurs lieues à la ronde on amenait les bêtes boire dans les étangs de Grillemont. Mais à toute année de sécheresse, une petite prime de consolation celle d'une excellente récolte de vin. 93 en fut un exemple, comme 1947 et 76 (1989 et 1990 ne seront pas en reste).

Cette sécheresse fut une catastrophe nationale, l'autorisation fut donnée de laisser paître les bêtes sur les talus et les accotements, le foin coûtait 170 F. la tonne, on permettait aussi de ramasser les feuilles mortes dans les forêts domaniales ; les vaches n'avaient guère à manger que de la paille hachée avec de l'eau salée ou des feuilles d'acacias et d'ormes, et des fougères pour litières. Le gouvernement dut voter un crédit de 5 Millions pour venir en aide aux cultivateurs et fit distribuer des semences.

Septembre : De grandes manoeuvres militaires eurent lieu dans la région, un escadron du 2ème hussard fut logé à Grillemont.

1894

Un gendarme de Manthelan est tué par un braconnier laissant 4 orphelins. Les maires de Descartes, du Petit Pressigny et de Restigné sont révoqués.

A La Chapelle, on vote la ***transformation de l'ancien cimetière*** en ***place publique***. Il y a 3 facteurs à Ligueil dont 1 pour la distribution dans la ville elle-même et 2 pour les bourgs voisins, celui pour La Chapelle est Rancher.

- La fête nationale est régulièrement célébrée surtout sous forme de distribution de pain aux pauvres, un crédit de 40 F. est voté pour acheter 133 l. de pain..., cette habitude s'est conservée, en 1939 une quarantaine de personnes recevaient encore 3 l de pain pour le 14 Juillet, comme nous l'avons mentionné par ailleurs.

Cette fin de siècle va voir, d'ailleurs, le début, timide encore, d'une politique sociale : en effet, l'année précédente avait été votée une loi très importante sur ***l'assistance médicale gratuite*** ; à La Chapelle ce service est mis en place, une commission médicale est créée pour dénombrer le cas des nécessiteux, Messieurs Lecointre et Jouteux en font partie ; pour cette première année de fonctionnement il en coûtera 227 F. à la commune qui devront être trouvés partie par le produit des ventes de concessions au cimetière, partie par une imposition spéciale.

C'est quand on consulte le ***cahier de la Bienfaisance*** commencé cette année-là que l'on prend conscience du nombre de Chapellois malheureux, et notre commune était loin d'être la plus deshéritée.

On compte en effet 67 personnes susceptibles de recevoir l'assistance médicale gratuite, étant sans ressources pour se soigner et ce qui frappe aussi c'est le nombre de familles qui ont 6, 7,8 enfants (la mortalité infantile ayant tout de même diminué) et le nombre de personnes âgées qui ne peuvent plus travailler pour gagner leur vie.

Les tarifs de cette médecine sont les suivants :

- 1 F. : Consultation
- 2 F. : Consultation de nuit
-10 F. : un accouchement

La journée d'hôpital à Loches coûtait 1,72 F. en médecine et 1,97 F. en chirurgie.

Les médecins chargés de ces consultations étaient :
- à Ligueil : Drs Raguin et Cornet
- à Manthelan : Dr Steawitz

Pharmacien à Ligueil : Léon Bion
Sage-femme à Ligueil : Mme Boisseau

1895

A nouveau, gros problèmes climatiques, 6 semaines de neige et verglas, et grosse chaleur et sécheresse l'été pas une goutte d'eau du 12 Août au 15 Octobre.

1896

Nous avons choisi le recensement de cette année-là pour faire le point de la population et les modifications intervenues au sein de celle-ci.

La population commence sérieusement à décroître (ce qui est une tendance générale dans notre canton) on y trouve davantage de familles de plus de 4 enfants et plus de vieillards aussi ; 40 personnes ont plus de 70 ans. On ne compte plus que 878 habitants contre 927 en 1891.

210 personnes habitent le bourg dans 58 maisons et 668 à la campagne.

Dans l'examen de cette population ce qui frappe ***c'est l'accroissement considérable du nombre d'artisans et de commercants*** : 3 maréchaux, 4 menuisiers, 10 charpentiers, 10 maçons, 2 bourreliers, 1 sabotier ; pour les commerçants on dénombre : 5 aubergistes, 6 épicières, 2 boulangers, 1 boucher, 1 huilier, 1 marchand de grains, 1 de porcs, 1 d'engrais, un buraliste, un chiffonnier. Les "fonctionnaires" sont aussi plus nombreux : 4 cantonniers, 2 employés de chemin de fer et un chef de gare, un garde-champêtre, un arpenteur, un instituteur laïque et une soeur enseignante.

On dénombre (en ne comptant que les chefs de famille) 42 rentiers !!! 67 cultivateurs, 18 fermiers, 2 métayers, 34 gagistes et 40 journaliers. C'est dans cette catégorie, aux emplois fluctuants, que l'on compte le plus grand nombre de malheureux.

La lecture du recensement nous permet une autre constatation, plus divertissante ; alors que depuis des centaines d'années on se contentait de prénoms "classiques" (François, Joseph, Madeleine, Marie,...) on voit apparaître une débauche de prénoms étranges pour les hommes : kléber, Evariste, Gédéon, Aquilas, Jérémie, Abel, Cyriaque, et pour les femmes le choix n'est pas moins varié : Hubertine, Arthémise, Athanasie, Eustachie, Wilfrida, Zenaïde, Olympe, Donatienne, Bathilda... est-ce la lecture des feuilletons qui en est à l'origine, il est vrai que 10 ans plus tard avec la vogue de l'emprunt Russe on verra fleurir les Augusta, Olga et Angelina.

Nous avions évoqué la baisse de la population dans les différents cantons, nous avons pris 5 communes du canton en exemple.

	1856	1896
La Chapelle	949	877
Louans	703	636
Varennes	428	342
Le Louroux	673	588
Esves	327	296

Loches reste le moins peuplé des arrondissements avec 63.902 habitants pour 68 communes.

Une dernière remarque sur ce recensement, l'accroissement du nombre de femme prenant des enfants en nourrice.

VIE LOCALE : Vente des terrains non utilisés pour la construction du chemin de fer.

Le mur du cimetière va être démoli, certaines personnes souhaitent acheter les pierres et la terre de récupération, elles doivent se faire inscrire, on prévoit 1.300 m3 de terre et 212 m3 de pierre à enlever.

Ces démolitions se feront en 1897-98, quant à la vente des arbres elle produira 30 F. Avant la démolition, il conviendra de réclamer les corps des défunts que l'on veut exhumer, pour pouvoir mettre ceux-ci dans le nouveau cimetière, il faudra acheter de nouvelles concessions. Quand aux ossements non réclamés ils seront mis dans une fosse commune au fond de ce nouveau cimetière et l'on installera dessus ***l'ancien calvaire*** (celui que l'on peut encore y voir). La Place Jasnin sera garnie de 20 ormeaux, 18 acacias et 1 marronnier.

Nouvel esclandre de ***Marcault qui a déplacé la chaire !*** sans autorisation, le conseil par 7 voix contre 5 exige la remise en place ! il souhaite installer une 2ème cloche à ses frais, il possède 529 F. pour cette installation ; nouveau refus du Conseil car le clocher n'est pas réparé.

1897

L'instituteur P. Petit qui est en même temps secrétaire de mairie se voit confier un travail de plus en plus important (dont il s'acquitte fort bien) il faudra lui verser 280 F. au lieu de 250 F., il fait en plus fonctionner ***un cours d'adultes***. Toujours des graves difficultés climatiques, la récolte a été très mauvaise ; et le travail pour les journaliers se fait rare ; certains de leurs enfants doivent aller mendier leur pain.



Vélocipèdes mus par l'action des pieds.

1898-99

La circulation automobile et à "vélocipèdes" devient plus intense sur les chemins vicinaux, il y a lieu d'installer des plaques et poteaux indicateurs (en fonte) comme cela se fait sur les routes de grandes communications, à partir du 1er Mai 1899 une plaque de contrôle valable 1 an doit être obligatoirement apposée sur les vélocipèdes (voir modèle) qui doivent aussi être munis de cloches ou de grelots. (En 1910 à La Chapelle une seule personne possédait un vélo, la mère Prouteau).

CYCLETTES HIRONDELLE

MODÈLE N° 19

DRE AMÉRICAIN nouveau modèle à gros tubes acier extra fin, garantis sans soudure, étirés à froid et éprouvés. — **Direction** — **Fourche** creuse et cintrée avec tête de fourche emboutie morceau. — **Roue** directrice et roue motrice de 70 cent. de dia- **Rayons** tangents, renforcés. — **Caoutchoucs pneumatiques** apants « *Hirondelle.* » — **Pignon et roue dentée** demon- acier. — **Manivelles** en acier à double clavetage. — **Moyeux** **Frottements** à billes, ajustables aux deux roues et à l'axe des les, avec cuvettes et cones de roulement en acier spécial extra npés et rectifiés après la trempe. — **Chaine à rouleaux**, nou- dèle, léger en acier extra, tous les maillons trempés, rectifiés et - **Guidon** ajustable avec poignées de luxe. — **Peinture** double trifie à adherence indéfinie avec parties finement nickelées. 11 k. 500 à 11 k. 800. ***Fabrication irréprochable.***

50 fr. Soit net au comptant **237** fr. **50**



MODÈLE 1896

Quant aux voitures automobiles dont voici un modèle datant de 1896 (le Petit Journal du 10 Mai) elle fut construite par Léon Bollée. Je ne sais pas si quelqu'un possédait une voiture dans la commune avant la guerre de 1914 ? Pour conduire une automobile il fallait un ***certificat de capacité*** délivré par le sous-préfet après examen (permis de conduire actuel) ; quant aux consignes elles étaient plutôt sévères : pas plus de 30 kms heure en rase campagne, 20 kms dans les agglomérations et vitesse ramenée au pas d'un homme dans les passages étroits ou encombrés (tout cela, bien entendu, avec les possibilités du véhicule d'alors), l'approche du véhicule devait être signalé au moyen d'une trompe, et celui-ci devait être également muni à l'avant d'un feu blanc et d'un feu vert ! On commence tout de suite à donner des contraventions! 2 dans l'année retirent le certificat de capacité !!!

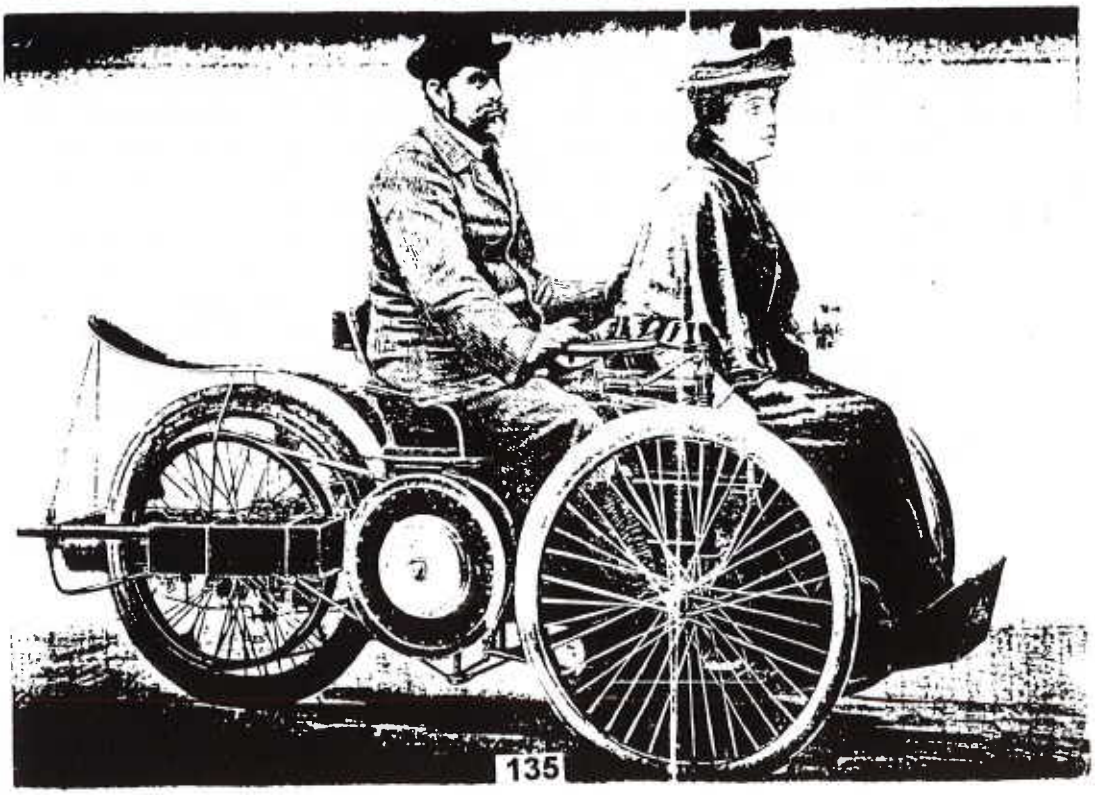

On signale déjà des excès de vitesse, causes d'effroi et d'insécurité dans les villages : Nous voici donc arrivés en 1900 ! avant de terminer la présente étude, je voudrais d'abord vous présenter un Chapellois assez exceptionnel qui a vécu entre 1832 et... 1918 est ensuite faire un bref résumé des 110 ans d'histoire chapelloise que nous avons parcouru ensemble.



Ce personnage est ***Léon Julienne***, un héros de Roman Balzacien, tant il peut caractériser le grand voyageur de commerce du siècle dernier, parcourant le tiers Ouest de la France, de la Bretagne à La Rochelle en passant par Nantes, il voyageait en Touraine, en Berry à une époque où le téléphone, le télégraphe à usage commercial n'existaient pas et où les moyens de transport par le train ne desservaient que les grandes villes, il devait donc utiliser la malle-poste pour se rendre dans les campagnes et descendre dans les auberges où il se faisait expédier, poste restante, son courrier... son volumineux courrier ; on possède de lui des centaines de lettres et factures ; son patron et ami (franc - maçon comme lui) était M. Grignon importateur de denrées coloniales en tous genres, depuis les bois coloniaux, les produits pour la teinture, les cacaos, les rhums, etc... M. Grignon importait aussi des engrais... (M. Julienne finira ses jours à La Chapelle comme marchand d'engrais). Il était né à Sepmes en 1832, son père était menuisier, il partit de son pays natal à 12 ans, sans grand bagage intellectuel... pour conduire des moutons à Tours, puis ensuite travailla dans une maison de produits chimiques à Nantes chez M. Grignon, il se fit remarquer de lui par son intelligence et son sérieux et devint tout naturellement son voyageur de commerce.

En 1863, sa réussite l'entraîne dans un mariage de "bonne famille" sa femme refusa de le suivre dans ses déplacements et le beau-père à qui, il avait prêté une forte somme refusa de le rembourser, il divorça, mais resta meurtri toute sa vie par ce mariage malheureux.

Pendant la guerre de 70, il revient à La Chapelle auprès de sa soeur Mme Blateau née Julienne dont le mari venait de mourir. Pendant son séjour il commence ses expériences de culture avec des engrais ; une médaille d'or au concours agricole de Tours et sa médaille de Chevalier du Mérite Agricole en 1903 récompenseront ses succès. Sa soeur s'occupera sur place en son absence des ventes d'engrais. Il était très bon et généreux (prêtant souvent de l'argent à fonds perdus) et aidait de ses judicieux conseils ceux qui en avaient besoin. En 1912, sa petite nièce se marie avec un médecin de la ville et c'est dans sa blouse de paysan qu'il le recevra et l'étonnera par ses connaissances en chimie et par les récits passionnants de ses voyages. Son appartenance à la franc-maçonnerie lui avait sans doute ouvert beaucoup de portes, il savait se faire des amis et bien souvent servait d'intermédiaire entre les différents commerçants qu'il côtoyait. La caricature ci-jointe le représente en 1867, doté d'une superbe barbe et d'un front majestueux, il conserva cette superbe barbe devenue blanche comme neige jusqu'à sa mort en 1918 encore un chapellois que la vigueur avait conservé jusqu'à 80 ans passés comme Marchau et Marcault. Inutile de dire que le curé Marcault n'était pas son ami, un jour qu'il venait lui présenter ses respects peu de temps après sa nomination et avait posé sa barrette (chapeau) sur la table, sans un mot Léon Julienne attrapa celle-ci et la "balança" par la fenêtre ouverte ; ce message fut compris par le prêtre qui ne revint jamais.

Il fut ***Conseiller Municipal*** et ***membre du bureau de bienfaisance***, sa signature que nous reproduisons ci-dessous résume bien le personnage ; son enterrement maçonique en 1918 suivi par de nombreux "frères maçons" et fut l'objet d'une grande curiosité dans la commune.

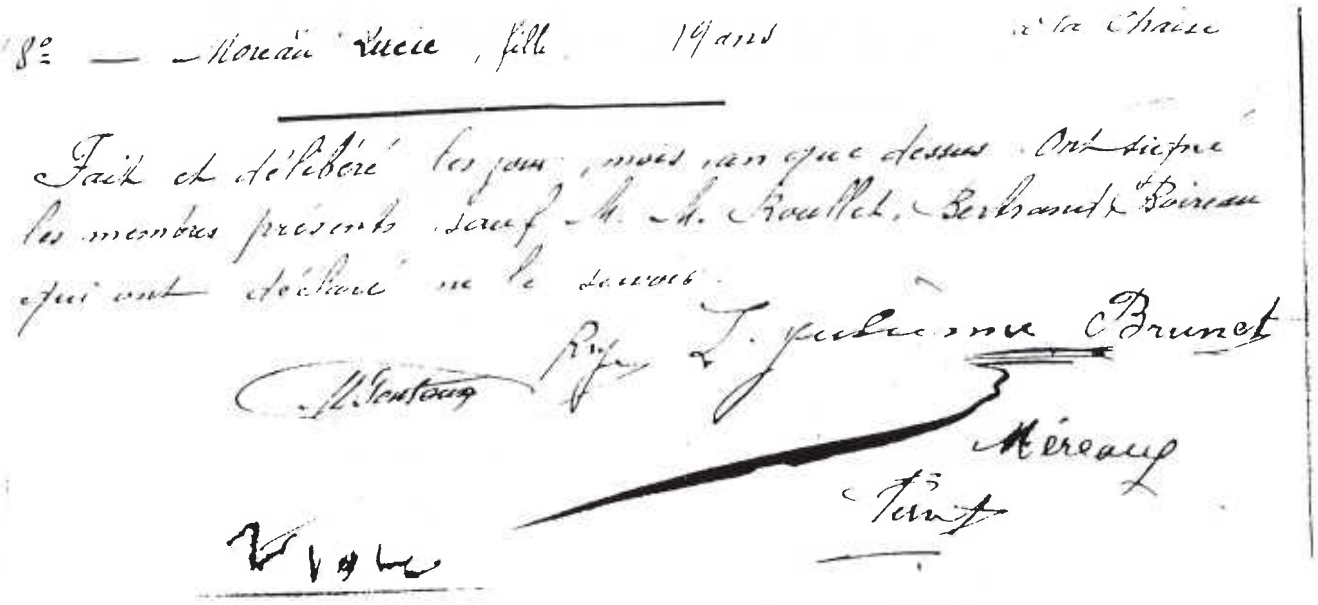

Dans le prochain bulletin nous allons entamer l'histoire du XXème siècle, essayons avant de faire un petit bilan de ce qui s'est passé en 110 ans dans notre commune.

Celle-ci ***a peu souffert de la Révolution*** et seules les terres écclésiastiques ont été vendues en bien national ; le Code Napoléon en supprimant le droit d'ainesse va favoriser ***le morcellement des terres*** qui ira en s'accentuant jusqu'à la fin du siècle. Peu de maisons nouvelles construites dans le bourg qui ne change guère d'aspect.

La population passera de 960 habitants à 877, ***un lent déclin*** qui ira en s'accélérant ; de quelques notables et propriétaires on passera à une foule de petits possédants, certains réussiront à racheter plus de terre qu'ils feront valoir par des métayers et fermiers et l'on verra de plus en plus de ***rentiers*** dans la commune ; cette dernière qui était encore terriblement ***isolée*** sur le plan géographique et local au début de ce siècle grâce aux chemins construits après 1835, au chemin de fer en 1889 verra ***se développer de plus en plus ses échanges*** avec les communes voisines et la ville de Tours, et les commerçants pratiquement inexistants vers 1800 vont devenir plus nombreux (... qu'aujourd'hui). Les artisans du bâtiment maçons charpentiers, menuisiers dont le nombre a beaucoup augmenté seront sur place pour construire les habitations neuves qu'on verra augmenter entre 1900 et 1914.

Si notre ***commune n'est plus isolée*** sur le plan local ; elle ne le sera plus non plus ***sur le plan général*** ; les journaux (le 1er que nous ayions retrouvé date de 1864), l'école établie de manière encore précaire dès 1834 va connaître son développement définitif à partir de 1880, et l'école ici, comme partout en France, sera un facteur d'ouverture sur le pays et sur le monde.

Est-ce à dire qu'en cette fin de XIXème siècle que les gens sont plus heureux ! il ne faut pas généraliser, il y a ***plus de gens à l'aise***.

Certes, mais il reste ***encore beaucoup de journaliers aux emplois saisonniers*** précaires, et pourvus de familles nombreuses ; plus de vieillards aussi qui ne peuvent plus gagner leur pain ; on ne peut pas dire que 1900 soit "la Belle-Epoque" à la campagne.

En terminant, je voudrais chaleureusement remercier ceux qui m'ont aidée dans la rédaction de ce bulletin : la municipalité qui m'a permis d'avoir accès aux archives et Véronique Chérioux, la secrétaire toujours prête à rendre service, également Mme de St-Seine qui a bien voulu me communiquer des extraits du journal de Mme Pierre Lecointre, Mme Henrion qui m'a fourni une biographie de M. Julienne.

R. JANVIER

LA CHAPELLE ET SON PRESENT

EVOLUTION DE LA POPULATION

Superficie
2850 ha

LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN

N° de code
37 3 12 057

Intendance	Tours
Election	Loches
Subdélégation	Loches
Grenier à sel	Loches
Coutume	Touraine
Parlement	Paris
Bailliage	Tours (1)
Gouvernement	Touraine
Diocèse	Tours
Archidiaconé	Tours (Gd Arch.)
Doyenné	Ligueil
Vocable	Saint Martin (2)
Présentateur	Doyen du Chapitre Saint-Martin de Tours

District (1790)	Loches
Canton (1790)	Ligueil
Canton (1801)	Ligueil (3)
Arrondt (1982)	Loches
Canton (1982)	Ligueil

Démographie ancienne (feux)

1687	237	1725	191
1691	208	1726	203
1696	211		
1709	236		
1713	239		
1720	210		
1724	165		

Compter en moyenne 4,5 habitants pour un feu.

Démographie contemporaine (hab.)

1790		1851	963	1911	909
An 2	830	1856	949	1921	836
An 4	816	1861	931	1926	814
An 8	920	1866	910	1931	803
1806	931	1872	878	1936	770
1817		1876	924	1946	777
1820	950	1881	888	1954	773
1826	953	1886	913	1962A	694
1831	962	1891	927	1962B	715
1836	960	1896	877	1968	717
1841	929	1901	873	1975	628
1846	963	1906	890	1982	609

1990 — 526.

(1) les registres paroissiaux vont au bailliage de Loches jusqu'en 1754 mais c'est par tolérance; après 1736 le lieutenant général de Tours délivre pour cela une commission rogatoire à celui de Loches. Cependant une partie de la paroisse (fief de la Chaise) dépendait du bailliage de Loches.
(2) Dédiée à saint Pierre avant le XIII° siècle, l'église appartenait à la Collégiale Saint-Martin de Tours, d'où le changement de vocable.
(3) De 1926 à 1943, arrondissement de Tours.

Toponymie
- La Chapelle Blanche (15°-20°siècles).
- La Chapelle-Blanche-Saint-Martin par décret du 13-08-1920.

Territoire
- P.V. délimitation : 09-02-1830.
- Par ordonnance royale du 08-03-1832 La Chapelle-Blanche céda à Bournan un territoire comprenant le village de la Davière et la Durelière; en échange Bournan céda un territoire comprenant notamment la Genière et Géron. Voir à Bournan.
- Premier plan cadastral : 1832.

Registres paroissiaux et d'état civil
A.C. : B. 1623 à 1630; B.M.S. 1631 à 1792.

Les différentes sociétés et associations vous feront un bilan détaillé de leurs activités au cours de l'année 1990, quant à nous il nous a paru intéressant en cette année de recensement de consacrer une grande partie de notre rubrique à la population chapelloise et son agriculture.

La population en 1982 était de 609 habitants, le chiffre officiel fourni par l'INSEE est de 526 en 1990 (il convient de noter l'arrivée de quelques résidents supplémentaires depuis début Avril).

Nous ne sommes pas, hélas, la seule commune du Canton à voir diminuer le chiffre de sa population ; c'est le cas aussi de Ligueil, Vou, Bournan, Esves le moutiers, Manthelan, Bossée ; par contre quelques communes proches de Loches ont connu une légère augmentation : Mouzay, St-Senoch, Varenne, à Louans au Louroux et à Ciran on note aussi une petite progression.

- Répartition de la population Chapelloise :

le Bourg	: 135
La Campagne	: 391

Si nous reprenons les chiffres très complets du recensement de 1861 publiés dans le bulletin de l'an dernier ; ils étaient respectivement de :

170 : le Bourg
761 : la Campagne

C'est donc essentiellement le chiffre de cette dernière qui a considérablement baissé, il suffit pour nous en persuader de donner 4 exemples pris au hasard :

	1861	1990
La Courtrie	23 personnes	8
La Haute Paumerie	24 personnes	2
La Ratelière	23 personnes	2
La Hercelière	14 personnes	2
	84 personnes	14

Cette diminution s'explique facilement : alors qu'au siècle dernier une exploitation moyenne de 10 ha employait au moins 7 à 8 personnes (parents, enfants, domestiques) actuellement sur une exploitation de 50 ha le cultivateur travaille seul et obtient des rendements infiniment supérieurs. La taille des fermes a considérablement augmenté et leur nombre diminué, ***on constate la disparition quasi totale de domestiques***, journaliers et journalières, la main d'oeuvre est devenue inutile ; et même les enfants ne trouvent plus guère à s'employer à la ferme paternelle.
Dans le bourg, c'est la ***disparition progressive des commerces*** et des commerçants et même des petits artisans, plus d'épiceries, 1 seul café (il y en a eu jusqu'à 5 à La Chapelle) en cela nous sommes semblables à toutes les communes des environs.

Cette baisse de population s'explique aussi par ***une forte dénatalité***, en 1989 il y a eu 2 naissances dans la commune (un peu plus en 90) on se souvient qu'en 1932, Monsieur Pensé, instituteur, réclamait la création d'une troisième classe car il y avait 132 élèves d'âge scolaire à l'école primaire de 6 à 13 ans (il n'y avait pas alors de maternelle) en 1990 on compte 58 petits Chapellois de 3 à 11 ans scolarisés au regroupement pédagogique. C'est ***aussi la fin des familles*** nombreuses ; qui comptaient 6, 8 voire même 12 enfants ; la plupart sont maintenant mariés et partis s'installer à Tours, ou sa banlieue.

Enfin il convient de noter aussi le ***vieillissement de la population*** sur 526 habitants, 113 ont plus de 65 ans (soit 20 % du total) qui ne pourront plus créer de familles (l'Indre-et-Loire est un des département de France où les gens vivent le plus vieux selon l'INSEE).

Un autre fait doit être pris en compte c'est celui ***du nombre des résidences secondaires*** dans la commune, dont certaines ont été récemment achetées par des Britanniques ; les prorpriétaires n'habitent que très épisodiquement leurs maisons et ne sont donc pas recensés dans la commune, cela permet de maintenir les maisons en bon état mais pas de faire remonter nos statistiques. Il n'empêche qu'avec Ligueil et Manthelan nous sommes la ***seule*** commune du Canton à dépasser les 500 habitants ; nous avons la chance d'avoir ***un bon regroupement scolaire*** qui maintient ici 3 classes (quatre sections), et ***une bonne desserte de cars*** pour le collège de Ligueil, le lycée de Loches, et même pour les établissements techniques ou lycées de Tours ; ce qui permet aux familles de pouvoir faire suivre à leurs enfants une scolarité complète pour élargir les débouchés. Le service régulier de cars pour Tours permet également de garder le contact avec la ville, ses services sociaux et ses hôpitaux.De même, celui qui dessert l'usine Michelin offre la possibilité de maintenir l'emploi de plusieurs personnes.

Enfin plusieurs entreprises locales assurent l'emploi d'environ 40 personnes. Notre Sud Lochois a toujours été une région à vocation agricole, et le manque de desserte ferroviaire ne favorise guère l'implantation d'usines ; la seule un peu importante : la laiterie de Ligueil, qui a employé jusqu'à 200 personnes, a fermé ses portes.

EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Voici les statistiques qui nous ont été aimablement communiqués par la Direction Départementale de l'Agriculture de Tours, elles vous permettront de suivre son évolution de 1970 à 1988 (quelques légères modifications ayant pu se produire depuis cette dernière date).

SCEES - RECENSEMENT AGRICOLE 1988 : COMPARAISON 1970-79-88

COMMUNE	:057-CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	DEPARTEMENT	:37-INDRE-ET-LOIRE
CANTON	:12-LIGUEIL	REGION	:24-CENTRE
REGION AGRICOLE	:069-REGION DE SAINTE MAURE	ZONE DEFAVORISEE	:0-HORS ZONE DEFAVORISEE
ARRONDISSEMENT	:3-LOCHES	ZONE DE MONTAGNE	:00-HORS MASSIF MONTAGNEUX

.GENERALITES

Source INSEE

Superficie totale	2858 ha
Population totale	
en 1975	628
en 1982	609
Prof. agricole(1) / total actifs	
en 1975	49,8 %
en 1982	31,6 %

Source RECENSEMENT AGRICOLE 1988

Nombre total d'exploitations	47
Dont à temps complet (2)	34
Superficie agricole utilisée (3)	2147 ha
Superficie agricole utilisée moyenne (3)	47,7 ha

2.UTILISATION DU SOL(3)

	EXPLOITATIONS			SUPERFICIE (ha)		
	1970	1979	1988	1970	1979	1988
CEREALES	71	53	42	1857	1290	1206
CULTURES INDUSTRIELLES	0	6	33	0	21	436
LEG. SECS YC PROTEAGINEUX.	2	1	4	0	1	15
FOURRAGES EN CULT. PPALE.	76	51	29	701	514	323
SUPERF. TOUJOURS EN HERBE.	55	35	25	277	210	153
LEG. FRAIS ET P. DE TERRE.	s	s	s	s	s	s
CULTURES FLORALES	0	0	0	0	0	0
VIGNES	71	42	18	26	13	5
AUT. CULTURES PERMANENTES.	s	s	s	s	s	s
JACH. ET JARD. FAMILIAUX.	78	52	24	0	48	9
SUPERF AGRICOLE UTILISEE	79	60	45	2076	2104	2147
Terres labourables	79	57	45	1766	1870	1986
Superf.faire valoir direct	60	45	29	44,6 %	44,2 %	32,6 %
Blé tendre	52	49	38	280	552	707
Orge et escourgeon	61	45	31	440	421	156
Mais grain (yc semences)	13	28	27	130	245	281
Tournesol	0	0	30	0	0	89
Vergers et petits fruits	1	2	0	1	0	0

.CHEPTEL

	EXPLOITATIONS			EFFECTIF		
	1970	1979	1988	1970	1979	1988
Vaches laitières	51	34	12	501	433	232
Vaches nourrices	6	4	5	33	47	49
TOTAL BOVINS	51	40	19	938	810	525
TOTAL EQUIDES	24	6	0	29	9	0
TOTAL CAPRINS	24	24	13	238	609	546
Brebis mères	1	5	4	480	333	26
TOTAL OVINS	1	5	5	500	428	33
Truies mères	19	8	0	69	42	0
Porcs à l'engrais	...	17	6	...	74	14
TOTAL PORCINS	36	22	6	410	207	14
TOTAL VOLAILLES	76	54	27	4370	2831	3859
Chèvres	24	24	13	208	425	367
Lapines mères	70	43	21	658	437	257
Poules et poulettes	76	54	26	1993	1003	323
Poulets de chair	66	12	5	1312	340	160

PRECISIONS METHODOLOGIQUES

(1) La définition INSEE n'est pas comparable aux données des [illegible]

(2) Exploitations dont le nombre d'UTA(6) est égal ou supérieur à 1.

(3) Les superficies renseignées concernent celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation de ces terres(dans la commune ou ailleurs).Elles ne peuvent etre comparées à la superficie totale de la commune.

SCEES - RECENSEMENT AGRICOLE 1988 - COMPARAISON 1970-79-88

COMMUNE : 057-CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN
CANTON : 12-LIGUEIL
REGION AGRICOLE : 09-REGION DE SAINTE MAURE
ARRONDISSEMENT : 2-LOCHES
DEPARTEMENT : 37-INDRE-ET-LOIRE
REGION : 24-CENTRE
ZONE DEFAVORISEE : 0-HORS ZONE DEFAVORISEE
ZONE DE MONTAGNE : 00-HORS MASSIF MONTAGNEUX

4.IRRIGATION-DRAINAGE(3)

	EXPLOITATIONS			SUPERFICIE (ha)		
	1970	1979	1988	1970	1979	1988
Superficie irrigable	s	s	s	s	s	s
Superficie irriguée	s	s	s	s	s	s
Sup. drainée par drains enterrés	...	11	20	...	319	582

5.MATERIEL EN PROPRIETE OU COPROPRIETE

	EN PROPRIETE				ENSEMBLE	
	Exploitations		Parc		Parc	
	1979	1988	1979	1988	1979	1988
Total tracteurs	53	42	99	82	99	83
Matériel de récolte des céréales	19	19	21	19	30	26
Ramasseuses-presses classiques	27	25	27	25	32	26
Ramasseuses-presses à grosses balles		0		0		s
Ensileuses	5	4	5	4	8	5
Tracteurs de moins de 35 cv din	12	5	12	5	12	5
Tracteurs de 55 cv din et plus	32	37	38	61	38	62

6.EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE EN SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE

	EXPLOITATIONS		
	1970	1979	1988
Moins de 5 ha (yc 0 ha)	22	14	8
5 à moins de 10 ha	s	s	s
10 à moins de 20 ha	s	s	s
20 à moins de 35 ha	29	18	7
35 à moins de 50 ha	8	9	9
50 ha et plus	11	16	20
TOTAL	79	60	47
Dont 50 à moins 100	9	14	17

7.AGE DES CHEFS D'EXPLOITATION

		EFFECTIF		
		1970	1979	1988
AGE 31/12	Moins de 35 ans	7	7	11
	35 a 49 ans	28	22	14
	50 a 54 ans	6	12	7
	55 a 59 ans	14	12	9
	60 a 64 ans	s	s	s
	65 ans et plus	s	s	s
	TOTAL	79	60	47

8.POPULATION - MAIN D'OEUVRE

	EFFECTIF		
	1970	1979	1988
Chefs à temps complet	s	s	s
Chefs double actifs(4)	9	8	0
Pop. agricole familiale(5)	293	228	161
Pop. familiale active sur les expl.	174	118	91
Salariés agricoles permanents	s	s	s
UTA familiales(6)	102	93	54
UTA salariées(6)	18	8	1
UTA TOTALES(yc ETA-CUMA)(6)	...	101	56

9.AUTRES PRODUCTIONS VEGETALES

	SUPERFICIE (ha)		
	1970	1979	1988
Maïs ensilage	...	50	73
Ensilage en luzerne	...	...	s
Vignes A.O.C	0	0	0
Poiriers de table	0	0	0
Pommiers de table	1	0	0

PRECISIONS METHODOLOGIQUES (suite)

(4) Chefs qui déclarent une profession principale ou secondaire non agricole.

(5) La population agricole familiale comprend, outre le chef d'exploitation, les membres de sa famille vivant ou travaillant sur l'exploitation.

(6) Une Unité de Travail Année est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.

... Résultat non disponible.

s Non renseigné en raison du secret statistique.

Nous espérons que ces statistiques officielles ne vous auront pas trop rebutées, et il conviendra d'y ajouter deux petites précisions, le développement de la fabrication du fromage de chèvre fermier Ste-Maure qui dispose d'un label depuis 1972 et d'une appellation d'origine contrôlée depuis le 25 Juin 1990 qui ont beaucoup contribué à améliorer la qualité et à faire augmenter sa consommation dans les villes, dans les restaurants où la "mode" est au fromage chèvre servi tiède ou froid en salade ou à l'apéritif !! Autre précision, nous avons plusieurs élevages spécialisés dans la commune : vaches limousines, lapins, cannes et canards.

Dans la dernière partie de cette rubrique nous vous donnons quelques précisions supplémentaires sur la vie communale : le 27 Janvier a eu lieu le banquet des Chapellois présidé par M. et Mme Galisson qui ont bien voulu nous remettre le charmant poème que voici écrit par le père de M. Galisson.

LA CHAPELLE ET SON PASSE

1900-1920

Nous voici parvenus à l'aube de notre 20ème siècle après un périple de 110 ans dans notre histoire locale. Fidèle à notre habitude nous commencerons par brosser un tableau général de l'époque, pour nous aider à mieux comprendre ses incidences sur notre commune.

Pour tout le monde en ce début de siècle il y eut l'avant et l'après 14, cette coupure dramatique de la guerre qui allait changer le visage de la France et celui du monde.

En réalité cette période de 20 ans, se compose ***de 3 parties*** *: de 1900 à 1910 ; de 1910 à 1914 ; et de 1914 à 1920. On a l'habitude d'appeler la première LA BELLE EPOQUE (nous verrons qu'elle ne le fut que pour un petit nombre de privilégiés). Ce fut en effet,* ***une période de paix*** *; pas de guerre depuis 1871 ;* ***la monnaie était solide*** *; la valeur du franc Germinal n'ayant pas changé depuis 1803 permettant ainsi aux rentiers de pouvoir vivre tranquillement de leurs revenus,* ***et il n'y avait pas d'impôt sur le revenu****.*

La France elle même était riche, on n'avait jamais épargné autant, elle était le ***banquier du monde*** *avec la Grande-Bretagne, elle avait 28 milliards or!! placés à l'étranger.. dont la moitié, hélas!! en Russie ; ces tristes emprunts Russes jamais remboursés.*

Ville de St-Pétersbourg. Emprunt municipal au montant nominal de 30.000.000 de roubles. Clauses d

1. En vertu du décret rendu en Comité des Ministres le 27 Décembre 1901, la Municipalité de la ville de St-Pétersbourg—à l'effet de couvrir les dépenses effectuées: pour l'organisation de l'entreprise des téléphones; pour la construction de halles, de ponts, de maisons et d'hôpitaux; pour la réorganisation des tramways, des égouts et des abattoirs, et pour autres travaux d'édilité — procède à l'émission du 4-me emprunt-obligations pour un montant nominal de 30.000.000 roubles — 80.000.000 francs — 64.640.000 reichsmarks.

2. Les titres des présentes obligations sont émis au porteur, dans les coupures ci-après: R. 187,50—Fr. 500—Rm. 404 ; R. 375—Fr. 1000—Rm. 808; R. 1875—Fr. 5000—Rm. 4040.

Le texte des titres est libellé en russe, en français et en allemand.

3. Chaque titre porte en fac-simile les signatures du Maire de St-Pétersbourg, de l'Adjoint du Maire et d'un membre du Conseil municipal; il est signé par le chef de la comptabilité et est muni du sceau de la Municipalité.

4. Le service régulier des intérêts et de l'amortissement des présentes obligations est garanti, sous réserve du droit de priorité appartenant aux obligations des émissions antérieures, par la totalité des revenus et capitaux et par l'avoir immobilier de la ville de St-Pétersbourg. L'annuité nécessaire au service des titres est portée chaque année au budget des dépenses de la ville de St-Pétersbourg et ce au même titre que les autres dépenses obligatoires.

5. A partir du 2/15 Avril 1902 les présentes obligations portent intérêt à raison de 4½% l'an, soit, semestriellement, pour chaque obligation:

de R.	187,50	= Fr. 500	= Rm. 404	= R. 4,21⅞	= Fr. 11,25	= Rm. 9,09
„ „	375	= „ 1000	= „ 808	= „ 8,43¾	= „ 22,50	= „ 18,18
„ „	1875	= „ 5000	= „ 4040	= „ 42,18¾	= „ 112,50	= „ 90,90.

Les titres de ces obligations sont émis munis de coupons pour 20 ans. A l'expiration de ce terme, si l'obligation n'est pas sortie au tirage, le détenteur du titre reçoit une nouvelle feuille de coupons pour les 20 années suivantes et ce pendant 18 mois, à dater de l'échéance du dernier coupon,—contre remise du talon annexé au titre et passé ce terme—sur présentation de l'obligation même.

6. Les intérêts, assujettis à la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, sont payables par semestre, à partir du 2/15 Avril et du 2/15 Octobre, contre remise des coupons échus: en Russie—en roubles—à la trésorerie de l'Hôtel de Ville de St-Pétersbourg, à l'Agence du Crédit Lyonnais, à la Banque Russe pour le commerce étranger, à la Banque de commerce de Volga-Kama, à la Banque d'escompte de St-Pétersbourg et dans leurs succursales en Russie; à Paris — en francs—au Crédit Lyonnais et à l'Agence de la Banque Russe pour le commerce étranger; à Genève — en francs français — au Crédit Lyonnais; à Bruxelles — en francs français — au Crédit Lyonnais; à Berlin et à Hambourg — en reichsmarks — aux guichets qui seront désignés par le Crédit Lyonnais; à ces mêmes guichets seront remboursées dans les mêmes conditions les obligations sorties au tirage.

7. Les obligations seront amorties en 67 années, au pair (R. 187,50 — Fr. 500 — Rm. 404), conformément au tableau imprimé sur chaque titre. A cet effet il sera affecté annuellement à l'amortissement: a) 0,246765% du montant nominal de la totalité de l'émission et b) le montant des intérêts (4½%) afférents aux obligations sorties aux tirages antérieurs.

8. En vertu du décret rendu au Conseil de l'Empire le 21 Mai 1894, la Municipalité de la ville de St-Pétersbourg se réserve le droit de racheter ces obligations au [illegible] l'expiration du terme de 67 années, stipulé dans

Modalités de l'emprunt



4½%

№086669

ЧЕТВЕРТЫЙ ЗАЕМЪ

ГОРОДА С.-ПЕТЕРБУРГА 1901 Г.

ВЪ 30.000.000 РУБЛЕЙ

= 80.000.000 франкамъ = 64.640.000 германск. маркамъ

заключенный на основаніи ВЫСОЧАЙШЕ утвержденнаго 17 Декабря 1901 г. положенія Комитета Министровъ.

ОБЛИГАЦІЯ

ВЪ 187 РУБЛЕЙ 50 КОП.

= 500 франкамъ = 404 германск. маркамъ

НА ПРЕДЪЯВИТЕЛЯ,

приносящая дохода по 4½ процента въ годъ.

Доходъ этотъ подлежитъ сбору съ доходовъ отъ денежныхъ капиталовъ.

QUATRIEME EMPRUNT 4½

DE LA VILLE DE St.-PETERSBOURG, 1901,

au capital nominal de 30.000.000 rbls

= 80.000.000 fr. = 64.640.000 reichsm.

émis en vertu d'une délibération du Comité des Ministres

rendue de la manière impériale le 17 Décembre 1901.

OBLIGATION 4½%

de 187 rbls 50 cop.

= 500 fr. = 404 Reichsm.

AU PORTEUR

remboursable à la caisse sur le revenu des finances municipales.

VIERTE ANLEIHE

DER STADT St.-PETERSBURG, 1901,

im Nominalbetrage von 30.000.000 Rub.

= 80.000.000 Fr. = 64.640.000 Reichsm.

emittirt auf Grund des am 17 December 1901 Allerhöchst bestätigten Gutachtens des Ministercomités.

OBLIGATION

von 187 Rub. 50 Cop.

= 500 Fr. = 404 Reichsm.

jährlich zu 4½ Prozent jährlich.

AUF DEN INHABER,

dieses Kapitalsbetrag unterliegt der Steuer von Kapitalien aus Geldoperationen.

Городской Голова / Le Maire / Stadthaupt

Тов. Городского Головы / L'Adjoint du Maire / Collège des Stadthaupts

Членъ Управы / Le membre du Conseil municipal / Mitglied der Stadtverwaltung

Document sur papier filigrané

Face et revers d'un emprunt obligataire de St. Pétersbourg

ЧЕТВЕРТЫЙ ЗАЕМЪ ГОРОДА С.-ПЕТЕРБУРГА 1901 года.

ТАЛОНЪ къ 4½% облигаціи въ 187 руб. 50 коп. №086669

= 500 франк. = 404 герм. марк.

По жеребьевкѣ двадцатилѣтняго срока, на который выпущенъ настоящій заемъ, облигаціи, къ которымъ будутъ приложены эти талоны, будутъ погашены по тиражу, предъявитель сего имѣетъ получить по истеченіи вышеозначеннаго срока, [illegible] 1922 года, данныя купонныя листы на слѣдующія вышеозначенныя облигаціи.

Ноябрь 5/18 Октября 1922 г. [illegible] облигаціи, къ которымъ будутъ приложены эти талоны, будутъ выданы только по предъявленіи облигаціи.

С.-Петербургъ, 1902 г.

*Le **commerce intérieur (très protectionniste) était florissant**, nos expéditions coloniales s'étaient terminées avec succès, et, à l'extérieur, **la France avait de solides alliances**: avec la Russie, et, à partir de 1904 avec l'Angleterre (la fameuse entente cordiale).*

Par ailleurs en 1900 une grande exposition avait accru le prestige de la France aux yeux des étrangers ; inaugurée le 14 Avril par le président E. Loubet, elle n'accueillit pas moins de 50 millions de visiteurs en 6 Mois, il y avait 76.000 exposants dont une grande partie d'étrangers, une statue de 8 m, la Parisienne, habilllée par le grand couturier Paquin accueillait les visiteurs à l'entrée, il y avait de nombreux pavillons coloniaux, ainsi que le trottoir roulant (photo ci-après) le grand et le petit Palais, la Grande roue (100 m de diamètre), le pont Alexandre III, la Gare d'Orsay... et le nouveau métropolitain passait tout près (la 1ère ligne venait d'être inaugurée).

Dans le supplément illustré du "Petit Journal" qui nous a été aimablement prêté par une Chapelloise, tous les N° de cette année là étaient consacrés à cette fameuse exposition, dont les fastes devaient étonner les lecteurs dans la commune.

*Mais ce tableau très optimiste ne doit pas masquer des réalités moins souriantes ; conditions matérielles très dures pour les ouvriers et aussi pour ceux de l'agriculture, il y eut de **nombreuses grèves** ; ainsi que des **querelles religieuses** qui aboutirent à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, entraînant la fermeture des écoles libres.*

• • • • • • • • • •

*La seconde partie qui va être de 1910 à 1914 fut **la révélation des ambitions expansionnistes de l'Allemagne**, dont la 1ère manifestation se fit jour dès 1905 avec l'affaire de Tanger, pour culminer en 1911 avec celle d'Agadir. L'Allemagne comptait 65 millions d'habitants (la France seulement 39) elle avait besoin de nouveaux débouchés pour sa population et son économie ; par ailleurs elle était l'alliée de l'Empire Austro-Hongrois, ce qui constituait un péril à nos frontières, la France en fut consciente et porta en 1913 à **3 ans le service militaire** (déjà obligatoire **pour tous**, depuis 1905). Les Français voulaient encore croire à la paix, surtout Jaurès le plus pacifiste de tous ; mais l'assassinat de l'Archiduc d'Autriche le 28 Juin 1914, allait, par le jeu des alliances des blocs en présence, ouvrir le 3ème et dramatique épisode de cette période : La Grande Guerre.*

Avant d'entrer dans la chronologie des événements qui se déroulèrent à La Chapelle ; voyons quel était l'état de la commune entre 1900 et 1920 ; outre nos sources habituelles d'information : délibérations municipales et recueils administratifs, nous avons enregistré en 1975 un long entretien avec M. Meunier (ancien fermier à la Groseillière), celui-ci doté d'une excellente mémoire et d'un humour Tourangeau savoureux, nous a raconté comment on vivait à La Chapelle en ce temps là... c'était loin d'être la belle époque, tout le monde travaillait dur dans des exploitations de tailles modestes (5 ha) lui même avait gardé les dindons dès l'âge de 5 ans, les familles étaient très nombreuses, il mourait un peu moins d'enfants en bas âge, et aussi bien moins de personnes relativement jeunes, il y avait donc beaucoup de monde à faire vivre sur les fermes et vous serez frappés, comme moi-même, du nombre important des délibérations municipales portant sur les secours aux malheureux -il y avait beaucoup de misère-

*Par ailleurs, La Chapelle eut à subir les effets de la loi sur les congrégations religieuses ; **l'école religieuse** fondée en 1862 (dans le local du presbytère rénové) **sera fermée en 1902.***

L'exposition de 1900

Le trottoir roulant
et
le métro



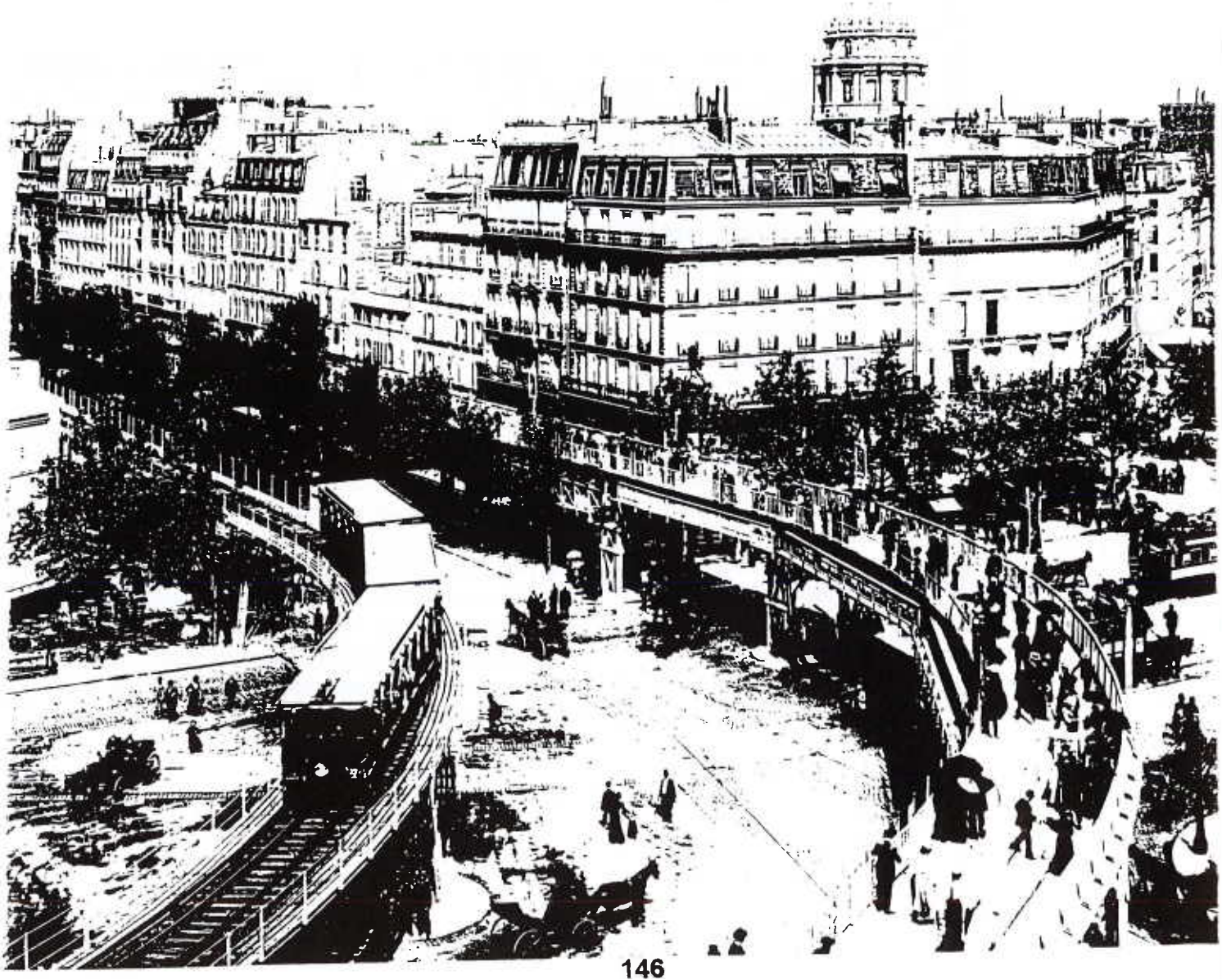

Et puis il ne faut pas oublier que ***le curé Marcault*** *va encore continuer ses chamailleries ; les histoires de cloches sont encore dans la mémoire de nos anciens ; il s'était rendu si impopulaire aue le conseil municipal tenta d'obtenir, sans succès, sa démission en 1905.*

La ***vie scolaire****, à partir de l'arrivée de M. et Mme Girard comme instituteurs en 1909, allait connaître* ***de grosses difficultés****, M. Girard était un maître d'école aussi contesté, que secrétaire de mairie négligent.*

Et puis la guerre de 1914 viendra perturber grandement la vie des Chapellois ; ***45 de ses fils*** *mourront sur les champs de bataille et 38 autres, gravement blessés ou malades seront pensionnés ; sans compter ceux qui reviendront profondément marqués dans leur chair et leur esprit par cette épreuve épouvantable.*

La Chapelle accueillera aussi bon nombre de réfugiés du Nord et de l'Est, ainsi que des convalescents sortis des hôpitaux militaires.

Voyons maintenant dans le détail, la chronologie des événements.

1900

La commune compte 873 habitants, le maire est J.B. Roy, son adjoint Méderic Jouteux. Dès les premières délibérations du conseil municipal (4 sessions ordinaires par an sans compter les réunions extraordinaires le dimanche à 12 H), il est question d'établir la liste des indigents (sur proposition du bureau d'assistance), qui auront droit à la médecine gratuite (loi de 1893). On compte pas moins d'une cinquantaine de personnes dans ce cas cette année-là.

Session de Mai *:*

Marcault demande l'installation de la nouvelle cloche dans le beffroi, le maire lit une proposition de M. l'Archevêque, qui souhaite que cette cloche soit placée dehors, à côté du jardin de l'ancienne cure aujourd'hui en ruine, pas question que cette cloche reste plus longtemps à l'intérieur de l'église... sous la tribune (histoire à suivre).

Le 5 Juin la foudre tombe sur le clocher qui devra être réparé, ce n'est pas encore tout de suite que l'on pourra y loger la cloche !!

Session de Novembre *:*

Comme chaque année il faut établir une liste de 20 répartiteurs fonciers (il en sera choisit 12) ce sont bien entendu les personnes les plus riches de la commune. A noter que 3 conseillers municipaux ne savent encore pas signer.

• • • • • • • • • • • •

1901

Pour l'année 1900 les indigents malades ont coûté 636,21 Frs à la commune, on se rappelle que le prix de la consultation était de 1 Fr le jour pour un médecin, 2 Frs la nuit (voir bon de visite médicale ci-joint) sur ces 636,21 Frs la part de l'Etat s'élevait à 387,54 Frs la différence devait être prise sur la part des pauvres dans la vente des concessions au cimetière.

ORDONNANCE (à détacher s'il y a lieu) (1)

ARRONDISSEMENT de _____

COMMUNE de _____

N° du Billet

SERVICE MÉDICAL GRATUIT

Nom de l'indigent : _____

N° d'inscription de la liste de gratuité _____

ORDONNANCE N°

(à remplir par le médecin)

(reporté sur le mémoire récapitulatif)
(à remplir par le pharmacien)

POIDS	PRIX	TOTAL

A _____ le _____ 191

LE MÉDECIN,

LE PHARMACIEN,

(1) **Les mémoires récapitulatifs transmis en fin d'année par les pharmaciens et les médecins qui fournissent des médicaments devront être accompagnés des ordonnances dûment remplies, classées dans l'ordre des numéros de référence, et attachées à l'une des deux expéditions du mémoire.**

Mars : *Recensement de la population (chiffre assez stable : 873 Hts) celui-ci est effectué par M. Petit, instituteur qui touche 70 Frs supplémentaires pour sa rédaction.*

Mai : *La commune emprunte 4.715 Frs pour construire le chemin vicinal ordinaire n° 14 de Ligueil à Cosnier ; la commune ne possède pas de caniveaux dans le bourg il faudrait 600 Frs pour commencer à réaliser ces travaux.*

Juin : *Démission de J.B. Roy comme maire ; il est remplacé par Joseph Perret. La commune en 1901 :*

La Chapelle en 1901

Maire : Perret (Joseph).
Adjoint : Jouteux (Médéric).
Conseillers municipaux: Bertrand (René); Brunet-Doury ; Caraty ; Delouzillière ; Julienne (Léon) ; Lecointre (comte Pierre) ; Méreau (Martin) ; Boullet-Martin ; Roy (J.-B.) ; Vlou (Martin).
Secrétaire de mairie : Petit (Pierre).
Curé : Marcault.
Instituteur : Petit (Pierre).
Institutrice libre : Sr Marie du St-Esprit.
Chef de gare : Conbolant.
Facteur : Demay.
Garde champêtre : Verna (Louis).
Afficheur : Verna (Louis).

Aubergistes et débitants: Berrué (Joseph); Delhommais (François); Gentilhomme (Louis); Lauriu; Martineau ; Michaud (Vve).
Boucher : Croué (Amand).
Boulangers : Boireau ; Penneret.
Bourrelier ; Gauthier.
Charpentiers: Berlault; Bertrand; Martineau ; Ondet
Charrons : Chevreuil ; Gangneux (Jules).
Cordonnier : Moreau.
Engrais (md d') : Julienne (Joseph), dit Léon.
Epiciers-merciers : Catheliu ; Chevreuil ; Cormier ; Guimpier ; Saulquin.
Grains (md de) : Gentilhomme (Louis).
Hôteliers : Gentilhomme (Louis) (*H. du Commerce*) ; Laurin (*H. de Bellevue*).
Maréchaux ferrants : Guimpier ; Montas.
Menuisiers : Bernier (Félix) ; Duschères.
Porcs (mds de) : Vlou frères, à Cosnier.
Sabotiers : Guimas ; Lussault.
Tabac (débit de) : Bernier (Félix)..

PRINCIPAUX HABITANTS

Ansault (Désiré) ; Boireau (Louis), régisseur, ch. de Grillemont ; Brion-Quilas ; Catheliu (Alexandre), aux Bruyères ; Frednigue (Jean) ; Galand, à la Groseillère ; Gangneux (Pierre), à la Michenerie ; Jouteux (Médéric) ; comte Lecointre (Pierre), ch. de Grillemont ; Perret (Joseph) ; Rondeau père, à la Petite-Croix ; Roy (J.-B.), aux Méraux ; Sauvé (Baptiste), à la Place.

30 Août *Nous avons retrouvé un document intéressant : le Général Fayet, commandant de la 35ème Brigade de Châtellerault, informe la municipalité que les troupes cantonneront le 9 Septembre à La Chapelle pour les manoeuvres d'Automne (2.470 sous-officiers - caporaux et soldats, 84 officiers, 60 chevaux ainsi que l'état major de la 6ème batterie du 33ème d'infanterie, 10 officiers, 80 sous-officiers et cannoniers et 57 chevaux !! aussi demande-t-on au maire de prévenir Messieurs Boireau et Penneret, boulangers, de tenir prêts pour le 9 Septembre à 16 H, 950 kgs de pain de 6 livres rassis!!!, à 30 centimes le kg, et M. Gentilhomme, marchand de grains, devra préparer 700 kgs d'avoine à 21 frs pour cette même date... quelle agitation il a du y avoir dans le bourg...*

Session de Novembre *:... le feuilleton continue, Marcault se voit refuser l'installation d'une 2ème cloche payée par la Fabrique dans le clocher pas encore réparé, et par contre il doit faire fermer la fenêtre qu'il a installée sans autorisation.*

• • • • • • • • • • • • •

1903

Session de Février : *La municipalité doit se résoudre à construire une seconde classe pour l'école de filles, le coût total ne devant pas dépasser 15.000 Frs dont 46 % seront fournis par l'Etat. Un devis est présenté qui se monte à 11.371 Frs, il est accepté, il y a lieu de prévoir en plus 3.927 Frs de mobilier scolaire.*

Juillet : *Nouvelles grandes manoeuvres à La Chapelle ; pour les 8 et 9 Août, dates auxquelles elles auront lieu, le colonel Appert demande à la municipalité de prévoir pour chacun de ces 2 Jours, 370 kgs de viande boeuf de 1ère qualité à 1,25 Fr le kg (fournie par M. Croué, boucher) et 900 kgs de pain à 0,30 Fr le kg (par les 2 boulangers, Messieurs Boireau et Penneret) M. Gentilhomme fournira 250 kgs d'avoine à 16 Frs le quintal et 130 kgs de foin à 7,50 Frs les 100 kgs, quant au bois pour faire cuire les aliments il sera fourni sur place par les habitants qui assurent le logement.*

Localités	Officiers	Hommes	Chevaux	Observations -
Bourg	21	633	29	bas bourg — 152 — de l'Eglise — 320 } 633 — ancien cimetière — 161
Verger	8	55 } 688	7	
Gare	1	10		
Grillemont	12	350	6	
Chaumes	2	50		
Aubrie	1			Logements des militaires
La Tuffelière		50		
	45	1148	42	
	44	1082	42	
reste	1	64	0	

Vitraux de l'église : *Sans qu'il soit possible de donner des dates précises (1903 ou 1904)* ***les trois vitraux qui relatent divers épisodes*** *de la vie de St-Martin sont installés dans le choeur, le montant d'un de ces vitraux a pu être acquitté grâce au legs Fenneteau (800 Frs) pour le reste il s'agit de donations anonymes.*

Dans le recueil administratif d'Indre-et-Loire, nous avons noté à cette époque beaucoup de donations, soit à des municipalités, à des collectivités ou comme ici à des églises ; nous en avons noté deux au hasard : "La ville de Tours recevra mon legs pour mettre sur ma tombe 1 couronne en buis le jour des Rameaux, 1 de fleurs pour la Toussaint... et une en perles le 21 Juillet (au prix de 30 Frs chaque).

Le plus cocasse de tous les dons nous a paru le suivant :

M. J. de Ste-Maure lègue 2.000 Frs à la commune pour la construction d'un urinoir (!) qui devra avoir la forme d'une Pyramide (!) surmontée d'un mobile du 88ème régiment... y est-il encore ?

1904

L'école de filles est construite, *mais M. Petit, l'Instituteur dont-on a dû amputer le jardin pour permettre cette édification recevra 25 Frs de dédommagement. A la rentrée d'Octobre, et pour la 1ère fois c'est un couple d'instituteurs qui feront l'école et logeront dans le bâtiment, il s'agit de M. et Mme Marie qui resteront jusqu'à l'arrivée de M. Mme Girard en 1909.*

Session de Mai *M. Perret est réélu maire et Martin Roulet son adjoint ;* ***les pompes funèbres*** *deviennent* ***municipales.*** *La Chapelle ne possède pas de service public d'inhumation mais simplement un brancard qui appartient à une société qui le laisse à la disposition des habitants, il conviendra d'acheter seulement un drap mortuaire.*

Session de Décembre : *-Une souscription est faite par les habitants du Puy Bérault pour la création d'un lavoir sur terrain communal.*

-Pour ce même mois, voici le copieux menu du banquet des Laboureurs, dont on ne sait à quelle date remonte sa création.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de la Chapelle-Blanche

BANQUET DES LABOUREURS

Le Dimanche 4 Décembre 1904, à Midi, aura lieu le Banquet des Laboureurs, salle de Madame Veuve GENTHILHOMME dont le prix est fixé à 3fr. par personne

MENU

Potage-Bœuf
Têtes de Veaux
Poulets fricassés
Veaux aux petits pois
Poulets rôtis
Gigots de Moutons
Salades
Galettes et Desserts
Vin à discrétion et Café
Une bouteille vin bouché par cinq personnes

Le Président L. DETOUCHES

Le Vice-Président TRAVOUILLON

1905

Une loi très importante votée le 14 Juillet de cette année là rend obligatoire ***l'assistance aux vieillards infirmes ou incurables*** *privés de ressources. La liste de ceux-ci doit être établie par le bureau d'assistance 1 mois avant la 1ère session du conseil en Février, elle prévoit un versement mensuel d'une somme qui ne doit pas être inférieure à 5 Frs ni supérieure à 20 Frs, elle peut l'être également aux hospices qui accueillent des gens de la commune. En voici un fac-similé, le montant versé n'était pas fixe mais déterminé au cas par cas il s'agit ici d'une somme de 12 Frs (pour une personne). Que pouvait-on acheter à l'époque avec cette somme :*

pain	*1 kg*	*0,30 Fr (nous l'avons vu)*
boeuf	*1 kg*	*1,35 Frs*
lait	*1 l*	*0,26 Fr*
pommes de terre	*1 kg*	*0,07 Fr*
sucre	*1 kg*	*0,60 Fr*
1 paquet de tabac		*0,50 Fr*
1 litre de vin		*0,45 Fr*

Voici quelques chiffres déterminés pour une allocation maximale de 20 Frs :

Alimentation	*:15 ,00 Frs*
Logement	*: 2,00 Frs*
Vêtements	*: 1,50 Frs*
Chauffage	*: 1,50 Frs*
	20,00 Frs

ASSISTANCE OBLIGATOIRE
DES VIEILLARDS, DES INFIRMES ET DES INCURABLES
PRIVES DE RESSOURCES
(Exécution de la loi du 14 juillet 1905)

MODÈLE N° 80

CIRCULAIRE INTÉRIEUR
du 26 Décembre 1906

Format tellière

Numéro d'ordre
3
de l'état nominatif des assistés

BON

pour servir au payement des allocations mensuelles ~~ou des prestations en nature~~

(Décret du 14 avril 1906, article 7)

Exercice 1909

francs
Somme à payer... 12

(1) Le receveur du bureau désigné ci-contre payera à M. [redacted]
la somme de [redacted]
montant de l'allocation mensuelle pour le mois d ou montant des prestations en nature de .....(3) fournies à M. (4) .....
demeurant à .....

(1) Le receveur du bureau désigné ci-contre payera à M. (2)
somme de (5) [redacted] montant du (6) acompte pour solde.
de l'allocation mensuelle pour le mois d .....
ou montant des prestations en nature de .....(3) fournies à M. (4) .....
demeurant à

A ..... le ..... 19 .

L'Ordonnateur du bureau.

Exemption de timbre (Loi du 14 juillet 1905 art. 38)

(7) ..... ayant déclaré ne savoir ou ne pouvoir signer a été payé par moi, Receveur, en présence des témoins soussignés

Le Receveur, *Les témoins,*

Cachet

Voir renseignements au verso.

A La Chapelle, le plus souvent cette allocation était de 7.50 Frs par individu, 15 Frs pour un couple. Le pain n'était pas cher, heureusement, il constituait la nourriture de base.

- Marcault, toujours lui, réclame une fois de plus l'installation des 2 cloches dans le clocher ; le conseil municipal excédé rédige à la session du mois d'Août une demande au Préfet pour exiger son départ avec les motifs suivants : "par ses agissements et ses exigences le curé s'est aliéné la confiance et l'estime de la population, il s'est déjà vu dans l'impossibilité de remplir ses fonctions par manque de personnel pour le servir (!!). Considérant que le conseil de fabrique (paroissiens assidus) n'existe plus et que Marcault est incapable de le reconstituer, personne ne voulant participer tant qu'il sera présent, le Conseil Municipal pour toutes ces raisons demande à M. le Préfet de bien vouloir agir auprès de l'autorité diocésaine pour obtenir satisfaction" ... peine perdue ! il restera jusqu'en 1921 et mourra à Tours en 1927 à l'âge de 91 ans.

Session de Septembre *: -Marcault n'a certainement pas dû être content de la précédente demande ! est-ce pour se venger (?) il écrit au sous-Préfet que "la foudre entrant par une fenêtre du clocher aurait fêlé la grosse cloche sur une longueur de 0,70 m" hélas, pour Marcault il n'y a eu aucun orage à la date précitée susceptible de causer le dommage ; le conseil municipal s'étant rendu sur place constate que la brisure de la cloche a été occasionnée par les nombreux coups de marteau que Marcault s'obstine à lui infliger dans des sonneries non réglementaires ! et, plus bizarre le gros marteau a disparu le lendemain du 12 Août, jour présumé de l'accident. Des poursuites judiciaires en perspective.*



M. le Chanoine
Alphonse Marcault

-En cette année 1905, le service militaire est ramené à 2 ans mais ***obligatoire*** *pour tous (plus de tirage au sort).*

-Sur la proposition de M. Brion, un descendant du gendre Marchault, ***"les processions*** *qui sont une manifestation extérieure de nature à gêner les convictions d'un certain nombre de citoyens", par 8 voix contre 3 le Conseil en vote la* ***suppression****, elles ne seront reprises que par l'abbé Favoreau successeur de Marcault en 1921.*

Session de Décembre *:*

-Séparation officielle de l'Eglise et de l'Etat, nous verrons ultérieurement ses conséquences à La Chapelle.

-Le ***Président Fallières*** *est élu* ***Président de la République,*** *remplaçant E. Loubet.*

• • • • • • • • • • • • • • •

1906

Le recensement de 1906 indique une population de 890 habitants (en légère progression).

Session de Mai : *Voilà 18 mois que l'école de filles est terminée et les entrepreneurs n'ont pas encore été payés, la réception définitive des travaux n'ayant pas été faite !!!*

En cette année 1906, il y aura en France 1.309 grèves dont une générale le 1er Mai pour demander la journée de 8 heures.

Il n'y a pas de grèves dans les campagnes, mais il règne aussi une relative misère ; nous avons dit que les fermes étaient encore petites et 12 quintaux/ha étaient considérés comme une bonne récolte.

1907

Très grosse sécheresse l'été, suivie par des pluies diluviennes.

Avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat votée fin 1905 la municipalité ***va être en droit de récupérer l'ancien presbytère*** *dont elle est propriétaire depuis 1816, il est en très mauvais état, on se rappelle que dans sa partie Nord on y avait installée (bien mal) Mlle Ragueneau. Le curé Marcault qui y est logé va devoir le quitter, il s'y refuse par 2 fois, malgré la mise en demeure par l'huissier de Ligueil, le conseil municipal autorise le maire à l'assigner devant le tribunal pour jugement en référé - il finira par le quitter, mais n'occupera pas le bâtiment laissé libre après le départ des soeurs (ce sera le curé Favoreau qui le réoccupera à partir de 1921) il habitera la petite maison entre Mme Martinaud et M. Wartel*

Des réparations doivent être faites d'urgence dans la maison d'école, la toiture est percée il pleut dans la chambre de l'instituteur !!!

* NOTA : Cet ancien presbytère est l'actuel bureau de poste, il fut occupé par les prêtres de 1816 à 1907.

1908

Election du maire : Martin Roulet (Maire) - René Jouteux (Adjoint).

***Session d'Août** :L'Inspecteur d'Académie propose la création d'une classe enfantine, dans la partie de l'ancien presbytère libérée par Marcault, mais il y a trop de frais à faire à ce bâtiment, l'Etat n'en prenant que 47 % à sa charge ; ce projet ne verra pas le jour.*

1909

*A l'école, M. Mme Marie sont remplacés à la rentrée par **M. et Mme Girard** !! hélas pour la commune, M. Girard est un maître d'école inefficace ; indolent, plus préoccupé par son jardin que par ses élèves qu'il laisse souvent seuls dans la classe, on peut imaginer facilement la discipline qui y régnait ; beaucoup de parents envoient leurs enfants à Ligueil et Bournan, ils demandent à M. l'Inspecteur d'Académie son renvoi ainsi que celui de Mme Girard. L'Instituteur étant en même temps secrétaire de Mairie, on peut imaginer la situation peu enviable du conseil municipal et du maire entre un Curé "explosif" et un secrétaire inopérant ; et cette situation durera jusqu'en 1921, avec bien entendu, l'intermède de M. Guiny réfugié qui prendra la place de M. Girard mobilisé entre 1914-1918 et en 1920-1921 cela créera une crise au sein de la municipalité plus personne ne voulant être maire.*

1910

*Ce fut sur le plan météorologique une année catastrophique causée par des **pluies diluviennes**, on se souvient qu'une partie de Paris fut inondée par les crues de la Seine.*

La moitié des décisions du conseil municipal depuis les lois de 1893 et celle de 1905 porte sur des secours à apporter aux vieillards, aux infirmes, aux familles nombreuses (preuve que la vie n'était pas facile), ces familles nombreuses, il y en a beaucoup, car s'il nait toujours beaucoup d'enfants il en meurt moins en bas âge ; nous citons ici un exemple entre bien d'autres : "M. X père de 10 enfants, tous vivants, dont l'aîné n'a que 16 ans, n'a que son travail pour les élever, et malgré le secours du bureau d'assistance, il se retrouve dans la plus profonde misère". Le père Meunier nous a raconté que bien des petits "drôles" allaient mendier "yeux pain" sic.

Installation du Réseau Téléphonique

***Session de Juin** :*

Le Maire expose au Conseil que l'établissement d'un reseau téléphonique rendrait de grands services à la commune, l'Etat prenant en charge la moitié du coût global de l'installation se montant à 4.530 Frs, il reste à la commune à fournir une somme de 2.265 Frs, cette somme ayant déjà été réunie grâce à la souscription de particuliers (1.765 Frs avec intérêts à 4 % et 500 Frs sans intérêts), la municipalité invite le sous-préfet à faire établir le plus tôt possible ce réseau, elle prend à sa charge la location et l'entretien d'un local (appartenant

aussi à sa charge les frais de gérance et de distribution des télégrammes, les taxes téléphoniques paieront le remboursement des avances ; le prix d'une communication est de 0,30 Fr.

Notre réseau sera installé en même temps que celui de Ciran et de Dolus.

La 1ère personne qui possédera **ultérieurement** le téléphone à son domicile sera M. Michel Viou qui aura le N° 1 à La Chapelle, l'abonnement annuel sera de 200 Frs.

On peut imaginer que l'installation des bureaux de postes et du téléphone se fera au cours de l'hiver et du printemps 1910-1911 puisqu'au recensement de 1911 on trouve nommé M. Victor Vallier, facteur receveur des postes. Poirier étant facteur piéton.

1911

Toujours pour cette année 1911 on trouve de nombreuses délibérations municipales dont l'objet est de venir en aide aux malheureux ! On accorde soit des secours temporaires en argent, soit des bons de pain, ainsi 6 familles nombreuses recevront chacune 30 Frs de pain !! savez-vous que nous avons retrouvé des bons de pain distribués jusqu'en **1939** ! en voici un daté de Mai 1939... et il porte le n° 30.

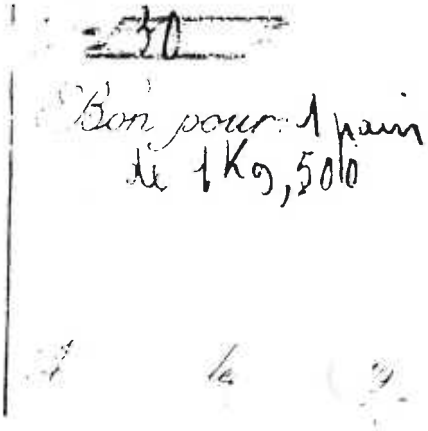

En ce qui concerne les visites médicales gratuites ; c'est la mairie qui délivre ces bons (nous en avons fourni un exemplaire) la municipalité insiste sur le fait qu'il ne convient pas de multiplier sans raison celles-ci, en cas de prolongation de la maladie il faudra envisager d'envoyer le malade à l'hôpital dont les prix sont les suivants, par jour, 1,90 Fr en médecine ; 2,40 Frs en chirurgie quant aux hospices, le prix pour les incurables est de 1,25 Fr, et 1,50 Fr pour les aliénés.

De plus, le bureau d'Assistance (dont les membres pour cette année là sont : Messieurs Roullet, Ansault, Gallier, Méreau, Travouillon, Cottereau, Perret, devra écarter le remboursement des médicament ne figurant pas sur la liste de ceux qui sont autorisés.

En cette année 1911 a lieu le dernier recensement avant la guerre, le chiffre des habitants est en augmentation : 909 personnes, il chutera à 836 en 1921. Il est à remarquer un fait nouveau dans ce recensement, c'est **le nombre de nourrissons** élevés dans des familles, cela constitue un revenu supplémentaire : 30 Frs par mois, ce sont, soit enfants abandonnés à l'hospice de Tours, soit, bien plus rarement, ceux placés par les parents. On compte 230 personnes habitant le bourg contre 679 en campagne qui reste toujours très peuplée.

A noter également que 44 habitants ont plus de 70 ans, et que des professions nouvelles apparaissent : facteur-receveur, 2 laitiers, 1 géomètre, 1 giletière, 1 institutrice laïque (avec son mari) Mme Girard.

1912

Martin Roullet est réélu maire. Pierre Travouillon, Adjoint.

Eugène Estique est nommé ***piéton distributeur*** *de télégrammes, il est payé pour cela 50 Frs par an, en plus de sa charge de Garde-Champêtre pour laquelle il touche annuellement 400 Frs.*

Un cantonnier rural est nommé pour l'entretien des chemins ruraux, il n'est employé que 6 mois par an et touche 55 Frs par mois.

Marcault est enfin autorisé à monter à installer à ses frais et à ses risques la grosse cloche neuve qui se trouve au-dessous de la tribune à l'intérieur de l'église pour remplacer celle fêlée dans le beffroi, uniquement cette grosse cloche ; par contre le conseil municipal est d'accord pour interdire au curé de fermer les portes de l'église pendant les offices ou le catéchisme.

1913

Le secrétaire de Mairie va toucher 50 Frs de plus (400 Frs par an en tout) pour le travail que lui occasionnent les dossiers concernant les retraites ouvrières et paysannes, (loi de 1910) ainsi que ceux concernant les diverses assistances médicales ou sociales auxquelles va s'ajouter la ***loi du 17 juin****, celle de l'aide aux femmes en couches versées avant l'accouchement 0,75 Fr par jour (à La Chapelle) + 0,50 Fr en cas d'allaitement.*

Autre loi : ***celle du 14 Juillet*** *qui rend obligatoire l'assistance aux familles nombreuses (et dieu sait s'il y en avait) ; il fallait pour y avoir droit être Français, dans la misère et avoir un certain nombre d'enfants de moins de 13 ans. 8 familles répondent à ce critère, c'est-à-dire ont au moins 5 enfants de moins de 13 ans soit 40 enfants ; de plus 9 familles recevront 20 Frs de pain.*

Mars 1913 *Le* ***service militaire*** *qui avait été ramené à 2 ans et était obligatoire depuis 1905 est porté à* ***3 ans*** *en raison des menaces expansionnistes de l'Allemagne et, bien sûr, obligatoire.*

Le buraliste de La Chapelle est M. Neau qui est autorisé à vendre les plaques de bicyclette.

• • • • • • • • • •

1914

Séance du 14 Juin *La Compagnie de distribution d'électricité : FORCE et LUMIERE sollicite la concession de* ***la distribution d'énergie électrique*** *destinée aux usagers de la commune de La Chapelle ; le Maire explique qu'il n'en résultera pour la commune aucun inconvénient ni charges, au contraire cela permettra à "l'industrie locale" de se développer dans de meilleures conditions. Aussi le conseil municipal vote-t-il à l'unanimité la mise à l'enquête du projet, Désiré Ansault géomètre-expert est nommé pour participer à l'élaboration de celui-ci, bien entendu avec la déclaration de guerre celui-ci est abandonné et ne sera repris qu'en 1923.*

La Guerre - ***le 28 Juin*** *c'est l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand d'Autriche et de sa femme à Sarajevo ville de Bosnie (en Yougoslavie actuelle). La population de ce pays annexé par l'Autriche ne veut plus supporter le joug de l'empire Autro-Hongrois.*

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche 2 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. *Le Ministre de la Marine.*

Monsieur Robert Cathelin nous a dit que dès que la nouvelle a été connue par la presse (ici, le Petit Journal) tout le monde a pensé : ***"on va avoir la guerre"****, par le jeu des Alliances dès le 28 Juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie, la Russie protectrice des Slaves mobilise le 30 ; jusqu'au bout Jaurès voudra encore croire à la paix, il est assassiné le 31,* ***le 1er Août*** *l'Allemagne déclare* ***la guerre à la Russie****, pour respecter son alliance avec ce pays la France à 4 H de l'après-midi affiche l'ordre de mobilisation générale à toute la France, il devra avoir effet le lendemain 2 Août. M. Cathelin, nous dit encore, que lorsque cet ordre fut affiché à la mairie le tocsin a sonné, le garde-champêtre a fait battre le tambour et Louis Moreau a sonné le clairon ; tous les mobilisables se rendirent à la mairie avec leur fascicule de mobilisation ; il n'y eut pas de panique ni de grosses émotions, le plus grave souci pour eux était "qui finira la moisson ?" et puis on en aurait vite fini avec ces Allemands !!!*

Bien peu, ici, réalisaient encore l'enjeu et le nombre des combattants. L'Allemagne mettait dans la bataille 87 divisions d'infanterie, 11 de cavalerie ; son alliée, l'Autriche-Hongrie : 60 divisions, la France n'avait que 47 divisions d'infanterie et 10 de cavalerie.

Les premiers à partir étaient ceux de ***l'active*** *de 21 à 24 ans ; puis* ***la réserve*** *jusqu'à 36 ans et enfin* ***la territoriale*** *les + de 40 ans.*

Les appels furent échelonnés du 1er au 20ème jour.

Comme en 1940, l'Allemagne passe à une offensive éclair, dès le 2 Août, elle se lance sur le Luxembourg et envahit la Belgique le 4 ; c'était la condition déterminante de l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne alliée de la France, le 5 Août l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne. Les Français s'étaient portés aussitôt à la défense de la Belgique, mais ils doivent reculer (le 1er mort de la guerre fut le caporal Peugeot) et ils reculeront jusqu'à Luzarches à 25 kms de Paris ! il semble alors que la défaite sera encore plus rapide qu'en 70, 10 départements sont occupés, le 30 Août le gouvernement se replie à Bordeaux. Le premier Chapellois mort dès le 24 Août est Henri Dalloneau.

Devant cette situation désespérée, un homme sauve provisoirement la situation, c'est le Général Gallieni, qui dans la nuit du 7 au 8 Septembre fit transporter 4.000 hommes dans 700 taxis (les taxis de la Marne) à un point stratégique, Nanteuil le Haudouin, cela permit de desserrer l'étau Allemand et de sauver Paris (11-12 Septembre) la Guerre éclair était terminée, la longue, très longue guerre des tranchées allait commencer et durer 4 ans !! ***Les premiers réfugiés*** *arrivent à La Chapelle : Rémy Lourtiez, sa femme et ses 5 enfants, venant de Fouguières-les-Lens le 31 Octobre.*



Photo Rol.

LE GÉNÉRAL GALLIÉNI



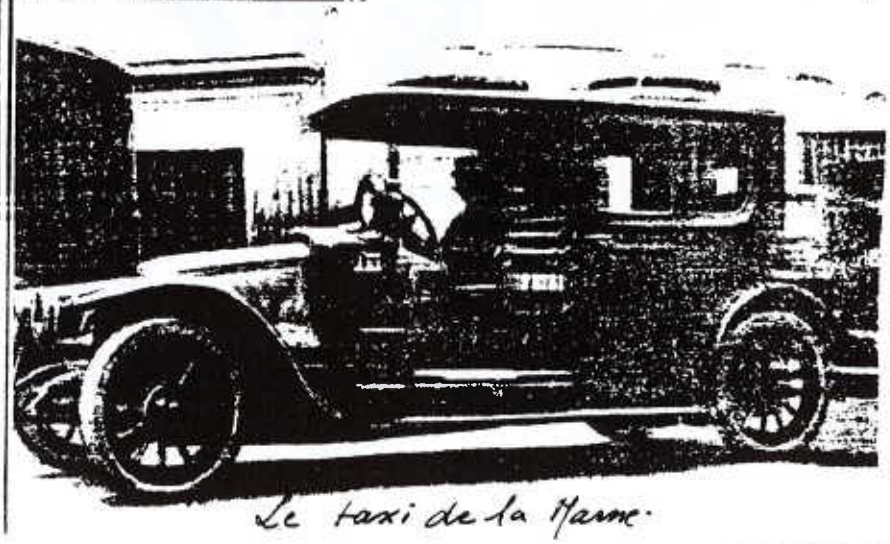

Le taxi de la Marne.

C'est un mineur ; en même temps arrivent dans la commune la famille Levant : 5 enfants, du même pays le mari est mobilisé et la famille Vanez qui elle vient de Loison dans le Pas de Calais, le mari ,mobilisé, sera renvoyé à La Chapelle le mois suivant comme père de 6 enfants.

Par ailleurs, M. Girard étant à l'armée : c'est M. Guiny lui-même réfugié des Ardennes qui le remplace, il sera le premier occupant de la maison en face de l'école où résident actuellement M. et Mme Champigny.

Nous avons pu retrouver la bien émouvante correspondance d'un Chapellois, qui écrivait presque chaque jour à sa femme, et devait mourir à la fin de cette année 14 en Belgique ; nous nous permettrons d'en livrer ici quelques passages, nous avons respecté l'orthographe, souvent très phonétique, il faudra parfois lire à haute voix pour comprendre ; mais cela nous a paru parfaitement illustrer la vie et les sentiments d'un paysan Tourangeau dont c'était là le premier... et le dernier grand voyage. Avec lui, il emporte son "saque" sur lequel il a mis sa couverture recouverte d'une toile cirée pour ne pas qu'elle mouille, comme provision pour le départ il emporte "2 Livres et demie de



on s'est beaucoup écrit pendant la guerre.

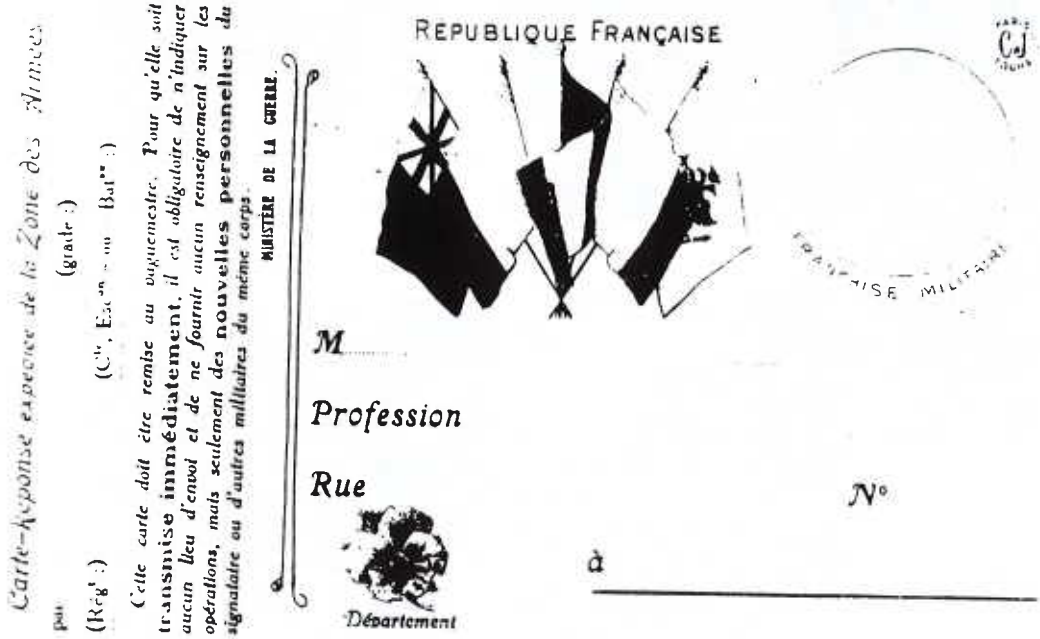

chocola (sic) et une petite bouteille d'alcool d'amande (de menthe) et une de teinture d'oille (d'iode) et dest pastilles", pour la première fois il voit la mer à "Berque" "qui est une banlieux de Dinkerque, nous avons vu des bateaux ; le vin est très chère ; 1,50 Fr la Bordelaise mais la bierres n'est pas chère puis il arrive en "Blegique" et là "les routes sont complètement défoncez", il fait alors connaissance avec les tranchées "nous sommes à 20 m des Alboches je n'aurait jamais crut que l'on pouvait être ci près les uns des autres, je te jure que faud pas ce faire voire, parce qu'ils voient bien claire citôt qu'ils en apparcoive un, les coups de

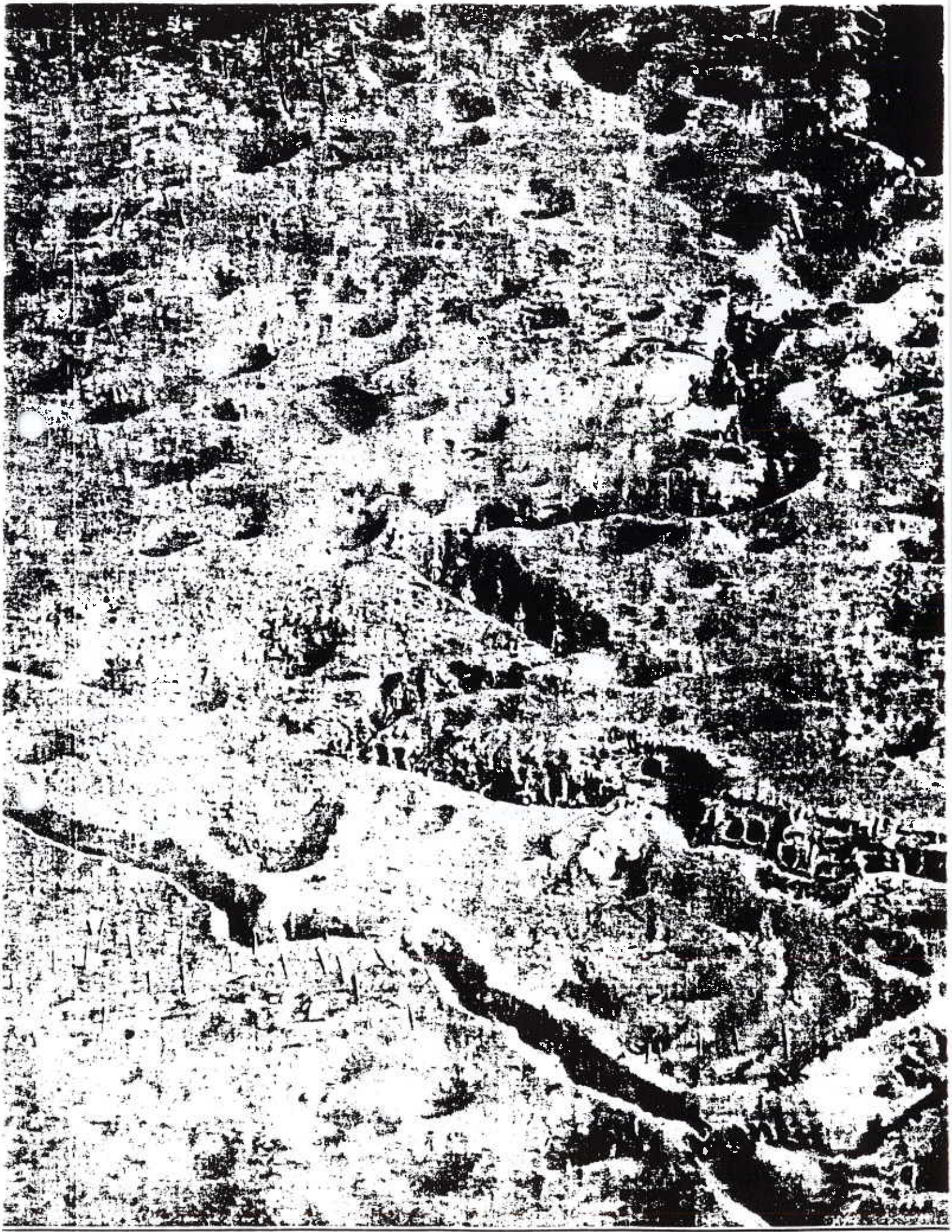

Tranchees et trous d'obus - Vue aerienne

Service photographique de l'armée, section p



Soldat Français en 1914

fusil les épargne pas... on est 3 Jours en première ligne puis après en 2ème à 1 km de là, on crain autan parcequ'en 1ère ils ne lance pas d'obusse..., dans les tranchées c'est très dure en ce moment, voilà 3 jours que nous ne dormons pas ni nuit ni jour, on est très fatigué. Pour manger on aurait à peu près, un cart de vin par jour et 1/2 cart de rome, de la soupe et dès confitures, autre fois du fromage, on est pas mal nourri, mais c'est de l'eau qu'on a pas... envoie moi donc un peu de chocola et une chopine d'eau de vie.. je te dirait que nous ne somme pas propre on est pardue de terre parceque les tranchées ne son pas bien large, 80 cm mais c'est de la terre qui est facile a auté c'est du sable. Je ne peu pas te raconté ce qui ce passe cart c'est incrollable (incroyable) les premières fois on a pensé des boches mest apresent on nit fait pas tant attention... il y a de l'eau a dest endroit 30 à 40 cm, y mette des planches mais ça ne sufie pas et les tranchées éboule, et quand nous en sorton on est méconnaissable de boue, ceux qui son trop longtemps dans l'eaux ils ont les piés gelées et en bouillie... On ne trouve rien en Blegique, envoie moi du chocola car on a tousse la diarrée et le chocola empaiche la diarrée" toutes ces lettres touchantes écrites au crayon commencent ou se terminent par ces mots magiques "je t"écrit ces quelques mots pour te dire que je suis toujours en bonne santé" l'hiver 1914 fut en effet froid et très humide et, les soldats partis en plein été, n'avaient guère de lainages pour affronter le froid et la boue. Il faut dire en passant que nos soldats n'étaient guère protégés ni camouflés. Ils avaient le pantalon rouge et la capote bleue, qui faisaient d'eux des cibles faciles pour les allemands vêtus, eux, de tenues gris-vert. Ce n'est qu'en 1915 qu'ils auront la tenue bleu-horizon, 1 casque, et des bandes molletières (c'était pour préserver la culture de la garance dans le midi que l'on avait conservé si longtemps le tissu rouge du pantalon).

Inutile de dire qu'au fur et à mesure que les jours passaient l'inquiétude des familles grandissait, et M. Cathelin se rappelle très bien que le courrier arrivait le soir et que les gens se réunissaient auprès du bureau de poste dans l'attente des lettres.

Pendant cette fin d'année 1914 peu de décisions importantes au Conseil Municipal. Le Préfet ayant demandé quelles communes auraient besoin de main d'oeuvre pour rentrer les récoltes, au prix d'une très grande solidarité ici, tout avait été fait en temps voulu, le Maire fait donc réponse que nous n'avons aucune demande à formuler.



Soldat Allemand

*Une **garde civile** est constituée à La Chapelle de 12 Hommes non mobilisables ; par ailleurs la vente de l'absinthe a été interdite dans les débits de boissons dès le début de la guerre cette interdiction restera en vigueur pendant 4 ans.*

*Enfin en **Octobre** le Conseil Municipal vote un crédit de 100 Frs pour acheter de la laine pour faire des tricots et des chaussettes aux soldats.*

*Pendant les 5 premiers mois de la guerre il y a eu 955.000 morts, parmi eux 11 **Chapellois** (sur les 45 morts au total).*

1915

***Une allocation journalière** est versée aux femmes de mobilisés : 1,25 Fr et 0,50 par enfant. Le soldat lui touche 0,25 pour son pécule !!*

*22 **Avril**, au mépris de la Convention de la Haye, les Allemands utilisent pour la première fois les **gaz asphyxiants** ; l'ypérite du nom de la ville **d'Ypres** où ils furent lâchés pour la 1ère fois, nos soldats n'étaient pas équipés en conséquence, et beaucoup des 38 chapellois qui eurent droit à des pensions à la suite de la guerre avaient des troubles pulmonaires causés par les gaz.*

*7 Mai 1915 - **Le Lusitania est torpillé** par les sous-marins allemands au large de l'Irlande avec 1.198 personnes à bord dont 116 Américains, ce torpillage pèsera lourd dans la décision Américaine ultérieure, d'entrer en guerre. L'Italie se range aux côtés des alliés.*

*Tous les détails sur la guerre, nous les avons trouvés dans une série de publications hebdomadaires. **Le Pays de France** que Mme Ranger a bien voulu nous prêter, nous avons ainsi pu la consulter de 1914 à 1918, les Chapellois n'étaient donc pas sans connaître les événements, illustrés par de nombreuses photos.*

*2 Juillet - On demande aux Français **d'échanger leur or** contre des billets, on disait que chaque Louis versé c'était une heure de guerre en moins.*

Cette même année fut lancé le 1er emprunt national qui rapporta 13 milliards 307 millions or.

• • • • • • • • • • • • • • •

Affiche de l'emprunt d'Etat de 1915. Par sa [illegible] par les proportions [illegible] pour plus important [illegible] prenait la guerre [illegible] les inutilement sur [illegible] économie qui était [illegible] en 1914. Confronté [illegible] des charges écrasantes [illegible] Etat qui recourt à l'emprunt. De 1914 à 1919 le montant des dépenses de guerre de la France atteignit [illegible] milliards de francs or. Affiche d'Abel Faivre, coll. [illegible]

Phot. Laurent Giraudon



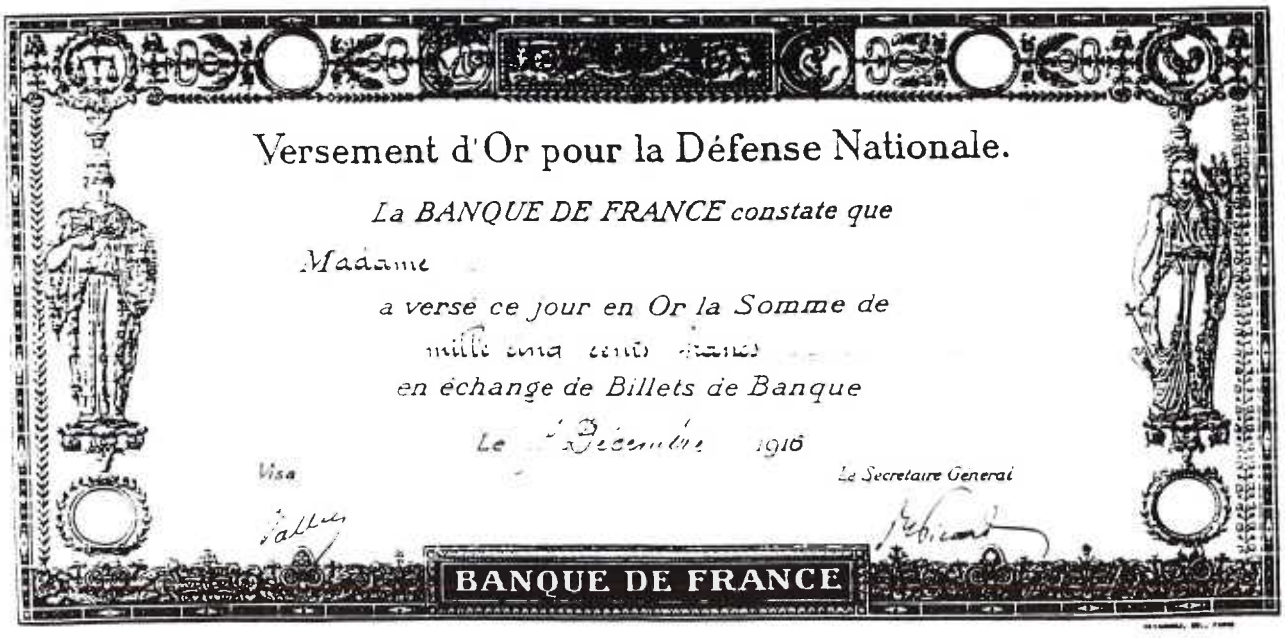



A La Chapelle les réfugiés continuent d'arriver, en Février 1915, il s'agit de la famille Clin venant de Pont à Vendain dans le Pas-de-Calais, la mère (en cas de mobilisation) avait droit à 1,25 par jour et chaque enfant à 0,50 ; l'allocation sera portée à 1,50 par adulte et 1 fr par enfant de moins de 16 ans, au-dessus de cet âge ils sont considérés comme adultes. Les réfugiés sont logés dans des locaux requisitionnés et reçoivent des secours de loyer, par ailleurs chaque fois qu'une famille arrive dans sa commune de refuge, elle a droit à un secours de 20 Frs par personne. Bien entendu les familles bénéficient des lois sur la médecine gratuite, et les diverses allocations dont nous avons déjà parlé. (Les soldats français et allemands en 1915) photo ci-dessous.

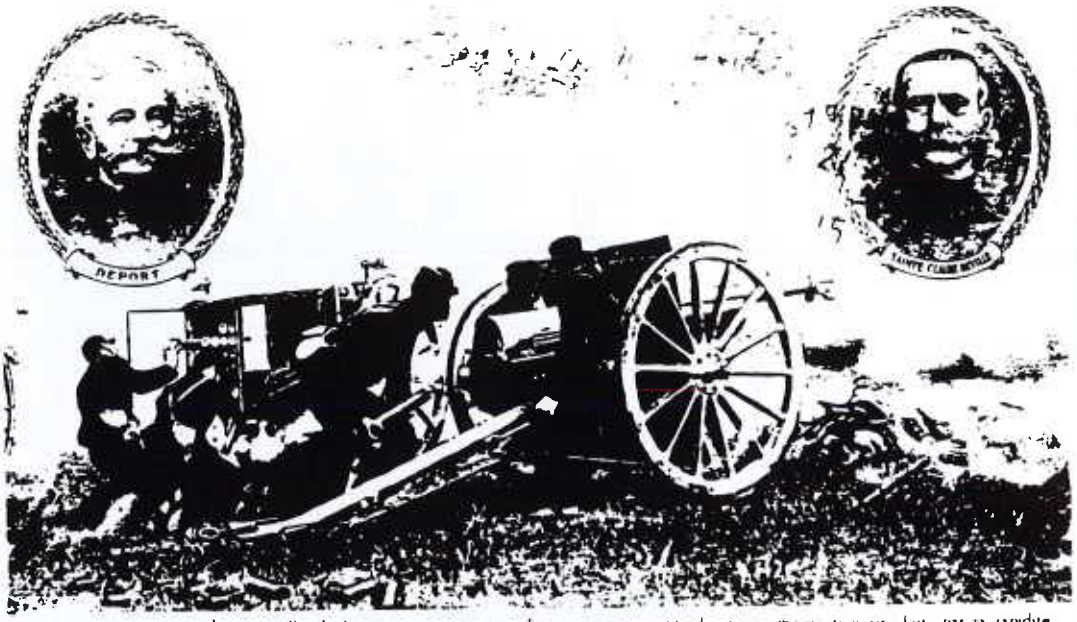

Le 75. La merveille de la guerre européenne, due au génie inventif de deux officiers français, fait, par la rapidité de son pointage, de son tir, 21 coups à la minute [illegible]



Par ailleurs à La Chapelle, arrivent temporairement des blessés en convalescence, ils restent en général 15 jours, 3 semaines, avant de retourner en permission dans leurs familles.

Le 1er Décembre a d'ailleurs été créé aux Brandelles à Esves le Moutiers une station sanitaire pour les militaires atteints de troubles pulmonaires (gazés ou tuberculeux).

En 1915, 6 chapellois trouveront la mort sur les champs de bataille. Cette même année le 8 Avril est instituée ***La Croix de Guerre****.*

M. Guiny, instituteur et secrétaire de mairie dont le travail devient de plus en plus absorbant depuis le début des hostilités : "étant donné son zèle et sa collaboration éclairée et pour témoigner sa satisfaction à ce modeste employé" le conseil municipal lui octroie 15 Frs supplémentaires par mois. Quand on dépouille les centaines de documents de cette époque, tous écrits à la main, concernant les réfugiés, les veuves de guerre, les allocations de toutes sortes, et à partir de 1917 tout le problème du rationnement, on imagine tout le mérite et le dévouement de ce "modeste employé" qui était en même temps maître d'école avec Mme Girard (voir photo ci-après).



1916

L'année de Verdun ; la bataille dura de Février à Octobre et fit 360.000 morts.

*Dans notre commune est constitué un **comité agricole** chargé de gérer au mieux les problèmes de l'agriculture en raison des hostilités. Les cantonniers pourront être mis à la disposition des exploitations agricoles et payés comme journaliers ; de même on pourra demander des prisonniers de guerre rémunérés 30 cts par jour (et nourris).*

La guerre se poursuivant et les prix augmentant beaucoup, on taxe le lait, le sucre, les pommes de terre. Inutile de dire que l'on ne fête pas le 14 Juillet avec des bals et des lampions, on remplace ces dépenses par des distributions de pain.

*Pour la 1ère fois on instaure **l'impôt sur le revenu** et comme il faut de l'argent pour la guerre **un second emprunt** est lancé qui rapportera 10 milliards or.*

Cette année là, 8 Chapellois sont morts surtout à Verdun.

1917

***L'année charnière** - L'hiver 1916-17 fut le plus terrible du siècle à Paris la Seine gela, ce qui ne s'était pas vu depuis 1793 : la vie dans les tranchées fut épouvantable le pain et le vin y gelaient, dans les villes la vie était difficle aussi.*

*On dut avoir recours au rationnement, des cartes de charbon, de sucre, d'essence, de pétrole furent mises en circulation, les cartes de pain furent distribuées dans les villes de + de 5.000 habitants. En campagne les restrictions étaient moins sensibles à part le sucre et le charbon (nous en reparlerons), mais il y avait des réquisitions et des taxations, les prix montaient cependant beaucoup, et il faut bien le dire, cela profitait à la classe paysanne, laquelle ayant très largement épargné pu racheter de la terre aux rentiers, quant aux fermiers et métayers la prorogation des baux leur était également favorable ; à titre d'exemple voici **le prix du quintal** de blé pendant la guerre :*

1914 ..... : 32 Frs
1915 ..... : 35 Frs
1916 ..... : 53 Frs
1917 ..... : 60 Frs
1918 ..... :75 Frs

Janvier 1917 - *Les carnets de sucre devant entrer en vigueur, on demande de faire établir, avant le 5 Fé rier, par l'instituteur et l'institutrice la liste nominative de tous les habitants de la commune, ils pourront se faire aider par les élèves à qui ils confieront le soin d'établir les listes des familles demeurant dans leur voisinage. Pour reconnaitre leur bonne volonté... j'accorderai 1 jour de congé aux écoles !!*

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Commune d LA CHAPELLE-BLANCHE

CARNET DE SUCRE

ANNÉE 1917

Nom du Fournisseur : Saulquin

MALADES — ENFANTS EN BAS AGE

PRISONNIERS DE GUERRE

N° 4

Délivré à Mlle Brangé Juliette

Demeurant à LA CHAPELLE-BLANCHE

Rue

Ces Carnets comportaient des coupons détachables.

*En plus de cette liste que nous avons retrouvée où figurent 815 personnes, il y a à côté de chaque famille le nom de l'épicier fournisseur soit : Guimpier, Saulquin, Joyau (de Bournan), Boisseau, Guitton. Ces épiciers doivent impérativement vendre le sucre au prix suivant 3,65 Frs le kilogramme raffiné, et 3,30 le cristallisé (et non comme sucre libre à 5,50 ou 6 Frs). Les rations sont fixées à 250 grs par personne par mois, ration doublée en Juillet pour les confitures, les enfants et les malades reçoivent un supplément et les soldats en permission 250 grs par quinzaine. Quant au charbon pour 1917 à La Chapelle les besoins sont les suivants : services municipaux - **école** 600 kgs par mois. 2 **ménages** seulement **utilisent le charbon** pour la cuisson des aliments : 300 kgs. 1 **hôtel pension** a un système de **chauffage central**, prévoir **800 kgs** par mois pendant les 6 mois d'hiver, et les **2 forges locales** 1,2 t. soit un besoin mensuel de 3 t. c'est Coursault de Ligueil qui le livre.*

*Pour augmenter encore le travail du secrétaire de Mairie, il y a lieu de rédiger des dossiers pour l'obtention des pensions pour les veuves de guerre (800 Frs par an + 300 Frs par enfant) la **loi du 2 Juillet** a institué en même temps celle de l'aide aux pupilles de la nation : en plus les enfants indigents, réfugiés reçoivent des fournitures scolaires gratuites, le pauvre M. Guiny réclame un supplément : 70 Frs par mois, on le comprend.*

*Quant aux événements militaires, ils ne manquent pas, nous avons appelé cette année là l'année charnière pour **trois raisons ; la première une grande lassitude** s'est emparée des soldats, des mutineries ont éclaté au printemps, il y eut des condamnations à mort, la **seconde raison** c'est le **lâchage des troupes russes** sur le front de l'Est, ceci depuis le mois*

de Février (Révolution de Lenine) ce qui libérait le flan des troupes allemandes dans cette région. **3ème raison** : les allemands en plus avaient inauguré une nouvelle forme de lutte ; celle avec les sous-marins qui coulaient des bateaux britanniques et Américains qui amenaient du matériel, ces attaques décideront les Américains à entrer en Guerre contre l'Allemagne **le 2 Avril 1917**. Le 13 Juin, les premiers officiers Américains débarqueront en France sous le commandement du **Général Pershing** suivis de 14.000 hommes de troupe qui subiront leur premier entrainement à Tours ; en débarquant sur le sol de France, le Colonel Stanton prononça la phrase célèbre. La Fayette nous voilà.

Pour compléter cette aide Américaine, en Novembre 1917, Poincaré fera appel à Clémenceau qui, a, 76 ans, grâce à sa détermination, à son courage et aux innombrables visites qu'il rendra aux soldats dans les tranchées remontera le moral de l'armée et de la nation.

A La Chapelle, les **réunions de Conseil** sont **réduites à leur minimum**, 4 pages en tout pour cette année, en Février ; le régisseur de Grillemont sollicite une équipe de prisonniers de Guerre pour les travaux agricoles, on lui en octroie 3.

Le 26 Décembre la famille Chopineau avec 6 enfants arrive à La Chapelle venant de Montherme. Tous les 10 jours la municipalité devait envoyer la liste des réfugiés et les sommes qui leur étaient versées... quelle comptabilité !! en cette année 1917, 4 Chapellois sont morts à la Guerre.

L'emprunt annuel pour la guerre rapporte 10 Milliards or.

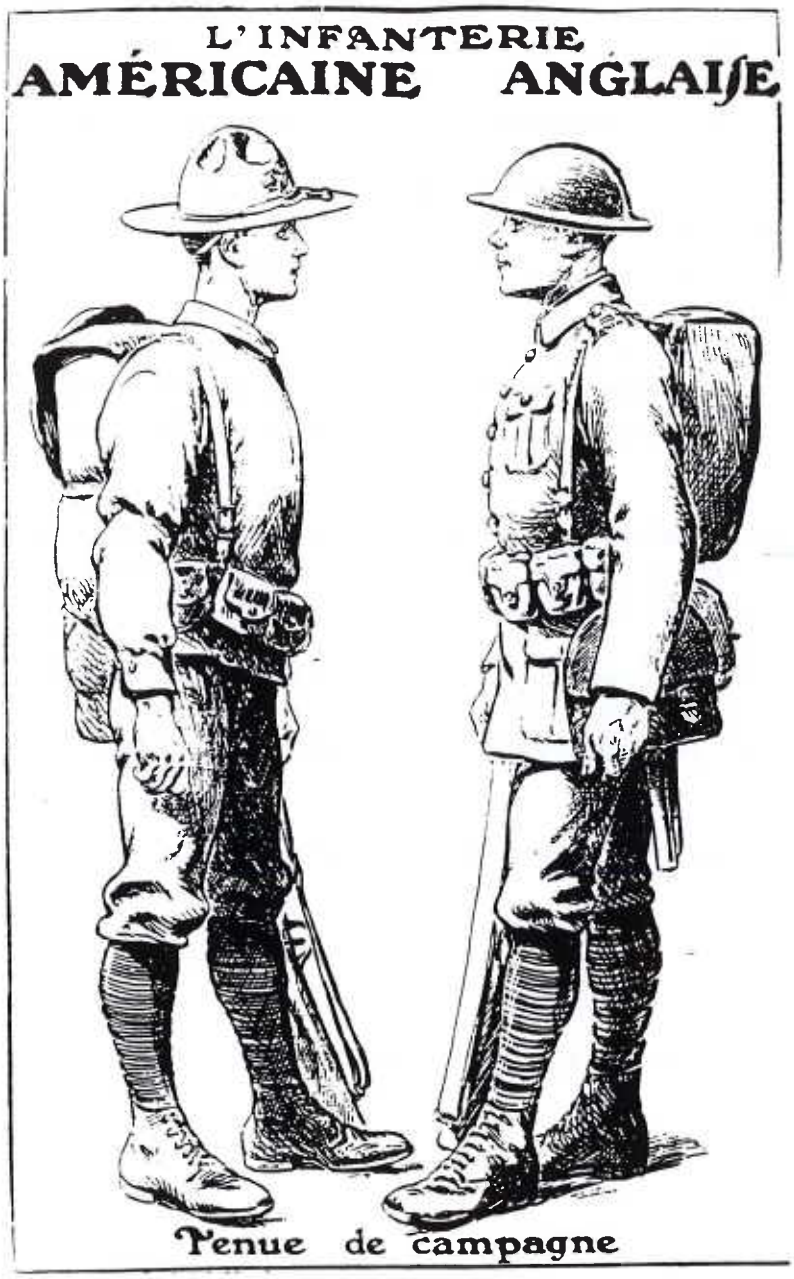

1918

L'année de la victoire... mais combien chèrement payée. 40 Divisions allemandes avaient été ramenées sur le front de l'Ouest avec la capitulation Russe, mais l'Allemagne pressée par le blocus allié et menacée par la famine ***va faire un effort*** *surhumain pour lancer une offensive d'envergure le 21 Mars 1918 afin de séparer l'armée Française de l'armée Anglaise avant l'arrivée de la totalité des Américains sur le sol qui comptera au printemps 250.000 hommes avec des armements neufs et modernes et qui permettront de lancer les contre-offensives de l'été,mais là encore cette dernière offensive va rapproch dangereusement les allemands de Paris ils n'en sont plus qu'à 60 kms, Foch prend alors le commandement unique de l'armée, les 28 divisions Américaines de Pershing sont prêtes à l'attaque et aideront en Juin à repousser les Allemands au Bois Belleau à Chateau-Thierry en Juillet et à St-Michel en Septembre, fin Octobre les délégués Allemands se présentent à Foch qui les reçoit à Rethondes près de Compiègne le 8 Novembre dans un wagon. Le 9 Novembre, Guillaume II s'efface, le cessez-le-feu sera effectif le 11 Novembre à 11 H c'est* ***le caporal Sellier*** *qui sonna le clairon pour annoncer la fin de la guerre. Cette nouvelle fut aussitôt connue dans le pays.*

Ce 11 Novembre était un lundi et Monsieur Cathelin se souvient très bien que dans l'après-midi les cloches ***se sont mises à sonner à toute volée****, les gens se sont rassemblés autour de l'église et de la mairie, tout le monde s'embrassait et même dans la soirée toute la foule a dansé au son d'un accordéon, un soldat en convalescence chez M. Cathelin a pleuré de joie "je suis bien heureux, j'y retournerai pas".*

Dans notre commune en cette année 1918, en Avril il est demandée la liste des personnes ***qui cuisent*** *leur pain et ceux qui l'achètent au boulanger. Avec cette liste le boulanger devra délivrer des quantités allant de* ***200 grs*** *par jour pour ceux "****qui n'exercent pas une activité*** *continue et dont la situation plus aisée leur permet de remplacer une partie de leur ration de pain par d'autres aliments" c'est la ration aussi des - de 16 ans, 68 personnes sont sur la liste, c'est la* ***3ème catégorie*** *; dans la* ***2ème catégorie*** *les hommes de + de 16 ans. les femmes ont droit à* ***300 grs*** *ainsi que les personnes disposant de ressources modestes c'est-à-dire disposant de plus de 4 Frs par jour et moins de 6 Frs (39 personnes), quant à la catégorie des travailleurs de force nous n'avons pas les chiffres, mais de toute façon la campagne ne manqua jamais de pain.*

Autre événement important à La Chapelle Blanche c'est cette année là qu'elle prendra son nom définitif ***La Chapelle Blanche St Martin. Le 28 Juillet*** *en effet, le préfet d'Indre-et-Loire invite le conseil municipal à choisir un nom de complément, il y a 2 La Chapelle Blanche dans le département, à la nôtre on ajoutera St-Martin en raison des miracles qu'il fit, l'autre deviendra* ***La Chapelle-sur-Loire*** *; il reste malgré tout en France encore au moins 2 La Chapelle Blanche.*

Nous avons dit en cette année 18 au Printemps il y avait eu une violente offensive allemande, ce qui causa l'arrivée à La Chapelle de 5 nouveaux réfugiés venant d'Albert dans la Somme et d'Amiens (les Cotrel, les Robert) et fin Mai : Mmes Delaunay, Creison et sa fille.

Il y aura encore 6 morts cette année-là qui décèderont soit sur les champs de bataille soit dans les hôpitaux des suites de leurs blessures. N'oublions pas que c'est aussi cette année-là qu'eut lieu la terrible épidémie de Grippe Espagnole qui fit 91.000 morts dans le pays. M. Guiny retourne dans son pays, et M. Girard va, hélas, reprendre son poste.

1919

La ***guerre est finie,*** *c'est* ***l'heure des bilans*** *! Cette guerre a été une* ***guerre mondiale*** *qui va causer des bouleversements sans précédents, c'est l'effondrement de la Russie Tsariste, de l'empire Ottoman (qui s'était rangé du côté des allemands), de l'empire Austro-Hongrois, de la puissance militaire allemande,.*

Le coût de cette guerre a été phénoménal, sur le ***plan humain*** *d'abord : 8 millions de morts, 6 millions de blessés, 4 millions de veuves de guerre et 8 millions d'orphelins ; parmi eux 1.350.000 français auront péri, 1 million d'Anglais et 60.000 Américains. Notre* ***Touraine*** *aura vu disparaître* ***12.000*** *de ses fils, et n'oublions pas que c'est le monde paysan qui a payé le plus lourd tribut. Sur le* ***plan financier,*** *la France est sortie exsangue de la guerre, la dette publique s'élevait à 215 milliards or, il a fallu faire marcher la planche à billets,* ***l'inflation fut galopante,*** *les prix avaient triplé parfois quadruplé en 4 ans. Ce fut la fin des rentiers.*

Les salaires augmentèrent beaucoup dans l'agriculture, en même temps que le matériel et les engrais, beaucoup de rentiers ou de propriétaires non-exploitants durent vendre leurs terres aux fermiers et aux métayers. On a dit que 1789 avait fait de la propriété féodale, la propriété bourgeoise, 1919 en fit la propriété paysanne. L'emprunt russe ruina aussi beaucoup de gens.

1919 à La Chapelle *- Au mois de Juin le préfet demande à la commune d'adresser un message au général Pershing à l'occasion de la fête nationale Américaine le 4 Juillet. Le voici : "le conseil municipal adresse à Monsieur le Général Pershing ses félicitations à l'occasion de la fête du 4 Juillet et le prie de transmettre à ses vaillantes troupes le salut fraternel de la France".*

12 Juillet *: Le Conseil municpal vote une somme de 100 Frs pour la célébration de la fête de la victoire.*

Septembre : *Le premier grand banquet de l'après-guerre (voir menu).*

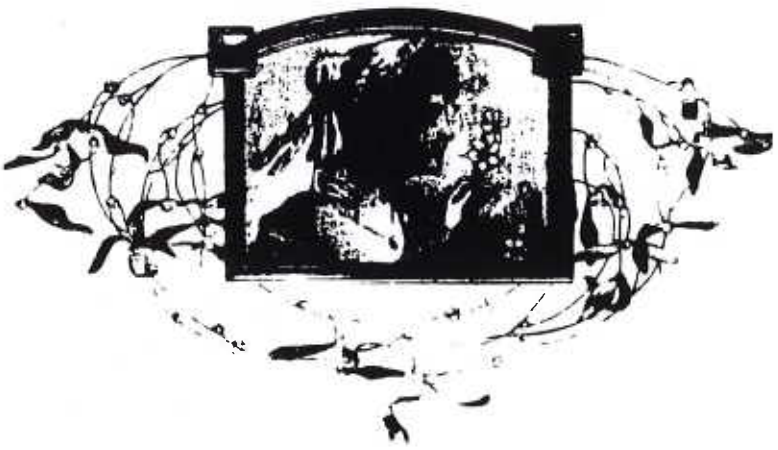

MENU

DÉJEUNER

Hors-d'Œuvre variés
Tête de Veau vinaigrette
Pâté en croûte
Filet de Bœuf Jardinière
Langouste sauce verte
Gigot rôti
Haricots verts
Poulet rôti Cresson
Salade de Saison

DESSERT

Crème à la Vanille
Tarte aux Prunes
Chasselas de Fontainebleau
Petits Fours assortis

VINS

Blanc 1906 - Rouge

CAFÉ & LIQUEURS

La Chapelle-Blanche, 24 septembre 1919.

1er Novembre : Un ***monument aux morts*** *devra être érigé dans le cimetière, le prix envisagé est de 3.820 Frs. Il le sera ' ' 1920.*

C'est en 1923 que sera placée dans l'église ***la plaque commémorative*** *des morts de la guerre, il n'y figure que 37 noms, alors que sur le monument du cimetière il y en a 45, pourquoi ?*

Le cauchemar de la guerre s'estompe dans notre commune on va pouvoir revivre, les réfugiés regagneront petit à petit leurs domiciles mais, comme nous l'avons dit, de gros nuages s'ammoncellent sur la vie municipale, le retour de M. Girard qui n'arrive pas à faire face à ses obligations de secrétariat (on se rappelle le dévouement de M. Guiny) et met la commune en difficulté face aux demandes préfectorales. Marcault est toujours là, complètement isolé de ses paroissiens ; tout cela n'est guère engageant pour le maire, en 1920-21 personne ne voudra prendre la place ; il faudra le départ de ces deux hommes remplacés par M. Pensé et sa soeur, et l'Abbé Favoreau pour que la vie municipale en 21 puisse reprendre un cours normal.

Le compte-rendu de ces vingt années est un peu différent des précédents en ce sens que, du fait des évènements, les réalisations, et les ***délibérations municipales*** *ont été réduites au minimum, 50 % de celles-ci ont porté sur des secours, par ailleurs nous avons fait une très large part à* ***l'histoire de la guerre*** *et à ses implications dans notre commune, n'oublions pas que celle-ci était* ***connue au jour le jour****, par le journal, les lettres de prisonniers, le téléphone. Nous avons retrouvé une* ***documentation importante*** *en Mairie en ce qui concerne, les réfugiés, les dossiers établis pour les pensions, les rationnements, les secours aux indigents, nous tenons à remercier la secrétaire pour toutes les recherches qu'elle nous a aidée à faire ainsi que M. Robert Cathelin (qui a vécu cette période et nous a donné des précieuses informations). Mme Saulquin nous a beaucoup aidé aussi, pour établir l'histoire de l'Abbé Marcault et de l'église, Mme Ranger nous a prêté toute sa collection de la revue hebdomadaire "Le pays de France" dont nous avons photocopié les photos importantes et on nous a aussi prêté l'almanach Hachette de 1918 qui nous a fourni de précieux renseignements. Cette évocation est donc le* ***résultat d'une fructueuse collaboration****, les Chapellois nous ont aidé à faire l'histoire de leur passé. Il nous a semblé souhaitable de lui adjoindre la liste des morts et des blessés que nous avons retrouvés en Mairie, nous ne savons pas pourquoi il y a 45 Noms sur le monument aux morts du cimetière et seulement 37 sur la plaque de l'église. Ces 8 noms manquants sont soulignés sur la liste ci-après.*

Liste des Chapellois morts à la guerre 14-18

1	*Louis Ansault*	*décédé au service des ambulances à la suite de ses blessures. -Comblain l'abbé P. de Calais 4.12.1915*
2	*Louis Arnoult*	*Tué à Givenchy, Pas-de-Calais 9.10.1915 (balle dans la tête)*
3	*Emile, Jules Baillou*	*Décédé à Rochincourt, Pas-de-Clais 10.11.1914*
4	*Gabriel Berthault*	*27.04.1916*
5	*Désiré Bertrand*	*Tué d'un balle dans la tête à Zubeke - Belgique 6.01.1915*
6	*François Bodin*	*Porté disparu*
7	*Isidore Bonneau*	*Gazé, mort des suites de guerre - date ?*
8	*Louis Bretonneau*	*Décédé à la Cote 304 à 24.04.1916 (Verdun)*
9	*Louis Bourreau*	*Tué à Plegmont (Marne) - 7.10.1918.*
10	*Henri Dalloneau*	*25.08.1914 (le premier mort Chapellois)*
11	*Denis Dalloneau*	*Décédé à Manthelan le 25.03.1919 (Suites de guerre ?)*
12	*Octave Dalloneau*	*Prosnes (Marne) 13.10.1914*
13	*Lucien Boué*	*Aucun renseignement, c'était un journalier employé à Cosnier.*
14	*Abel Chantoin*	*5.05.1916 Cote 304 (Verdun)*
15	*Sylvain Cartier*	*Disparu le 12.10.1914 présumé tué à Thuizy (Marne)*
16	*Théophile Delouzillère*	*17.06.1915 - Suites blessures St-Pierre-sur-Aigle*
17	*Raymond Demes*	*Décédé à l'hôpital de Mayence 5.01.1920 de Tuberculose pulmonaire.*
18	*Arthur Denoizay*	*Décédé le 7.01. 1916 - Souhesmes (Meuse) près de Verdun, enterré là bas.*
19	*Théophile Foucault*	*1er Régiment de chasseurs d'Afrique décédé à Arbaoua (Maroc) 27.10.1918, suite maladie*
20	*Honoré Gatillon*	*59ème Régiment infantnrie décédé dans le naufrage du "gallia" 4.10.1916*
21	*Jules Gentilhomme*	*Décédé dans les tranchées suite éclat d'obus à Kamertingha (Belgique) 24.12.1914*
22	*Joseph Gentilhomme*	*70ème inf. décédé à la ferme de Vaucelles 8.05. 1917.*
23	*Jules Granger*	*68ème inf. décédé à Walensoles (Belgique) 31.10.1914*
24	*Daniel Guimas*	*Décédé à l'hôpital de Nancy 17.11.1918*
25	*Adolphe Hardouin*	*Décédé à Septvaux (Aisne) 12.10.1918 suites de ses blessures*

26	*Joseph Lelu*	*68ème inf. décédé à Ypres (Belgique) 25.10.1914*
27	*Clément Léger*	*Décédé d'une fracture du Crâne - 10.05.1916 - Ville sur Cousance (Meuse)*
28	*Désiré Martin*	*Décédé à Salonique 01.12.1918 (guerre des Dardanelles)*
29	*Louis Moreau*	*Disparu le 20.09.1914 à Thuizy (Marne)*
30	*Jules Naulet*	*Zouave de 2ème classe - décédé à Jeaudlincourt (Moselle) suites blessures 15.07.1916*
31	*Jules Naulet*	*Décédé à Neuville-St-Wast, Pas-de-Calais, le 26.06.1915*
32	*Alfred Naulet*	*Décédé le 18.08.1917, Vacherauville (Meuse) enterré au cimetière de glorieux près de Verdun.*
33	*René Naulet*	*Décédé à Fortinin (Belgique), 2.11.1914.*
34	*Pierre Ondet*	*Tué par balle à Walmolen (belgique), 14.12.1914*
35	*François Piard*	*Tué à Heurtebise (Aisne), 28.05.1918*
36	*Jules Poupin*	*Prisonnier mort à Dinan (Belgique), 18.11.1918 ou 25.10.1918*
37	*Albert Pouvreau*	*Décédé suite des gaz, 23.03.1918*
38	*André Pinon*	*25 Octobre 1914 Walmolen (Belgique)*
39	*Emile Rocher*	*Décédé à l'hôpital de Versailles le 22.04.1917*
40	*Raymond Seguin*	*115ème Artillerie lourde - suite de maladie, décédé à l'hôpital de Beauvais 27 Novembre 1918*
41	*Emile Touzalin*	*Décédé à Looslievin (Pas-de-Calais), 9 Mai 1915*
42	*Joseph Travouillon*	*Porté disparu à Verdun le 4 Mai 1916*
43	*Eugène Villaumé*	*Mort le 21.04.1917, suites de ses blessures Cormery (Marne)*
44	*Emile Villaumé*	*Mort le 25.01.1916 à Houdain, Pas-de-Calais*
45	*Ch. Quentin*	*Décédé à l'hôpital de Glorieux (Verdun) le 14.11.1917*

Ceux qui ne figurent pas sur la plaque de l'église sont soulignés.

Voici, par ailleurs ***la liste des blessés*** *pensionnés, la plus grosse pension accordée. 100 % représentait 2.400 Frs par an. A La Chapelle, c'est* ***Louis Destouches*** *qui toucha le plus 80 % en raison de son invalidité par amputation de* ***la jambe gauche****, et blessure à la droite.*

L. Destouches, A. Ondet, A. Percevault, C. Donneau, M. Roy, E. Landry, D. Clément, J. Davault, Fraisnan, Ferra, Pemichet, Pouvreau Jules, H. Barilles, A. Labu, G. Meunier, Greslier, D. Rocher, E. Pineau, Chilloux, L. Chrétien, E. Moreau, Beugnon, Deschères, A. Naulet, D. Archambault, L. Ruby, E. Dalloneau, Fumeron, Besnard, Fresneau, Bourgognon, Chauveau, L. Pagé, Billouin, A. Bariller, B. Tourné, E. Pinon. (Les blessures étaient surtout localisées aux bras, aux jambes, aux mains, aux yeux... sans oublier les graves troubles pulmonaires).

R. JANVIER

Nous déplorons la mauvaise qualité de l'impression du bulletin de cette année là -

LA CHAPELLE ET SON PASSE...,
1920 - 1930

Si nous avons choisi d'arrêter notre chronique historique à 1939 c'est que cette date charnière marque vraiment la fin d'une manière de vivre à la Campagne. il y avait eu certes un après 14-18 mais elle ne l'avait pas fondamentalement changée. il y aura surtout un après 39-45 où bien des valeurs, des habitudes sociales et agricoles disparaîtront définitivement.

Sur le plan **National** cette période se divise en 2 époques distinctes 1920-1930, **celle que nous traiterons cette année** c'est l'après-guerre qui prend fin avec la crise mondiale de 1929-1930, la seconde 1930-1939 c'est une **avant-guerre** qui se terminera dans l'angoisse de voir se profiler les menaces d'un conflit que la France ne souhaitait pas et surtout auquel elle n'était pas préparée.

- Sur le plan **Diplomatique**, **Politique** et **Economique**, la France va essuyer de nombreux échecs.

Dans le domaine de la **Diplomatie** une fois la guerre terminée, ses alliés Américains et Anglais vont rapidement se désolidariser d'elle : **Wilson** refusera de signer le traité de Versailles (28 Juin 1919) et de faire partie de la S.D.N. Quant aux Anglais, redoutant une hégémonie Française, ils ne nous aideront pas à faire payer l'Allemagne comme le souhaitait Clémenceau, quant à l'allié Russe, sous le choc de la Révolution de 1917, il ne pensait guère à nos problèmes.

- Sur le plan **Politique**, après l'union nationale qui s'était faite pendant la guerre on va voir 2 tendances antagonistes se développer : **la Gauche** - socialistes d'une part et communistes d'autre part (qui avait fait scissionaprès le congrès de Tours en 1920), **la Droite** : très conservatrice, qui restera au pouvoir pratiquement jusqu'en 1939 avec 2 interruptions cependant, en 1924 **le Cartel des Gauches**, en 1936 **le Front Populaire**. Les ministères se succéderont à un rythme infernal ce qui ne fera qu'affaiblir le pays.

- Sur le plan **Economique**, la situation restera assez favorable jusqu'à la Crise de 1929-30 mais l'inflation est galopante. le Franc sera sauvé par Poincaré en 1926-27 mais il perdra de sa valeur progressivement avec les dévaluations qui suivront. les réparations que l'Allemagne devait nous verser, se réduiront à bien peu de chose, et la France devra se relever seule

- Sur le plan **Local**, la situation a été nettement plus calme et notre commune a fait d'importants efforts de modernisation et de gros investissements pour **l'électrification** en 1923 et pour **l'adduction d'eau** à partir de 1931.

Le dépouillement des délibérations municipales n'a pas été une mince affaire pendant la période où M. Pensé a été secrétaire de Mairie (entre 1921 et 1937) on ne compte pas moins de 918 pages. c'est une des raisons pour laquelle nous avons dû limiter notre chronique à la période 1920-30, l'autre raison étant l'abondance des documents que nous avons retrouvés qui auraient trop surchargés notre chronique. ce sera pour l'an prochain.

Les réunions de conseil étaient fort nombreuses, elles avaient lieu le Dimanche, elles avaient un caractère autant social que municipal. On dévoilait tous les problèmes des "indigents", tous les cas sociaux, toutes les subventions qui pouvaient être accordées ; le bureau d'assistance créé en 1894 faisait des propositions et c'était le conseil municipal qui décidait en fin de compte. On imagine combien les séances devaient être "copieuses" et donnaient matière à rédaction pour M. Pensé.

1920

Martin Roullet est toujours maire. M. Guiny instituteur (secrétaire) réfugié, est reparti en 1918 et M. Girard a repris son poste, et les difficultés entre la municipalité et son secrétariat ne vont faire que croître.

FEVRIER - la loi votée pour vendre le pain à prix réduit est appliquée à La Chapelle, pour les cas suivants (cela concernait 140 personnes dans la commune) :

1 - famille de 3 enfants.
2 - veuve ayant 2 enfants à charge.
3 - reformés de guerre avec au moins 50% d'invalidité.
4 - les vieillards infirmes et incurables.
5 - les enfants assistés et les pupilles de la nation.
6 - les femmes allaitant de jeunes enfants.

La réduction ainsi faite était de 0,40 Fr par kilo, le pain de 1 kilo valait normalement 1,75 Fr.

Valeur de la feuille entière : 6 fr. 20

DEPARTEMENT D'INDRE-&-LOIRE

BONS DE PAIN A PRIX RÉDUIT

Décrets des 3 Février et 10 Mars 1920

Nom et prénoms du titulaire

Adresse

(Tout bon perdu ne sera pas remplacé)

4-21-35798. — Tours, imp. Tourangelle.

1921 — 1	1921 — 2	1921 — 3
DEPARTEMENT D'INDRE-&-LOIRE	DEPARTEMENT D'INDRE-&-LOIRE	DEPARTEMENT D'INDRE-&-LOIRE
Nom de la Commune	*Nom de la Commune*	*Nom de la Commune*
Bon de pain de consommation courante à prix réduit de 2 kgs 800 gr., valable du 21 au 27 Juin 1921.	Bon de pain de consommation courante à prix réduit de 2 kgs 800 gr., valable du 28 Juin au 4 Juillet 1921.	Bon de pain de consommation courante à prix réduit de 2 kgs 800 gr., valable du 5 au 11 Juillet 1921
Valeur du Bon 1 fr. 05	Valeur du Bon 1 fr. 05	Valeur du Bon 1 fr. 05

ère séance - 29 Février - nous avons choisi de commencer par elle pour illustrer l'aspect social de bien des délibérations. On y a en effet examiné :

1 demande d'assistance aux vieillards.
2 demandes d'assistance pour femmes en couches.
3 demandes d'assistance pour familles nombreuses.
1 demande d'assistance médicale gratuite.
1 demande d'assistance pour un incurable.
1 demande d'allocation de 1,25 Fr par jour pour un appelé soutien de famille.
1 prime de cherté de vie par M. Girard (qui lui sera accordée).

5 Août - **Martin Roullet démissionne** en raison de dissenssions continues avec M. Girard et le curé Marcault. le premier adjoint M. Travouillon fera fonction.

15 Août - 3 tours de scrutin sans résultat pour l'élection d'un nouveau maire. Ce ne sera qu'en Janvier 1921 que M. Henri Cathelin acceptera la fonction à la double **condition** du **départ** de **M. Girard** et du **curé Marcault**.

Le 11 Novembre a lieu l'inauguration du monument aux morts au cimetière.

1921

2 Janvier - élection de M. Henri Cathelin au poste de maire.

Juin - le **recensement** communal fait état de **836** habitants (190 bourg - 646 la campagne) soit une perte de 73 personnes par rapport au dernier recensement de 1911. On note la présence de 11 bûcherons Espagnols avec leurs familles ; on ne compte plus que 3 rentiers, mais le nombre d'artisans et commercants augmente : 120 personnes ont plus de 60 ans. le Canton compte 8.773 habitants.

Août - les bons de pain à prix réduit sont supprimés. la traversée du bourg étant dangereuse à cause du tournant. la vitesse des véhicules (sûrement pas bien nombreux) est limitée à 15 kms à l'heure !!

M. le Curé Favoreau (photographié ici avec ses enfants de choeur) devient curé de village.



L' Abbé Favoreau

et M. Pensé et sa soeur entrent en fonction à l'école



M. E PENSE

Melle PENSE



Novembre - première délibération de conseil rédigée par M. PENSE : 14 enfants indigents ont droit à leurs fournitures scolaires gratuites.

1922

Politique générale -

- service militaire ramené à 18 mois,
- création de la coopérative agricole de Touraine,
- mesures draconiennes contre l'avortement et toutes mesures anti-conceptionnelles (fortes amendes aux contrevenants) afin d'enrayer la dénatalité.

Vie locale - comme chaque année les conscrits, après le conseil de révision qui les a déclarés bons pour le service, fêtent joyeusement l'évènement ; pendant un bon mois, invités par les parents des uns et des autres, ils boivent, ripaillent et défilent joyeusement dans le bourg, ornés de leurs petites décorations, au son du clairon et du tambour, une amitié durable s'établira avec ceux de la classe.
Voici la classe 22 dont seul, M. Robert Cathelin est encore vivant.

Classe 1922 de la Chapelle

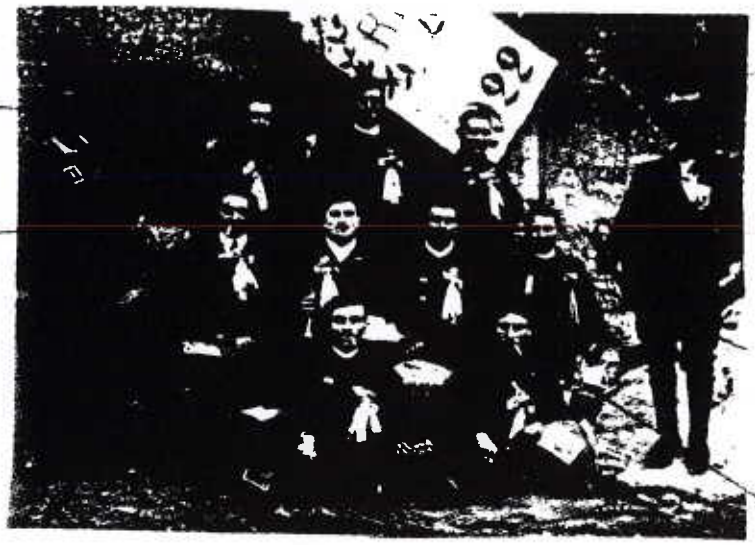

Caradeau A.

Cathelin R.

Travouillon P.

Boireau A.

Bertheau E.

Blanchet A.

Naulet E.

Berleau D.

Baillou A.

Session de Mai - M. Pensé demande pour ses élèves, des tableaux d'histoire naturelle, 1 compendium métrique et 200 Frs pour les livres de prix. Bien d'autres matériels scolaires seront progressivement réclamés par lui. Il ne devait pas y en avoir beaucoup avant son arrivée.

Session d'Octobre - la fête du 11 Novembre devra être dignement célébrée ! On achète pour 100 Frs de lanternes vénitiennes ? Et le banquet dont voici le menu réjouira les participants.

Puisque nous en sommes aux agapes, nous n'avons pas résisté au plaisir de vous donner les menus de 2 repas , de celui de la fête des poilus et celui d'un déjeuner - dîner de mariage de cette année là ! Au prix du filet de boeuf et de la langouste, quelle serait l'addition aujourd'hui !! Ce qui frappe surtout, c'est l'abondance de viandes et de desserts ; il ne faut pas oublier que ces denrées ne figuraient guère à l'ordinaire des repas campagnards, souvent frugaux ; la noce c'était la fête, l'inhabituel et l'on jeûnait "deux jours de devant" pour faire honneur aux plats ! Et notez bien, il y avait du champagne ! Encore une rareté à l'époque par ici - ce n'était peut-être que du Vouvray mousseux !!

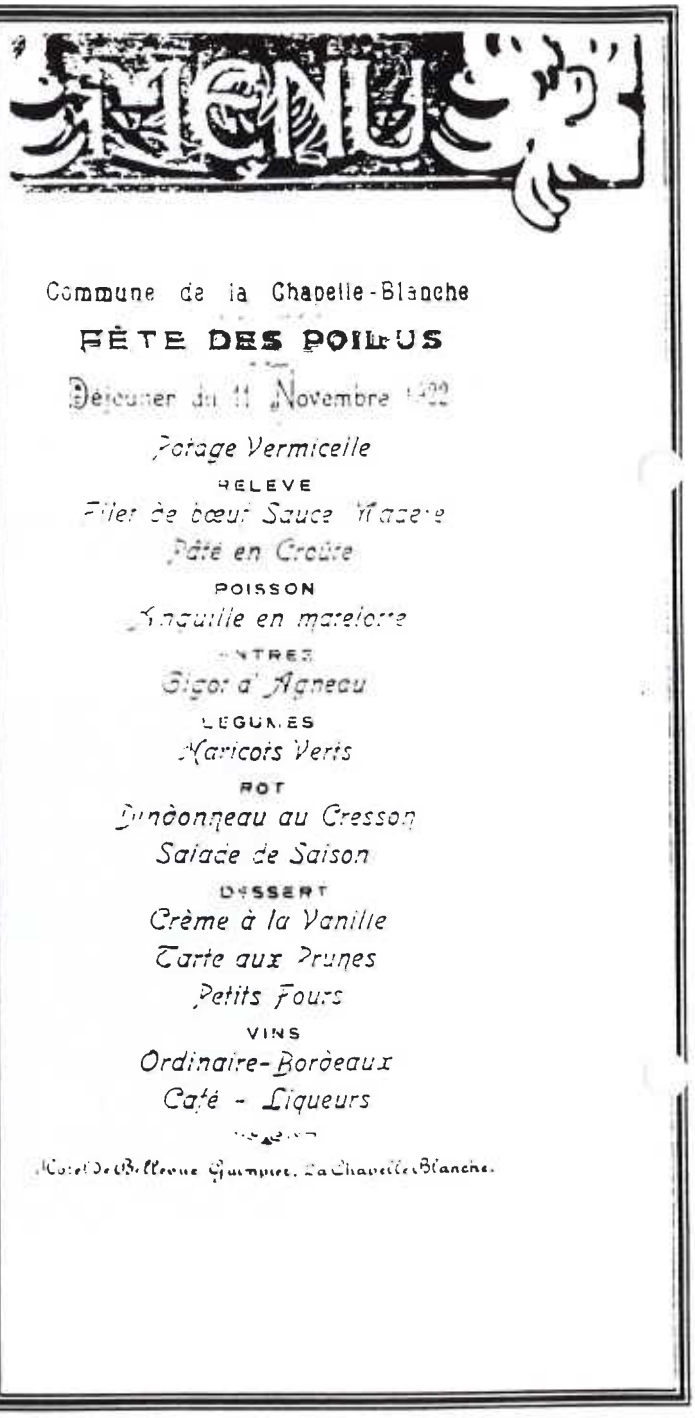
MENU

Commune de la Chapelle-Blanche

FÊTE DES POILUS

Déjeuner du 11 Novembre 1922

Potage Vermicelle

RELEVE

Filet de bœuf Sauce Madère

Pâté en Croûte

POISSON

Anguille en matelote

ENTREE

Gigot d'Agneau

LEGUMES

Haricots Verts

ROT

Dindonneau au Cresson

Salade de Saison

DESSERT

Crème à la Vanille

Tarte aux Prunes

Petits Fours

VINS

Ordinaire-Bordeaux

Café - Liqueurs

Hôtel de Bellevue Guimier, La Chapelle-Blanche.

Menu du 4 juillet 1922 (à la Chapelle, préparé par un traiteur de courcay).

Déjeuner :

-Crevettes roses- artichauds, beurre frais
-Galantine de volaille truffée
-Langouste montée à la russe
-Petits patès de Touraine
-Tête de veau vinaigrette
-Filet de charolais portugaise
-Petits pois
-Poulet de grain truffé
-Coeur de romaine

Dessert

-Moka au chocolat
-Tarte aux abricots
-Ananas au Kirsh
-Fruits

Vins

-Bourgueil 1919
-Vouvray

Café-Liqueurs

Diner

-Velouté de volaille argenté
-Timbale financière
-Poulet sauté chasseur
-Gigot de pré salé cresson
-Haricots verts
-Canneton braisé
-Salade

Desserts

-Savarin pompadour
-Pithiviers aux amandes
-Crème vanille et chocolat
-Biscuits de savoie
-Fruits

Vins

-St Emilion 1919
-Champagne

Café-liqueurs

1923

Politique générale -

- devant la mauvaise volonté Allemande à rembourser la dette de guerre, Poincaré décide avec l'appui des parlementaires et des Belges l'occupation de la Ruhr (contre l'avis Américain et Anglais).
- échec du Putsch d'Hitler en Novembre, il est mis en prison où il écrira Mein Kampf.

Vie locale - intense activité. 23 réunions de conseil dans l'année.

Séance de Mars - aucune opposition ne s'étant manifestée, la commune décide d'étudier un projet d'électrification (ça ne sera pas aussi facile pour l'adduction d'eau), pour cela elle devra participer aux premières dépenses d'établissement représentant les 4/5 de la dépense totale soit 36.000 Frs, avec un prêt du Crédit Foncier à 7.45% remboursable en 30 ans (le budget communal tournait alors aux environs de 40.000 Frs) les tarifs applicables seraient :
.55 Fr le kW/h. pour la lumière, révisable.
.20 Fr le kW/h. pour la force motrice.

L'éclairage du bourg est prévu, et ne devra pas dépasser 1000 heures par an. Aucun éclairage en Juin/Juillet/Août, mais 1224 heures pour les mois de Novembre/Décembre/Janvier. l'achat d'une horloge pour la mise en route automatique de l'éclairage des rues est voté, elle coûtera 460 Frs, il y aura 6 lampes pour l'éclairage du bourg.

1/ route de la gare, face au carrefour de la route de Vou.
2/ sur le pan coupé de la maison Saulquin.
3/ sur le pan coupé de l'hôtel Bellevue.
4/ sur la maison Gentilhomme route de Bouman.
5/ sur le pignon Ouest de l'Eglise.
6/ face à la Mairie sur le poteau de la maison Frédaigne.

l'éclairage sera installé à la Mairie, à l'école de garcons au logement de l'instituteur qui remboursera 6.75 Frs par mois à la commune (c'est M. Lelandu qui était responsable technique des installations électriques dans la commune).

Séance de Juin - pour la célébration du 14 Juillet (le 15), 35 personnes pauvres recevront 3 livres de pain gratuitement (comme exemple le document ci-après).

Voici le programme de la fête :

9h - salves d'artillerie (!!).
10h - à la Mairie, distribution de bons de pain aux pauvres.
14h - distribution des prix aux élèves.
15h30 - rafraîchissements aux enfants.
16h - courses et jeux.
22h - feu d'artifice, suivi du bal.

Voici un exemple de bon de pain distribué à l'occasion du 14 Juillet celui-là date de 1928.

N° 29

PRIX :

BUREAU DE BIENFAISANCE

BON pour un kilogramme de **pain**

à demander chez M Pennaret-A

Boulanger, au nom du Bureau de Bienfaisance qui en acquittera le prix.

Reçu 1 kg de pain
L'Intéressé

Sceau

15 JUIL 1928

L'Ordonnateur.

Mies 400 (24 12-26) Cont 115 C
BLEUP - IMP. ALLAIS

- Décision d'extension d'une ligne téléphonique La Chapelle Sepmes Bossée jusqu'à Ste Maure : le Canton de Ligueil sera relié à celui de Ste Maure la ligne actuelle passant par Montbazon étant saturée.

- C'est cette année là que fut posée à l'église la plaque commémorative des morts de la guerre de 14, où curieusement il n'y figure que 37 noms alors qu'il y eut 45 tués.

1924

Politique générale -

- création de la Chambre d'Agriculture - le président Millerand démissionne remplacé par G. Doumergue - Victoire du Cartel des Gauches aux élections.

Vie locale -

Mai - l'école des filles va à son tour être dotée d'une lampe et 2 nouvelles lampes installées route de Ligueil et route de la gare.

- Joseph Proust recevra 40 Frs pour creuser une tombe d'adulte au cimetière. 10 Frs pour celle d'un enfant . par ailleurs, comme il n'y a pas de corbillard le transport des corps se fait par porteur. en voici les tarifs :

Enfants

Bourg	1 porteur	6 Frs	Campagne	1 porteur	9 Frs
	2 porteurs	12 Frs		2 porteurs	18 Frs

Le porteur principal se réservant de choisir 2 ou 4 porteurs selon les besoins.

Une **caisse des écoles** est créée (en exécution de la loi de 1882 !!) son but est de faciliter la fréquentation scolaire par la distribution de livres, de fournitures, de vêtements et de chaussures aux enfants indigents pendant l'hiver, d'acheter des livres utiles et de procurer des livrets de caisse d'épargne aux plus appliqués.

La municipalité accorde 200 Frs de subvention. elle sera administrée par une commission qui se réunira 3 fois par an sous la présidence du maire ; minimum du versement pour y souscrire 2 Frs.

- Les vacances scolaires débutent le 31 Juillet.

Octobre - le **puits** communal (ce très vieux puits qui date de la création de l'église XIème siècle) est réparé. c'est avec l'église **l'élément le plus ancien de la commune**

- 22 enfants indigents (comme ce mot revient souvent) recevront des fournitures scolaires gratuites.

- 44 personnes ont droit à l'assistance médicale gratuite. mais pour éviter les abus on la limite à 4 billets de visite par an et 50 Frs de médicaments, sauf cas exceptionnels.

- Cette année là, M. Sauloin achète le 1er camion pour faire ses tournées.

1925

Politique générale -

- **Mussolini** devient chef de l'état fasciste en Italie.
- Les Français se retirent de la Ruhr.
- Le Cartel des gauches restera peu au pouvoir, Herriot devra démissionner ; l'inflation est galopante, la situation du Franc est désastreuse.

Vie locale -

Janvier - M. Pensé en qualité de secrétaire de Mairie qui touchait 1900 Frs par an en demande 100 de plus ; le garde champêtre qui touchait 1309 Frs en réclame 700 de plus! mais en échange il devra entretenir :

le chemin du cimetière
celui autour de l'église
celui conduisant chez M. Martinaud
celui de la gare

Mai - élection du maire. **Henri Cathelin maire sortant est réélu** ainsi que son adjoint P. Travouillon.

- pour la 1ère fois nous voyons mentionnée la **création de différentes commissions municipales administratives** :

Commission scolaire	4 membres
Commission des chemins	2 membres
Commission des bâtiments	3 membres
Commission des fêtes	2 membres

+ 1 délégué à la Chambre d'Agriculture et 1 délégué aux Statistiques Agricoles.

Juin - Melle Vallier est porteuse de dépêches et pour cela recoit 600 Frs par an.

- pour stopper la dénatalité inquiétante, une prime de 300 Frs sera versée par enfant à partir du 4ème.

- on compte 2 cantonniers communaux : J. Proust et J. Robin
1 cantonnier vicinal : J. Estique.

- l'entretien des chemins reste un poste budgétaire important, environ le 1/4 du budget.

Novembre -

21 enfants ont droit aux fournitures gratuites.
54 personnes ont droit aux soins médicaux.

- la concession de Jasnin (ancien maire) au cimetière sera transformée en perpétuelle gratuitement en raison de ses loyaux services.

1926

Politique générale -

- La spéculation sur le Franc est dramatique, l'inflation catastrophique, on rappelle Poincaré qui crée un ministère d'union nationale : la stabilisation du Franc et l'équilibre budgétaire seront définitifs en 1928.

- En Septembre l'Allemagne entre à la S.D.N.

Vie locale -

Avril - Henri Cathelin démissionne. Il faudra 3 tours d'élection pour que soit élu Joseph Cathelin.

Mai - cette année là a lieu le recensement : 814 habitants contre 836 en 1921. Le nombre de commerçants et artisans reste très important comme vous pouvez le voir sur l'état ci-contre. Henri Cathelin est encore maire quand cet état est publié. Vous remarquerez la présence de 2 messagers, l'un avec une automobile, l'autre sa voiture à cheval ; Gadin partait de Tours les Mardis, Vendredis, l'autre M. Rosier, les Mercredis et Samedis et leur dépôt à Tours était l'hôtel de la Croix Blanche. marchands en gros et particuliers venaient déposer les colis pour être livrés en cours de route ; les messagers avaient leur terminus à Ligueil au café Liboureau ; le chemin de fer ne transportait plus guère que des produits lourds, engrais, ciment, matériaux de construction, les messagers ravitaillaient les épiciers et les nombreux artisans.

LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN

La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, canton de Ligueil, arrondissement de Loches. On y voit l'ancien château de Grillemont, dont ses seigneurs se distinguèrent dans les guerres des croisades. L'église fut construite en souvenir des événements extraordinaires qui signalèrent dans cette localité le passage des reliques de saint Martin, à leur retour d'Auxerre (*Chronique de Tours et de Limoges*).

La forêt de Saint-Martin, qui couvrait presque toute cette commune, fut abattue en 1561 par le chapitre collégial de Tours pour réparer les dévastations faites par les protestants.

Arrondissement de Loches. — Canton de Ligueil. — 38 kil. de Tours, 18 de Loches et 5 de Ligueil. — 2.830 hect. — 836 habitants. — 267 électeurs. — ✉ — T. — ⇄ Ligueil 5 kil. 500. — 🚌 d'Esvres à Ligueil (ch. de fer départ.) — Assemblée : jour de la Trinité — Feux : 290. — Messagers : Gadin (automobile) (*H. de la Croix-Blanche*, pl. Châteauneuf, 15, Tours, mardi et vendredi, 7 heures) ; Rozier (*Hôtel de la Croix-Blanche*, pl. du Châteauneuf, 15, Tours, mercredi, samedi, 6 heures).

Maire : Cathelin (Henri).
Adjoint : Travouillon (Pierre).
Conseillers municipaux : Baron (François) ; Cathelin (Joseph) ; Cogneau (Paul) ; Dajonneau (Antonine) ; Delalande (Aug.) ; Gironnet (Victor) ; Jouteux (Paul) ; Lecointre (comte Georges) ; Perret (Joseph) ; Roullet (Martin).
Secrétaire de mairie : Pense (Émile).
Curé : Favoreau.
Percepteur : Poisson, à Manthelan.
Instituteur : Pense (Emile).
Institutrice : Pense (Mlle Eugénie).
Chef de gare : Coutelant (Yves).
Facteur-receveur : Vallier.
Facteur rural : Berthault.
Porteuse de dépêches : Vallier (Mlle).
Receveur-buraliste : Neau.
Garde champêtre : Estique (E.).
Afficheur : Estique (E.).
Syndicat agricole : Roullet (M.), *président* ; Jouteux (G.), *secrétaire*.

Engrais (mod.) : Saulquin.
Épiciers-mercs : Chrétien ; Granger ; Gunmper ; Naullet (Yves) ; Saulquin (G.) ; Torchon.
Grains (mod. de) : Saulquin (Gabriel).
Horloger : Sauvé (Yvonne).
Hôteliers : Croue (Andrée), *Hôtel du Commerce* ; Gunmper-Roullet (*Hôtel de Bellevue*).
Huile de noix (mod. de) : Saulquin (Gab...
Journaux (dép.) : Granger ; Lussault ; Saulquin.
Lingère : Dubois (Mme).
Machines agricoles : Gunmper.
Maçons : Arnault ; Saulnier ; Signolet ; Sybilleau.
Marchands forains : Gunmper ; Martineau.
Menuisiers : Desbruères père et fils.
Oeufs (mod. de) : Granger.
Porcs (mod. de) : Vallier (J.), à Cosnier ; Legrand, à Ligueil.
Sabotiers : Lussault ; Rossignol.
Tabac (débit de) : Neau.
Vents (mod. des) : Viou-Michelin, au Verger.

Mutuelle accidents : Delalande (A...), secrétaire-trésorier.
Union Nationale des Combattants : Cathelin (H.), *président* ; Saulquin (G.), *secrétaire*.
Syndicat d'élevage : Cathelin (H.), *président*.

Auberges et débits : Croue (André) ; Gautier (Mme) ; Gunmper-Roullet ; Jouteux (P.) ; Martineau (Ernest).
Bois (mod. de) : Martineau (J. père).
Boucher : Croue (André).
Boulanger : Pennetier.
Bourrelier : Gauthier.
Charpentiers : Berlault ; Martineau (J. fils) ; Ondet.
Charron : Ondet.
Coiffeur : Saulnier.
Cordonniers : Bodier ; Moreau.
Couturières : Berleau (Mlle) ; Bernier (Mlle) ; Charcelay (Mlle) ; Deschère (Mme) ; Léger (Mme) ; Martineau (Mme) ; Saulnier (Mme) ; Sybilleau (Mme).

Téléphone (*abonnés au*) :
Gunmper (21, *Hôtel de Bellevue*.
Viou-Michelin (11, négociant.

PRINCIPAUX HABITANTS

Aussant-Perret, à Cosnier ; Baron (François), Branger-Chardi, à la Folletrie ; Cathelin (...), Cathelin (...), aux Bouveries ; Croue (Stanislas), aux Cottereaux ; Dajonneau-Chevreau ; Delalande, aux Bastonnières ; Delonzière ; Dupont, à Bellevue ; Dupont (Honoré), engraisseur, ✆ de Grillemont ; Gabriel, à la Mercerie-Neuve ; Gabriel (Yves), à la Grillemont ; Gallier (Victor) ; Gangneux (Yves), Gangneux-Bal ; Gautier ; Gauthier-Delalande ; Jouteux (Rémi) ; Leclaire (Yves) ; comte Lecointre (...), ✆ de Grillemont ; Naullet-Verna (Yves) ; Perret (Joseph) ; Proust, à la Besnardière ; Roche (...), au Bourg ; Rocher-Garivet ; Rocher-Proust ; Roullet-Martin, au Bourg ; Roy-Bondeau (Yves), à la Petite-Croix ; Sauvé (Baptiste), à la Place ; Sauvé (Théod.), à la Place ; Travouillon-Gallier, à l'Aubeta ; Viou-Hou..., à Cosnier ; Viou-Michelin, au Verger.

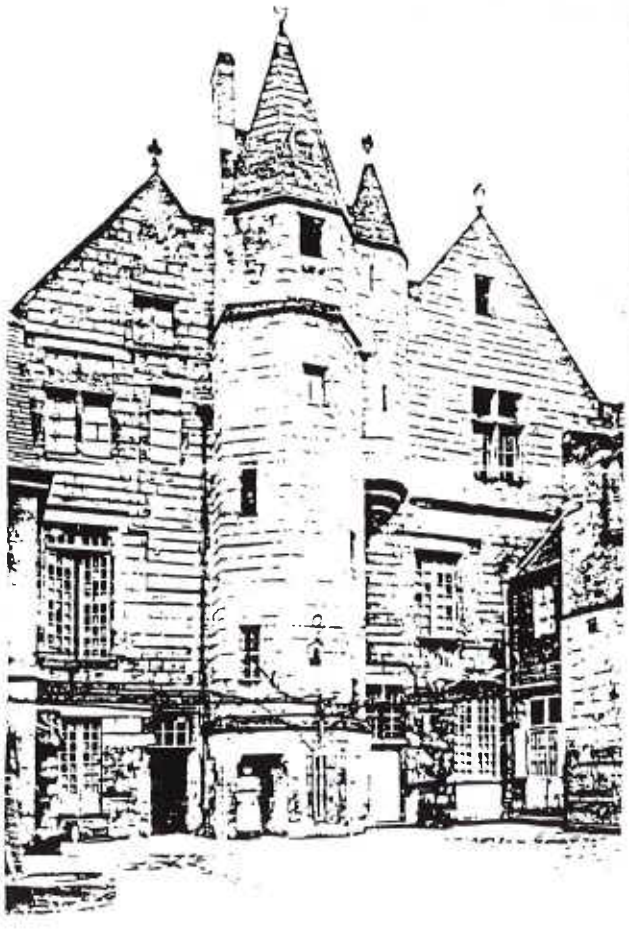

TOURS - Hôtel de la Croix Blanche



Août - une souscription a été faite (7430 Frs) pour la création d'un **corps de sapeurs pompiers** ; la commune s'engageait de son côté à faire face aux dépenses suivantes pendant 15 ans :

- Tenue de feu pour les pompiers et achat de tambours et de clairons ;
- Paiement d'un local servant aux réunions.
- Frais de registres et de bureau.

Ce corps comprendra 17 hommes :

13 pompiers.
1 caporal.
1 caporal fourrier.
1 caporal sous officier.
1 officier.

Les sapeurs pompiers de Ligueil qui sont intervenus dans de récents incendies de la commune recevront 200 Frs ceux de Manthelan 50 Frs.

Il y aura lieu d'acheter pour 3.000 Frs une pompe aspirante refoulante, et c'est M. Romac, tailleur à Ligueil, qui fournira la totalité de l'équipement vestimentaire y compris les képis pour la somme de 4.748 Francs.

Si il y a peu d'automobiles, les accidents sont tout de même relativement nombreux. 5.702 accidents de la circulation ont fait 5.875 victimes dont 1.821 conducteurs, beaucoup par l'éblouissement des phares, et le manque de rétroviseurs pour les camions (ils vont devenir obligatoires).

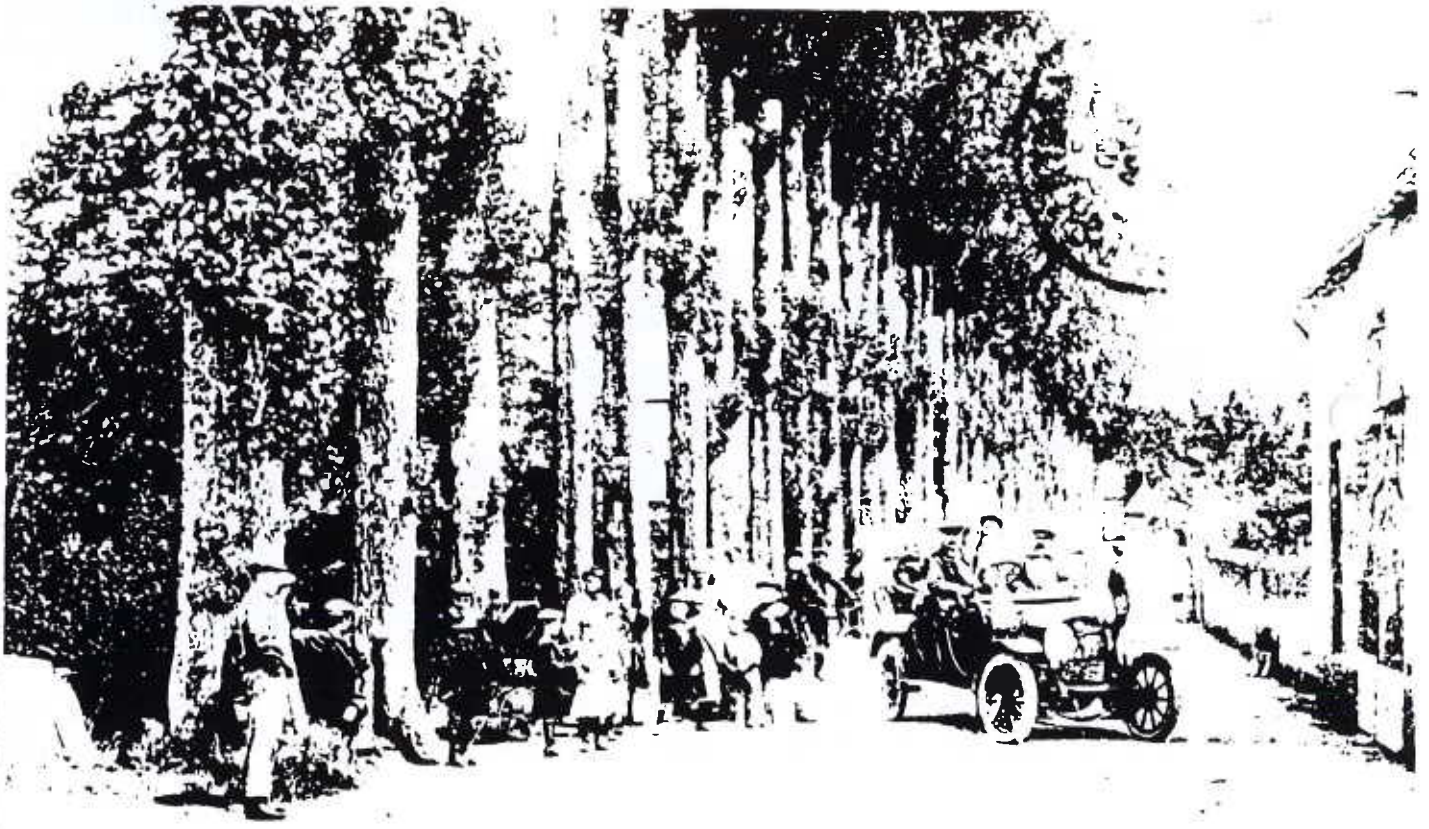

Collection Benjamin Imagé

L'arrivée d'un véhicule automobile constituait un réel événement que la carte postale se devait d'immortaliser afin que petits et grands puissent dire [illegible] Torpedo quatre places Rolland-Pilain sur châssis 20-30 HP quatre cylindres, à Savigne-sur-Lathan

1927

Politique générale -

- **Mars - la France évacue la Sarre.**
- **Le service militaire est ramené à 12 mois.**

Vie locale -

Janvier - un rechargement des routes avec bitumage doit être fait dans le bourg de Ligueil et de Manthelan, à La Chapelle, et au Louroux, seul un rechargement est prévu, c'est injuste ; le maire demande à ce que le bitumage soit fait dans les 4 communes en répartissant équitablement les crédits du Conseil Général. Le bourg de La Chapelle a 250 m de long, celui de Manthelan 500 m, celui de Ligueil 1 km, on ferait participer les communes intéressées proportionnellement aux distances.

Février - depuis le 28 Juillet 1918 où la commune de La Chapelle Blanche s'est vue adjoindre la mention St Martin, les postes acheminent correctement le courrier mais la C.F.O. achemine trop souvent les colis à St Martin le Beau. Il faut envoyer un rectificatif aux chemins de fer.

Avril - subvention de 200 Frs pour l'année aux sapeurs pompiers.
- Il convient d'acheter 10 m3 de falun pour mettre au cimetière qui n'en n'a pas reçu depuis son transfert !!

Mai - pour la célébration du 14 Juillet (qui aura lieu le 17) on fera distribuer 57 bons de pain de 1 kg.

- La mairie va se doter d'un tapis pour sa table et d'un placard.

- Il est proposé une taxe de 2 Frs par ha de chasse gardée.

Juin - M. Lecointre proteste contre cette taxe, car l'ha de chasse ne se loue que 5 Frs alors qu'en Sologne il est de 50 à 100 Frs. une réclamation sera transmise au Préfet.

1928

Politique générale -

- Stabilisation officielle du Franc par Poincaré, ce Franc Poincaré est inférieur des 4/5 au Franc germinal qui avait cours depuis 1804, c'est en fait une dévaluation mais elle a stoppé l'inflation galopante ; le budget est en équilibre, mais des impôts nouveaux ont été créés.

- Année de la Loi Loucheur, 7 Juillet, qui permet la construction de logements ou pavillons à bon marché, prêts à 2% à long terme, exonération d'impôts. Beaucoup de pavillons autour de Paris et des grandes villes seront construits grâce à elle.

Vie locale -

Janvier - un hangar pour la pompe à incendie sera construit moyennant 1500 Frs.

- M. Pensé continue à équiper ses classes ! Il achète des rideaux neufs pour l'école de garçons, des essuie-pieds !! Et 36 encriers. Ce sera d'ailleurs la salle de classe des garçons qui sera utilisée dorénavant comme bureau de vote, la salle de mairie étant trop exiguë et cela causait trop de déménagements.

Mars - la consultation médicale pour les indigents est fixée à 8 Frs et 10 Frs au domicile. 20 Frs minimum pour la journée d'hôpital.
Les médecins de Ligueil sont Messieurs Galimant, Voisin et Decourt.
Les pharmaciens Messieurs Bigeault et Joulia.

Novembre - pour la fête du 11 Novembre 200 Frs dont 170 Frs pour le bal et 30 Frs pour le vin d'honneur des pompiers. Sont votés

- Bail de la poste, début d'une polémique qui ne va se régler que 3 ans plus tard. M. Gautier propriétaire du local (actuelle maison de M. et Mme Michaud) veut bien renouveler le bail mais il demande 1800 Frs par an ! L'inspecteur des postes ne peut en donner que 350 Frs, la part de la commune passerait de 250 à 1450 Frs, pour l'instant acceptation de principe, les choses nous allons le voir ne se règleront pas aussi facilement.

- La redevance des chasses gardées prévue à 2 Frs l'ha est finalement ramenée à 0,21 Frs.

- La gare sera électrifiée ce qui coûtera 450 Frs à la commune.

1929

Politique générale - Année fertile en évènements.

- En Août, la France s'engage à évacuer le reste de la Rhénanie, ce qui nous enlève tous les moyens d'obliger l'Allemagne à rembourser sa dette.

- En Novembre, c'est le grand krach à la bourse de New-York qui ruinera de nombreux américains mais aura des répercussions dramatiques sur l'économie Européenne aussi.

- Un projet de défense continue de la Lorraine à Belfort est proposée par le ministre de la guerre Maginot. Cette fameuse ligne Maginot était certes infranchissable, mais les Allemands n'essaieront même pas de la prendre... ils la contourneront ; ils auront eu tout loisir d'étudier ce type de fortification puisqu'un ingénieur Francais avait construit, sur son modèle, une ligne fortifiée à la frontière Tchécoslovaque, qui tombera entre leurs mains ... 1938.

- En 1929 - 23.000 communes (les bourgs principalement) sont électrifiées, il y a 1 million de voitures automobiles (et 7 millions de vélos).

On sort 250.000 voitures par an.

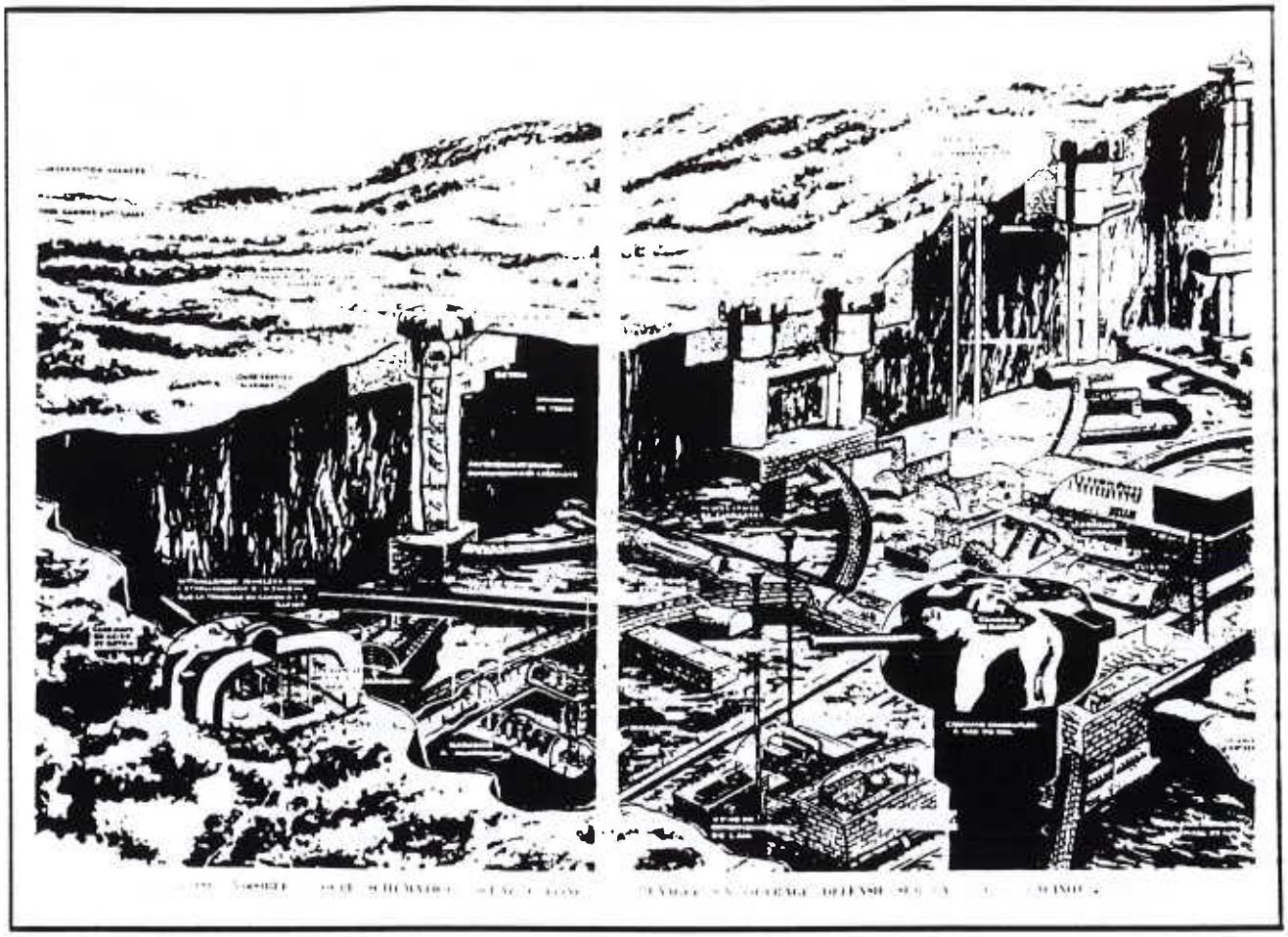

La ligne Maginot

1920 : le Conseil supérieur de la guerre décide de mettre à l'étude la protection militaire des frontières de l'Est.
1925-1926 : constitution d'une commission de défense des frontières, présidée par le général Guillaumat.
Uun premier projet de fortifications est présenté en novembre 1926. Il n'implique que la défense de trois points : en Lorraine (Longwy, Thionville, Metz), en Alsace (des Vosges au Rhin), devant Belfort. On vient alors de signer une alliance militaire avec la Belgique. Le projet adopté le 17 janvier 1929 prévoit l'installation d'un front continu, avec tranchées et ouvrages bétonnés, de la Lorraine à Belfort. L'ensemble est adopté par la loi de finances du 14 janvier 1930. Maginot fait voter 2,9 milliards de crédits, soit environ 330 milliards 1965. On prévoit quatre ans de travaux, mais, en 1940, les travaux sont loin d'être achevés et présentent deux graves inconvénients : pas de défense antiaérienne et pas d'arrières aménagés.
En 1940, les fortifications se présentent de la manière suivante : en première ligne, à la frontière, des "maisons fortes" avec des gardes mobiles en mission permanente d'observation, qui disposent de commandes électriques pour faire immédiatement sauter, en cas d'alerte, les ponts et les routes. A trois kilomètres vers l'arrière, les avant-postes, petits ouvrages en béton avec canons et mitrailleuses, placés pour interdire les routes.
A l'arrière, la position de résistance : d'abord des rails de chemin de fer enfoncés dans le sol et entourés de barbelés sur une profondeur de 6 mètres avec mines antichars. L'ensemble est balayé par le tir des canons et des mitrailleuses de casemates blindées et bétonnées à trois étages, enterrées dans le sol. Il y a 20 à 35 hommes par casemate.
Entre les casemates, de loin en loin, de gros ouvrages de 15 à 18 blocs, avec 1.200 hommes de garnison et trois mois de vivres et munitions. Chaque bloc est relié aux autres par des galeries bétonnées. Ils disposent d'une artillerie considérable. Ils ont des centrales électriques, des réservoirs à eau, des citernes à mazout, des groupes de ventilateurs, des portes étanches à fermeture automatique. A l'arrière, les casernes, à trente mètres sous terre. **Les Allemands ne tenteront pas de percer la ligne Maginot ; ils savent qu'elle est infranchissable. En effet, ils ont eu tout loisir d'étudier ce type de fortifications car les ingénieurs français avaient construit sur son modèle une ligne fortifiée sur la frontière tchécoslovaque, qui était tombée intacte entre les mains de la Wehrmacht en 1938.**

Vie locale - cette année là, nous a raconté M. Meunier, il y eut le **pire des hivers** qui avait connus à la Chapelle : il avait débuté le 9 Février la veille de Carnaval, le thermomètre est descendu en dessous de -20° et "ça" a duré 15 jours, 3 semaines, tout avait gelé, les vignes, les arbres, les provisions dans les maisons, il y a eu en plus de très fortes chutes de neige, 3 m dans certains endroits, en Avril elle n'était pas encore toute fondue ; 2 mois entiers sous la neige, mais il y eut quand même de belles récoltes et du bon vin.

Mai - difficile élection d'un maire, après 3 tours de scrutin. C'est finalement **François Baron** qui est élu et Joseph Cathelin adjoint.

- Nomination aussi des différentes commissions et en plus création d'une **commission des fêtes** dont font partie, le maire, l'adjoint, 3 délégués du conseil et, le sous-lieutenant des pompiers, ainsi que 4 membres, non conseillers :

Honoré Gallier,
Gabriel Sauloquin
Joseph Gaultier
Eugène Gallier,

elle sera chargée d'organiser les fêtes, les réjouissances, les soirées récréatives, le cinéma ! Et les cavalcades.

Juin - rechargement et goudronnage du bourg : coût 1500 Frs.

- 58 bons de pain de 1 kg seront distribués pour le 14 Juillet.

- Grande fête à la Chapelle le 28 Juillet, la pompe à incendie sera inaugurée lors de **l'inspection cantonale** des sapeurs pompiers ; y seront invités, le conseiller général, le député, les maires de Vou, Louans, Ligueil, Manthelan ; la musique de Ligueil viendra "rehausser" la cérémonie, le vin d'honneur sera servi chez Joseph Gaultier, il y aura remise de décorations, banquet chez Guimpier et une retraite aux flambeaux ! Le tout coûtera 3.000 Frs à la commune ! En 1927, le 30 Mai avait paru au Journal Officiel, la création de la Société de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

- M. Pensé est nommé secrétaire de la commission des fêtes, car il est appelé à prendre une part active dans toutes les fêtes et "à nous donner un très fort appui par son autorité, sa compétence et son dévouement", il se dépensera effectivement sans compter dans l'organisation des cavalcades, en particulier, comme nous le verrons l'an prochain.

- On commence à parler d'un projet **d'adduction d'eau** dans la commune ! Ça ne se passera pas aussi facilement que l'électrification !! (qui se poursuit dans les écarts). On a bien voulu nous prêter les comptes-rendus parus en Décembre et Janvier dans le journal le Lochois, puis le Réveil Lochois : une belle polémique entre les défenseurs du projet et un certain M. Jean Celon (un faux nom) : ce dernier dit "qu'il préfère "peloutouner" de la ficelle pour tirer son eau plutôt que d'endetter de 150.000 Frs la commune ; il y a une douzaine de puits dans la commune, profonds de 30 à 35 m ! Pour 50 maisons du bourg, faire une pareille dépense, ce sera encore le malheureux qui paiera pour le riche ! Pour l'instant, on a de l'eau pour rien, après faudra la payer ; moi, comme tous ceux qui ont gagné leur vie en "fatiguant", je ne veux pas payer pour ceux qui n'ont jamais peiné".

- Bien entendu, les partisans de l'adduction répondent par un article sur ce même journal (preuve qu'on les lisait) : "puisque le gouvernement distribue des subventions sur les jeux et les paris des courses, pourquoi ne pas en profiter. L'adduction d'eau c'est le progrès ; vous prenez les gens du bourg pour des paresseux ! Mais vous-même vous vous êtes bien acheté une faucheuse, une faneuse ; vous auriez aussi bien pu continuer à faucher à la faux, vous avez bien payé pour avoir le progrès". A quoi réplique notre J. Celon " Mais moi j'ai pas eu besoin de subventions et je n'ai jamais pleuré "aux pieds" de la commune pour obtenir un secours d'indigent ! Et puis voudriez-vous être un second Mussolini (preuve aussi qu'on était au courant de la politique) pour imposer votre férule sur nos braves campagnards ! Après cet échange "d'aimables propos", le journal réplique que son rôle ne consiste pas à dissocier les bourgs des campagnes qui forment la grande famille rurale ; on en restera là des échanges journalistiques, mais l'atmosphère reste tendue au sein du conseil municipal !

Novembre - M. Lecointre est chargé de la commission de l'eau. On souhaite que celle-ci provienne des Fontaines Blanches.

- Nous avons dénombré cette année là **162** rubriques dans les délibérations municipales, tout était scrupuleusement consigné par l'infatigable M. Pensé ; heureusement que son écriture était plus facile que celle de Marchadu en 1800.

1930

On note un développement important de la radio : Le Poste parisien et Radio-Cité, les journaux deviennent aussi plus nombreux : Le Petit Parisien, Le Matin, Le Petit Journal, l'Echo de Paris et les quotidiens du soir ont un fort tirage à Paris surtout : Paris Soir, l'Intransigeant, Le Temps.

Vie locale -

Le conflit à propos du bureau de Postes devient de plus en plus aigu ; dans une lettre adressée au Préfet par le Directeur des Postes, on lit ceci : "M. Gaultier propriétaire du local a soulevé successivement de nouvelles objections et demande la suppression de diverses clauses habituelles dans les baux mais à titre exceptionnel et pour faire preuve de conciliation, satisfaction lui avait été donnée ; un projet de bail, copie exacte de la minute soumise à l'examen du propriétaire, celui-ci a refusé de signer et a indiqué qu'il ne pouvait plus s'occuper de cette affaire et l'avait remise aux mains d'un avoué de Loches. Il fallait donc en toute hâte trouver un local pour loger le bureau puisqu'il fallait libérer les lieux pour le 24 Juin. L'actuel bureau de Postes qui avait servi à Marcault de presbytère jusqu'en 1905 (séparation de l'Eglise et de l'Etat) comportait 2 logements appelés sur les registres de délibération, presbytère Nord et Sud, celui qui avait occupé la partie Nord étant parti (M. Robin), restait la partie Sud louée au garde-chamêtre M. Estique ; ce dernier accepta de signer un nouveau bail pour occuper la partie Nord, libérant ainsi la partie Sud qui permettrait moyennant d'importants travaux (8.000 Frs) d'y loger le bureau et le facteur-receveur M. Vallier.

La procédure d'expulsion de l'ancien local donna lieu à un **procès** et le maire dut aller régler le problème à Tours et verser 261 Frs à l'avoué de Loches. (A titre de rappel, le Curé Marcault à partir de 1907 avait occupé un petit local situé à côté de la maison Martinaud jusqu'en 1921, date à laquelle l'Abbé Favoreau prit possession de l'ancienne école libre pour en faire le presbytère très récemment converti en locaux d'habitation).

Juin - M. l'Inspecteur de l'enseignement primaire demande à la municipalité de faire un effort pour créer une cantine scolaire ! Les parents n'en reconnaissent pas l'urgente nécessité !! Elle ne sera créée qu'en 1936 !

- 53 bons de pain de 1 Kg seront distribués pour le 14 Juillet, et il est également décidé d'acheter des drapeaux (2 moyens 75 Frs! et un grand à 105 Frs! Afin de renausser l'éclat de la célébration, on va inviter la musique de Liguell à un banquet (25 musiciens à 12 Frs) ainsi que les sapeurs pompiers.

Le projet d'adduction d'eau suit son cours. le Parf Mutuel n'accordera la subvention de 50% que si la captation de l'eau se fait à partir des Fontaines Blanches. C'est l'ingénieur vicinal Dalbret et le professeur de géologie Paul Lemoine qui ont établi un projet présenté au conseil par M. G. Lecointre. Le cout total serait de 250000 Frs. la subvention du parf mutuel se monterait à 125.000 Frs. la différence pourrait être couverte par une avance de l'Etat avec intérêts remboursables en 25 ans. ce qui entrainerait un remboursement annuel de 7118 Frs. Rapport et projet sont adoptés par 8 voix contre une.

Décembre - Nouveauté, l'**Assistance Médicale** dont bénéficient cette année là 50 personnes n'est plus gratuite sauf quelques très malheureux. Il faudra qu'ils versent en moyenne 50% des honoraires médicaux. N'oublions pas que l'ensemble des frais d'assistance représentait une lourde charge pour la commune sur le budget de cette année là qui était de 86.536 Frs. si l'entretien des chemins vicinaux et ruraux se montait à 25.000 Frs. les salaires des employés communaux à 10948 Frs. les dépenses d'assistance se montaient à 9823 Frs.

- M. Pensé demande une augmentation de 1000 Frs par an, 3500 Frs au lieu de 2.500 Frs, mais il fait remarquer qu'il aurait déjà du gagner 2750 Frs depuis 1925 ce sera une juste compensation. Par ailleurs, il demande à ce qu'une porte soit ouverte entre les 2 classes afin que l'institutrice sa femme et non plus sa soeur ou l'instituteur puisse surveiller les élèves si l'un ou l'autre est absent car on ne peut loger 94 élèves dans une même salle de classe.

******

Nous reprendrons donc dan prochain la suite de notre chronique pour laquelle nous l'avons dit, nous possèdons beaucoup de documents surtout concernant les cavalcades et les manifestations religieuses. en voici 3 qui datent des années 20 à 30



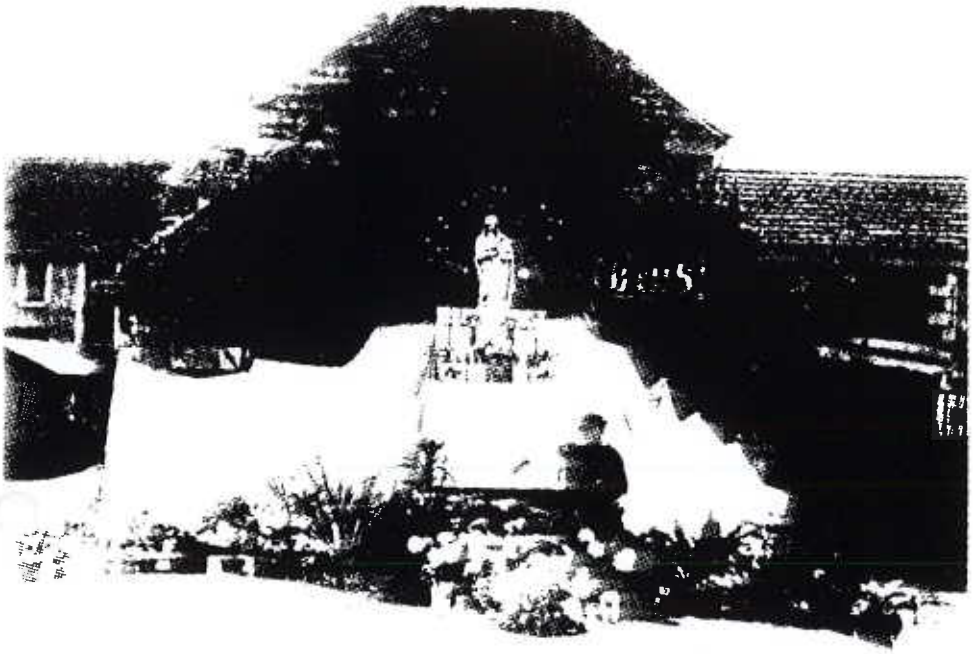

Un reposoir édifié par Mme Croué non loin de sa maison à l'occasion de la Fête Dieu

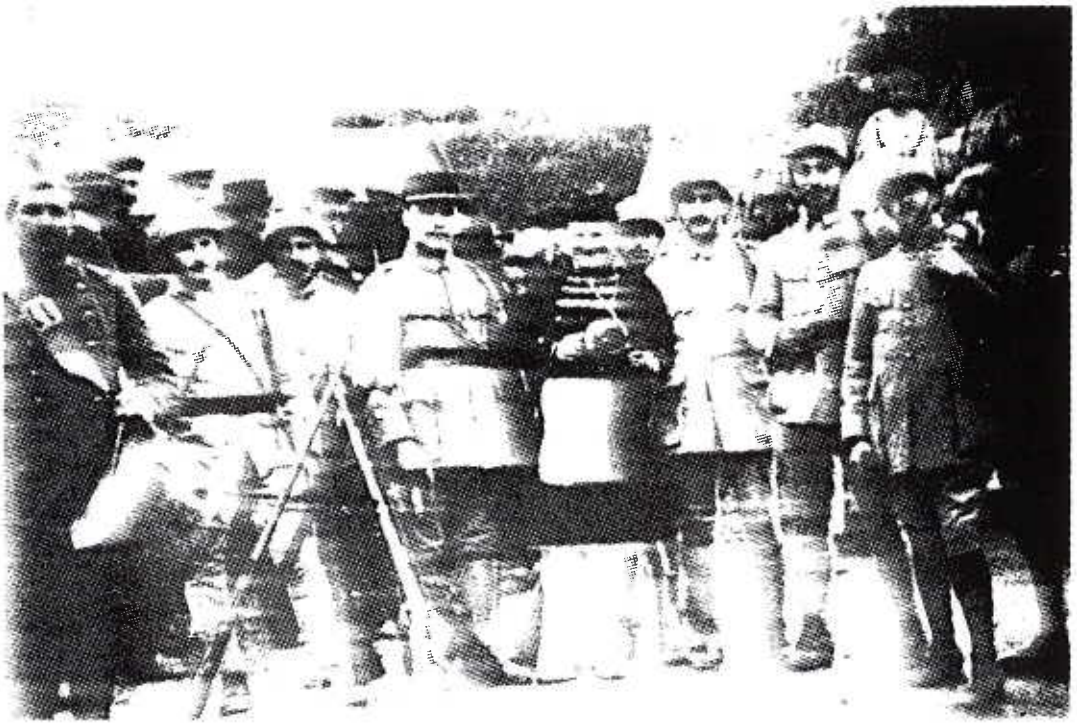

Une photo d'une 1ère cavalcade qui eut lieu juste après la guerre en 1921, il faudra attendre 1931 pour que les cavalcades deviennent annuelles et importantes.

LA CHAPELLE ET SON PASSE
1931 - 1939

Pour notre **dernière chronique** de l'histoire Chapelloise, nous avons fait une plus large place à la politique générale en raison de la gravité de la situation.

POLITIQUE GENERALE :

Années fertiles en évènements qui mènent inéluctablement à la guerre (ce que tout le monde espérait être impossible). La France reste à la remorque de l'Angleterre, l'Allemagne redresse la tête, réarme et se donne un chef fanatique Hitler, en Russie le pouvoir de Staline, à partir de 1933 va aller en grandissant, et, par des procès retentissants, des déportations, des exécutions sommaires, le pays entier va vivre sous sa domination, quant aux Etats-Unis après la crise des années 29-30, ils vont devenir une très grande puissance agricole et mondiale.

La politique intérieure de la France continue a être agitée par des crises ministérielles quasi permanentes.

Notre agriculture reste archaïque (la France n'a pas son auto-suffisance alimentaire). Les rendements restent faibles (15 à 20 quintaux l'hectare maximum) le blé qui valait 117 Frs le quintal en 1929 n'en vaut plus que 74 en 1935... le blé Américain revient à 13 Frs, le vin Algérien, la viande congelée venant d'Argentine, font une concurrence dramatique à nos paysans. Agriculteurs, éleveurs, viticulteurs sont touchés de plein fouet.

1931

VIE LOCALE :

Cette année là, **l'Entreprise DESTRUEL** crée un service de cars Ligueil - Tours qui transportent non seulement des voyageurs mais aussi des colis peu encombrants pour les commerçants (ruinant ainsi les messagers). Par ailleurs, ce service dessert les écarts et va directement jusqu'à Tours (sans changement à Esvres comme par le train).



JANVIER :

Monsieur PENSE demande deux longues tables à tréteaux pour permettre aux nombreux enfants mangeant à l'école de prendre leurs repas dans des conditions moins inconfortables (il s'agit toujours de casse-croûte froids apportés dans les musettes), la municipalité refuse.

MARS :

Recensement - 803 habitants (contre 814 en 1920). Pour la première fois dans l'ensemble de la France, **la population des villes dépasse celle des campagnes.**

A la Mi-Carême, première grande célébration **d'une calvacade**, le clou en était le **char de l'eau** (dont l'installation était en projet). Voici le commentaire d'un "spectateur émerveillé" : " Svelte, tel un papillon, qui en composait le centre, on pouvait voir une reine de toute beauté, sans oublier les demoiselles d'honneur ! avec leurs costumes rares

et leurs diadèmes si beaux, l'on se trouvait transporté au Royaume des fées !!

A signaler pour complèter l'ornementation de ce char, on pouvait voir les pruniers refleuris (en hiver) de la légende de Saint Martin".

MAI :

L'électrification des écarts se poursuit en association avec les communes de Ligueil - Bournan - Vou - Mouzay. Pour le cinquantenaire de la création des écoles publiques, la municipalité vote 20 Frs de subvention.

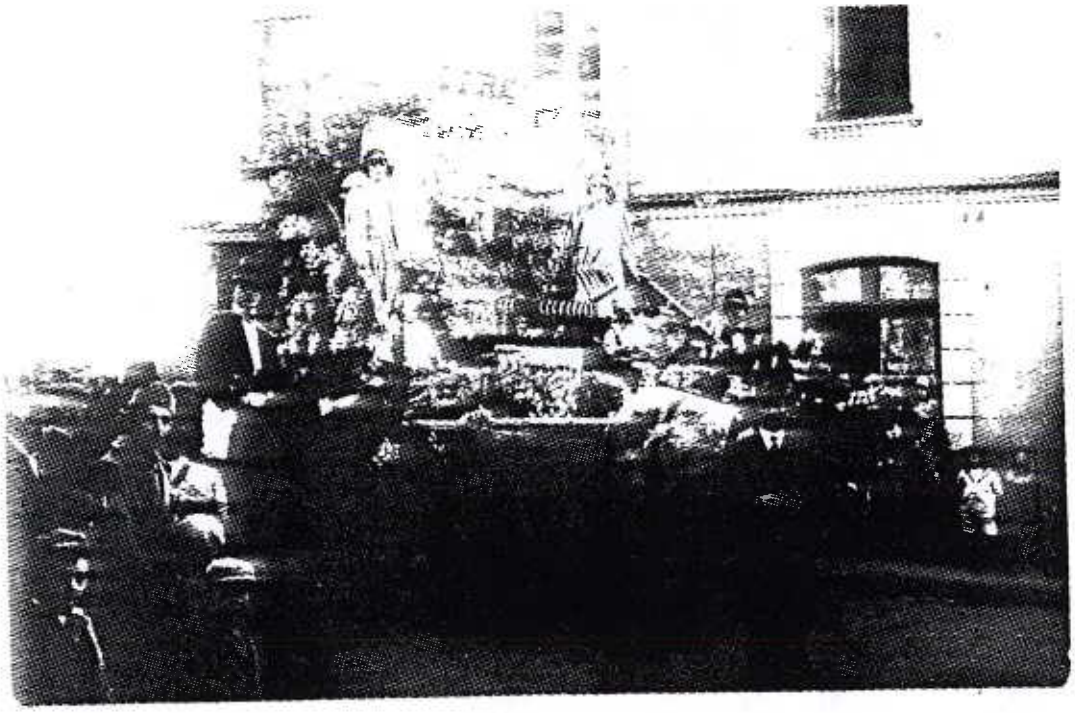

Le Char de l'Eau

JUILLET :

Dans le décompte du Budget on constate que **les prestations en nature** pour payer les taxes vicinales sont toujours en vigueur pour ceux qui choisissent ce mode de paiement (par 3 journées de travail), cela représente 24.536 Francs cette année là ; on paie la pierre extraite à raison de 52 Frs le m3.

La **création** d'une **3ème classe** (classe préparatoire mixte) va être mise à l'étude, car il y a 122 élèves inscrits en moyenne. (Il y a deux rentrées, l'une à Pâques, l'autre en Octobre). A plusieurs reprises, Monsieur et Madame PENSE (Madame PENSE épousée en 1928 ou 29 ? ayant remplacé Mademoiselle PENSE) ont demandé cette création devant l'afflux des petits écoliers, mais la mixité prévue dans ce cours préparatoire soulève beaucoup de réticences chez certains parents.

Adduction d'eau : La commission de répartition des fonds de Paris-Mutuel accorde 64% des 250.000 Frs nécessaires à l'adduction d'eau (soit 160.000 Frs) la différence (90.000 Frs) devra être obtenue par un prêt d'Etat remboursable en 25 ans.

NOVEMBRE :

Agrandissement du cimetière : Il est mal entretenu, des pierre tombales et des ordures traînent dans les allées . Trois nettoyages par an sont indispensables (Rameaux - Juillet - Toussaint). Pour agrandir le cimetière, l'achat d'un terrain supplémentaire à Monsieur Gallier Proust coûtera 1917.30 Frs (18 ares 26) à la commune, des travaux seront à prévoir en plus, il faudra donc solliciter une subvention sur les fonds des Jeux !!

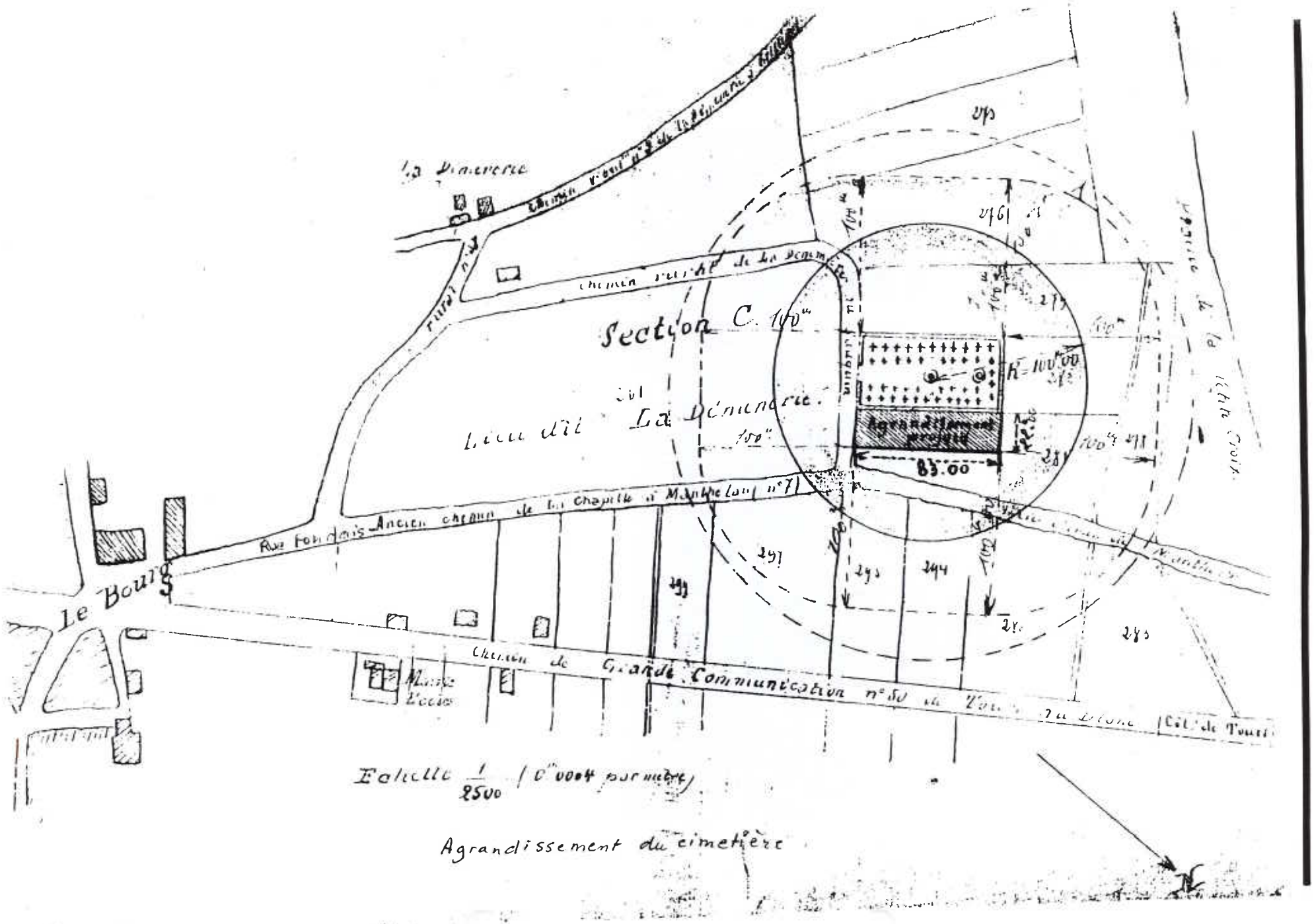
La Dimenerie
Chemin rural de la Dimenerie
Section C. 100m
Lieu dit La Dimenerie
Agrandissement projeté
83.00
Rue Fondois Ancien chemin de la Chapelle à Manthelan (n°7)
Le Bourg
Chemin de Grande Communication n°50
Echelle 1/2500 (0m0004 par mètre)
Agrandissement du cimetière

1932

POLITIQUE GENERALE :

L'Allemagne est au bord du gouffre, 12 **millions de chômeurs, elle est incapable de rembourser sa dette à la France.**

- *Assassinat de Paul DOUMER* Président de la République, remplacé par Albert LEBRUN.

- Pour les élections législatives du mois de Mai, on utilise pour la première fois la T.S.F. pour la campagne électorale ; *la gauche revient au pouvoir* par 324 sièges contre 259, mais son autorité est très contestée, les vieilles ligues antiparlementaires relèvent le tête : le mouvement des Croix de Feu avec le Cl. de la Roque et les Camelots du Roi, d'extrême droite prennent de l'importance.

VIE LOCALE :

FEVRIER :

Pour **l'adduction d'eau,** les Chapellois font une souscription de 29.300 Frs, cette somme servira de recette provisoire. Les 250.000 Frs de travaux d'ensemble se répartissent comme suit :

- Pompage et refoulement par Eolienne	60.000 Frs
- Réservoir en béton	46.000 Frs
- Canalisations, fontainerie, robinetterie	124.000 Frs
- Puits de pompage	20.000 Frs

Agrandissement du cimetière :

- Total des frais d'achat du terrain	2.500 Frs
- Devis d'agrandissement	30.000 Frs
- Frais de géologue Expert	300 Frs
TOTAL	**32.800 Frs**

Construction de la 3ème classe :

Monsieur RIGAUD, architecte à Loches, est chargé d'établir les devis, en attendant Monsieur PENSE propose de faire fonctionner cette 3ème classe dans la Salle de Mairie, et cette dernière sera provisoirement installée dans sa chambre. C'est Mademoiselle PUET qui fut nommée institutrice de cette 3ème classe, elle occupa la partie Nord du Presbytère récemment libérée par Monsieur ESTIQUE qui a donné sa démission de Garde-Champêtre. Avec l'achat de terrain à Honoré GALLIER et les travaux d'aménagement nécessaires, cette 3ème classe reviendra à 84.037 Frs.

Comme on le voit, les frais engagés par la commune sont très importants :

- Eau	250.000 Frs
- Cimetière	32.800 Frs
- Ecole	84.037 Frs

MARS :

Calvacade le 6 Mars : En tête du programme ci-après, on remarque que "malgré les bruits pessimistes, la population se considère en paix complète". On est informé par les journaux et les premiers postes de T.S.F. des dangers qui pèsent sur le pays.

MAI :

Elections législatives: Paul BERNIER, Maire de Mouzay fut réélu. La gauche devient majoritaire comme nous l'avons déjà indiqué.

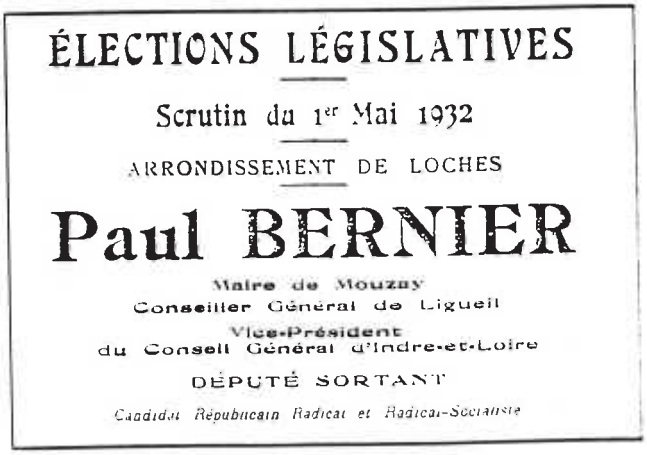
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 1er Mai 1932

ARRONDISSEMENT DE LOCHES

Paul BERNIER

Maire de Mouzay
Conseiller Général de Ligueil
Vice-Président
du Conseil Général d'Indre-et-Loire

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat Républicain Radical et Radical-Socialiste

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Malgré les bruits pessimistes, la population se considère comme en paix complète et fête cette ère tant désirée.
Aussi le thème se résume en ces mots, qui sont le symbole de la Commune :

UNION — PAIX — TRAVAIL

6 Mars 1932

Cortège

CAVALIERS. - Un certain nombre de Cavaliers ouvrent le Cortège. Ils sont fiers de précéder un défilé où la Paix et l'Union règnent en maîtresses.

CHAR DE LA MUSIQUE. - La Musique, dit-on, apaise les esprits et les captive, leur faisant oublier leurs pensées égoïstes. Elle les exhorte à s'aimer et à s'entr'aider.

CHAR DE LA PAIX. - *" Pour la Paix et dans la Paix ".*
La Paix, dominant le monde, montre l'avènement d'un temps qu'on pourrait désirer bien proche. Elle est d'ailleurs entourée de ses deux principaux artisans : Briand et Léon Bourgeois. Près d'eux, heureux de vivre, sont les deux symboles du Travail :
Le Forgeron, qui fournit les outils nécessaires au travail.
Le Cultivateur, dont la faux fournira la semence nourricière à l'humanité.

CHAR DE LA COMMUNE. - *" On travaille pour la Paix "*
Sous la protection de la *Commune*, le Conseil reçoit les réclamations de ses administrés : Vieillards, Poilus, Soldats, etc. Ils demandent que la Paix subsiste malgré les nuages qui obscurcissent l'horizon.

CHAR DES ENFANTS. - *" L'Espérance dans la Paix ".*
Avec espoir et tranquillité dans l'avenir, la Jeunesse chante.

CHAR DU RIRE. - *" En paix, on s'amuse ".*
Oubliant les mauvais pronostics, on s'amuse, on rit, on joue sous la protection bienveillante de la " Paix ".

CHAR DES SANS-SOUCIS. - *" En paix on ne se fait pas de bile ".*
Toujours sous la protection bienveillante de la Paix, on se laisse vivre d'une vie nonchalante.

CHAR DU TRAVAIL. - *" Le Travail dans la Paix "*
Ne pensant qu'à la prospérité du pays, nos jeunes filles travaillent avec une sereine tranquillité.

CHAR DU VENTRE. - *" A la joie des Gourmets "*
Le plaisir se complète par la dégustation des bonnes choses.

ITINÉRAIRE

Route de Manthelan - Route de Ligueil - Place Jasnin.

ARRÊTS

Mairie - Place Centrale - Carrefour de la route de Vou.

APOTHÉOSE

(Place Jasnin)

" La Paix " reçoit les hommages respectueux de la Commune et de ses habitants.
L'*Hymne à la Paix* remet la sérénité dans les cœurs — La *Chanson Chapelloise*, avec sérénité, amène la gaîté.

FARANDOLE, DANSES & DISLOCATION (Place Centrale).

OCTOBRE :

Les attributions d'assistance médicale (ne sont plus gratuites que pour les très malheureux). On en compte **52** cette année là et 26 allocations de fournitures gratuites aux scolaires indigents.

DECEMBRE :

Achat d'un moteur de secours pour adjoindre à l'éolienne (pour 10.000 Frs).

1933

POLITIQUE GENERALE :

Année fertile en évènements graves et menaçants pour l'avenir. *Hitler arrive au pouvoir*, aux élections de Janvier (au milieu du marasme général) il recueille 14 millions de voix. Le 30, le titre de *Chancelier* lui est conféré ; tous les partis sont dissous sauf le parti Nazi, après la mort d'Hindembourg, Hitler devient *Fuhrer* (chef).

Le 1er Octobre, l'armée allemande est portée à 300.000 hommes en violation absolue du Traité de Versailles, le 14 du même mois, l'Allemagne se retire de la S.D.N. ; *la France* commence à prendre conscience de la menace et *doit augmenter ses crédits militaires*. Deux gros scandales secouent la France, la *faillite du Crédit Municipal de Bayonne* qui préludera au "suicide" de *Stavisky* au début de 1934.

Le Dollar est dévalué, ce qui augmente encore le malaise économique de la France.

VIE LOCALE :

JANVIER :

Un fontainier est nommé pour s'occuper des canalisations des bouches d'incendie. C'est Didier BERLEAU (payé 1.500 Frs par an).

Une demande de réduction des primes d'assurance incendie pour les bâtiments communaux est formulée compte-tenu du fait que la commune est dotée de bouche d'incendie.

Cimetière : Les comptes définitifs de l'agrandissement du cimetière se montent à 32.500 Frs ; la subvention du fonds des jeux se monte à 10.000 Frs, pour régler la différence il faudra faire un emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignation remboursable en 30 ans ; les tarifs des concessions au cimetière sont augmentés.

FEVRIER :

Création à Ligueil d'un **Syndicat intercommunal d'électricité**. Il prévoit la desserte de 619 habitants à La Chapelle.

MARS :

Un conseiller regrette l'habitude de la Municipalité de convoquer les réunions du Conseil le Dimanche matin, on lui répond que "c'est pour ne pas gêner les conseillers dans leurs travaux".

26 Mars : **grande cavalcade** : gros succès, le temps était magnifique mais, comme le note Monsieur PENSE dans son petit cahier d'écolier reservé au fonctionnement de ces cavalcades, les dépenses se sont élevées à 5.258,15 Frs , les recettes à 5.199,40 Frs d'où un déficit de ..... 58,15 Frs (il faudra faire mieux la prochaine fois).

JUIN :

47 bons de pain d'1,500 kg seront distribués pour le 14 Juillet. 900 Frs sont prévus pour l'achat des prix aux élèves, 65 Frs [illegible] pour l'achat d'un képi pour le Garde-Champêtre, 5.400 Frs [illegible] pour restaurer la retable du maître autel de l'église dans son style primitif ??

Les habitants des Baudineries, des Chataigniers, de la Place demandent l'adduction d'eau (ils doivent reconnaître que c'est plus commode que de "pelotonner de la ficelle" .... comme le disait CELON).

A propos d'adduction d'eau, les dépenses dépassent largement le devis initial : 305.000 Frs au lieu des 250.000 Frs prévus.

JUILLET :

La commune étant infestée de rats, il convient de prévoir une destruction générale.

La population de la commune toujours laborieuse vit dans une atmosphère d'Union et de Sérénité. Cela n'empêche pas ses habitants de se moderniser et de vivre à l'Affût du Progrès. Aussi les organisateurs de la cavalcade ont-ils jugé bon de prendre comme thème pour 1933 " LE PROGRÈS *". Ce mot, et les 2 Symboles :*

UNION ET TRAVAIL, *personnifieront les qualités des habitants.*

CORTÈGE 26 Juin 1933

CAVALIERS : Derrière un Garde-Champêtre attentif, des cavaliers et des cavalières ouvrent la marche. Au temps où la femme se modernise et prend peu à peu les instincts de l'homme, la présence de cavalières marque la tendance d'évolution des idées de la jeune fille.

CYCLISTES : Un groupe de cyclistes, amateurs de ce sport mécanique sont heureux de montrer leur véhicules fleuris. Ils n'ont pas jeté leur dévolu sur ces bolides (motocyclettes) qui, à cause de leur bruit et de leurs risques ne sont pas encore unanimement adoptés en campagne.

GROUPE d'ENFANTS : Ceux-ci ont laissé les jouets antiques : cerceaux, chevaux mécaniques. Ils ont porté leur choix sur les jouets les plus modernes : auto, bicyclette, avion, etc... Ils ont aussi adopté l'original Yo-Yo qui a tant de succès et dont le jeu développe chez eux le sens de l'adresse.

CHAR du PROGRÈS : *" L'Union dans le Progrès "*

" Le Progrès " (jeune fille au minois charmant), environnée de 2 Pages gracieux, s'étend sur la société. Elle unit dans le même lien toutes les branches du travail, du travail manuel comme du travail intellectuel, du travail de l'homme comme de celui de la femme

CHAR de la MUSIQUE : La musique est une distraction saine dont les sons captivent notre âme et éveillent en elle l'amour du beau.

CHAR des GOURMETS : *" Le Progrès et ses Œuvres "* La science étend ses raffinements jusque dans l'art culinaire ou dans celui des boissons. On peut apprécier la joie des convives *" fins gourmets "* qui veulent jouir au mieux des plaisirs du ventre.

CHAR des ENFANTS : *" Le Progrès pour l'avenir "*

Il est bon d'associer à ce cortège les petits bambins qui, par leur questions souvent inattendues montrent, dans leur esprit l'évolution dans les goûts enfantins.

CHAR du VENTRE : *" Au régal des gourmets "*

La dégustation des bonnes choses complète le plaisir des autres sens.

CHAR de la FAMILLE : *" Le Progrès dans l'intimité "*

Au milieu d'un intérieur modèle *" Le Progrès "* étend ses bornes. Une famille vit heureuse. Mais le Progrès ne règne pas en priviligié car, l'enfance malgré ses désirs modernes est toujours heureuse d'entendre les bons vieux récits que le grand père jovial, malgré ses cheveux blancs, leur fait le soir, quand, au milieu des veillées on se sent heureux en famille.

PROGRÈS à l'ENVERS : Et, comme souvent, tout va à l'exagération, on rencontre des abus. Témoin, ces garçonnes ou ces jupes culottes, etc... qui ont leur cachet moderne mais qui viennent un peu blesser le regard serein du bon campagnard.

MÉNAGE à l'ENVERS : L'exagération s'étend parfois jusque dans l'intérieur familial où « Madame » veut renoncer à ses occupations « basses » de mère pour laisser « la joie de bercer le poupon à son bonasse de mari ». Celui-ci s'exécute parce qu'il est avant tout humain et qu'il veut le bonheur de son enfant.

CHAR des SALTIMBANQUES : *" Le Progrès et le rire "*

Mais le Progrès n'exclue pas le rire et la population aime les distractions saines : tels que ces joyeux saltimbanques peuvent en donner par leur entrain endiablé.

ITINÉRAIRE : *Route de Manthelan, de Ligueil, place Jasnin*

ARRÊTS : *Mairie, place Centrale, carrefour de la route de Vou*

APOTHEOSE

" LE PROGRÈS " reçoit l'hommage des habitants de la commune. En son honneur, les Saltimbanques donnent une représentation, où le fou-rire fera un peu oublier les tracas du métier.

FARANDOLE • DANSES • DISLOCATION (Place Centrale)

OCTOBRE:

Installation d'un évier au logement de l'adjointe (au Presbytère) et d'une buanderie pour l'instituteur.

Le Garde-Champêtre, P. BOUIN décède, la Municipalité lui offre une couronne et une concession gratuite au cimetière (il sera remplacé par René MARTINAUD, qui sera en même temps fontainier).

Deux jeunes tilleuls seront plantés dans la cour des filles pour donner de l'ombre (offerts par Monsieur LECOINTRE). Quant aux arbres morts de la Place, ils seront remplacés par de jeunes marronniers.

On demande à l'Automobile Club de France de fournir gratuitement 2 panneaux ECOLE et 6 poteaux "Virages et Carrefours" aux deux extrémités du bourg.

L'entreprise de **cars LETOURNIR** commence l'exploitation d'une ligne Tours - Ligueil, sans passage à Louans et Esvres, 3 allers et retours par jour, ce sera une concurrence effrenée avec les cars DESTRUEL.... à qui passera le premier pour prendre les voyageurs.

1934

POLITIQUE GENERALE:

Encore une année fertile en évènements de politique intérieure et extérieure.

EN FRANCE:

En Janvier, STAVISKY s'est "suicidé" après son scandale, mais il s'avère qu'il a bénéficié de complicités parlementaires, le Conseiller PRINCE chargé de l'enquête se suicide aussi, le régime parlementaire en est largement ébranlé, cela explique les violents affrontements du *6 Février* entre les élements de l'extrême droite et la Police, Place de la Concorde (6 morts civils et 3 policiers et pas moins de 170 civils et 340 policiers sont blessés). On rappelle Gaston DOUMERGUE à la Présidence du Conseil. Le 12 Février, grève générale, le gouvernement obtient les pleins pouvoirs et procède à un abattement de 10% sur tous les salaires, il y a 500.000 chômeurs, le climat social est très mauvais, c'est le *prélude* à l'arrivée du *Front Populaire*, deux ans plus tard.

A l'ETRANGER:

En Autriche, le Chancelier DOLFUSS est assassiné mais un coup d'état fomenté par les nazis échoue le 25 Juillet.

Le 9 octobre, le Roi *Alexandre de Yougoslavie* est assassiné à Marseilles ainsi que le Président L. BARTHOU.

VIE LOCALE:

C'est Monsieur PENSE qui est chargé de recouvrer les taxes pour la fourniture d'eau, nous avons compté 105 personnes à La Chapelle redevables de ces taxes dont les tarifs varient en raison des consommations.

Voici quelques exemples :

- Le Café ..... 120,00 Frs
- Le Boulanger ..... 480,00 Frs
- L'instituteur ..... 75,00 Frs
- Joseph CATHELIN ..... 245,00 Frs
- Mlle PUET (adjointe) ..... 12,50 Frs

MARS le 11 :

Grande Mi-Carême. Nous allons nous arrêter un peu plus longuement sur la préparation d'une cavalcade. Tous les détails, costumes, participants, chars sont consignés sur le petit cahier de Monsieur PENSE que nous avons retrouvé. L'hiver qui précède la fête, toutes les femmes confectionnent roses, fleurs et feuillages en papier, certaines fabriquent les costumes, les chars sont garés chez des particuliers et on s'affaire à les décorer. Cette convivialité a hélas disparu. Monsieur PENSE et Madame CROUE se dépensent sans compter pour le succès de la fête. Pour cette année là, pour mettre,

dans les corbeilles des charmantes vendeuses et pour le char des ventes, on note que : Monsieur GUIMPIER avait fourni 500 oranges à 0,50 Frs. 20 kgs de cacahuètes, 168 paquets de petits beurres à 1 Fr, 150 cakes à 0,50 Fr et 150 bananes à 0,50 Fr également.

Il y avait aussi une très importante tombola : 4.000 billets à 1 Fr. Les gros lots étaient, ainsi qu'en atteste le billet ci-joint: 1 carillon, 1 bicyclette d'enfant, 1 sac garni "Atout", 1 fer électrique, 1 service à liqueurs, etc... Nous n'avons pu résister au plaisir de vous donner une énumération des lots plus ou moins insolites pris au hasard des différentes cavalcades, ceux-ci étaient offerts par les Chapellois ! 500 gr de boudin, 6 rutabagas, 1 coupe de cheveux, 1 chou-fleur, 2 mominettes et 2 apéros, 1 remontage de sabots, 1 façon de blouse, 2 tourterelles, 1 serin jaune avec sa cage, 1 abonnement de 6 mois au Réveil Lochois, 1 visite chez le médecin, 1 visite chez le vétérinaire, 1 kg de pot au feu, 1 Kg de pommes de terre.... 1 paire de savates, 1 paquet de pâtes, 1 paquet de tapioca, 1 coffret beauté ?, 1 paire de fafiaux ??, 6 sardines, 1m3 de pierres, 1 chambre à air de vélo, 1 bidon de Mirror, 1 litre d'eau de Janos... (qui titrait sans doute 40°), 1 double dal de carottes (elles ne furent pas réclamées et pourrirent), 1 flacon d'odeur, 1 andouille, 2 cochons, 1 paire de bas de soie !!, 5 quintaux de paille, 1 faux col et sa cravate, 1 journée de bêchage, 2 fromages raffinés, 1 chien-loup et 1 chien de chasse, 1/2 tête de veau, 4 peignes à chignon, 1 pantalon de femme, 1 poule nine, 1/2 livre de beurre extra, 1 gros moulin à café, 1 boîte de poudre de riz, 1 boîte de sauce tomate, 1 douzaine d'oeufs et ... une friction. C'est cette année là que fut composée par Monsieur PENSE, la chanson : Vive La Chapelle.


La CHAPELLE-BLANCHE-St-MARTIN

GRANDE CAVALCADE de la Mi-Carême 1934

BILLET DE SOUSCRIPTION

Prix du Billet : 1 Franc

Tirage de la Tombola : 18 MARS 1934

Nº 01273

GROS LOTS : Carillons, bicyclette d'enfant, sac garni "Atout", fer électrique, service à liqueurs et quantité d'autres objets.

stimule et tonifie Atout L'AS DES CAFÉS PRIMES SUPERBES

Actuellement " PARTICIPATION A LA LOTERIE NATIONALE "

LA CHAPELLE-BLANCHE. — Fête de la Mi-Carême. — La cavalcade chapelloise a remporté son succès habituel Le thème n'était-il pas enchanteur pour tous « La joie dans la vie ». Aussi dans un cortège magnifique on peut voir se dérouler les aspects les plus divers de notre existence.

En tête, derrière un garde champêtre impassible, de jeunes cavaliers ouvraient la marche. Ils étaient suivis par le char dit « La joie dans la vie ». De gentils bambins s'y amusaient avec leurs jouets préférés : poupées, aeroplanes, etc... Puis, derrière évoluaient un groupe de jeunes enfants, costumés en marins, qui, à chaque arrêt dansaient en ronde, en chantant les chansons populaires du petit navire et du pont d'Avignon. On pouvait admirer ensuite, dans un magnifique char de verdure orné de lierons « Les Cadets chapellois » mignons enfants qui chantaient à ravir. Le char de la noce y représentait l'adolescence et la joie suprême. Quelle gaité y régnait parmi les convives. Le char de la vieillesse annonçait les dernières joies. Sous une tonnelle un vieux savourait les délices de sa pipe tandis que la vieille s'occupait à câliner ses petits-enfants. Du char de vente qui lui faisait suite partaient de jolies vendeuses et d'élégants vendeurs costumés à ravir.

Dans la deuxième partie du cortège on y abordait la joie en société. Dans un char magnifiquement orné une brillante musique déversait ses flots d'harmonie. Elle précédait le groupe paré composé de magnifiques travestis qui aux accents entraînants d'une charmante violoniste dansaient à ravir. Ce groupe était accompagné du groupe masqué composé de déguisements burlesques qui soulevaient l'hilarité de l'assistance. Enfin le char du Music-Hall constituait un bouquet artistique: des nègres y dansaient et s'y livraient à diverses fantaisies avec des instruments de circonstance. On y remarquait une œuvre ingénieuse : un petit négrillon automatique dirigeant leurs évolutions. Après un défilé où tous furent applaudis, une séance de Music-Hall réunit de nombreux spectateurs qui applaudirent à leur tour les numéros artistiques et notamment la véritable danse nègre.

Enfin après un défilé final une grande farandole termina cette brillante cavalcade. On se donna alors rendez-vous au bal du soir qui permit à de nombreux couples d'évoluer jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Merci à tous ceux qui ont collaboré à cette cavalcade et à l'année prochaine. Les lots de la tombola ayant été tirés le 18 mars voici les numéros

JUIN :

Le Conseil donne un avis négatif à la création d'un service de cars Loches - Ste Maure par Ligueil et La Chapelle, par contre le service de cars DESTRUEL est prolongé jusqu'à Preuilly. La concurrence DESTRUEL - LE TOURNIER est toujours aussi âpre.

La décision d'acheter pour 2.500 Frs de matériel pour la nouvelle classe est adoptée.

Le Syndicat intercommunal pour l'électrification des écarts dans la région de Ligueil devra contracter un emprunt d'un million sur 30 ans

à la Caisse des Dépôts et Consignation, la part de la Chapelle sera de 202.000 Frs et permettra comme nous l'avons déjà noté de desservir 619 habitants sur les 800.

NOVEMBRE :

Session extraordinaire au Conseil Muncipal pour remettre à Monsieur le Préfet la démission collective de ses membres ainsi que ceux du Bureau d'Assistance, en raison de la décision de la Commission Cantonale de refuser la décision municipale de ne pas admettre deux personnes à l'aide aux vieillards (en raison de leurs ressources). Les choses s'arrangeront au début de l'année suivante.

Commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin

GRANDE MI-CARÊME 1934

GRANDE CHANSON CHAPELLOISE

Composée et vendue au profit des œuvres d'assistance de la Commune

VIVE LA CHAPELLE

1er COUPLET

A la Chapelle, beau pays de Touraine
Une renommée va bientôt se faire jour
Sur le côteau ainsi que dans la plaine
On se sent pris par un réel amour,
Car au village comme dans la bourgade
Les paysans et les bons ouvriers,
Se souviennent qu'ils doivent être les gardes
De la Gaîté du pays de Rabelais,
Chantons les bons gars
Braves Chapellois.

2e COUPLET

A la Chapelle, nous raconte l'histoire
Passa jadis, le bon moine Martin
Et sur son sol, un miracle notoire
Vint s'accomplir jusque dans les jardins
Sur son passage, paysage de rêve
En plein hiver les arbres du côteau
Prirent vigueur et s'emplissant de sève
S'épanouirent majestueux et beaux,
Allons les bons gars
Chantons tout cela.

REFRAIN

Vive La Chapelle
Et tous ses bons lurons.
La Gaîté les entraîne
Tous chantons et dansons
Et qu'à la ronde
Passe leur souvenir
Vive la Gaîté
Et vive le plaisir.

3e COUPLET

Notre renommée ne doit pas être vaine
Et pour cela, chaque année, à ce jour
Une cavalcade vient dissiper nos haines
Et fortifier notre puissant amour
En oubliant les cruelles misères
Que le labeur nous conserve toujours
Nous sommes joyeux et entraînons nos frères
A se réjouir partout, partout aux alentours
Et pleins de bonheur
Chantons tous en chœur.

4e COUPLET

Et comme les hommes doivent être solidaires
A cette fête on voit jeunes et vieux
Vouloir en jouant être humanitaires
Afin d'aider un peu les malheureux
Que votre obole soulage la misère
De ceux qui souffrent parfois de la faim
Que notre cœur soit digne de nos pères
Certain qu'on nous applaudira demain
Aussi soyons gais
Chantons satisfaits.

E. PREVOST IMP. LOCHES

HISTORIQUE & PROGRAMME

La tradition de la Cavalcade Chapelloise annuelle de la Mi-Carême tend à devenir légendaire et la population a la renommée d'être gaie et d'aimer à la fois la joie et le plaisir. Cette joie n'est-elle pas de **bon aloi**, si l'on considère que nous vivons au doux pays de Touraine, patrie du bon Rabelais.

Aussi, fidèle à sa renommée, le thème fixé pour 1934, sera conforme aux deux derniers vers du refrain de la chanson chapelloise :

Vive la Gaité et Vive le Plaisir. Il sera :

" LA JOIE DANS LA VIE "

1934

CORTÈGE

CAVALIERS. - Derrière un garde champêtre bienveillant, de brillants cavaliers symbolisent l'âge heureux de la vie pendant le métier militaire.

CHAR de l'ENFANCE. - *" La gaîté dans l'enfance "*.
La suprême joie pour les bambins est sans nul doute **leurs jouets.** Aussi, vous pourrez admirer leur préoccupation pour leurs jouets favoris : *La magnifique poupée, l'aéroplane majestueux*, etc.

GROUPE de l'ENFANCE. - Danser une ronde est toujours une joie pour les enfants. Comme on est heureux de les voir évoluer en chantant les couplets légendaires du petit " Petit Navire " et du " Pont d'Avignon ".

CHAR de la JEUNESSE. - *" Les Cadets Chapellois "*.
On grandit, les distractions deviennent plus raffinées. Aussi, les Cadets Chapellois vous montreront leur savoir faire. Vous y applaudirez leurs talents dans des chansons légendaires, qui vous rappelleront votre jeunesse : " M. Dumollet et Compère Guillery ", ainsi que dans la "chanson locale" qui par son entrain vous donnera un suprême plaisir.

CHAR de la NOCE. - *" La joie suprême "*.
N'est-ce pas pour le jeune homme ou la jeune fille, la plus grande joie de la vie que celle du jour de leur mariage. La gaîté des époux se propage à tous les invités qui chantent à qui mieux mieux et oublient ainsi les vicissitudes de la vie.

CHAR de la VIEILLESSE. - *" Dernières joies "*.
A l'abri des soucis de la vie, les bons vieux n'ont plus qu'une joie : Se laisser vivre. Est-il satisfait ce bon vieux fumant sa pipe ? Et cette bonne vieille n'est-elle pas heureuse de câliner ses chers petits-enfants?

CHAR de VENTE. - *" A la joie des gourmets "*.
Comme le plaisir du ventre n'est pas à dédaigner, la joie se reflètera à la vue de ces bonnes friandises disposées avec tant d'art et que de gais vendeurs et d'élégantes vendeuses vont vous présenter.

A côté des joies particulières, nous abordons maintenant
" LA JOIE EN SOCIÉTÉ "

CHAR de la MUSIQUE. - La joie musicale vous captive, vous enjôle, vous étreint ; quelle gaîté en écoutant des morceaux si entraînants.

GROUPE PARÉ. - Le bal paré est une grande joie pour la jeunesse. Le loup donne l'anonymat et permet, en s'en donnant à cœur joie, de semer l'entrain autour de soi.

GROUPE MASQUÉ - Et, comme le rire doit accompagner la joie, il va sans dire, que ce groupe comique vous plaira beaucoup.

CHAR du MUSIC-HALL. - *" Joie, Gaîté, Plaisir "*.
En attendant la distraction finale, nos grands comiques débordent d'impatience. Ils vous montreront leurs talents et vous réserveront une magnifique surprise.

ITINÉRAIRE. - Route de Manthelan, route de Ligueil, Place Jasmin.

ARRÊTS. - Verger, Mairie, Place Centrale, Carrefour de la route de Vou

---

APOTHÉOSE

Pour la " JOIE DE TOUS ", une représentation magnifique vous fera conserver de cette journée, un souvenir inoubliable.

A la suite de cette représentation : GRAND DÉFILÉ, FARANDOLE, DANSES et DISLOCATION (Place Centrale).

RÉVEIL LOCHOIS-IMP. LOCHES

1935

POLITIQUE GENERALE :

Le ciel diplomatique s'assombrit : le 13 Janvier.

La Sarre vote son rattachement à l'Allemagne. Le 15, les menaces allemandes se faisant de plus en plus précises, le service militaire en France est porté à 2 ans (au lieu d'un).

MAI : Signature d'un pacte d'assistance Franco-Russe.

OCTOBRE : L'Italie et Mussolini attaquent l'Ethiopie (avec l'assentiment d'Hitler).

DECEMBRE : la France fait un emprunt de 2 milliards pour la Défense Nationale.

VIE LOCALE :

JANVIER :

Pour la première fois, le mot "chômeurs" apparaît dans une délibération municipale ! 80 Frs ont été votés pour les enfants des chômeurs, 5 en ont bénéficié.

MARS : 31

Cavalcade : Voir programme joint.

MAI :

Election du Maire : Après plusieurs tours de scrutin **Monsieur BEREAU** est élu, 1er adjoint, Monsieur Joseph CATHELIN, 2ème adjoint, Monsieur Paul JOUTEUX.

Les différentes commissions ont comme membres :

Commission des écarts : Messieurs JOUTEUX, LECOINTRE, ANSAULT.
Commission des bâtiments : Messieurs JOUTEUX, BLANCHET, LECOINTRE.
Commission scolaire : Messieurs JOUTEUX, GUIMPIER, DELALANDE, CATHELIN.
Commission des eaux : Messieurs GALLIER, GUIMPIER, DEVIENT.
Commission des chemins : Messieurs ANSAULT, CATHELIN, PERRICHET.
Commission des fêtes : Messieurs GUIMPIER, DEVIENT, CATHELIN.

Régina VALLIER cesse son activité de porteuse de dépêches, elle est remplacée par Madame MARTINAUD (400 Frs par an).

JUILLET :

Goudronnage d'un tronçon dans la traversée du bourg de 400m, coût 9.900 Frs dont 6.000 Frs payés par le Département.

A titre d'exemple dans le budget de cette année là qui se monte à 84.284 Frs, il y a : 14.811 Frs d'annuités d'emprunts à rembourser, 11.885 Frs d'entretien des chemins.

On achète un poële pour la Mairie ! était-ce le premier ?

NOVEMBRE :

Les bornes fontaines devront être entourées de paille pour les protèger des gelées.

La commune limite désormais sa participation sur les fournitures scolaires aux indigents, sur les 22 reconnus indigents, 17 devront en payer une partie.

Pour aider les familles pauvres à payer les redevances d'eau, un secours leur sera accordé pris sur la part des pauvres aux concessions du cimetière.

Profitant de l'électrification des écarts, la station de pompage de l'eau sera désormais desservie par l'énergie électrique.

HISTORIQUE & PROGRAMME

Pour suivre son programme de présentation artistique et comique, le Comité, cette année, a décidé de s'adresser au passé. Que de bons moments avons-nous vécu dans notre jeunesse, lorsque les soirs d'hiver nous rassemblaient autour du foyer familial dans lequel un bon feu de chêne brûlait sur les antiques landiers paternels. Nous y avons écouté de captivantes histoires qui nous faisaient entrevoir, la nuit à travers nos rêves, des paysages magnifiques où évoluaient les personnages superbement vêtus de nos contes de fées.

C'est pour vous rappeler quelques-uns de ces bons moments que le spectacle qui vous sera présenté aura pour thème :

" CONTES ET LÉGENDES D'AUTREFOIS "

CORTÈGE 1935

TÊTE. - Une banderole, portée par des personnages cérémonieux, nous invite à nous transporter dans quelques-unes des petites aventures romanesques d'autrefois.

Voici Pierrot et Colombine tout de blanc vêtus.

A leur suite, Polichinelle, malgré sa raideur, cherche dans sa tête quelque mauvais tour à jouer.

Puis Arlequin et Arlequine.

Enfin les dominos nous rappellent les jolis bals parés et masqués d'autrefois.

CHAR DES ENFANTS. - *" Les Légendes chantées "*.

Les enfants, pour qui le chant est une distraction familière, s'associent volontiers à cette présentation en chantant des légendes que M. Bouchot a bien voulu composer pour eux. Comme leurs chants évoqueront en nous de tendres souvenirs pour ne parler que du Chat Botté, du Petit Poucet, du Chaperon Rouge, etc...

CHAR DES JEUNES FILLES. - *" La Belle au Bois dormant "*,

Et l'adolescence, qui aime le beau, vous présente une vraie féerie reproduisant le moment où la Belle au bois dormant, touchée par la baguette magique de la fée, se réveille d'un long sommeil léthargique et où, conquise par le Prince Charmant, elle va accepter de lui donner sa main. Suivez les mimiques du chant, vous serez émerveillés.

CHAR DE VENTE. - *" Au Palais des délices "*.

La Gaîté de l'esprit ne serait pas parfaite, si les délices du corps n'étaient pas satisfaites. Ce char vous présentera ce qui vous manque pour accéder à vos désirs.

CHAR DE LA MUSIQUE. - La joie musicale amènera chez vous l'enchantement complet et vous rendra vraiment la gaîté parfaite. Et comme le rire est le propre de l'homme, nous vous présentons le côté comique du cortège.

GROUPE DE MALBROUGH. - *" Malbrough s'en va-t-en guerre ! "*

Oui certes, nous avons ri à l'écoute des malheurs de ce pauvre général. Un peu de fantaisie, de ridicule même, vous rappelleront le désir de cet homme si malchanceux.

GROUPE DU ROI DAGOBERT. - C'est le roi Dagobert et l'illustre Saint Eloi qui, avec leur suite, vous feront revivre quelques scènes comiques de la célèbre chanson.

LE BARBIER DU VILLAGE. - Autrefois, outre sa fonction de raser, même les barbes les plus dures, le barbier était saigneur municipal, etc... etc..! Vous le verrez accomplissant avec flegme sa besogne.

FINALE

Sur la place JASNIN, avant la finale, GRANDE APOTHEOSE suivie du cortège à travers les rues, avec DANSES, CHANTS et FARANDOLE.

DISLOCATION (Place Centrale).

RÉVEIL LOCHOIS-IMP. LOCHES

1936

POLITIQUE GENERALE :

Année toujours fertile en évènements.

A L'INTERIEUR :

***Triomphe du Front Populaire* aux élections de Mai.**

. 4 Juin : *Premier Ministère BLUM*

. 7 Juin : *Accords de Matignon*

. Relèvements de 12% de s salaires en moyenne,

. Semaine de 40 heures,

. 15 jours de congés payés.

. *Réforme de la Banque de France* (suppression des 200 familles)

. *Dévaluation de 25 à 30%* (ce qui annule le relèvement des salaires)

. *Création de l'Office du blé*

. *Dissolution des Ligues Fascistes*

A L'ETRANGER :

MARS : *Les troupes allemandes occupent la Rhénanie.*

JUILLET : *Début de la guerre civile en Espagne.*

(bien que favorable à un soutien des forces républicaines espagnoles, La France suit la politique britannique de non-intervention, ce sera une des causes de l'échec du Front Populaire).

NOVEMBRE : Signature d'un projet d'axe Rome-Berlin, l'Italie et l'Allemagne s'engagent à fond pour aider les troupes du Général FRANCO en Espagne.

Hitler signe avec le Japon le pacte Antikomintern.

VIE LOCALE :

JANVIER :

Monsieur PENSE qui était secrétaire du service des eaux et à ce titre chargé de l'établissement des redevances, demande une indemnité de 150 Frs pour effectuer ce travail.

Création d'une commission des finances (6 membres + le Maire).

MARS :

Cavalcade : nous n'avons plus, hélas, retrouvé de programme comme pour les années précédentes, seulement le billet de loterie, ci-joint.



8 Mars : **Recensement de la population** (le dernier de l'avant-guerre). La population est de 770 habitants (30 de moins qu'au précèdent recensement) et chose nouvelle, 28 étrangers parmi ceux-ci : 19 polonaises, 1 portugaise, 1 tchèque. Beaucoup de ces polonaises sont domestiques de ferme, il y avait à Tours, un Bureau d'embauche pour ces

immigrées qui avaient un contrat avec leurs employeurs. Plus un seul rentier, la majorité des cultivateurs sont propriétaires, il reste encore des fermiers et très peu de métayers.

Le prochain recensement aura lieu après la guerre, chiffre stable, 777 habitants, **ce n'est qu'en 1975 que l'on descendra en dessous du chiffre de 700.**

MAI :

On va acheter un corbillard d'occasion qui sera conduit par Louis GRANGER, et un hangar léger sera construit pour le corbillard, au carrefour de l'Aubria et de la D 50; location du corbillard y compris les deux porteurs (coût : 96 Frs en première classe, 86 Frs en deuxième classe) + 19 Frs de redevance à la commune.

Nouvelle tarification pour la distribution d'eau :

- 1 personne ..... 50 Frs
- 2 personnes ..... 75 Frs
- 3 personnes ..... 90 Frs
- 4 personnes ..... 100 Frs

10 Frs par personne supplémentaire.

Pour les animaux :

- 1 animal ..... 20 Frs
- 2 animaux ..... 40 Frs
- 3 animaux ..... 60 Frs
- 4 animaux ..... 80 Frs
- 5 animaux ..... 100 Frs

8 Frs par animal supplémentaire.

Eau prise au col de Cygne :

50% sur le tarif ci-dessus
20 Frs par journée de battage

Tarif spécial gros consommateurs :

Boulanger ..... 360 Frs
Distillerie ..... 200 Frs
Café - Hôtel ..... 20 Frs
Scierie ..... 40 Frs
Boucherie ..... 40 Frs
Pour les nomades ..... 2 Frs/ jour

Monsieur GUILLAUME est facteur receveur et 6 chaises avec dossier en paille sont achetées pour la Mairie.

Un avis favorable est enfin donné pour la création d'une cantine scolaire. Un vieux local du bas bourg fut utilisé à cet effet.

Madame Désirée BERLEAU qui en était responsable, servait de la soupe chaude et des légumes. Plus tard, la cantine se fera dans la maison BODIER quand la commune l'aura achetée.

Les nomades n'auront plus le droit de s'installer sur la Place publique, mais à l'entrée et en bordure du chemin N° 2 aux Pinsonnières au départ du chemin de communication N° 97.

Monsieur PENSE est papa d'une fille prénommée Eliette qui décèdera en 1985.

1937

POLITIQUE GENERALE :

C'est l'année de l'exposition universelle dont le projet avait été voté en 1934 ; 44 nations y participèrent dont les U.S.A. et le Canada pour la première fois. Cette exposition fut surtout un enjeu politique et diplomatique : démocraties contre pays totalitaires. Les pavillons des pays totalitaires qui se faisaient face semblaient s'affronter, ce furent, les deux seuls terminés pour l'inauguration.

Le 24 Mai... Aucun pavillon français n'était achevé le jour de l'ouverture en raison des multiples grèves, ce n'est qu'en Juillet qu'eut lieu la véritable inauguration par Léon BLUM.

Sur la photo, ci-joint, on peut se rendre compte du gigantisme des pavillons. L'Allemand surmonté de l'aigle et celui de la Russie de la faucille et du marteau...

Pavillon de l'Allemagne

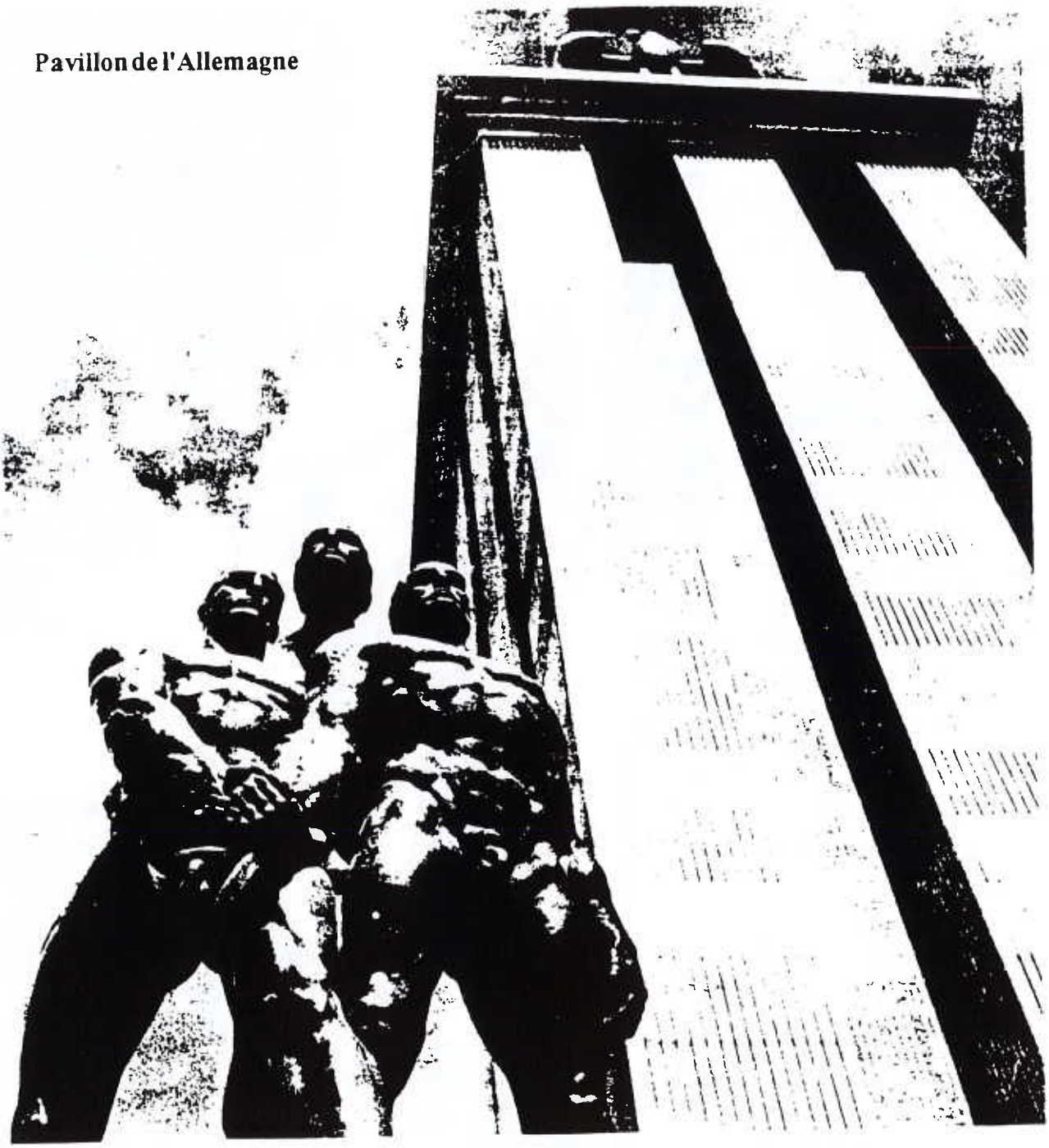

Pavillon de l'URSS

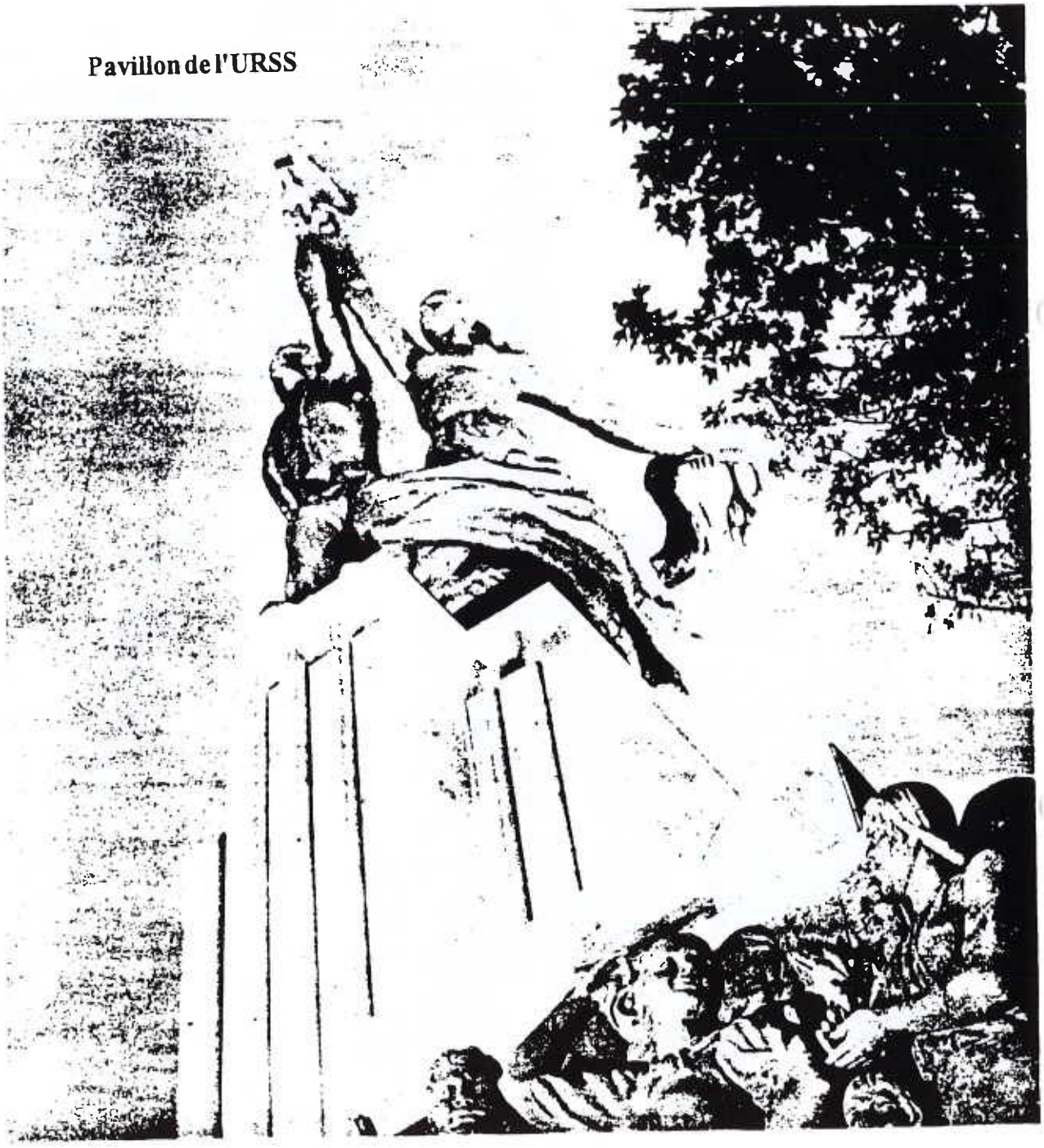

Tous les visiteurs furent impressionnés par ces deux pavillons qui voulaient montrer l'efficacité de leurs ouvriers.

Il y eut 32.216.000 visiteurs, mais on est bien loin des 50 millions de l'exposition de 1900.

Les Musées de l'Homme et de la Marine ainsi que les magnifiques fontaines situées en contrebas sont les réalisations qui subsistent de cette exposition.

C'est à ce moment que commencèrent du haut de la Tour Eiffel les premiers *essais d'émissions de télévision* d'une portée de 30 kms.

Le nombre des automobiles augmente beaucoup, 2 millions (en 39) contre 100.000 en 1920 ; *les Allemands* construisent *d'impressionnantes autoroutes*... dont le but n'est pas uniquement touristique !

L'avion devient aussi un moyen de transport de plus en plus utilisé ; 114.300 personnes sont parties de l'aéroport du Bourget cette année là.

VIE LOCALE :

L'entreprise LE TOURNIR qui a **fait faillite** est rachetée par Monsieur DESTRUEL qui assure le service avec Monsieur DELEPINE.

Si nous parlons moins des problèmes de cas sociaux publiquement exposés lors des réunions de Conseil Municipal, c'est pour ne pas alourdir trop cette chronique ! mais ils restent nombreux.

Par exemple : envoi d'enfants en préventorium ou... en colonie de vacances, opération des amygdales du petit x chez le Docteur pour éviter les frais de déplacement, refus d'acheter un corset de maintien pour un autre, bons de pain pour le 14 juillet, etc...

La commune estimant qu'elle s'occupe suffisamment de ses petits"deshérités" refuse d'accorder une subvention aux pupilles de l'école publique... et dans un autre domaine, refuse aussi une participation financière à l'érection d'une statue du Maréchal JOFFRE.

Monsieur PENSE demande un garage pour loger son automobile et une augmentation de 10% pour ses travaux de secrétariat, cela lui est refusé... est-ce une des raisons qui expliqueront sa demande de mutation pour Cormery ?

JUIN :

Monsieur LECOINTRE, Président de l'Union Paroissiale de La Chapelle invite la municipalité à recevoir Monsieur l'Archevêque qui doit venir pour la confirmation des enfants. Refus personnel du Maire.

JUILLET :

A la demande d'une création d'un établissement du 2ème degré à Loches, la commune fait répondre que celui-ci ne serait d'aucune utilité !

Monsieur GUILLAUME, receveur de la Poste demande à louer aussi la partie Nord du Presbytère, il occupe deja la partie Sud. Mademoiselle PUET, l'adjointe, devant déménager. Comme nous l'avons dit ce presbytère était desaffecté depuis 1907, et

AOUT : servait déjà de bureau de poste depuis 40 :0

C'est la dernière participation de Monsieur PENSE aux travaux de secrétariat qu'il remplit avec conscience pendant 16 ans ! pas moins de 900 pages rédigées sans faute d'une belle et ample écriture à la plume sergent major... vous pourrez la comparer avec celle de MARCHAU au début du 19ème siècle. Cette dernière écrite sans grand soin à la plume d'oie (il s'agit de deux délibérations de budget).

Monsieur PENSE fut sans doute un instituteur sévère , mais efficace, qui a laissé chez ses ancien élèves un tel souvenir, que 50 ans plus tard, ils se réunirent en grand nombre à La Chapelle pour lui rendre hommage au cours d'un banquet... et d'une récréation dans la cour de l'école.

Recettes extraordinaires

61	11 cts 58 - pour remboursement emprunt de	10000,	711,	817,60
62	73,20 "	9000,	4934	5195,64
63	21,20 "	2200,	1390	1506,04
64	35,20 "	5000,	2275	2500,—
65	20, "	34232,	1217	1421,—
66	Remboursement emprunt de	36000,	2635	2860,92
67	id de	6250,	493	5101,54
			13695	
	Total des recettes extraordinaires			14811,74

Dépenses

Chapitre I

Dépenses ordinaires

1	Traitement du Secrétaire de Mairie	3150	350	3500,—
2	Frais de bureau Mairie	600		600,—
3	Imprimés à la charge des communes	200		200,—
4	Conservation des archives	100		100,—
5	Frais des registres de l'état civil	300		300,—
6	Abonnement Journal Officiel	4		4,—
9	Frais de confection des rôles	300		300,—
11	Traitement du Receveur municipal	182	20	202,—
13	id du Garde-champêtre	1624	48	1672,—
18	Abonnement Société des Auteurs et compositeurs	85		85,—
19	Cotisation Congrès des Maires	9	1	10,—
20	Allocations tambours et clairons sapeurs pompiers	87	3	90,—
21	Abonnement publications administratives	70		70,—
22	Salaire du tambour afficheur	48		50,—
23	Indemnité chauffage bureau téléphonique	25	1	251,—
24	id éclairage pose d'incendie	19	1	20,—
25	id Porteuse de Dépêches	388	12	400,—
26	Cotisation Fédération des Sapeurs-pompiers	66	2	68,—
27	Entretien du cimetière	485	15	500,—
29	Contribution biens communaux	250		250,—

Mr. Marchau.

faites sur la voie publique qui ira toujours en se retrouvant par l'éboulement naturel des terres par les eaux; depuis longtemps le cul-de-sac avoit promis de faire planter un rang de pierre et de faire une rampe en pierre; mais il n'en a rien fait et il continue.

60. Le dernier objet que j'ai à soumettre à votre examen et à votre décision ce sont les réparations de la couverture du clocher et du toit du temple, sans lequel cette commune ne seroit bientôt plus qu'un hameau et ce qui pourroit entraîner avec réunion de cette commune à d'autres, ou bientôt devenir très onéreux aux habitans. Pour vous mettre en état de prononcer à cet égard, j'ai invité le Cn Guimas charpentier à me faire à cet égard, un devis dont voici le résultat.

10	pour relatter en plusieurs endroits 15 bottes de latte	18 f
20	pour cinquante milles de clous à latte	10 f
30	ardoises, dix huit cent	60
40	quatre milles de clous à ardoises	8
50	cinq cent de clous à repiquier	5
60	main d'oeuvre	80
7	pour la couverture en thuile, six milles de thuile	210
8	pour recholage et recepage sur faîtage et rive, rampe et piliers, six poinçons de chaux	80
9e	deux poinçons de ciment	30
10e	quinze poinçons de sable	25
11e	pour la main d'oeuvre	150
	total, six cent quatre vingt seize francs	696 f

En me résumant sur tous les objets ci-dessus, je finis ci-toyens, par vous observer qu'outre les fonds restans de l'an 8; ceux de l'an 9 sont intacts montant à la somme de

sont intacts.

il y a au près du temple un ormeau sur son retour, et dont la position est domageable

Il anima aussi sans ménager sa peine, fêtes, cavalcades, distributions des prix ; il reste une figure marquante dans l'histoire de la commune. Il fut remplacé par Monsieur MAURY, Madame MAURY remplacant Madame PENSE à la rentrée d'Octobre.

La maison BODIER va être achetée par la commune pour y loger l'adjointe et y créer une cantine scolaire ce qui entraînera une dépense de 24.000 Frs pour laquelle il conviendra de demander une subvention.

OCTOBRE:

Révision du cadastre et établissement de nouvelles limites avec la commune de Manthelan.

1938

POLITIQUE GENERALE:

L'année de tous les périls.

. 4 Février : *Hitler* prend le *commandement des forces allemandes.*

. 13 Mars : *Anschluss* - Annexion de l'Autriche par Hitler qui entre en triomphateur à Vienne (après s'être assuré de la bienveillante neutralité italienne).

. 23 Septembre : En Tchécoslovaquie - Evacuation des tchèques du pays des sudètes à majorité allemande.

. 30 Septembre : Accords de Munich ! l'Europe est effrayée par l'expansion allemande, CHAMBERLAIN pour la Grande-Bretagne et DALADIER pour la France signent avec Hilter (Mussolini est présent) ces fameux accords par lesquels Hitler s'engage à ne plus commettre d'autres annexions !!! On sait ce qu'il en advint.

Ce que voulaient Français et Anglais c'était la paix à n'importe quel prix (ils redoutaient peut être encore plus les Bolcheviques que les Fascistes). CHAMBERLAIN et DALADIER furent accueillis en triomphateurs à leur retour.

Paul REYNAUD, Ministre des Finances de l'époque prend la décision d'un réarmement massif assortie de mesures antigrèves, mais il faudra de l'argent et il procède à une nouvelle dévaluation : le Franc perdant 60% de sa valeur de 1936.

. NOVEMBRE : En Allemagne, premières mesures anti-juives (nuit de cristal), un certain nombre de Juifs, conscients du péril, quittent le pays pour la France et les U.S.A.

VIE LOCALE:

Elle est moins agitée, mais il faut bien avoir à l'esprit que la commune a connaissance de tous ces faits grâce aux journaux (ils sont plus nombreux) ainsi qu'à la T.S.F. dont plusieurs personnes sont possesseurs.

Monsieur CATHELIN me disait qu'à l'école, Monsieur PENSE faisait écouter la T.S.F aux plus grands quand ils avaient été sages.

JANVIER:

A l'église, l'autel sera déplacé pour ne plus être plaqué au mur, ce qui lui cause de l'humidité.

La Municipalité s'oppose à la fermeture de la ligne des cars que lui réclame son concurrent la C.F.D. ; elle répond que si ceux-ci étaient supprimés, les gens ne prendraient pas pour autant le train car "beaucoup" ont leur automobile (environ une dizaine dans la commune).

55 foyers disposent déjà de l'eau courante et les redevances varient de 543 Frs pour le boulanger à 24 Frs pour un particulier.

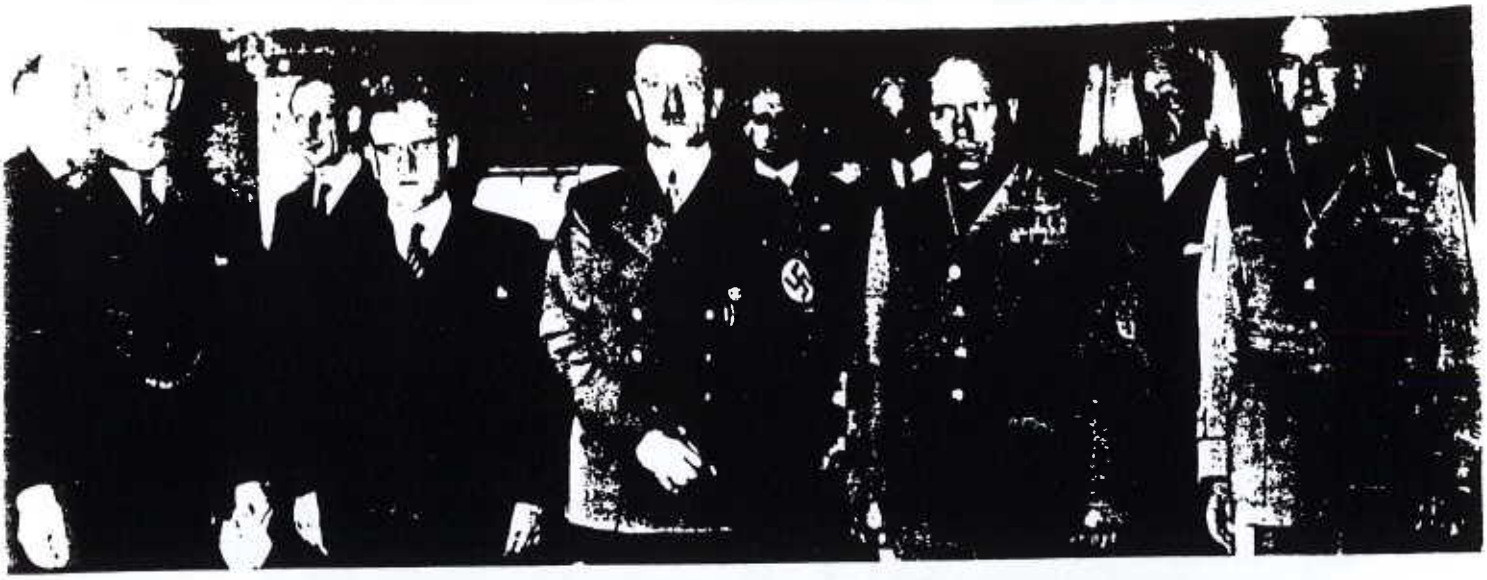

△ **La paix sauvee ?** De gauche a droite le Premier ministre britannique Neville Chamberlain, le president du Conseil français Edouard Daladier, Adolf Hitler, Mussolini et Ciano, ministre des Affaires etrangeres d'Italie, au cours de la conference de Munich, le 29 septembre 1938. A son retour en Grande Bretagne, Chamberlain devait declarer « C'est la paix pour notre temps ». Un an plus tard la Seconde Guerre mondiale commençait a ravager l'Europe.

Photo Zeitgeschichtliches Bildarchiv

JUIN :

La maison RUGGIERI fournira un feu d'artifice pour le 14 Juillet moyennant 200 Frs. Est-ce le premier ??

Pour cette même date, on distribuera encore 45 bons de pain d'1,500 kg à prendre chez le boulanger.

SEPTEMBRE :

Mécontentement exprimé au Conseil, Monsieur P. cantonnier est souvent ivre, il ne rend aucun service valable à la commune et "il dilapide l'argent des contribuables". Il sera traduit devant un conseil de discipline, c'est Monsieur SABARD qui le remplacera.

NOVEMBRE :

La commune obtient une subvention de 3.200 Frs pour aménager la maison BODIER qu'elle a acquise, c'est Monsieur J. CATHELIN qui achètera pour 400 Frs l'ancienne devanture du magasin.

La moto-pompe à essence sera remplacée par une électrique (plus économique), les 15.000 Frs qu'elle coûtera seront payés par un emprunt communal, remboursable en 16 ans, avec un tirage au sort par an, pour remboursement anticipé.

Il y aura un arbre de Noël à l'école.

C'est ici que va prendre fin l'inventaire des délibérations municipales, ne voulant pas aborder la période 39 - 45 encore très présente à la mémoire des Chapellois ; rappelons seulement qu'en dépit des Accords de Munich, **le 14 Mars 1939**, Hitler **envahit la Tchécoslovaquie**, que **le 23 Août** est signé le **pacte Germano-Soviétique** (coup de poignard dans le dos des Franco-Britanniques).

La Pologne est envahie le 1er Septembre, solidaire de cette dernière, la France et la Grande-Bretagne déclarent **le 3 Septembre** la guerre à l'Allemagne ! une guerre qu'aucune des deux nations ne souhaitait et pour laquelle elles étaient peu préparées.

En partant à la guerre, les soldats chantaient "on ira pendre notre linge sur la ligne Siegfried", c'est plutôt les Allemands qui ont pendu le leur **derrière la ligne Maginot.**

Pour compléter encore ce tableau dramatique, **en Mai 1939**, en Espagne, les Franquistes occupent Madrid. La France est prise en tenailles, la drôle de guerre du début se transformera vite en guerre éclair en **Mai 40**.

La France subira pendant 4 ans la pire de ses occupations et cette occupation, La Chapelle la subira totalement puisqu'elle sera zone occupée dès 1940. Une des premières victimes de cette occupation sera l'Abbé FAVOREAU que les Allemands voulurent questionner à la Mairie sous la menace d'un révolver, terrorisé, il ne se remit jamais de son émotion et mourut en Août 1940.

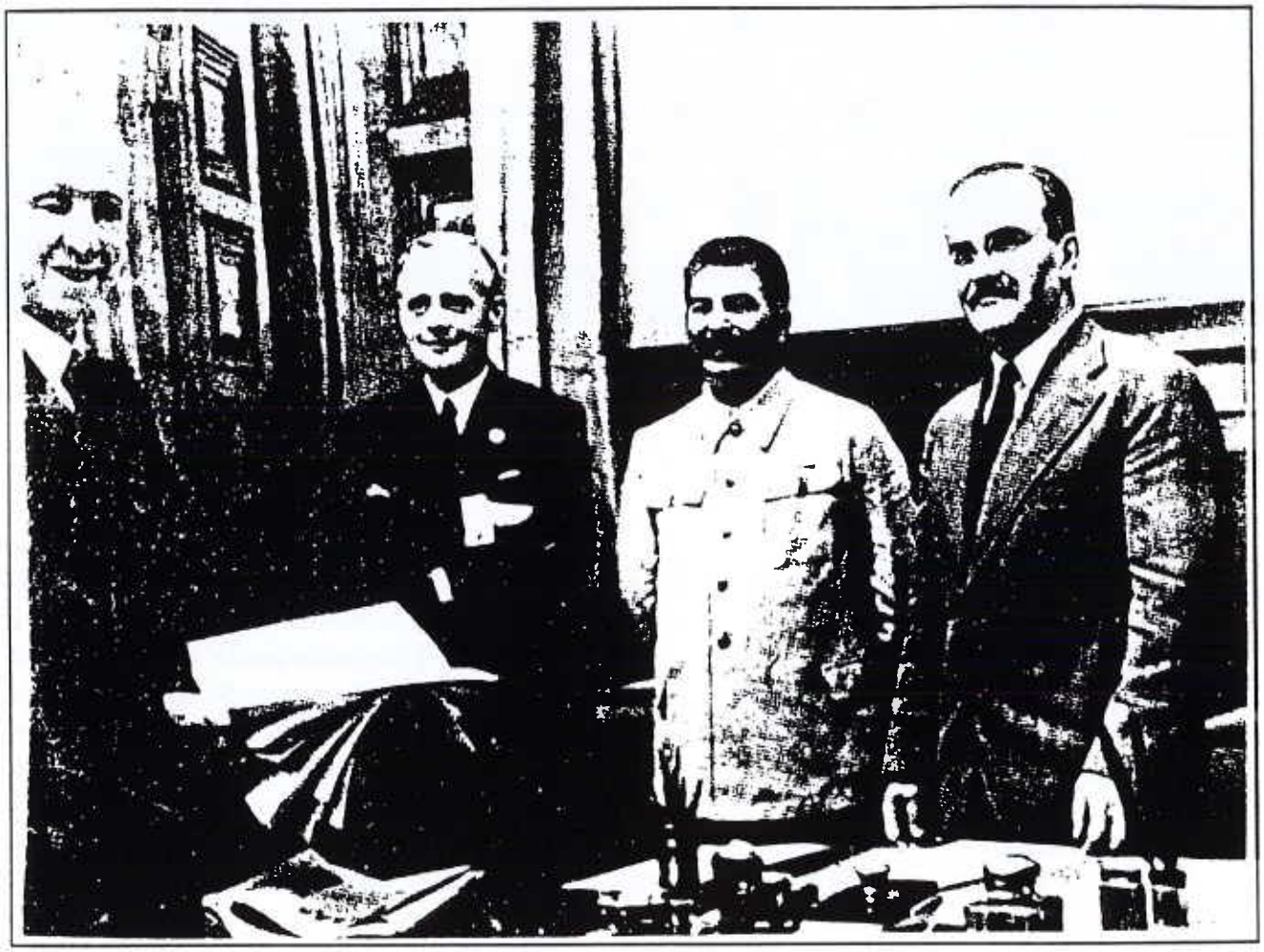

Von Ribbentrop Staline Molotove

Les Signataires du Pacte Germano-Soviétique

Le coup de plume qui fut un coup de poignard dans le dos

CONCLUSION

Puisque nous voilà parvenus au terme de notre chronique portant sur 150 ans d'histoire Chapelloise (1789 - 1939), nous espérons avoir répondu à la question posée dans une phrase célèbre **"quand on ne sait pas où l'on va, on aime à *savoir* d'où l'on vient"**, il semble bien que notre village ait eu un passé **plutôt paisible**, pas de sanglantes batailles, pas de dévastations majeures, il n'y eut aucun vandalisme à la Révolution ni pendant la guerre de Vendée (parvenue jusqu'à Chinon).

Notre pays fut épargné à la guerre de 1870 (à part **l'occupation d'une semaine** par les Prussiens en Février 1871), en 1914 - 1918, La Chapelle paya un lourd tribut en soldats tués au Front, mais ne subit pas les catastrophiques destructions des régions du Nord et de l'Est. La guerre de 1939 - 1945 imposa au pays **une occupation** de quatre années mais sans trop de dégâts matériels. Un fait à noter, jusqu'au début de ce siècle, **le chiffre de la population est resté stable.**

Le premier recensement connu datant de 1687 fait état de 237 feux environ 1000 habitants, de 1800 à 1900 le chiffre se maintient à un peu plus de 900, le chiffre passa en dessous seulement à partir de 1910. Tout cela n'implique pas que la vie ait été toujours facile ! le grand nombre d'ouvriers agricoles aux emplois bien précaires, les familles nombreuses et les fermes bien petites, les épidémies comme celles de 1869 - 1871 qui tuèrent 120 personnes. Les délibérations municipales font état de nombreux indigents et n'oubliez pas que l'on distribuait encore des bons de pain d'1 kg à 50 nécessiteux pour le 14 Juillet 1939...

Mais notre terre Chapelloise, surtout dans sa partie Sud est une bonne terre "la plus fromenteuse du département comme l'on disait" pendant des centaines d'années, les paysans se sont privés, ont travaillé dur pour agrandir leurs biens, appliquant en cela les principes de ce bon Monsieur La Fontaine qui faisait dire dans une fable à ce riche laboureur :

"Travaillez, prenez de la peine
C'est le fonds qui manque le moins
.... Gardez vous de vendre l'héritage
Que vous ont laissé vos parents,
Un trésor est caché dedans".

Que penseraient nos ancêtres, que l'on paie aujourd'hui les agriculteurs pour qu'ils ne cultivent pas leurs terres, ou cessent de faire produire du lait à leurs vaches !!

Je pense que l'attachement à la Terre de France et la détermination que montrent nos paysans est bien la preuve de ce qu'elle leur a coûté à gagner. **La multiplication des récits** parlent du passé, **les musées locaux** qui s'ouvrent un peu partout pour exposer les vieux outils, les humbles ustensiles de nos chaumières sont bien le témoignage de **cet attachement au passé** auxquels, même les plus jeunes commencent à s'intéresser.

J'espère avoir apporté ma modeste contribution à cette recherche et je remercie tous ceux qui ont bien voulu m'aider dans cette tâche.

L'an prochain, la partie historique étant terminée, j'essaierai de vous parler des coutumes, des traditions et du parler Chapellois.

R. JANVIER